This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

38565.10.8
A

Harvard College Library

FROM

Miss Ellen W. Coolidge

38565.10.8
A

Harvard College Library

FROM

Miss Ellen W. Coolidge

ŒUVRES

DE

BOILEAU DESPRÉAUX.

TOME TROISIÈME.

38565.10.8
A

Harvard College Library

FROM

Miss Ellen W. Coolidge

OEUVRES

DE

BOILEAU DESPRÉAUX.

TOME TROISIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT, L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

Rigaud pinx.t Lepaute sculp.t

BOILEAU DESPRÉAUX.

BOILEAU DESPRÉAUX.

ŒUVRES

DE BOILEAU

NOUVELLE ÉDITION

PAR M. AMAR.

TOME [illegible]

A PARIS

[illegible]

[illegible]

[illegible]

0

ŒUVRES

DE BOILEAU

AVEC

UN NOUVEAU COMMENTAIRE

PAR M. AMAR.

Verum atque decens.
HOR.

TOME III.

A PARIS
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.
M DCCC XXI.

38565.10.8
A

HARVARD COLLEGE
Aug 14. 1929
LIBRARY

Miss Ellen W. Coolidge

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.

PLUSIEURS circonstances se réunissent pour assurer à cette traduction du *Traité du sublime* un rang distingué dans les œuvres de son auteur: l'importance, les difficultés, et le succès de l'entreprise.

L'excellence de cet ouvrage de Longin a été si généralement reconnue, son utilité si bien sentie par les philologues les plus célèbres, qu'ils n'ont pas cru pouvoir le mieux caractériser, qu'en l'appelant UN LIVRE D'OR (*Libellus aureus*); et son auteur, un trésor d'érudition, une *Bibliothèque vivante*. La perte de tous les autres ouvrages attribués à ce fameux rhéteur ne nous permet pas d'apprécier aujourd'hui la justesse de ce dernier éloge. Est-il même bien sûr que le *Traité du sublime* soit de lui? C'est une question qu'il n'entre point dans notre plan de traiter ici dans toute son étendue; mais nous renverrons les amateurs de ces sortes de discussions, à l'excellente *Dissertation philologique* de RUHNKEN, *De Vita et scriptis Longini*[1]; et au ju-

[1] Voyez le LONGIN de M. Weiske, p. 69 et suiv.

dicieux auteur de l'article LONGIN, dans la *Biographie universelle* [1]. Mais s'il peut y avoir plusieurs sentiments sur la personne de l'auteur, il n'y aura jamais qu'une voix sur le mérite de l'ouvrage; et, quel que soit l'écrivain de génie qui nous a donné le *Traité du sublime*, il faut reconnoître en lui un homme prodigieux pour son siècle. Je dis *pour son siècle :* car, malgré l'étendue et la profondeur de ses vues ; malgré la hauteur d'où il plane sur le génie des Homère et des Démosthène, on retrouve néanmoins dans l'ouvrage quelques traces de ces subtilités sophistiques, de cette critique pointilleuse, qui accusent une époque de décadence, et ne permettent pas de remonter au siècle d'Auguste, ni d'attribuer par conséquent ce précieux Opuscule à Denys d'Halicarnasse; à moins que l'on n'adopte l'opinion d'un savant distingué, M. *Jérôme Amati,* qui, guidé dans son ingénieuse conjecture par l'inscription même des deux plus anciens manuscrits de Longin [2], restitue le Traité du sublime à Denys d'Halicarnasse, et ne voit plus,

[1] Tome XXIV, p. 666.

[2] Ceux de Paris et du Vatican, qui portent pour titre, *de Denys* ou *de Longin*. Voyez Weiske, p. 213 et suiv.

[3] On sait que cette méthode *d'abréviation*, restreinte d'abord aux grands corps d'histoire, s'étendit insensiblement jusqu'aux simples traités de grammaire, de philosophie, ou de rhétorique.

dans Longin, que son abréviateur[3] : rôle encore assez beau, puisqu'il nous auroit conservé ce vénérable et dernier rempart, opposé à la barbarie qui déja menaçoit, et ne tarda pas d'envahir tout l'empire des lettres.

Tel est le précieux monument que Boileau s'efforça, le premier, de rendre à l'admiration des modernes : entreprise d'autant plus difficile, que les secours philologiques étoient alors plus rares, et devenoient cependant d'autant plus nécessaires ici, que le texte de Longin nous étoit parvenu dans un état de désordre et de mutilation vraiment déplorable[1]. L'idée seule de traduire le *Traité du sublime* supposoit donc dans l'auteur une connoissance profonde de la langue grecque, et de celle des rhéteurs en particulier; une grande habitude des matières traitées dans l'ouvrage, et sur-tout ce courage de persévérance, qui ne se rebute de rien, et n'abandonne les difficultés qu'après les avoir vaincues. Soit, en effet, qu'elles fussent de nature à effrayer la timidité des traducteurs; soit que le mérite réel de Longin ne fût pas encore reconnu, ou seulement apprécié de quelques savants de profession, aucune langue moderne ne s'étoit jusqu'alors emparée du *Traité du sublime*. Boi-

[1] Voyez Lévesque, Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, tome VII, p. 101.

leau ne trouva, pour le diriger dans sa périlleuse entreprise, que la version latine de *Gabriel de Pétra*, le premier des éditeurs de Longin qui ait accompagné le texte d'une traduction[1]. Quant au texte même, ce ne sont certes pas les notes de *Langbaine* qui pouvoient être pour le traducteur françois d'une bien grande utilité: celles de *Lefebvre* sont dignes du génie et de l'érudition de ce savant éditeur; mais elles sont en trop petit nombre: ce n'est, pour ainsi dire, que le *specimen* du grand travail qu'il se proposoit de faire, et qu'il n'a point exécuté sur Longin[2]. Il est aisé de voir, d'après le peu que l'on avoit fait avant lui, tout ce qui restoit à faire au traducteur françois, pour remplir l'engagement qu'il contractoit avec le monde savant, qui lui témoigna dès-lors, et lui doit, à cet égard, une éternelle reconnoissance.

Ainsi Boileau eut la gloire, non seulement d'entreprendre et de terminer avec succès une tâche aussi difficile, mais d'appeler sur un auteur trop peu connu l'attention des savants de tous les pays. A peine la traduction de Longin eut-elle paru, que les juges les plus compétents d'un semblable travail, les *Dacier*, les *Boivin* en

[1] Cette édition parut à Genève, en 1612, in-8°.

[2] Voyez la Préface de ces mêmes Notes, dans l'édition de Lefebvre; Saumur, 1663, in-12.

France; les *Tollius* et d'autres, dans l'étranger, s'empressèrent d'éclairer le traducteur par leurs nombreuses remarques, et fournirent à Boileau l'occasion de prouver, en leur répondant, que, non moins habile qu'eux en grec, il étoit souvent plus heureux en conjectures. On est surpris, en effet, de la rare sagacité avec laquelle il soupçonne ici l'altération du texte; le rétablit plus loin avec autant d'esprit que de bonheur, et le traduit presque par-tout avec une exactitude de sens et de pensée, qui lui a mérité l'honneur d'être cité plus d'une fois comme une autorité, dans les notes de *Pearce*, de *Toup*, et du célèbre *Ruhnken*, le plus grand critique du siècle dernier. Quant au mérite de la traduction, sous le rapport du style, il a été diversement jugé. La Harpe prononce, avec le ton d'assurance qui ne l'abandonne jamais, « qu'elle manque de préci-« sion et d'élégance; qu'elle est, comme presque « tout ce que Despréaux a écrit en prose, *négli-« gée, lâche, incorrecte*[1]. » D'un autre côté, d'Alembert nous assure[2] « qu'elle est écrite *avec cor-« rection et avec pureté;* en ajoutant toutefois que « l'on y desireroit plus de grace et d'élégance. » C'est aussi le jugement qu'en porte l'auteur déja cité de l'article *Longin*; il trouve cette tra-

[1] Cours de Litt., Anciens, part. I, ch. II.

[2] Éloge des académiciens, tome III, p. 137.

duction « *excellente* en quelques parties, mais « le plus souvent *négligée.* » Voilà la vérité; et elle a d'autant plus de poids dans la bouche de l'auteur, qu'helléniste très distingué, il étoit plus capable que tout autre de prononcer en dernier ressort dans une pareille cause. Pour nous, qui avons donné, comme éditeur de Boileau, une attention toute particulière à cette partie de ses œuvres, nous pouvons déclarer, qu'après une confrontation presque verbale de la traduction avec le texte, nous avons trouvé peu de passages où le sens fût ouvertement violé[1]; mais un assez grand nombre d'autres, où le traducteur manque en effet de précision ou de clarté; erreurs dont nous avons facilement reconnu le principe, dans la trop fréquente méprise de Boileau, sur le véritable sens attaché, dans le *Traité*, au mot *sublime;* et nous en avons fait la remarque, quand l'occasion s'en est présentée. Car, si nous avons cru devoir écarter de ces notes un appareil *philologique*, au moins inutile pour le plus grand nombre des lecteurs, nous n'avons du reste rien négligé de tout ce qui pouvoit rappeler l'attention sur un ouvrage peu lu en général, et presque perdu dans les Œuvres de Boileau, au milieu de tant d'autres productions,

[1] En s'arrêtant néanmoins au texte de Langbaine, que Boileau paroît avoir suivi.

d'un intérêt plus piquant, et d'un agrément beaucoup plus réel. Il ne faut pas se dissimuler, d'ailleurs, que cette masse de notes, rassemblées de toutes parts, reçues de toute main, et sous le poids desquelles le petit volume de Longin avoit presque entièrement disparu, offroit un aspect effrayant, et bien capable de déconcerter le lecteur même le plus intrépide. Ceux qui ne sont point étrangers aux progrès et à l'état présent de la science philologique, repousseroient avec dédain cette critique superficiellement verbeuse, et demanderoient pourquoi l'éditeur de la traduction de Longin n'a pas élevé son travail au niveau des connoissances actuelles; pourquoi, riche des travaux dont le texte grec a été l'objet depuis près d'un siècle, et des excellentes leçons successivement proposées par Toup, Ruhnken, et d'autres savants, il n'a point cherché à en faire jouir ses lecteurs; pourquoi enfin il n'a pas mis la traduction françoise en harmonie avec l'état plus satisfaisant où se trouve aujourd'hui le texte original.

La réponse sera d'autant plus facile, qu'elle sera plus judicieusement appréciée de ceux même qui pourroient faire la question. Ils concevront mieux que personne, que de pareils travaux ne sont pas de ceux qui se font à demi; et qu'il étoit impossible de leur donner ici l'étendue et le dé-

veloppement nécessaires, sans franchir les bornes qui nous étoient imposées; sans changer totalement le caractère et la direction du plan général de l'édition. Nous avons pensé, au contraire, que l'essentiel consistoit, pour nous, à coordonner cette partie de notre travail avec les précédentes; à suivre ici le système de critique qui nous avoit dirigés ailleurs; à donner, en un mot, à la totalité de l'ouvrage, cette unité de principes, qui prouve qu'un seul et même esprit anime et vivifie toutes les parties du même corps. Les hommes véritablement instruits n'ignorent pas, d'ailleurs, combien il est facile de se parer aujourd'hui de l'érudition des autres; mais tout ce luxe scientifique n'en impose, par cela même, à qui que ce soit : il fatigue inutilement les uns, et fait sourire les autres de pitié. Nous avons donc fait ce qu'il y avoit de mieux à faire pour nous : un choix judicieux dans les travaux de nos nombreux prédécesseurs, tant pour la plus grande intelligence des mots, que pour l'interprétation des choses. Les questions de goût ont été l'objet spécial de notes qui nous appartiennent, et dans lesquelles cependant l'éditeur anglois PEARCE nous a souvent et heureusement secondés. BROSSETTE nous a fourni *les variantes*, et DACIER un assez bon nombre de remarques, où il combat le sens adopté par Boileau; lui substitue ses pro-

pres conjectures, et souvent sa traduction, qui vaut rarement celle qu'il prétend rectifier. Boileau, qui ne se rend pas toujours, motive son sentiment, et l'appuie de raisons qui prouvent jusqu'à quel point il s'étoit pénétré de l'auteur qu'il traduisoit; et combien des études fortes et solides l'avoient familiarisé avec les grands modèles de l'antiquité, si habilement reproduits dans les fragments, dont la traduction en vers enrichit la traduction françoise. Nous avons cru faire une chose agréable au lecteur instruit, en lui remettant sous les yeux le texte même de ces divers passages d'*Homère*, de *Sophocle*, d'*Euripide*, etc.; et pour rendre le présent plus digne encore de son objet, nous avons suivi, dans nos citations, le texte de *Wolf*, pour Homère; ceux de *Brunck* et de *Barnès*, pour Sophocle et Euripide.

Nous avons accordé ailleurs (page viij de la Préface générale) à Saint-Marc le mérite de l'érudition classique; et l'on ne sauroit dissimuler, en effet, qu'helléniste plus exercé que Boileau, il pénètre plus avant dans le sens de l'auteur, et le rend quelquefois avec une précision plus fidèlement littérale: mais ce que nous ne pouvons lui pardonner, c'est le ton de morgue et de supériorité qu'il affecte à l'égard d'un adversaire aussi redoutable pour lui, et dont les er-

reurs même ne devoient être relevées qu'avec les plus respectueux ménagements. Nous avons supprimé sans regret tout le fatras de Saint-Marc, quand il est étranger à l'objet principal que nous nous proposions; mais nous avons conservé ses traductions, ne fût-ce que pour mettre le lecteur en état de prononcer entre l'écrivain qui traduit de génie, et le savant, prétendu bel esprit, qui prodigue les phrases, les citations et l'ennui, pour prouver une seule chose, c'est qu'il se croit plus et mieux savant que celui qu'il attaque.

Il est une autre source de *Commentaires* dans laquelle nous avons abondamment puisé : ce sont les ouvrages de rhétorique de Cicéron, et l'Institution oratoire de Quintilien. Voilà les véritables interprètes de Longin, formé à leur école, et profondément imbu de leurs principes. Nous osons même penser que cette partie de notre travail ne sera ni la moins utile ni la moins agréable au lecteur curieux de bien connoître, et d'apprécier les doctrines du rhéteur grec.

A l'exemple de Brossette, nous avons placé les *Réflexions critiques* à la suite, et non en tête de la traduction de Longin, à laquelle elles sont, dans l'ordre des dates, postérieures de dix-neuf ans. Il nous a semblé, d'ailleurs, qu'il étoit indispensable, pour bien comprendre Boileau,

d'avoir lu Longin, qui lui fournit le texte de ses *Réflexions*, comme Perrault en avoit donné l'occasion. Voici dans quelle circonstance.

Louis XIV venoit d'échapper à une maladie grave, et à une opération d'autant plus dangereuse, qu'elle étoit encore inusitée; celle de la fistule. La France rassurée témoignoit son allégresse par des fêtes brillantes; et l'académie françoise, pour célébrer à sa manière la convalescence du roi, tint, le 27 janvier 1687, une assemblée extraordinaire, dans laquelle *Perrault* lut un poëme intitulé *le Siècle de Louis-le-Grand.* L'intention étoit louable, et le moment bien choisi; mais l'enthousiasme emporta trop loin le poëte panégyriste; et, tout en applaudissant au zèle qui exaltoit avec raison le siècle de Louis XIV, on fut justement scandalisé des espèces de blasphèmes, où les plus grands personnages de l'antiquité se trouvoient publiquement insultés *en pleine académie.* On n'entendit point sans indignation :

Platon, qui fut divin du temps de nos aïeux,
Commence à devenir quelquefois ennuyeux.
. . . . . .
Un dialogue entier ne sauroit être lu.
. . . . . .
Chacun sait le décri du fameux Aristote,
En physique moins sûr, qu'en histoire Hérodote.

On rendoit, il est vrai, quelque justice à Homère; mais c'étoit pour desirer bientôt que le ciel,

> Favorable à la France,
> Au siècle où nous vivons eût remis sa naissance.

Car il est tout simple, lui disoit-on, qu'alors,

> *Cent défauts*, qu'on impute au siècle où tu naquis,
> *Ne profaneroient* pas tes ouvrages exquis.

Suivoit une longue énumération de ces prétendus *défauts*, qui ont cependant, pour tout autre que Perrault, un rare mérite, celui de nous retracer la peinture fidèle des mœurs héroïques. Les arts n'étoient pas mieux traités que les lettres dans cet étrange poëme; et par-tout le passé s'y trouvoit sacrifié au présent, avec une partialité d'autant plus révoltante, qu'elle n'étoit pas tout-à-fait de l'ignorance. Charles Perrault valoit mieux que la réputation qu'il a laissée; mais la passion l'égaroit au point que, bien loin de revenir sur des idées paradoxales, qu'il pouvoit expliquer par son admiration même pour Louis XIV, et pour son siècle, il entreprit d'établir en forme la supériorité des *modernes* sur les *anciens*, et publia, en 1692, son trop fameux PARALLÈLE. Jusqu'alors Boileau étoit resté étranger à cette controverse, dans laquelle il eût été si facile de s'entendre, si l'esprit de parti ne s'en

fût pas emparé : il avoit laissé jusque-là Racine, Huet, madame Dacier, et jusqu'au bon La Fontaine, rompre les premières lances : descendu le dernier, et presque malgré lui[1], dans l'arène, il ne s'y présenta que revêtu de toutes ses armes, et bien résolu de ne pas abandonner le combat, qu'il ne fût demeuré maître du champ de bataille. Peut-être lui reprochera-t-on d'avoir trop aisément, et trop long-temps sur-tout, raison contre Perrault ; mais si l'on fait réflexion que les doctrines de ce détracteur obstiné des anciens, avoient, dans le sein même de l'académie, de zélés partisans ; si l'on songe que cette guerre, qui n'étoit que ridicule dans le principe, devint cependant longue et sérieuse, on concevra, on admirera le courage de Boileau ; et nous lui saurons gré d'avoir répandu dans ces mêmes *Réflexions* tant d'idées saines, de règles de goût, de critique fine et judicieuse.

Après avoir recueilli les derniers soupirs, si je puis m'exprimer ainsi, d'un vieil athlète, ranimant ses forces expirantes pour livrer aux fausses doctrines une nouvelle et dernière attaque, il ne semblera peut-être pas indifférent de le voir signaler ses premiers efforts en faveur du bon goût, et annoncer, dans l'ami et le défen-

[1] En 1693, le prince de Conti l'avoit menacé d'aller à l'académie écrire sur son fauteuil : *Tu dors, Brutus !*

seur de La Fontaine, l'adversaire futur des Chapelain et des Perrault. Cette considération nous a déterminés à placer la *Dissertation* sur les deux *Jocondes*, immédiatement à la suite des *Réflexions critiques*. L'objet même de la discussion nous a paru très propre à égayer tant soit peu la grave austérité des matières dont se compose ce troisième volume.

Le *Dialogue des héros de roman* qui le termine, appartient, par son genre, à la littérature ancienne; et à celle de tous les temps, par son objet. C'est la critique en action, et placée dans la bouche des personnages eux-mêmes, de ces romans, alors si célèbres, et fameux aujourd'hui par leur ridicule seulement. Xénophon avoit donné, le premier, dans la *Cyropédie*, l'idée et le modèle de ce genre d'ouvrages, où la vérité historique prête aux fictions romanesques l'appui de son autorité : mais ici l'importance de l'objet, l'éducation d'un prince; le choix du héros, et le charme continu du style, font de l'*Institution de Cyrus* un livre d'une lecture aussi intéressante qu'agréable. On l'a comparé à notre *Télémaque*; c'étoit rendre à-la-fois justice à Xénophon, et hommage à notre illustre Fénélon, qui a si heureusement mêlé les leçons de sagesse du précepteur de Cyrus, aux brillantes inventions du génie d'Homère. Mais que pouvoit se

proposer mademoiselle de Scudéri, en donnant à ce même Cyrus, et aux premiers héros de la république romaine, les traits, les actions et les discours des bourgeois et des bourgeoises de son quartier? Que pouvoit-il résulter d'utile pour les lettres et d'avantageux pour les mœurs, de ce bizarre travestissement? Dès l'année 1659, Molière avoit couvert ces ineptes inventions d'un ridicule ineffaçable; et Boileau, dans ses satires III et X, et dans l'Art poétique, avoit signalé *les longs compliments du Cyrus*, *le fleuve de Tendre*, et les rôles insipides de Caton *galant* et de Brutus *dameret*. En rendant à deux *pecques provinciales* le jargon bourgeoisement emphatique, prêté par mademoiselle de Scudéri à Cyrus, à Mandane, à Horatius Coclès, Molière faisoit assez ressortir l'inconvenance d'une si étrange méprise. Boileau fit plus : il introduisit ces mêmes héros, parlant un langage auquel il devenoit en effet très difficile de les reconnoître, et qu'ils tiennent pourtant dans *le Cyrus* et dans *la Clélie*. L'idée étoit digne de Lucien, et il n'eût pas désavoué l'exécution.

C'est aux sollicitations de Brossette, à son zèle ardent pour la gloire de son illustre ami, que nous sommes redevables de ce joli dialogue. L'auteur, par des motifs dont on ne peut qu'approuver la délicatesse, n'avoit jamais voulu l'im-

primer; mais il l'avoit fidèlement conservé dans sa mémoire, et l'y retrouva tout entier[1], à la grande satisfaction de son éditeur, et de tous ceux qui aiment et savent goûter la bonne plaisanterie.

[1] Voyez la note 2, p. 430 de ce volume; et tome IV, les lettres des 27 mars et 11 avril 1704.

PRÉFACE DE BOILEAU.

Ce petit traité, dont je donne la traduction au public [1], est une pièce échappée du naufrage de plusieurs autres livres que Longin avoit composés. Encore n'est-elle pas venue à nous tout entière : car, bien que le volume ne soit pas fort gros, il y a plusieurs endroits défectueux ; et nous avons perdu le Traité des Passions, dont l'auteur avoit fait un livre à part, qui étoit comme une suite naturelle de celui-ci. Néanmoins, tout défiguré qu'il est, il nous en reste encore assez pour nous faire concevoir une fort grande idée de son auteur, et pour nous donner un véritable regret de la perte de ses autres ouvrages. Le nombre n'en étoit pas médiocre. Suidas en compte jusqu'à neuf [2], dont il ne nous reste plus que des titres assez confus. C'étoient tous ouvrages de critique. Et certainement on ne sauroit assez plaindre la perte de ces excellents originaux, qui, à en juger par celui-ci, devoient être autant de chefs-d'œuvre de bon sens, d'érudition et d'éloquence. Je dis d'éloquence, parceque Longin ne s'est pas contenté, comme Aristote et Hermogène [3], de nous donner des préceptes

[1] L'auteur la donna en 1674, dans sa trente-huitième année.

[2] Voyez la *Dissert. de Ruhnken*, p. *c*, n° XIV.

[3] Rhéteur célèbre, de Tarse en Cilicie. Exemple célèbre et malheureux d'une extraordinaire précocité d'esprit, il pronon-

tout secs et dépouillés d'ornements. Il n'a pas voulu tomber dans le défaut qu'il reproche à Cécilius, qui avoit, dit-il, écrit du sublime en style bas. En traitant des beautés de l'élocution, il a employé toutes les finesses de l'élocution. Souvent il fait la figure qu'il enseigne; et, en parlant du sublime, il est lui-même très sublime. Cependant il fait cela si à propos et avec tant d'art, qu'on ne sauroit l'accuser en pas un endroit de sortir du style didactique. C'est ce qui a donné à son livre cette haute réputation qu'il s'est acquise parmi les savants, qui l'ont tous regardé comme un des plus précieux restes de l'antiquité sur les matières de rhétorique. Casaubon l'appelle un livre d'or [1], voulant marquer par-là le poids de ce petit ouvrage, qui, malgré sa petitesse, peut être mis en balance avec les plus gros volumes.

Aussi jamais homme, de son temps même, n'a été plus estimé que Longin. Le philosophe Porphyre, qui avoit été son disciple, parle de lui comme d'un prodige. Si on l'en croit, son jugement étoit la règle du bon sens [2]; ses décisions en matière d'ouvrages passoient pour des arrêts souverains, et rien n'étoit bon ou mauvais qu'autant que Longin l'avoit ap-

çoit, dès l'âge de quinze ans, des discours improvisés, avec une si étonnante facilité, que l'empereur Marc-Aurèle voulut aller l'entendre. A seize ans, il publia son excellent ouvrage sur la rhétorique; mais à vingt-cinq, il perdit tout-à-coup la mémoire, et tomba dans un état de stupidité où il végéta jusqu'à un âge fort avancé, n'étant plus que l'ombre de lui-même. Voyez Bélin de Ballu, *Hist. crit. de l'Éloq.*, tom. II, p. 219.

[1] Dionysius Longinus, *cujus exstat aureolus* περὶ ὕψους *libellus.*

[2] Voyez Eunape, *in Porphyr.*, p. 13 et 14.

prouvé ou blâmé. Eunapius, dans la Vie des Sophistes, passe encore plus avant. Pour exprimer l'estime qu'il fait de Longin, il se laisse emporter à des hyperboles extravagantes, et ne sauroit se résoudre à parler en style raisonnable d'un mérite aussi extraordinaire que celui de cet auteur. Mais Longin ne fut pas simplement un critique habile, ce fut un ministre d'état considérable; et il suffit, pour faire son éloge, de dire qu'il fut considéré de Zénobie, cette fameuse reine des Palmyréniens, qui osa bien se déclarer reine de l'Orient après la mort de son mari Odenat. Elle avoit appelé d'abord Longin auprès d'elle pour s'instruire dans la langue grecque : mais de son maître en grec elle en fit un de ses principaux ministres. Ce fut lui qui encouragea cette reine à soutenir la qualité de reine de l'Orient; qui lui rehaussa le cœur dans l'adversité, et qui lui fournit les paroles altières qu'elle écrivit à Aurélian, quand cet empereur la somma de se rendre. Il en coûta la vie à notre auteur; mais sa mort fut également glorieuse pour lui et honteuse pour Aurélian [1], dont on peut dire qu'elle a pour jamais flétri la mémoire. Comme cette mort est un des plus fameux incidents de l'histoire de ce temps-là, le lecteur ne sera peut-être pas fâché que je lui rapporte ici ce que Flavius Vopiscus en a écrit [2]. Cet auteur raconte que l'armée de Zénobie et de ses al-

[1] Je conviens sans peine que Longin étoit un homme de mérite : mais cela ne m'empêchera pas de dire qu'il est faux qu'un souverain se déshonore en punissant un sujet rebelle, devenu le conseil et le ministre de ses ennemis. (S. M.)

[2] Histor. August. *in Aurel.*, p. 864, ed. Salmas.

liés ayant été mise en fuite près de la ville d'Émesse, Aurélian alla mettre le siége devant Palmyre, où cette princesse s'étoit retirée. Il y trouva plus de résistance qu'il ne s'étoit imaginé, et qu'il n'en devoit attendre vraisemblablement de la résolution d'une femme. Ennuyé de la longueur du siége, il essaya de l'avoir par composition. Il écrivit donc une lettre à Zénobie, dans laquelle il lui offroit la vie et un lieu de retraite, pourvu qu'elle se rendît dans un certain temps. Zénobie, ajoute Vopiscus, répondit à cette lettre avec une fierté plus grande que l'état de ses affaires ne lui permettoit. Elle croyoit par-là donner de la terreur à Aurélian. Voici sa réponse :

Zénobie, reine de l'Orient, à l'empereur Aurélian [1].

« Personne jusqu'ici n'a fait une demande pareille « à la tienne. C'est la vertu, Aurélian, qui doit tout « faire dans la guerre. Tu me commandes de me re- « mettre entre tes mains, comme si tu ne savois pas « que Cléopâtre aima mieux mourir avec le titre de « reine, que de vivre dans toute autre dignité. Nous « attendons le secours des Perses; les Sarrasins ar- « ment pour nous; les Arméniens se sont déclarés

[1] En voici le texte original :

Zenobia Regina Orientis, Aureliano Augusto.

« Nemo adhuc præter te, quod poscis, litteris petiit. Virtute « faciendum est quidquid in rebus bellicis est gerendum. Dedi- « tionem meam petis, quasi nescias Cleopatram reginam perire « maluisse, quam in qualibet vivere dignitate. Nobis Persarum

« en notre faveur; une troupe de voleurs dans la « Syrie a défait ton armée: juge ce que tu dois at- « tendre, quand toutes ces forces seront jointes. Tu « rabattras de cet orgueil avec lequel, comme maî- « tre absolu de toutes choses, tu m'ordonnes de me « rendre. »

Cette lettre, ajoute Vopiscus, donna encore plus de colère que de honte à Aurélian. La ville de Palmyre fut prise peu de jours après, et Zénobie arrêtée comme elle s'enfuyoit chez les Perses. Toute l'armée demandoit sa mort; mais Aurélian ne voulut pas déshonorer sa victoire par la mort d'une femme. Il réserva donc Zénobie pour le triomphe, et se contenta de faire mourir ceux qui l'avoient assistée de leurs conseils. Entre ceux-là, continue cet historien, le philosophe Longin fut extrêmement regretté. Il avoit été appelé auprès de cette princesse pour lui enseigner le grec. Aurélian le fit mourir pour avoir écrit la lettre précédente; car, bien qu'elle fût écrite en langue syriaque, on le soupçonnoit d'en être l'auteur. L'historien Zosime [1] témoigne que ce fut Zénobie elle-même qui l'en accusa. « Zénobie, dit-il, se « voyant arrêtée, rejeta toute sa faute sur ses minis- « tres, qui avoient, dit-elle, abusé de la foiblesse de « son esprit. Elle nomma entre autres Longin, celui

« auxilia non desunt, quæ jam speramus: pro nobis sunt Sa- « raceni, pro nobis Armenii. Latrones Syri exercitum tuum, Au- « reliane, vicerunt: quid igitur, si illa venerit manus, quæ undi- « que speratur? pones profecto supercilium, quo nunc mihi dedi- « tionem, quasi omnifariam victor, imperas. »

[1] Lib. I, p. 31, éd. de H. Estienne, 1581.

« dont nous avons encore plusieurs écrits si utiles. « Aurélian ordonna qu'on l'envoyât au supplice. Ce « grand personnage, poursuit Zosime, souffrit la « mort avec une constance admirable, jusqu'à conso- « ler en mourant ceux que son malheur touchoit de « pitié et d'indignation. »

Par-là on peut voir que Longin n'étoit pas seulement un habile rhéteur, comme Quintilien et comme Hermogène, mais un philosophe[1] digne d'être mis en parallèle avec les Socrate et avec les Caton. Son livre n'a rien qui démente ce que je dis. Le caractère d'honnête homme y paroît par-tout; et ses sentiments ont je ne sais quoi qui marque non seulement un esprit sublime, mais une ame fort élevée au-dessus du commun. Je n'ai donc point de regret d'avoir employé quelques unes de mes veilles à débrouiller un si excellent ouvrage, que je puis dire n'avoir été entendu jusqu'ici que d'un très petit nombre de savants. Muret fut le premier[2] qui entreprit de le traduire en latin, à la sollicitation de Manuce; mais il n'acheva pas cet ouvrage, soit parceque les difficultés l'en rebutèrent, ou que la mort le surprit auparavant. Ga-

[1] Plotin, Proclus et d'autres ont disputé ce titre à Longin, pour ne lui accorder que celui de *philologue :* mais, en ne le considérant même que comme écrivain didactique, quel rhéteur, si l'on en excepte le seul Aristote, a porté un coup d'œil plus *philosophique* que Longin, dans les matières qu'il a traitées? Au surplus, il ne s'agit, dans cette phrase, que de la fermeté qu'il mit dans sa conduite, et du courage qu'il montra dans ses derniers moments.

[2] Il avoit en effet promis, dans ses Commentaires sur Catulle, une version de Longin.

briel de Pétra [1], à quelque temps de là, fut plus courageux; et c'est à lui qu'on doit la traduction latine que nous en avons. Il y en a encore deux autres [2]; mais elles sont si informes et si grossières que ce seroit faire trop d'honneur à leurs auteurs que de les nommer. Et même celle de Pétra, qui est infiniment la meilleure, n'est pas fort achevée; car, outre que souvent il parle grec en latin, il y a plusieurs endroits où l'on peut dire qu'il n'a pas fort bien entendu son auteur. Ce n'est pas que je veuille accuser un si savant homme d'ignorance, ni établir ma réputation sur les ruines de la sienne. Je sais ce que c'est que de débrouiller le premier un auteur; et j'avoue d'ailleurs que son ouvrage m'a beaucoup servi, aussi bien que les petites notes de Langbaine [3] et de M. Le Febvre; mais je suis bien aise d'excuser, par les fautes de la traduction latine, celles qui pourront m'être échappées dans la françoise. J'ai pourtant fait tous mes efforts pour la rendre aussi exacte qu'elle pouvoit l'être. A dire vrai, je n'y ai pas trouvé de petites difficultés. Il est aisé à un traducteur latin de se tirer d'affaire aux endroits mêmes qu'il n'entend pas. Il n'a qu'à traduire le grec mot pour mot, et à débiter des paroles qu'on peut au moins soupçonner d'être

[1] Professeur en grec à Lausanne. Il vivoit en 1615. (Br.)

[2] Petrus Pagnanus, et Dominicus Pizimentius.

[3] Gérard Langbaine, savant anglais, né à Bartonkirke, dans le Westmoreland, en 1608, publia en 1636, à Oxford, une édition de Longin, avec des notes estimées, et recueillies par Tollius, dans sa belle édition d'Utrecht, 1694. Langbaine mourut le 10 fév. 1658.

intelligibles. En effet le lecteur, qui bien souvent n'y conçoit rien, s'en prend plutôt à soi-même qu'à l'ignorance du traducteur. Il n'en est pas ainsi des traductions en langue vulgaire. Tout ce que le lecteur n'entend point s'appelle un galimatias, dont le traducteur tout seul est responsable. On lui impute jusqu'aux fautes de son auteur; et il faut en bien des endroits qu'il les rectifie, sans néanmoins qu'il ose s'en écarter.

Quelque petit donc que soit le volume de Longin, je ne croirois pas avoir fait un médiocre présent au public, si je lui en avois donné une bonne traduction en notre langue. Je n'y ai point épargné mes soins ni mes peines. Qu'on ne s'attende pas pourtant de trouver ici une version timide et scrupuleuse des paroles de Longin. Bien que je me sois efforcé de ne me point écarter en pas un endroit des règles de la véritable traduction, je me suis pourtant donné une honnête liberté, sur-tout dans les passages qu'il rapporte. J'ai songé qu'il ne s'agissoit pas simplement ici de traduire Longin, mais de donner au public un traité du sublime qui pût être utile. Avec tout cela néanmoins il se trouvera peut-être des gens qui non seulement n'approuveront pas ma traduction, mais qui n'épargneront pas même l'original. Je m'attends bien qu'il y en aura plusieurs qui déclineront la juridiction de Longin, qui condamneront ce qu'il approuve, et qui loueront ce qu'il blâme. C'est le traitement qu'on doit attendre de la plupart des juges de notre siècle. Ces hommes accoutumés aux débauches et aux excès des poëtes modernes, et

qui, n'admirant que ce qu'ils n'entendent point, ne pensent pas qu'un auteur se soit élevé, s'ils ne l'ont entièrement perdu de vue; ces petits esprits, dis-je, ne seront pas sans doute fort frappés des hardiesses judicieuses des Homère, des Platon et des Démosthène. Ils chercheront souvent le sublime dans le sublime, et peut-être se moqueront-ils des exclamations que Longin fait quelquefois sur des passages qui, bien que très sublimes, ne laissent pas que d'être simples et naturels, et qui saisissent plutôt l'ame qu'ils n'éclatent aux yeux. Quelque assurance pourtant que ces messieurs aient de la netteté de leurs lumières, je les prie de considérer que ce n'est pas ici l'ouvrage d'un apprenti que je leur offre, mais le chef-d'œuvre d'un des plus savants critiques de l'antiquité. Que s'ils ne voient pas la beauté de ces passages, cela peut aussitôt venir de la foiblesse de leur vue que du peu d'éclat dont ils brillent. Au pis aller, je leur conseille d'en accuser la traduction, puisqu'il n'est que trop vrai que je n'ai ni atteint ni pu atteindre à la perfection de ces excellents originaux; et je leur déclare par avance que s'il y a quelques défauts, ils ne sauroient venir que de moi.

Il ne reste plus, pour finir cette préface, que de dire ce que Longin entend par sublime; car, comme il écrit de cette matière après Cécilius, qui avoit presque employé tout son livre à montrer ce que c'est que sublime, il n'a pas cru devoir rebattre une chose qui n'avoit été déja que trop discutée par un autre. Il faut donc savoir que par sublime Longin n'entend [1]

[1] Boileau, comme l'on voit, n'a pas toujours bien saisi la

pas ce que les orateurs appellent le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui frappe dans le discours, et qui fait qu'un ouvrage enlève, ravit, transporte. Le style sublime veut toujours de grands mots; mais le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles. Une chose peut être dans le style sublime, et n'être pourtant pas sublime, c'est-à-dire n'avoir rien d'extraordinaire ni de surprenant. Par exemple : *Le souverain arbitre de la nature d'une seule parole forma la lumière :* voilà qui est dans le style sublime; cela n'est pas néanmoins sublime, parcequ'il n'y a rien là de fort merveilleux, et qu'on ne pût aisément trouver. Mais, *Dieu dit: Que la lumière se fasse; et la lumière se fit:* ce tour extraordinaire d'expression, qui marque si bien l'obéissance de la créature aux ordres du créateur, est véritablement sublime, et a quelque chose de divin. Il faut donc entendre par sublime dans Longin, l'extraordinaire, le surprenant, et, comme je l'ai traduit, le merveilleux dans le discours [1].

J'ai rapporté ces paroles de la Genèse, comme l'expression la plus propre à mettre ma pensée en son jour, et je m'en suis servi d'autant plus volontiers que cette expression est citée avec éloge par Longin

pensée de Longin, ni le véritable objet de son ouvrage. De là, quelques obscurités, quelques contradictions même dans cette traduction, qui n'en est pas moins un monument précieux du rare savoir de son auteur, et un présent réel fait aux lettres françoises.

[1] Ici se terminoit la préface de la première édition, publiée en 1674. Ce qui suit fut ajouté en 1683.

même, qui, au milieu des ténèbres du paganisme, n'a pas laissé de reconnoître le divin qu'il y avoit dans ces paroles de l'Écriture. Mais que dirons-nous d'un des plus savants hommes de notre siècle [1], qui, éclairé des lumières de l'Évangile, ne s'est pas aperçu de la beauté de cet endroit; qui a osé, dis-je, avancer, dans un livre qu'il a fait pour démontrer la religion chrétienne, que Longin s'étoit trompé lorsqu'il avoit cru que ces paroles étoient sublimes? J'ai la satisfaction au moins que des personnes non moins considérables par leur piété que par leur profonde érudition, qui nous ont donné depuis peu la traduction du livre de la Genèse [2], n'ont pas été de l'avis de ce savant homme; et dans leur préface, entre plusieurs preuves excellentes qu'ils ont apportées pour faire voir que c'est l'Esprit saint qui a dicté ce livre, ont allégué le passage de Longin, pour montrer combien les chrétiens doivent être persuadés d'une vérité si claire, et qu'un païen même a sentie par les seules lumières de la raison.

Au reste, dans le temps qu'on travailloit à cette dernière édition de mon livre, M. Dacier, celui qui nous a depuis peu donné les Odes d'Horace en françois, m'a communiqué de petites notes très savantes qu'il a faites sur Longin, où il a cherché de nouveaux sens inconnus jusqu'ici aux interprètes. J'en ai suivi quelques unes: mais, comme dans celles où je ne suis pas de son sentiment je puis m'être trompé, il

[1] Le célèbre Huet. Voyez ci-après la Xe *Réflexion*.

[2] Le Maitre de Saci, et autres écrivains de Port-Royal.

est bon d'en faire les lecteurs juges. C'est dans cette vue que je les ai mises à la suite de mes remarques; M. Dacier n'étant pas seulement un homme de très grande érudition et d'une critique très fine, mais d'une politesse d'autant plus estimable, qu'elle accompagne rarement un grand savoir. Il a été disciple du célèbre M. Le Febvre, père de cette savante fille [1] à qui nous devons la première traduction qui ait encore paru d'Anacréon en françois, et qui travaille maintenant à nous faire voir Aristophane, Sophocle et Euripide en la même langue.

J'ai laissé [2] dans toutes mes autres éditions cette préface telle qu'elle étoit lorsque je la fis imprimer pour la première fois, il y a plus de vingt ans, et je n'y ai rien ajouté: mais aujourd'hui, comme j'en revoyois les épreuves, et que je les allois renvoyer à l'imprimeur, il m'a paru qu'il ne seroit peut-être pas mauvais, pour mieux faire connoître ce que Longin entend par ce mot de sublime, de joindre encore ici au passage que j'ai rapporté de la Bible, quelque autre exemple pris d'ailleurs. En voici un qui s'est présenté assez heureusement à ma mémoire. Il est tiré de l'Horace de M. Corneille. Dans cette tragédie, dont les

[1] Mademoiselle Le Fèvre, depuis madame Dacier. Elle avoit déja publié, à cette époque, *Callimaque*, *Florus*, *Dictys de Crète*, *Darès le Phrygien*, *Aurelius Victor*, avec de savants commentaires; et sa traduction des poésies d'*Anacréon* et de *Sapho*. Elle s'occupoit de celle des *Nuées* et du *Plutus d'Aristophane*, qu'elle donna en 1684: mais il ne paroît pas qu'elle ait jamais songé à rien traduire d'Euripide ou de Sophocle.

[2] Ceci fut ajouté dans l'édition de 1701.

trois premiers actes sont, à mon avis, le chef-d'œuvre de cet illustre écrivain, une femme qui avoit été présente au combat des trois Horaces, mais qui s'étoit retirée un peu trop tôt, et n'en avoit pas vu la fin, vient mal-à-propos annoncer au vieil Horace leur père, que deux de ses fils ont été tués, et que le troisième, ne se voyant plus en état de résister, s'est enfui. Alors ce vieux Romain, possédé de l'amour de sa patrie, sans s'amuser à pleurer la perte de ses deux fils, morts si glorieusement, ne s'afflige que de la fuite honteuse du dernier, qui a, dit-il, par une si lâche action, imprimé un opprobre éternel au nom d'Horace. Et leur sœur, qui étoit là présente, lui ayant dit,

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

il répond brusquement,

Qu'il mourût.

Voilà de fort petites paroles; cependant il n'y a personne qui ne sente la grandeur héroïque qui est renfermée dans ce mot, *qu'il mourût*, qui est d'autant plus sublime, qu'il est simple et naturel, et que par là on voit que c'est du fond du cœur que parle ce vieux héros, et dans les transports d'une colère vraiment romaine. De fait, la chose auroit beaucoup perdu de sa force, si, au lieu de *Qu'il mourût*, il avoit dit, *Qu'il suivît l'exemple de ses deux frères;* ou *Qu'il sacrifiât sa vie à l'intérêt et à la gloire de son pays.* Ainsi c'est la simplicité même de ce mot qui en fait la grandeur. Ce sont là de ces choses que Longin appelle sublimes, et qu'il auroit beaucoup plus admi-

rées dans Corneille, s'il avoit vécu du temps de Corneille, que ces grands mots dont Ptolémée remplit sa bouche au commencement de *la mort de Pompée*, pour exagérer les vaines circonstances d'une déroute qu'il n'a point vue [1].

[1] Voyez les Remarques de Voltaire sur cette première scène de la tragédie de *Pompée*.

ABBRÉVIATIONS

DES NOMS CITÉS A LA FIN DES NOTES.

Boileau,	Boil.
Brossette,	Bross.
Capperonnier,	Cap.
Dacier,	Dac.
Saint-Marc,	S. M.
Tollius,	Toll.

Les Notes sans signature sont de l'éditeur.

TRAITÉ

DU SUBLIME,

OU

DU MERVEILLEUX DANS LE DISCOURS *,

TRADUIT DU GREC DE LONGIN.

CHAPITRE PREMIER,

(SECTION I.)

Servant de préface à tout l'ouvrage.

Vous savez bien, mon cher Térentianus [1], que, lorsque nous lûmes ensemble le petit traité que Cé-

* Ce second titre n'est point dans l'original, qui dit simplement, περὶ ὕψους, *du sublime* (suppl. λόγος ou βιβλίον, *traité*); mais Boileau crut sans doute ce développement nécessaire, pour donner une idée plus juste de l'ouvrage de Longin, et du but qu'il s'y propose. La distinction par sections n'est pas non plus de l'auteur grec, et Boileau ne s'y est point toujours assujetti : mais pour la commodité de ceux qui voudroient conférer le texte original avec la traduction, nous avons soigneusement indiqué la corrélation des *sections* et des *chapitres*.

[1] Le grec porte, « mon cher Posthumius Terentianus : » mais j'ai retranché Posthumius; le nom de Terentianus n'étant déja que trop long. Au reste, on ne sait pas trop bien qui étoit ce Terentianus. Ce qu'il y a de constant, c'est que c'étoit un Latin, comme son nom le fait assez connoître, et comme Longin le témoigne lui-même dans le chapitre x. (BOIL.)

cilius[1] a fait du sublime, nous trouvâmes que la bassesse de son style répondoit assez mal à la dignité de son sujet; que les principaux points de cette matière n'y étoient pas touchés, et qu'en un mot cet ouvrage ne pouvoit pas apporter un grand profit aux lecteurs, qui en néanmoins le but où doit tendre tout homme qui veut écrire. D'ailleurs, quand on traite d'un art, il y a deux choses à quoi il se faut toujours étudier. La première est de bien faire entendre son sujet; la seconde, que je tiens au fond la principale, consiste à montrer comment et par quels moyens ce que nous enseignons se peut acquérir. Cécilius s'est fort attaché à l'une de ces deux choses; car il s'efforce de montrer par une infinité de paroles ce que c'est que le grand et le sublime, comme si c'étoit un point fort ignoré; mais il ne dit rien des moyens qui peuvent porter l'esprit à ce grand et à ce sublime. Il passe cela, je ne sais pourquoi, comme une chose absolument inutile. Après tout, cet auteur[2] peut-être n'est-il pas tant à re-

[1] Rhéteur grec, de Calacté en Sicile. Indépendamment du *Traité du sublime*, dont parle ici Longin, Suidas (in verb. Κεκίλιος) cite de Cécilius plusieurs autres ouvrages, également perdus pour nous. Il fut l'ami de Denys d'Halicarnasse, qui nous l'apprend dans sa *Lettre à Pompée*. Suidas paroît au surplus l'avoir à-la-fois confondu avec Cécilius, questeur en Sicile, sous Verrès, et avec un rhéteur du même nom, contemporain d'Adrien.

[2] En disant que Cécilius étoit moins à blâmer, pour ce qu'il n'avoit pas fait, qu'à louer pour ce qu'il avoit voulu faire, Longin nous prescrit une règle, qui doit être celle de tous les critiques, et qu'il paroît avoir empruntée de Cicéron, qui dit, dans son Orateur, ch. I: « Nec ego id, quod deest antiquitati, flagito po-

prendre pour ses fautes, qu'à louer pour son travail et pour le dessein qu'il a eu de bien faire. Toutefois, puisque vous voulez que j'écrive aussi du sublime, voyons, pour l'amour de vous, si nous n'avons point fait sur cette matière quelque observation raisonnable, et dont les orateurs puissent tirer quelque sorte d'utilité.

Mais c'est à la charge, mon cher Térentianus, que nous reverrons ensemble exactement mon ouvrage, et que vous m'en direz votre sentiment avec cette sincérité que nous devons naturellement à nos amis; car, comme un sage dit fort bien [1] : Si nous avons quelque voie pour nous rendre semblables aux dieux, c'est de faire du bien [2] et de dire la vérité.

Au reste, comme c'est à vous que j'écris, c'est-à-dire à un homme instruit de toutes les belles connoissances, je ne m'arrêterai point sur beaucoup de choses qu'il m'eût fallu établir avant que d'entrer en matière, pour montrer que le sublime est en effet ce qui forme l'excellence et la souveraine perfection du discours; que c'est par lui que les grands

« tius, quam laudo quod est : præsertim cum ea majora judicem, « quæ sunt, quam illa quæ desunt. » (S. M.)

[1] Cette maxime est de Pythagore. Voyez Élien, VAR. HIST., XII, cap. 59.

[2] VAR. Dans l'édition de 1683, ces mots furent substitués à ceux-ci, *de faire plaisir*, qui étoient dans les éditions précédentes. M. Despréaux fit plusieurs changements à sa traduction dans cette même édition de 1683, comme on le verra dans la suite. (BROSS.)

poëtes et les écrivains les plus fameux ont remporté le prix, et rempli toute la postérité du bruit de leur gloire.

Car il ne persuade pas proprement, mais il ravit, il transporte, et produit en nous une certaine admiration, mêlée d'étonnement et de surprise [1], qui est tout autre chose que de plaire seulement, ou de persuader. Nous pouvons dire à l'égard de la persuasion, que, pour l'ordinaire, elle n'a sur nous qu'autant de puissance que nous voulons. Il n'en est pas ainsi du sublime. Il donne au discours une certaine vigueur noble, une force invincible qui enlève l'ame de quiconque nous écoute. Il ne suffit pas d'un endroit ou deux dans un ouvrage, pour vous faire remarquer la finesse de l'invention, la beauté de l'économie et de la disposition; c'est avec peine que cette justesse se fait remarquer par toute la suite même du discours. Mais quand le sublime vient à éclater [2] où il faut, il renverse tout, comme un foudre, et présente d'abord toutes les forces de l'orateur ramassées ensemble. Mais ce que je dis ici, et tout ce que je pourrois dire de semblable, seroit inutile pour vous, qui savez ces choses par expé-

[1] Si M. Despréaux, qui n'avoit besoin que de l'un de ces termes pour rendre à sa manière la pensée de Longin, vouloit absolument les employer tous deux, il semble que la justesse demandoit que le second fût mis le premier. La *surprise* précède l'*étonnement*, qui n'en est que la continuation et l'augmentation jusqu'à certain point. (S. M.)

[2] Var. Édition de 1683. Dans les précédentes éditions on lisoit, *vient à paroître*. (Bross.)

rience, et qui m'en feriez, au besoin, à moi-même des leçons.

CHAPITRE II.

(SECTIONS II ET III.)

S'il y a un art particulier du sublime; et des trois vices qui lui sont opposés.

Il faut voir d'abord s'il y a un art particulier du sublime [1], car il se trouve des gens qui s'imaginent que c'est une erreur de le vouloir réduire en art et d'en donner des préceptes. Le sublime, disent-ils, naît avec nous, et ne s'apprend point. Le seul art pour y parvenir, c'est d'y être né; et même, à ce qu'ils prétendent, il y a des ouvrages que la nature doit produire toute seule : la contrainte des préceptes ne fait que les affoiblir, et leur donner une certaine sécheresse qui les rend maigres et décharnés; mais je soutiens qu'à bien prendre les choses, on verra clairement tout le contraire.

[1] Le grec dit du *sublime* ou du *profond*. Tous les interprètes ont pris ces deux termes pour synonymes. J'ai peine à croire que Longin ait voulu les employer comme tels. Ce n'est que dans ce seul endroit qu'ils sont mis avec la particule disjonctive : partout ailleurs, la conjonction les unit dans une même phrase. Je pense donc que, par le sublime et le profond, notre rhéteur a voulu présenter deux idées différentes. Et dans le fait, ces deux idées conviennent également à son sujet. La *profondeur* n'est pas moins nécessaire que le *sublime* à la grande éloquence. (S. M.)

Et, à dire vrai, quoique la nature ne se montre jamais plus libre que dans les discours sublimes et pathétiques, il est pourtant aisé de reconnoître[1] qu'elle ne se laisse pas conduire au hasard, et qu'elle n'est pas absolument ennemie de l'art et des règles. J'avoue que dans toutes nos productions il la faut toujours supposer comme la base, le principe et le premier fondement. Mais aussi il est certain que notre esprit a besoin d'une méthode pour lui enseigner à ne dire que ce qu'il faut, et à le dire en son lieu; et que cette méthode peut beaucoup contribuer à nous acquérir la parfaite habitude du sublime : car, comme les vaisseaux sont en danger de périr lorsqu'on les abandonne à leur seule légèreté, et qu'on ne sait pas leur donner la charge et le poids qu'ils doivent avoir; il en est ainsi du sublime, si on l'abandonne à la seule impétuosité d'une nature ignorante et téméraire. Notre esprit assez souvent n'a pas moins besoin de bride que d'éperon. Démosthène dit en quelque endroit que le plus grand bien qui puisse nous arriver dans la vie, c'est d'être heureux; mais qu'il y en a encore un autre qui n'est pas moindre, et sans lequel ce premier ne sauroit subsister, qui est de savoir se conduire avec prudence. « Nous en pouvons dire autant à l'égard du « discours. La nature est ce qu'il y a de plus néces- « saire pour arriver au grand : cependant, si l'art ne

[1] VAR. « Qu'elle ne se laisse pas conduire au hasard, etc. » Ces mots furent ajoutés dans l'édition de 1683. (BROSS.)

« prend soin de la conduire, c'est une aveugle qui « ne sait où elle va... [1] »

[2] Telles sont ces pensées : LES TORRENTS ENTORTILLÉS DE FLAMMES ; VOMIR CONTRE LE CIEL ; FAIRE DE

[1] Boileau nous avertit, dans sa note sur ce passage, qu'il a tâché de suppléer ainsi à ce qui manque dans l'original. Un fragment recouvré par Tollius, dans un manuscrit du Vatican, donne ce qui suit : « La nature y tient la place du bonheur, et l'art celle « de la prudence. Et, ce qu'il faut ici principalement remarquer, « c'est que c'est de l'art seul qu'on peut apprendre qu'il y a dans l'é- « loquence des choses dont on n'est redevable qu'à la nature. Si, « comme je l'ai dit, ceux qui blâment le soin que l'on prend de « donner des préceptes utiles faisoient une attention sérieuse à « ces choses en elles-mêmes, ils ne penseroient pas, ce me sem- « ble, que des règles sur le sujet dont il s'agit fussent inutiles. »

[2] Il y a ici une lacune considérable. L'auteur, après avoir montré qu'on peut donner des règles du sublime, commençoit à traiter des vices qui lui sont opposés, et entre autres du style enflé, qui n'est autre chose que le sublime trop poussé. Il en faisoit voir l'extravagance, par le passage d'un je ne sais quel poëte dont il reste encore ici quatre (cinq) vers : mais comme ces vers étoient déja fort galimatias d'eux-mêmes, au rapport de Longin, ils le sont devenus bien davantage par la perte de ceux qui les précédoient. J'ai donc cru que le plus court étoit de les passer, n'y ayant dans ces quatre (cinq) vers qu'un des trois mots que l'auteur raille dans la suite. En voilà pourtant le sens confusément. C'est quelque Capanée qui parle dans une tragédie. « Et qu'ils ar- « rêtent la flamme qui sort à longs flots de la fournaise. Car si je « trouve le maître de la maison seul, alors d'un seul torrent de « flammes entortillé, j'embraserai la maison, et la réduirai tout « en cendre. Mais cette noble musique ne s'est pas encore fait « ouir. » J'ai suivi ici l'interprétation de Langbaine. Comme cette tragédie est perdue, on peut donner à ce passage tel sens qu'on voudra : mais je doute qu'on attrape le vrai sens. BOIL. — Le célèbre Lefèvre avoit conjecturé le premier que ce fragment pouvoit bien être d'Eschyle ; et un Commentaire manuscrit sur Her-

Borée son joueur de flute : et toutes les autres façons de parler dont cette piéce est pleine ; car elles ne sont pas grandes et tragiques, mais enflées et extravagantes. Toutes ces phrases ainsi embarrassées de vaines imaginations [1] troublent et gâtent plus un discours, qu'elles ne servent à l'élever ; de sorte qu'à les regarder de près et au grand jour, ce qui paroissoit d'abord si terrible, devient tout-à-coup sot et ridicule [2]. Que si c'est un défaut insupportable dans la tragédie, qui est naturellement pompeuse et magnifique, que de s'enfler mal-à-propos, à plus forte raison doit-il être condamné dans le discours ordinaire. De là vient qu'on s'est raillé de Gorgias, pour avoir appelé Xerxès le Jupiter des Perses, et les vautours, des sépulcres animés [3]. On n'a pas été plus

mogène, trouvé dans la bibliothèque de Falconet, a confirmé la conjecture, et indiqué même la tragédie d'où ces vers sont tirés : c'est *Orithye*. Mais c'est, suivant le commentateur, dans ses *Philologues*, que Longin citoit ce passage.

[1] Φαντασίαις. Ce que Quintilien, liv. VI, c. II, explique de la sorte : « Quas φαντασίας Græci vocant, nos sane *visiones* appellemus : « per quas imagines rerum absentium ita repræsentantur animo, « ut eas cernere oculis, ac præsentes habere videamur. »

[2] Il n'y a rien dans le grec qui réponde au premier de ces mots, lequel seroit ici parfaitement inutile, s'il n'y servoit à gâter la *phrase* et la *pensée*. Il n'y a point d'opposition entre *terrible* et *sot*. Mais dans le cas dont il s'agit, l'opposition est réelle entre terrible et ridicule, ou plutôt méprisable ; car c'est ce que signifie le terme dont Longin se sert ; et c'est ainsi qu'il le falloit traduire, pour la justesse de la pensée. (S. M.)

[3] Hermogène va plus loin, et trouve celui qui a dit cette pensée, digne des sépulcres dont il parle. Cependant je doute qu'elle déplût aux poëtes de notre siècle, et elle ne seroit pas en effet si

indulgent pour Callisthène, qui, en certains endroits de ses écrits[1], ne s'élève pas proprement, mais se guinde si haut qu'on le perd de vue. De tous ceux-là pourtant je n'en vois point de si enflé que Clitarque. Cet auteur n'a que du vent et de l'écorce; il ressemble à un homme qui, pour me servir des termes de Sophocle[2], « ouvre une grande bouche pour souffler « dans une petite flûte. » Il faut faire le même jugement d'Amphicrate[3], d'Hégésias, et de Matris[4]. Ceux-ci quelquefois s'imaginant qu'ils sont épris

condamnable dans les vers. Boil. — On trouve également dans Lucrèce, V, v. 291 :

Viva videns *vivo* sepeliri viscera *busto*.

Et Lucien, *Dial. des morts*, VI, appelle un vieillard décrépit, un *tombeau animé*, ἔμψυχον τάφον.

[1] Le texte ne spécifie aucun ouvrage en particulier; il dit simplement, Τινα τῶν, etc. Toup en conclut qu'il s'agit des *Persiques* de ce Callisthène, cités par Suidas et Apostolius, d'après un lexique inédit de Photius.

[2] Le passage de Sophocle se trouve en entier dans Cicéron, *ad Att.*, II, ép. 16 : « Cneus quidem noster jam plane quid cogitet « nescio. »

Φυσᾷ γὰρ οὐ σμικροῖσιν αὐλίσκοις ἔτι,
Ἀλλ' ἀγρίαις φύσαισι, φορβειᾶς ἄτερ.

[3] Amphicrate, sophiste athénien : exilé de son pays, il se retira d'abord à Séleucie, ensuite à la cour de Tigrane, où il mourut de faim. On lui attribue un ouvrage sur les hommes illustres, περὶ ἐνδόξων ἀνδρῶν, dont Athénée parle avec éloge liv. XIII.

[4] C'est probablement le Thébain *Matris*, auteur d'un *Éloge d'Hercule*, dont Toup croit reconnoître quelques traces dans un passage de Diodore de Sicile, I, c. xxiv. Mais Langbaine croit que c'étoit un discours, et non un poëme.

d'un enthousiasme et d'une fureur divine, au lieu de tonner, comme ils pensent, ne font que niaiser et badiner comme des enfants.

Et certainement, en matière d'éloquence, il n'y a rien de plus difficile à éviter que l'enflure; car, comme en toutes choses naturellement nous cherchons le grand, et que nous craignons sur-tout d'être accusés de sécheresse ou de peu de force, il arrive, je ne sais comment, que la plupart tombent dans ce vice, fondés sur cette maxime commune :

Dans un noble projet on tombe noblement [1].

Cependant il est certain que l'enflure n'est pas moins vicieuse dans le discours que dans les corps. Elle n'a que de faux dehors et une apparence trompeuse; mais au-dedans elle est creuse et vide, et fait quelquefois un effet tout contraire au grand; car, comme on dit fort bien, « il n'y a rien de plus sec « qu'un hydropique. »

Au reste, le défaut du style enflé, c'est de vouloir aller au-delà du grand. Il en est tout au contraire du puéril; car il n'y a rien de si bas, de si petit, ni de si opposé à la noblesse du discours.

Qu'est-ce donc que puérilité? Ce n'est visiblement autre chose qu'une pensée d'écolier, qui, pour être trop recherchée, devient froide. C'est le vice où tombent ceux qui veulent toujours dire quelque chose

[1] Cet endroit est l'un de ceux (et ils sont en assez grand nombre) où la sûreté du tact de Boileau, en fait de goût, l'a mis sur la voie de la véritable leçon μεγάλων, pour μεγάλως.

d'extraordinaire et de brillant, mais sur-tout ceux qui cherchent avec tant de soin le plaisant et l'agréable; parcequ'à la fin, pour s'attacher trop au style figuré, ils tombent dans une sotte affectation.

Il y a encore un troisième défaut opposé au grand, qui regarde le pathétique. Théodore l'appelle[1] une fureur hors de saison, lorsqu'on s'échauffe mal-à-propos, ou qu'on s'emporte avec excès, quand le sujet ne permet que de s'échauffer médiocrement[2]. En effet, on voit très souvent des orateurs qui, comme s'ils étoient ivres, se laissent emporter à des passions qui ne conviennent point à leur sujet, mais qui leur sont propres, et qu'ils ont apportées de l'école; si bien que, comme on n'est point touché de ce qu'ils disent, ils se rendent à la fin odieux et insupportables; c'est ce qui arrive nécessairement à ceux qui s'emportent et se débattent mal-à-propos devant des gens qui ne sont point du tout émus. Mais nous parlerons en un autre endroit de ce qui concerne les passions.

[1] Probablement dans l'ouvrage qu'il avoit composé περὶ ῥητόρος δυνάμεως. Théodore enseignoit à Rhodes, et eut Tibère pour auditeur, pendant son séjour dans cette île. (QUINTIL., liv. III, c. I.)

[2] VAR. Avant l'édition de 1683, le traducteur avoit mis : « En « effet, quelques uns, ainsi que s'ils étoient ivres, ne disent point « les choses de l'air dont elles doivent être dites; mais ils sont en- « traînés de leur propre impétuosité, et tombent sans cesse « en des emportements d'écoliers et de déclamateurs; si bien « que, etc. » — Dans cet endroit, Longin paroît avoir imité ce passage de l'Orateur de Cicéron, ch. XXVII : « Si is, non præpara- « tis auribus, inflammare rem cœpit, furere apud sanos, et quasi « inter sobrios bacchari vinolentus videtur. »

CHAPITRE III.

(SECTION IV.)

Du style froid.

Pour ce qui est de ce froid ou puéril dont nous parlions, Timée[1] en est tout plein. Cet auteur est assez habile homme d'ailleurs; il ne manque pas quelquefois par le grand et le sublime: il sait beaucoup, et dit même les choses d'assez bon sens; si ce n'est qu'il est enclin naturellement à reprendre les vices des autres, quoiqu'aveugle pour ses propres défauts, et si curieux au reste d'étaler de nouvelles pensées, que cela le fait tomber assez souvent dans la dernière puérilité. Je me contenterai d'en donner ici un ou deux exemples, parceque Cicilius en a déja rapporté un assez grand nombre. En voulant louer Alexandre-le-Grand: « Il a, dit-il, conquis « toute l'Asie en moins de temps qu'Isocrate n'en a « employé à composer son panégyrique[2]. » Voilà,

[1] Il s'agit de Timée l'historien, assez diversement jugé par ceux des anciens qui ont parlé de lui. On l'avoit surnommé *Épithémée*, du mot grec ἐπιτιμᾶν, à cause de sa sévérité à relever les fautes des autres écrivains. Cicéron en parle avec éloge dans le second livre de l'*Orateur*, ch. XIV.

[2] Le grec porte, « A composer son panégyrique pour la guerre « contre les Perses. » Mais si je l'avois traduit de la sorte, on croiroit qu'il s'agiroit ici d'un autre panégyrique, que du *panégyrique* d'*Isocrate*, qui est un mot consacré en notre langue. (BOIL.)

sans mentir, une comparaison admirable d'Alexandre-le-Grand avec un rhéteur [1] ! Par cette raison, Timée, il s'ensuivra que les Lacédémoniens le doivent céder à Isocrate, puisqu'ils furent trente ans à prendre la ville de Messène, et que celui-ci n'en mit que dix à faire son panégyrique.

Mais à propos des Athéniens qui étoient prisonniers de guerre dans la Sicile, de quelle exclamation penseriez-vous qu'il se serve? Il dit « Que c'étoit « une punition du ciel, à cause de leur impiété en« vers le dieu Hermès, autrement Mercure, et pour « avoir mutilé ses statues; vu principalement qu'il « y avoit un des chefs de l'armée ennemie qui tiroit « son nom d'Hermès de père en fils, savoir Hermo« crate, fils d'Hermon. » Sans mentir, mon cher Térentianus, je m'étonne qu'il n'ait dit aussi de Denys le tyran, que les dieux permirent qu'il fût chassé de son royaume par Dion et par Héraclide, à cause de son peu de respect à l'égard de Dios et d'Héraclès, c'est-à-dire de Jupiter et d'Hercule.

Mais pourquoi m'arrêter après Timée? Ces héros de l'antiquité, je veux dire Xénophon et Platon,

[1] Il y a dans le grec « du Macédonien avec un sophiste. » A l'égard du Macédonien, il falloit que ce mot eût quelque grace en grec, et qu'on appelât ainsi Alexandre par excellence, comme nous appelons Cicéron l'*orateur romain*. Pour le mot de sophiste, il signifie bien plutôt en grec un rhéteur qu'un sophiste, qui en françois ne peut jamais être pris en bonne part, et signifie toujours un homme qui trompe par de fausses raisons, qui fait des sophismes, *cavillatorem;* au lieu qu'en grec, c'est souvent un nom honorable. (Boil.)

sortis de l'école de Socrate, s'oublient bien quelquefois eux-mêmes, jusqu'à laisser échapper dans leurs écrits des choses basses et puériles. Par exemple, ce premier, dans le livre qu'il a écrit de la république des Lacédémoniens : « On ne les entend, dit-il, non « plus parler que si c'étoient des pierres. Ils ne tour- « nent non plus les yeux que s'ils étoient de bronze. « Enfin vous diriez qu'ils ont plus de pudeur que « ces parties de l'œil que nous appelons en grec du « nom de vierge. » C'étoit à Amphicrate, et non pas à Xénophon, d'appeler les prunelles, des vierges pleines de pudeur. Quelle pensée, bon dieu[1] ! parceque le mot de CORÉ, qui signifie en grec la prunelle de l'œil, signifie une vierge, de vouloir que toutes les prunelles universellement soient des vierges pleines de modestie ; vu qu'il n'y a peut-être point d'endroit sur nous où l'impudence éclate plus que dans les yeux ! Et c'est pourquoi Homère, pour exprimer un impudent : « Homme chargé de vin[2], « dit-il, qui as l'impudence d'un chien dans les yeux. »

[1] Il est hors de doute que Longin, sur la foi d'une leçon évidemment vicieuse (ἐν ὀφθαλμοῖς) prête ici à Xénophon une absurdité gratuite, indigne de ce grand écrivain, qui a dit et dû dire, « que ces jeunes gens ont un extérieur plus modeste, plus « réservé, que de jeunes filles, dans l'intérieur même de leur ap- « partement : τῶν ἐν τοῖς θαλάμοις παρθένων. »

[2] VAR. Première manière, avant l'édition de 1683, « Yvrogne, « dit-il, avec tes yeux de chien. » (BROSS.) — C'est Achille qui s'exprime ainsi, *Iliad.*, I, 225, dans sa violente sortie contre Agamemnon :

Οἰνοβαρὲς, κυνὸς ὄμματ' ἔχων.

Cependant Timée n'a pu voir une si froide pensée dans Xénophon sans la revendiquer comme un vol qui lui avoit été fait par cet auteur. Voici donc comme il l'emploie dans la vie d'Agathocle. « N'est-ce pas « une chose étrange qu'il ait ravi sa propre cousine « qui venoit d'être mariée à un autre, qu'il l'ait, « dis-je, ravie le lendemain même de ses noces? car « qui est-ce qui eût voulu faire cela, s'il eût eu des « vierges aux yeux, et non pas des prunelles impu- « diques [1]? » Mais que dirons-nous de Platon, quoique divin d'ailleurs, qui, voulant parler de ces tablettes de bois de cyprès où l'on devoit écrire les actes publics, use de cette pensée : « Ayant écrit « toutes ces choses, ils poseront dans les temples « ces monuments de cyprès [2]? » Et ailleurs, à propos des murs : « Pour ce qui est des murs, dit-il, « Mégillus, je suis de l'avis de Sparte [3], de les laisser « dormir à terre [4], et de ne les point faire lever? » Il

[1] Ce n'est point à Timée, mais à un rhéteur qu'il ne nomme pas, que Plutarque (*Traité de la mauvaise honte*) attribue cette froide et pitoyable antithèse.

[2] Le froid de ce mot de Platon consiste dans le terme de *monument* mis avec *cyprès*. C'est comme si on disoit, à propos des registres du parlement : « Ils posèrent dans le greffe *ces monu-* « *ments de parchemin.* » (Boil.) — Le passage dont il s'agit se trouve dans le *Traité des Lois*, liv. V.

[3] Platon traite ici des murs d'Athènes, et du port de Pirée, que les Lacédémoniens, depuis la prise d'Athènes, avoient abattus. (Toll.)

[4] Var. Avant l'édition de 1683, on lisoit : « De les laisser dor- « mir, et de ne les point faire lever, tandis qu'ils sont couchés « par terre. » (Bross.)

y a quelque chose d'aussi ridicule dans Hérodote, quand il appelle les belles femmes *le mal des yeux* [1]. Ceci néanmoins semble en quelque façon pardonnable à l'endroit où il est, parceque ce sont des barbares qui le disent [2] dans le vin et dans la débauche; mais ces personnes [3] n'excusent pas la bassesse de la chose, et il ne falloit pas, pour rapporter un méchant mot, se mettre au hasard de déplaire à toute la postérité.

[1] Ce sont des ambassadeurs persans qui le disent dans Hérodote (liv. V, c. 18) chez le roi de Macédoine Amyntas. Cependant Plutarque l'attribue à Alexandre-le-Grand, et le met au rang des Apophtegmes de ce prince. Si cela est, il falloit qu'Alexandre l'eût pris à Hérodote. Je suis pourtant du sentiment de Longin, et je trouve le mot *froid*, dans la bouche même d'Alexandre. (Boil.)

[2] Longin rapporte deux choses, qui peuvent en quelque façon excuser Hérodote d'avoir appelé les belles femmes, *le mal des yeux;* la première, que ce sont des barbares qui le disent; et la seconde, qu'ils le disent dans le vin et dans la débauche. En les joignant, on n'en fait qu'une, et il me semble que cela affoiblit en quelque manière la pensée de Longin, qui a écrit: « Parceque « ce sont des barbares qui le disent, et qui le disent même dans « le vin et dans la débauche. (Dac.)

[3] Var. Éditions avant celle de 1683: « Mais comme ces per- « sonnes ne sont pas de grande considération, il ne falloit pas, « etc. » (Bross.) — Le texte dit: « Il ne falloit pas, à l'occasion « de pareilles personnes, mériter pour toujours le reproche de « petitesse d'esprit. » Cette phrase, liée à ce qui la précède, n'offre rien de fort raisonnable, et je ne vois pas pourquoi les éditeurs et les traducteurs de Longin, qui sont venus depuis la publication des notes de M. Lefèvre, n'ont pas adopté le changement de quelques lettres, proposé par cet ingénieux et savant critique. Au moyen de cette légère correction, Longin parle conséquemment. Après avoir dit que « deux choses semblent excu-

CHAPITRE IV.

(SECTION VI.)

De l'origine du style froid.

Toutes ces affectations cependant, si basses et si puériles, ne viennent que d'une seule cause, c'est à savoir de ce qu'on cherche trop la nouveauté dans les pensées, qui est la manie sur-tout des écrivains d'aujourd'hui. Car du même endroit que vient le bien, assez souvent vient aussi le mal. Ainsi voyons-nous que ce qui contribue le plus en de certaines occasions à embellir nos ouvrages; ce qui fait, dis-je, la beauté, la grandeur, les graces de l'élocution, cela même, en d'autres rencontres, est quelquefois cause du contraire, comme on le peut aisément reconnoître dans les hyperboles et dans ces autres figures qu'on appelle pluriels [1]. En effet, nous montrerons dans la suite combien il est dangereux de s'en servir. Il faut donc voir maintenant comment nous pourrons éviter ces vices qui se glissent quelquefois dans le sublime. Or, nous en viendrons à

« ser Hérodote, l'une, que ce sont des barbares qui parlent, et « l'autre, qu'ils parlent étant ivres, » il ajoute : « mais de pareilles « raisons n'autorisent pas à s'attirer pour toujours le reproche de « petitesse d'esprit : διὰ μικροψυχίαν. (S. M.)

[1] Il y dans le texte : « Tels sont et les changements, et les hy- « perboles, et les pluriels, πληθυντικά. »

bout sans doute, si nous acquérons d'abord une connoissance nette et distincte du véritable sublime, et si nous apprenons à en bien juger; ce qui n'est pas une chose peu difficile, puisqu'enfin de savoir bien juger du fort et du foible d'un discours, ce ne peut être que l'effet d'un long usage, et le dernier fruit, pour ainsi dire, d'une étude consommée: mais par avance [1], voici peut-être un chemin pour y parvenir.

CHAPITRE V.

(SECTION VII.)

Des moyens en général pour connoître le sublime.

[2] Il faut savoir, mon cher Térentianus, que, dans la vie ordinaire, on ne peut point dire qu'une chose

[1] Littéralement: « Il ne sera peut-être pas impossible d'acquérir cette faculté, à l'aide des préceptes que j'en vais donner. »

[2] Saint-Marc, qui trouve ce chapitre traduit en général avec beaucoup d'inexactitude, l'a refait de la manière suivante: « Il « faut savoir que comme, dans le cours de la vie, rien n'est grand « de ce qu'il est grand de mépriser, et que comme un homme « de bon sens ne compte point pour biens d'un ordre supérieur, « les richesses, les honneurs, les dignités, la puissance suprême, « ni tant d'autres choses, qui frappent les yeux d'un éclat aussi « vain que celui d'une pompe de théâtre, et dont le mépris n'est « pas un bien médiocre, puisqu'on admire moins ceux qui les « possèdent que ceux qui, les pouvant posséder, ont le courage « de les mépriser: de même dans les *poëmes* et dans les autres « genres d'ouvrages, il ne faut pas prendre pour sublimes quel- « ques endroits qui n'ont que cette apparence de grandeur, dont

ait rien de grand, quand le mépris qu'on fait de cette chose tient lui-même du grand. Telles sont les richesses, les dignités, les honneurs, les empires, et tous ces autres biens en apparence qui n'ont qu'un certain faste au-dehors, et qui ne passeront jamais pour de véritables biens dans l'esprit d'un sage, puisqu'au contraire ce n'est pas un petit avantage que de les pouvoir mépriser. D'où vient aussi qu'on admire beaucoup moins ceux qui les possédent que ceux qui, les pouvant posséder, les rejettent par une pure grandeur d'ame.

Nous devons faire le même jugement à l'égard des ouvrages des poëtes et des orateurs. Je veux dire qu'il faut bien se donner de garde d'y prendre pour sublime une certaine apparence de grandeur, bâtie ordinairement sur de grands mots assemblés au hasard, et qui n'est, à la bien examiner, qu'une vaine enflure de paroles, plus digne en effet de mépris que d'admiration; car tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre quand on l'écoute, qu'il élève l'ame et lui fait concevoir une plus haute opinion d'elle-même, la remplissant de joie et de je ne sais quel noble orgueil, comme si c'étoit elle qui

« certains traits imaginés au hasard approchent beaucoup, mais « qui, soumis à l'examen, n'offrent plus que de l'enflure, et que « tout bon esprit doit mépriser plutôt qu'admirer. Telle est la loi « de la nature. L'ame, élevée par le vrai sublime, en acquiert une « certaine assurance, une sorte d'orgueil; et remplie de joie, elle « s'applaudit de ce qu'elle vient d'entendre, comme si c'étoit elle-« même qui l'eût produit. »

eût produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre [1].

Quand donc un homme de bon sens, et habile en ces matières, nous récitera [2] quelque endroit d'un ouvrage; si, après avoir ouï cet endroit plusieurs fois, nous ne sentons point qu'il nous élève l'ame et nous laisse dans l'esprit une idée qui soit même au-dessus de ce que nous venons d'entendre; mais si au contraire, en le regardant avec attention, nous trouvons qu'il tombe et ne se soutienne pas; il n'y a point là de grand, puisqu'enfin ce n'est qu'un son de paroles qui frappe simplement l'oreille, et dont il ne demeure rien dans l'esprit. La marque infaillible du sublime, c'est quand nous sentons qu'un discours nous laisse beaucoup à penser, qu'il fait d'abord un effet sur nous auquel il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de résister, et qu'ensuite le souvenir nous en dure et ne s'efface qu'avec peine. En un mot, figurez-vous qu'une chose est véritablement sublime, quand vous voyez qu'elle plaît universellement et dans toutes ses parties: car, lorsqu'en un grand nombre de personnes, différentes de profession et d'âge, et qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs ni d'inclinations, tout le monde vient à être

[1] Le grand Condé entendant lire cet endroit: « Voilà le sublime, s'écria-t-il; voilà son véritable caractère! » (Bross.)

[2] Var. Avant l'édition de 1683, il y avoit: « Entendra réciter « un ouvrage, si, après l'avoir ouï plusieurs fois, il ne sent point « qu'il lui élève l'ame, et lui laisse dans l'esprit une idée qui soit « même au-dessus de ses paroles; mais si au contraire, en le re- « gardant avec attention, il trouve qu'il tombe, etc. » (Bross.)

frappé également de quelque endroit d'un discours, ce jugement et cette approbation uniforme de tant d'esprits, si discordants d'ailleurs, est une preuve certaine et indubitable qu'il y a là du merveilleux et du grand.

CHAPITRE VI.

(SECTION VIII.)

Des cinq sources du grand.

Il y a, pour ainsi dire, cinq sources principales du sublime; mais ces cinq sources présupposent comme pour fondement commun une faculté de bien parler, sans quoi tout le reste n'est rien.

Cela posé, la première et la plus considérable est une certaine élévation d'esprit[1], qui nous fait penser heureusement les choses, comme nous l'avons déja montré dans nos commentaires sur Xénophon.

[2] La seconde consiste dans le pathétique; j'entends par pathétique, cet enthousiasme, cette véhé-

[1] Le grec dit simplement : « l'heureuse abondance des pensées, « ou plutôt : l'heureuse audace dans les pensées. » Longin paroît s'être efforcé de rendre, dans un seul mot composé, toute la beauté de cette expression de Quintilien au sujet d'Horace : « va- « riis figuris et verbis felicissime audax. » (S. M.)

[2] Le grec seroit très exactement rendu par ces mots : « La se- « conde est la véhémence et l'enthousiasme de la passion. » Longin traite indifféremment des deux premières sources du sublime, dans le ch. VII et les suivants, jusques au XIV. (Id.)

mence naturelle qui touche et qui émeut. Au reste, à l'égard de ces deux premières, elles doivent presque tout à la nature : il faut qu'elles naissent en nous ; au lieu que les autres dépendent de l'art en partie.

[1] La troisième n'est autre chose que les figures tournées d'une certaine manière. Or, les figures sont de deux sortes ; les figures de pensée, et les figures de diction.

Nous mettons pour la quatrième [2] la noblesse de l'expression, qui a deux parties : le choix des mots, et la diction élégante et figurée [3].

Pour la cinquième, qui est celle, à proprement parler, qui produit le grand et qui renferme en soi toutes les autres, c'est la composition et l'arrangement des paroles dans toute leur magnificence et leur dignité.

Examinons maintenant ce qu'il y a de remarquable dans chacune de ces espèces en particulier ; mais nous avertirons en passant, que Cécilius en a oublié quelques unes, et entre autres le pathétique : et certainement s'il l'a fait pour avoir cru que le sublime et le pathétique naturellement n'alloient jamais l'un

[1] Il en sera parlé depuis le ch. XIV jusqu'au XXV.

[2] Depuis le ch. XXV jusqu'au XXXI.

[3] Voilà confondre les tropes avec les figures : Longin les distingue. (CAP.) — *Élégante* n'est pas le mot de Longin, πεποιημένη. *Soignée*, *travaillée avec art*, rendroit peut-être mieux l'idée originale. Il est vrai que c'est à force d'*art* et de *travail*, qu'on arrive à l'élégance. Racine, Boileau, et tous les bons écrivains l'ont suffisamment prouvé.

sans l'autre, et ne faisoient qu'un, il se trompe, puisqu'il y a des passions qui n'ont rien de grand, et qui ont même quelque chose de bas[1], comme l'affliction, la peur, la tristesse; et qu'au contraire il se rencontre quantité de choses grandes et sublimes où il n'entre point de passion. Tel est entre autres ce que dit Homère avec tant de hardiesse, en parlant des Aloïdes[2] :

> Pour détrôner les dieux, leur vaste ambition
> Entreprit d'entasser Ossa sur Pélion[3].

Ce qui suit est encore bien plus fort;

> Ils l'eussent fait sans doute, etc.

Et dans la prose, les panégyriques, et tous ces discours qui ne se font que pour l'ostentation, ont par-

[1] La justesse de la pensée et de l'expression demandoit *petit*, opposé de *grand*, qui précède; et le terme grec (ταπεινὰ) auroit été rendu tout aussi bien. (S. M.)

[2] Aloüs étoit fils de Titan et de la Terre. Sa femme s'appeloit Iphimédie; elle fut violée par Neptune, dont elle eut deux enfants, Othus et Éphialte, qui furent appelés Aloïdes, à cause qu'ils furent nourris et élevés chez Aloüs, comme ses enfants. Virgile en a parlé dans l'*Énéide*, VI, 582 :

> Hic et Aloïdas geminos immania vidi
> Corpora.
>
> (Boil.)

[3] Homère, Odyss., XI, v. 314; Virgile. *Géorg.*, I, v. 281 :

> Ter sunt conati imponere Pelio Ossam
> Scilicet, atque Ossæ frondosum involvere Olympum.
>
> Trois fois, roulant des monts arrachés des campagnes.
> Leur audace entassa montagnes sur montagnes :
> Ossa sur Pélion, Olympe sur Ossa.
>
> (Delille.)

tout du grand et du sublime, bien qu'il n'y entre point de passion pour l'ordinaire. De sorte que, même entre les orateurs, ceux-là communément sont les moins propres pour le panégyrique, qui sont les plus pathétiques; et, au contraire, ceux qui réussissent le mieux dans le panégyrique, s'entendent assez mal à toucher les passions.

[1] Que si Cécilius s'est imaginé que le pathétique en général ne contribuoit point au grand, et qu'il étoit par conséquent inutile d'en parler, il ne s'abuse pas moins; car j'ose dire qu'il n'y a peut-être rien qui relève davantage un discours, qu'un beau mouvement et une passion poussée à propos. En effet, c'est comme une espèce d'enthousiasme et de fureur noble qui anime l'oraison, et qui lui donne un feu et une vigueur toute divine.

CHAPITRE VII.

(SECTION IX.)

De la sublimité dans les pensées.

Bien que, des cinq parties dont j'ai parlé, la première et la plus considérable, je veux dire cette élé-

[1] Nous avons vu plus haut Longin chercher pour quelle raison Cécilius n'avoit rien dit du pathétique. Ce ne peut être que pour avoir cru qu'il étoit toujours sublime, ou qu'il ne l'étoit jamais. L'un et l'autre est également faux; et Longin le prouve suffisamment. (S. M.)

vation d'esprit naturelle, soit plutôt un présent du ciel, qu'une qualité qui se puisse acquérir; nous devons, autant qu'il nous est possible, nourrir notre esprit au grand, et le tenir toujours plein et enflé[1], pour ainsi dire, d'une certaine fierté noble et généreuse.

Que si on demande comme il s'y faut prendre, j'ai déja écrit ailleurs que cette élévation d'esprit étoit une image[2] de la grandeur d'ame; et c'est pourquoi nous admirons quelquefois la seule pensée d'un homme, encore qu'il ne parle point, à cause de cette grandeur de courage que nous voyons. Par exemple, le silence d'Ajax[3] aux enfers, dans l'Odyssée; car ce silence a je ne sais quoi de plus grand, que tout ce qu'il auroit pu dire.

[1] VAR. *Et enflé*, addition faite en 1683. (BROSS.)

[2] Le mot *image* a paru trop foible à Tollius. Il y a dans le texte ἀπήχημα, que Saint-Marc traduit assez heureusement, le *sublime* est l'*écho* de la grandeur de l'ame : et La Harpe, plus heureusement encore :

Le sublime est *le son que rend* une grande ame.

[3] ODYSS., liv. XI, v. 561 et suiv. Voyez aussi le silence *sublime* de Didon, dans l'*Énéide*, liv. VI, v. 469. — Il est une autre sorte de silence, qui quelquefois a beaucoup de grandeur, et qui même est sublime en certains cas. Il consiste à ne pas daigner parler sur un sujet dont on ne pourroit rien dire sans risquer, ou de montrer quelque apparence de bassesse d'ame, ou de faire voir une élévation capable d'irriter les autres. Le premier Scipion l'Africain, obligé de comparoître devant le peuple assemblé, pour se purger du crime de péculat, dont les tribuns l'accusoient : « Romains, dit-il, à pareil jour je vainquis Annibal, et soumis Carthage; allons en rendre grace aux dieux. » En même temps il marche vers le Capitole; et le peuple le suit. (S. M.)

[1] La première qualité donc qu'il faut supposer en un véritable orateur, c'est qu'il n'ait point l'esprit rampant. En effet, il n'est pas possible qu'un homme qui n'a toute sa vie que des sentiments et des inclinations basses et serviles, puisse jamais rien produire qui soit fort merveilleux ni digne de la postérité. Il n'y a vraisemblablement que ceux qui ont de hautes et de solides pensées qui puissent faire des discours élevés; et c'est particulièrement aux grands hommes qu'il échappe de dire des choses extraordinaires[2]. Voyez, par exemple, ce que ré-

[1] Longin dit : « Il est donc absolument nécessaire d'établir ce « qui donne la naissance au sublime ; c'est qu'un véritable ora- « teur ne doit pas être dans l'habitude de penser d'une manière « ignoble et basse ; car il n'est pas possible que celui qui n'a pen- « dant toute sa vie, pour objet de ses pensées et de ses occupa- « tions, que des choses petites et serviles, puisse jamais rien pro- « duire qui se fasse admirer, et qui soit digne de la postérité. « Mais ceux dont les pensées ont une sorte de poids et d'impétuo- « sité, mettent, comme cela se doit, de la grandeur dans leurs « discours ; et de même aussi, ce qui passe les bornes ordinaires « de la nature, ne vient que dans la bouche de ceux dont l'ame « est extraordinairement élevée. » (S. M.)

[2] Jusque-là Longin n'a rien dit de la sorte d'esprit nécessaire pour la grande éloquence, que Quintilien n'eût dit en quelque sorte avant lui (liv. I, ch. II) : « Maxima pars eloquentiæ constat ani- « mo. Hunc affici, hunc concipere imagines rerum, et transfor- « mari quodammodo ad naturam eorum de quibus loquimur, ne- « cesse est. Is porro, quo generosior celsiorque est, hoc majori- « bus velut organis commovetur, ideoque et laude crescit, et im- « petu augetur, et aliquid magnum agere gaudet. » Sénèque (*De Tranq. Anim.*, cap. I) donne aussi l'élévation de l'esprit pour la source de l'éloquence sublime ; et ce qu'il dit est tout-à-fait conforme aux idées de Longin : « Ubi se animus cogitationis magni-

pondit Alexandre quand Darius lui offrit la moitié de l'Asie avec sa fille en mariage. « Pour moi, lui « disoit Parménion, si j'étois Alexandre, j'accepte- « rois ces offres. Et moi aussi, répliqua ce prince, « si j'étois Parménion. » N'est-il pas vrai qu'il falloit être Alexandre pour faire cette réponse?

Et c'est en cette partie qu'a principalement excellé Homère, dont les pensées sont toutes sublimes, comme on le peut voir[1] dans la description de la déesse Discorde, qui a, dit-il,

La tête dans les cieux, et les pieds sur la terre[2].

Car on peut dire que cette grandeur qu'il lui donne est moins la mesure de la Discorde, que de la capacité et de l'élévation de l'esprit d'Homère. Hésiode a mis un vers bien différent de celui-ci dans son Bouclier, s'il est vrai que ce poëme soit de lui, quand il dit, à propos de la déesse des ténèbres :

Une puante humeur lui couloit des narines[3].

« tudine levavit, ambitiosus in verba est, altiusque ut spirare, « ita eloqui gestit, et ad dignitatem rerum exsurgit oratio. Oblitus « tum legis, pressiorisque judicii, sublimis feror, et ore jam non « meo. »

Tout ceci, jusqu'à « cette grandeur qu'il lui donne, etc., » est suppléé au texte grec, qui est défectueux en cet endroit. (Boil.)

[1] Iliad., liv. IV, v. 443. (Id.)

[2] Οὐρανῷ ἐςήριξε κάρη, καὶ ἐπὶ χθονὶ βαίνει;

C'est ce que dit Virgile de la Renommée, *Énéide*, IV, v. 177 :

Ingrediturque solo, et caput inter nubila condit.

[3] Le grec dit : « Des humeurs couloient de ses narines. (*Scut. Herc.*, v. 267.)

En effet, il ne rend pas proprement cette déesse terrible, mais odieuse et dégoûtante. Au contraire, voyez quelle majesté Homère donne aux dieux [1] !

Autant qu'un homme assis aux rivages des mers
Voit, d'un roc élevé, d'espace dans les airs ;
Autant des immortels les coursiers intrépides
En franchissent d'un saut, etc.

Il mesure l'étendue de leur saut à celle de l'univers. Qui est-ce donc qui ne s'écrieroit avec raison, en voyant la magnificence de cette hyperbole [2], que si les chevaux des dieux vouloient faire un second saut, ils ne trouveroient pas assez d'espace dans le monde? Ces peintures aussi qu'il fait du combat des dieux ont quelque chose de fort grand, quand il dit :

Le ciel en retentit, et l'Olympe en trembla [3].

[1] Ὅσσον δ' ἡέροειδὲς ἀνὴρ ἴδεν ὀφθαλμοῖσιν,
Ἥμενος ἐν σκοπιῇ, λεύσσων ἐπὶ οἴνοπα πόντον,
Τόσσον ἐπιθρώσκουσι θεῶν ὑψηχέες ἵπποι.
ILIAD., V, v. 770.

[2] Longin n'emploie pas ici le mot *hyperbole* comme technique : il le prend génériquement, et dans sa signification propre. Ainsi ce qu'il appelle en cet endroit, *cette hyperbole du grand*, signifie proprement, cette pensée d'un sublime extraordinaire ; et mieux encore : le sublime extraordinaire de cette pensée. Il ne s'agit point encore ici du sublime des tropes. D'ailleurs les pensées et les expressions, qui regardent Dieu et les choses divines, ne sont jamais hyperboliques, c'est-à-dire, au-delà du vrai, mais plutôt meïotiques ou tapeïnotiques, c'est-à-dire, petites ou basses. (CAPP.)

[3] Ἀμφὶ δ' ἰσάλπιγξεν μέγας Οὐρανός.
ILIAD., XXI, 388.

Et ailleurs :

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie;
Il a peur que ce dieu, dans cet affreux séjour,
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,
Et, par le centre ouvert de la terre ébranlée,
Ne fasse voir du Styx la rive désolée;
Ne découvre aux vivants cet empire odieux,
Abhorré des mortels, et craint même des dieux[1].

[2] Voyez-vous, mon cher Térentianus, la terre ouverte jusqu'en son centre; l'enfer prêt à paroître, et toute la machine du monde sur le point d'être détruite et renversée, pour montrer que dans ce

[1] « Si nous avions, dit Louis Racine (*Réflexions sur la poésie*), « une traduction entière d'Homère, pareille à ce morceau, ce « seroit alors que ceux de nous qui ne savent pas le grec, pour- « roient se flatter de connoître Homère. » — Desmarets, l'auteur du poëme de *Clovis*, n'en jugeoit point ainsi : il ne s'est pas contenté de faire de ces beaux vers une sévère critique (*Défense du poëme héroïque*, p. 120); il a fait plus ou pire : il a pris la peine de retraduire tout le morceau, en nous assurant, que voilà *ce qu'il y a* dans Homère :

Pluton, roi des enfers, de peur *en fut atteint*;
De son trône il s'élance, il crie, il tremble, il craint
Que *du coup de Neptune* une large ouverture
Ne découvre l'horreur de sa demeure obscure,
Des mortels redoutée, et qu'abhorrent les dieux.

Voyez Homère, Iliad., XX, v. 61 ; et la magnifique imitation de Virgile, *Énéid.*, VIII, v. 243, dont Boileau a fondu habilement quelques traits dans sa traduction.

[2] Quel feu, quelle verve, dans cette explication même! on sent que l'ame du poëte a passé dans celle du rhéteur, si vivement ému des vers qu'il vient de citer. Quel ouvrage, qu'un Commentaire d'Homère, écrit d'un bout à l'autre dans un pareil esprit!

combat le ciel, les enfers, les choses mortelles et immortelles, tout enfin combattoit avec les dieux, et qu'il n'y avoit rien dans la nature qui ne fût en danger? Mais il faut prendre toutes ces pensées dans un sens allégorique; autrement elles ont je ne sais quoi d'affreux, d'impie, et de peu convenable à la majesté des dieux. Et pour moi, lorsque je vois dans Homère les plaies, les ligues, les supplices, les larmes, les emprisonnements des dieux, et tous ces autres accidents où ils tombent sans cesse, il me semble qu'il s'est efforcé, autant qu'il a pu, de faire des dieux de ces hommes qui furent au siége de Troie; et qu'au contraire, des dieux mêmes il en a fait des hommes. Encore les fait-il de pire condition; car à l'égard de nous, quand nous sommes malheureux, au moins avons-nous la mort, qui est comme un port assuré pour sortir de nos misères; au lieu qu'en représentant les dieux de cette sorte, il ne les rend pas proprement immortels, mais éternellement misérables.

Il a donc bien mieux réussi, lorsqu'il nous a peint un dieu tel qu'il est dans toute sa majesté et sa grandeur, et sans mélange des choses terrestres, comme dans cet endroit[1] qui a été remarqué par plusieurs

[1] Longin veut dire qu'il n'est pas le premier qui se soit avisé de faire attention aux grandes images de la divinité qui se trouvent dans Homère. Les traits de ce genre avoient dû trouver place dans les ouvrages des écrivains, qui s'étoient chargés de répondre à ceux qui faisoient au prince des poëtes les mêmes reproches que Longin vient de lui faire un peu plus haut. Il faut donc traduire ainsi cette phrase, en la reprenant dès le commencement:

avant moi, où il dit en parlant de Neptune :

Neptune, ainsi marchant dans ces vastes campagnes,
Fait trembler sous ses pieds et forêts et montagnes [1].

Et dans un autre endroit :

Il attelle son char, et, montant fièrement,
Lui fait fendre les flots et l'humide élément [2].
Dès qu'on le voit marcher sur ces liquides plaines,
D'aise on entend sauter les pesantes baleines [3].
L'eau [4] frémit sous le dieu qui lui donne la loi,

« Tout ce qui représente chez lui la divinité telle qu'elle est, « grande, pure, et sans tache, est infiniment meilleur que ce « qu'il écrit des combats des dieux. Mais c'est une matière que « plusieurs avant nous ont exactement traitée, et du genre de la- « quelle est ce qu'il dit de Neptune. (S. M.)

[1] . . . . . Τρέμε δ' οὔρεα μακρὰ καὶ ὕλη,
Ποσσὶν ὑπ' ἀθανάτοισι Ποσειδάωνος ἰόντος.
ILIAD., XIII, v. 18.

[2] Βῆ δ' ἐλάαν ἐπὶ κύματ· ἄταλλε δὲ κήτε' ὑπ' αὐτοῦ
Πάντοθεν ἐκ κευθμῶν, ὀυδ' ἀγνοίησεν ἄνακτα·
Γηθοσύνῃ δὲ θάλασσα διίστατο, τοὶδ' ἐπέτοντο
Ῥίμφα μαλ' κ. τ. λ.
Ibid., v. 27.

[3] Ces vers sont fort nobles et fort beaux; mais ils n'expriment pas la pensée d'Homère, qui dit que, lorsque Neptune commence à marcher, les baleines sautent de tous les côtés devant lui et reconnoissent leur roi; que de joie la mer se fend pour lui faire place. Despréaux dit de l'eau ce qu'Homère a dit des baleines, et il s'est contenté d'exprimer un petit frémissement qui arrive sous les moindres barques comme sous les plus grands vaisseaux, au lieu de nous représenter, après Homère, des flots entr'ouverts et une mer qui se sépare. (DAC.)

[4] Il y a dans le grec, « que l'eau, en voyant Neptune, se ridoit

Et semble avec plaisir reconnoître son roi.
Cependant le char vole, etc.

[1] Ainsi le législateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme ordinaire, ayant fort bien conçu la grandeur et la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité au commencement de ses lois, par ces paroles, DIEU DIT [2] : QUE LA LUMIÈRE SE FASSE; ET LA LUMIÈRE SE FIT : QUE LA TERRE SE FASSE; ET LA TERRE FUT FAITE [3].

« et sembloit sourire de joie. » Mais cela seroit trop fort en notre langue. Au reste j'ai cru que, *l'eau reconnoît son roi*, seroit quelque chose de plus sublime, que de mettre, comme il y a dans le grec, que *les baleines reconnoissent leur roi*. J'ai tâché, dans les passages qui sont rapportés d'Homère, à enchérir sur lui, plutôt que de le suivre trop scrupuleusement à la piste. (BOIL.)

[1] C'est une question, dit M. Gibert (*Rhét.*, liv. III, ch. VIII, art. 3), s'il y a du sublime dans ces paroles : « Dieu dit : Que la « lumière se fasse ; et la lumière fut faite. » Il nous paroît qu'il y en a, par ce principe, que le commandement a dans le discours de la dignité, et par conséquent du grand, sur-tout si c'est un commandement, qui par lui-même produise les plus grandes choses. Nous ajoutons, que le nom de Dieu est grand ; que le commandement est grand ; que l'exécution est grande ; que la manière de l'exécuter l'est aussi ; qu'il en est de même de la manière de le dire, qui est pleine d'autorité, et la plus propre pour marquer une puissance absolue.

[2] Mot à mot, dans le texte : *Dieu dit :* Quoi ? reprend Longin ; et il ajoute, *que la lumière*, etc. Saint-Marc regrette la suppression de cette formule interrogative, qui éveille en effet l'attention, et prépare l'ame à l'impression qu'elle va recevoir.

[3] Voyez la Xe *Réflexion*, où Boileau répond aux critiques que Leclerc et Huet avoient faites de la manière dont le traducteur présente ici la pensée de Longin. — Saint-Marc oppose (philologiquement parlant) au passage de Moïse l'endroit de Virgile,

Je pense, mon cher Térentianus, que vous ne serez pas fâché que je vous rapporte encore ici un passage de notre poëte quand il parle des hommes, afin de vous faire voir combien Homère est héroïque lui-même, en peignant le caractère d'un héros. Une épaisse obscurité avoit couvert tout d'un coup l'armée des Grecs, et les empêchoit de combattre. En cet endroit Ajax, ne sachant plus quelle résolution prendre, s'écrie :

Grand dieu, chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté des cieux [1] !

Énéid., I, 142, où les vents et les mers irrités n'attendent pas que Neptune ait achevé de parler, pour lui obéir :

Sic ait, et *dicto citius* tumida æquora placat.

« Il y a quelque part dans Homère, dit Lefèvre, un *mente celerius*, qui l'emporte de beaucoup, selon moi, en rapidité sur le « *dicto citius.* » On peut rapprocher de l'exemple cité par Longin, cet autre passage du Ps. XXXII, ℣. 9 : « Quoniam ipse dixit, et « facta sunt; ipse mandavit, et creata sunt. » — « Il a dit, tout « a existé ; il a commandé, et tout a paru. »

[1] ILIAD., XVII, v. 645. Il y a dans Homère, « Et après cela fais-« nous périr, si tu veux, à la clarté des cieux. » Mais cela auroit été foible en notre langue, et n'auroit pas si bien mis en jour la remarque de Longin, que *Et combats contre nous*, etc. Ajoutez que de dire à Jupiter, *combats contre nous*, c'est presque la même chose que *fais-nous périr*, puisque dans un combat contre Jupiter, on ne sauroit éviter de périr. (BOIL.) — Boileau a, comme poëte, d'excellentes raisons pour justifier les changements qu'il a faits au texte d'Homère. Il est certain que cette espèce de défi fait au maître des dieux ; que cette bravade *combats contre nous*, a quelque chose de plus imposant, au premier coup d'œil, que la simple et touchante résignation du héros grec, qui consent à périr, mais qui veut des témoins de sa bravoure, ἐν δὲ φάεσι καὶ ὀλέσσον. C'est le vœu

Voilà les véritables sentiments d'un guerrier tel qu'Ajax. Il ne demande pas la vie; un héros n'étoit pas capable de cette bassesse: mais comme il ne voit point d'occasion de signaler son courage au milieu de l'obscurité, il se fâche de ne point combattre; il demande donc en hâte que le jour paroisse, pour faire au moins une fin digne de son grand cœur, quand il devroit avoir à combattre Jupiter même. En effet Homère, en cet endroit, est comme un vent favorable qui seconde l'ardeur des combattants; car il ne se remue pas avec moins de violence, que s'il étoit épris aussi de fureur :

[1] Tel que Mars en courroux au milieu des batailles;
Ou comme on voit un feu, jetant par-tout l'horreur [2],
Au travers des forêts promener sa fureur :
De colère il écume, etc.

Mais je vous prie de remarquer, pour plusieurs raisons, combien il est affoibli dans son Odyssée, où il fait voir en effet que c'est le propre d'un grand esprit, lorsqu'il commence à vieillir et à décliner, de se plaire aux contes et aux fables : car, qu'il ait com-

que devoit former Ajax; et le développement que donne Longin à la pensée du poëte prouve assez qu'il ne l'avoit pas entendu autrement. La Motte, dans son abrégé *si long* de l'*Iliade*, a resserré, dans le suivant, les deux beaux vers de Boileau :

Grand Dieu, rends-nous le jour, et combats contre nous!

[1] Iliad., XV, v. 605. C'est d'Hector, et non d'Ajax, qu'il s'agit dans le passage grec. Longin a transposé les temps, et mis au présent ce qui étoit à l'imparfait.

[2] Var. Dans la nuit et l'horreur.

posé l'Odyssée depuis l'Iliade, j'en pourrois donner plusieurs preuves. Et premièrement il est certain qu'il y a quantité de choses dans l'Odyssée qui ne sont que la suite des malheurs qu'on lit dans l'Iliade, et qu'il a transportées dans ce dernier ouvrage, comme autant d'épisodes [1] de la guerre de Troie. Ajoutez que les accidents qui arrivent dans l'Iliade sont déplorés souvent par les héros de l'Odyssée, comme des malheurs connus, arrivés il y a déja long-temps [2]; et c'est pourquoi l'Odyssée n'est, à proprement parler, que l'épilogue de l'Iliade.

[3] Là gît le grand Ajax et l'invincible Achille;

[1] VAR. Première manière, avant l'édition de 1683 : *comme autant d'effets*. (BROSS.) — L'un ne me paroît pas meilleur que l'autre. Longin ne se sert pas ici du mot épisode comme d'un terme d'art. Dire que l'Odyssée renferme les épisodes de l'*Iliade;* c'est, dans le langage de la poétique, dire quelque chose d'inintelligible. Épisode ne peut signifier, dans l'usage commun de la langue grecque, qu'une partie de quelque chose, mais une partie non nécessaire. C'est proprement ce que nous appelons *accessoire*. J'aurois donc dit : « Comme faisant, en quelque sorte, partie de « la guerre de Troie. » (S. M.)

[2] Je ne crois point que Longin ait voulu dire que les accidents qui arrivent dans l'*Iliade* sont déplorés par les héros de l'Odyssée; mais il dit : « Ajoutez qu'Homère rapporte dans l'Odyssée des plain- « tes et des lamentations, comme connues dès long-temps à ses « héros. » Longin a égard ici à ces chansons qu'Homère fait chanter dans l'Odyssée sur les malheurs des Grecs, et sur toutes les peines qu'ils avoient eues dans ce long siège. (DAC.) — La remarque de M. Dacier sur cet endroit est fort savante et fort subtile : mais je m'en tiens pourtant toujours à mon sens. (BOIL.)

[3] C'est Nestor qui parle, ODYSS., III, v. 109 et suiv., et qui fait à Télémaque le récit des maux qu'ont endurés les principaux chefs grecs depuis leur départ de Troie.

Là de ses ans Patrocle a vu borner le cours;
Là mon fils, mon cher fils, a terminé ses jours.

De là vient, à mon avis, que comme Homère a composé son Iliade durant que son esprit étoit en sa plus grande vigueur, tout le corps de son ouvrage est dramatique et plein d'action[1]; au lieu que la meilleure partie de l'Odyssée se passe en narrations, qui est le génie de la vieillesse: tellement qu'on le peut comparer dans ce dernier ouvrage au soleil quand il se couche[2], qui a toujours sa même grandeur, mais qui n'a plus tant d'ardeur ni tant de force. En effet, il ne parle plus du même ton; on n'y voit plus ce sublime de l'Iliade qui marche par-tout d'un pas égal, sans que jamais il s'arrête ni se repose. On n'y remarque point cette foule de mouvements et de passions entassées les unes sur les autres. Il n'a plus cette même force, et, s'il faut ainsi parler, cette

[1] Il falloit dire: « est plein d'action et de mouvements pathé-« tiques. » Les termes *dramatique et plein d'action* signifient la même chose dans la langue de Longin; mais unis ensemble dans la nôtre, ils font quelque chose qu'on n'entend pas. (S. M.)

[2] Voici comme La Harpe, juge d'ailleurs beaucoup trop sévère de la traduction de Boileau, a retraduit ce passage. « Ho-« mère, dans ce dernier ouvrage, est comparable au soleil cou-« chant, qui est encore grand aux yeux, mais qui ne fait plus « sentir sa chaleur. Ce n'est plus ce feu qui anime toute l'*Iliade;* « cette hauteur de génie qui ne s'abaisse jamais; cette activité qui « ne se repose point; ce torrent de passions qui vous entraîne, « cette foule de fictions heureuses et vraies. Mais comme l'Océan, « même au moment du reflux, et lorsqu'il abandonne ses riva-« ges, est encore l'Océan, cette vieillesse dont je parle, est en-« core la vieillesse d'Homère. » (*Cours de litt.* Anciens, liv. I, ch. II.)

même volubilité de discours si propre pour l'action, et mêlée de tant d'images naïves des choses. Nous pouvons dire que c'est le reflux de son esprit, qui, comme un grand océan, se retire et déserte ses rivages. A tout propos il s'égare dans des imaginations et des fables incroyables. Je n'ai pas oublié pourtant les descriptions de tempêtes qu'il fait [1]; les aventures qui arrivèrent à Ulysse chez Polyphème [2], et quelques autres endroits qui sont sans doute fort beaux. Mais cette vieillesse dans Homère, après tout, c'est la vieillesse d'Homère; joint qu'en tous ces endroits-là il y a beaucoup plus de fable et de narration que d'action [3].

Je me suis étendu là-dessus, comme j'ai déja dit, afin de vous faire voir que les génies naturellement les plus élevés tombent quelquefois dans la badinerie, quand la force de leur esprit vient à s'éteindre. Dans ce rang on doit mettre ce qu'il dit du sac où Éole enferma les vents, et des compagnons d'Ulysse changés par Circé en pourceaux [4], que Zoïle appelle

[1] De la manière dont M. Despréaux a traduit ce passage, il semble que Longin, en parlant de ces narrations incroyables et fabuleuses de l'Odyssée, n'y comprenne point ces tempêtes et ces aventures d'Ulysse avec le Cyclope; et c'est tout le contraire, si je ne me trompe; car Longin dit: « Quand je vous parle de ces « narrations incroyables et fabuleuses, vous pouvez bien croire « que je n'ai pas oublié ces tempêtes de l'*Odyssée*, ni tout ce qu'on « y lit du *Cyclope*, ni quelques autres endroits, etc. » Et ce sont ces mêmes endroits qu'Horace appelle *speciosa miracula*. (Dac.)

[2] Odyss., IX, 182 et suiv.

[3] Voilà tout ce qu'il falloit dire : le mot *fable* est au moins superflu. — [4] Odyss., X, 241.

de petits cochons larmoyants. Il en est de même des colombes qui nourrissent Jupiter comme un pigeon; de la disette d'Ulysse, qui fut dix jours sans manger après son naufrage, et de toutes ces absurdités qu'il conte du meurtre des amants de Pénélope; car tout ce qu'on peut dire à l'avantage de ces fictions, c'est que ce sont d'assez beaux songes; et si vous voulez, des songes de Jupiter même[1]. Ce qui m'a encore obligé à parler de l'Odyssée, c'est pour vous montrer que les grands poëtes et les écrivains célébres, quand leur esprit manque de vigueur pour le pathétique, s'amusent ordinairement à peindre les mœurs. C'est ce que fait Homère quand il décrit la vie que menoient les amants de Pénélope dans la maison d'Ulysse. En effet, toute cette description est proprement une espéce de comédie, où les différents caractères des hommes sont peints.

CHAPITRE VIII.

(SECTION X.)

De la sublimité qui se tire des circonstances.

Voyons si nous n'avons point encore quelque autre moyen par où nous puissions rendre un discours sublime. Je dis donc que, comme naturellement rien n'arrive au monde qui ne soit toujours

[1] Διὸς ἐνύπνια : *des songes*, à la vérité, ou plutôt des *rêves;* mais tels que les feroit le souverain des dieux.

accompagné de certaines circonstances, ce sera un secret infaillible pour arriver au grand, si nous savons faire à propos le choix des plus considérables, et si, en les liant bien ensemble, nous en formons comme un corps; car d'un côté ce choix, et de l'autre cet amas de circonstances choisies, attachent fortement l'esprit.

Ainsi, quand Sapho[1] veut exprimer les fureurs de l'amour, elle ramasse de tous côtés les accidents qui suivent et qui accompagnent en effet cette passion. Mais où son adresse paroît principalement, c'est à choisir de tous ces accidents ceux qui marquent davantage l'excès et la violence de l'amour, et à bien lier tout cela ensemble :

Heureux, qui près de toi pour toi seule soupire,
Qui jouit du plaisir de t'entendre parler :

[1] Voici la traduction littérale de l'Ode de Sapho, par Geoffroy, dans son Commentaire de Racine, *Phèdre*, act. I, sc. III. « Il est égal aux dieux l'heureux mortel, qui, assis près de toi, te « regarde en face, entend ta douce voix, et jouit de ton sourire « enchanteur. A ton aspect, mon sein s'agite, mon cœur se trou- « ble, la parole s'arrête dans ma bouche, ma langue s'embarrasse; « une flamme subtile court dans toutes mes veines; mes yeux « s'obscurcissent; un bourdonnement confus retentit à mes oreil- « les; une sueur froide se répand sur tous mes membres; mon « corps tremble et frissonne; la pâleur de l'herbe flétrie défigure « mes traits; je frissonne, je ne puis plus respirer, je me meurs. » Voyez aussi Théocrite, Idylle II, v. 77 et suiv. Ovide, *Héroïd.*, épit. XV, et notre Commentaire latin. — Au lieu de voir dans cette Ode ce que toute l'antiquité paroît y avoir vu, le délire de l'amour le plus tendre et le plus passionné, le doct. Pearce n'y reconnoît que l'accent de la rage et de la fureur, et trouve, en conséquence, un contre-sens général dans la version de Boileau.

Qui te voit quelquefois doucement lui sourire!
Les dieux dans son bonheur peuvent-ils l'égaler?

[1] Je sens de veine en veine une subtile flamme
Courir par tout mon corps, sitôt que je te vois;
Et, dans les doux transports où s'égare mon ame,
Je ne saurois trouver de langue ni de voix [2].

[1] Lucrèce, liv. III, v. 153, prête à la crainte les effets que Sapho attribue ici à l'amour:

Verum ubi vehementi magis est commota metu mens,
Consentire animam totam per membra videmus,
Sudores itaque, et pallorem existere toto
Corpore, et infringi linguam, vocemque aboriri;
Caligare oculos, sonere aures, succidere artus:
Denique concidere exanimi terrore videmus
Sæpe homines.

Catulle a imité plutôt que traduit cette pièce (*ad Lesb. Carm.*, LII); encore ne nous est-elle pas parvenue en entier: Parthenius et H. Estienne ont rempli les lacunes.

[2] A la prière de l'abbé Barthélemy, Delille a refait cette traduction, pour donner une idée de l'espèce de mètre que Sapho avoit inventé, ou du moins fréquemment employé. (*Voyage d'Anach.*, ch. III.)

Heureux celui qui près de toi soupire,
Qui sur lui seul attire ces beaux yeux,
Ce doux accent et ce tendre sourire!
Il est égal aux dieux.

De veine en veine une subtile flamme
Court dans mon sein, sitôt que je te vois;
Et dans le trouble où s'égare mon ame,
Je demeure sans voix.

Je n'entends plus; un voile est sur ma vue:
Je rêve, et tombe en de douces langueurs;
Et, sans haleine, interdite, éperdue,
Je tremble, je me meurs.

Un nuage confus se répand sur ma vue;
Je n'entends plus; je tombe en de douces langueurs [1]:
Et pâle [2], sans haleine, interdite, éperdue,
Un frisson [3] me saisit, je tremble, je me meurs.

Mais, quand on n'a plus rien, il faut tout hasarder, etc.

N'admirez-vous point comment elle ramasse toutes ces choses, l'ame, le corps, l'ouïe, la langue, la vue, la couleur, comme si c'étoient autant de personnes différentes et prêtes à expirer? Voyez de combien de mouvements contraires elle est agitée. Elle gèle, elle brûle, elle est folle, elle est sage [4]; ou elle est entièrement hors d'elle-même, ou elle va mourir. En un mot, on diroit qu'elle n'est pas éprise d'une

[1] Pearce a raison d'observer que dans cet endroit, aussi bien que dans les mots de la stance précédente, *et dans les doux transports*, M. Despréaux s'est écarté de l'esprit de cette pièce. « Vox enim *doux* longe aliter sonat, dit-il, quam furentis animi « Sapphûs æstus requirit. » (S. M.) — La muse austère de Boileau, dit Geoffroy, n'étoit pas propre à traiter ce sujet.

[2] Le grec ajoute, *comme l'herbe:* mais cela ne se dit pas en françois. (Boil.)

[3] Il y a dans le grec, *une sueur froide:* mais le mot de *sueur* en françois ne peut jamais être agréable, et laisse une vilaine idée à l'esprit. (Id.)

[4] Ces mots forment un vers. C'est pour cela que M. Patru, à qui M. Despréaux faisoit revoir tous ses ouvrages, voulut qu'il changeât cet endroit. M. Despréaux, pour se défendre, dit qu'il étoit impossible qu'il n'échappât quelquefois des vers dans la prose; mais M. Patru soutint, avec raison, que c'étoit une faute que l'on devoit éviter; ajoutant, qu'il étoit bien assuré qu'on ne trouveroit aucun vers dans ses plaidoyers imprimés. « Je parie, « dit M. Despréaux, que j'y en trouverai quelqu'un, si je cherche « bien »; et prenant en même temps le volume des œuvres de

simple passion, mais que son ame est un rendez-vous de toutes les passions; et c'est en effet ce qui arrive à ceux qui aiment. Vous voyez donc bien, comme j'ai déja dit, que ce qui fait la principale beauté [1] de son discours, ce sont toutes ces grandes circonstances marquées à propos, et ramassées avec choix. Ainsi, quand Homère [2] veut faire la description d'une tempête, il a soin d'exprimer tout ce qui peut arriver de plus affreux dans une tempête; car, par exemple, l'auteur [3] du poëme des Arimaspiens [4]

M. Patru, il tomba, à l'ouverture du livre, sur ces mots: *Onzième Plaidoyer pour un jeune Allemand.* (Bross.)

[1] Le grec ne dit pas *la principale beauté;* mais, *ce qu'il y a d'éminent*, c'est-à-dire, *le sublime.*

[2] Le grec dit: « C'est de la même manière, à mon avis, qu'Homère ayant à décrire des tempêtes, n'en peint que les accidents « les plus terribles. » (S. M.)

[3] Aristée. (Boil.) — Longin ne nomme point l'auteur du poëme des *Arimaspes*, apparemment parceque Denys d'Halicarnasse dit, que l'on prétendoit à tort qu'il étoit d'Aristéas, cité par Hérodote, liv. IV, ch. XIII et suiv. Ce poëte étoit de Proconnèse ou Préconnèse, île de la Propontide; et quelques écrivains l'ont dit plus ancien qu'Homère. Suidas le place du temps de Cyrus; mais il paroît l'avoir confondu avec un autre écrivain du même nom. Voyez Voss., *de Hist. græc.*, lib. IV, c. II.

[4] C'étoient des peuples de Scythie. (Boil.) Les Arimaspes étoient des peuples du dedans des terres, et fort éloignés de la mer. Il paroît que le poëte, en cet endroit, faisoit parler un homme de cette nation, qui racontoit, qu'il avoit vu la mer et des vaisseaux pour la première fois. On ne sauroit nier que cet auteur ne prête à cet homme des pensées, et des expressions bien froides, et qui représentent bien foiblement l'impression qu'avoit dû lui causer la vue de gens qui passoient une partie de leur vie sur la mer. (S. M.)

pense dire des choses fort étonnantes, quand il s'écrie :

O prodige étonnant ! ô fureur incroyable !
Des hommes insensés, sur de frêles vaisseaux,
S'en vont loin de la terre habiter sur les eaux ;
Et, suivant sur la mer une route incertaine,
Courent chercher bien loin le travail et la peine.
Ils ne goûtent jamais de paisible repos.
Ils ont les yeux au ciel, et l'esprit sur les flots ;
Et, les bras étendus, les entrailles émues,
Ils font souvent aux dieux des prières perdues.

Cependant il n'y a personne, comme je pense, qui ne voie bien que ce discours est en effet plus fardé et plus fleuri, que grand et sublime. Voyons donc comment fait Homère, et considérons cet endroit entre plusieurs autres [1] :

Comme l'on voit les flots, soulevés par l'orage,
Fondre sur un vaisseau qui s'oppose à leur rage ;
Le vent avec fureur dans les voiles frémit ;
La mer blanchit d'écume, et l'air au loin gémit [2] :

[1] Iliad., XV, 624. (Boil.)

[2] Tollius oppose à cette courte description de tempête, celle qu'on lit dans le premier livre de l'*Énéide*, vers 84-107, et dit que cette dernière a trop d'élégance et d'ornements, pour être aussi terrible que celle d'Homère, qui présente, sous un seul point de vue, tout le danger d'une tempête. Cette décision manque absolument de justesse. Ce que Longin cite n'est point une description en forme : ce sont quelques traits fièrement dessinés, qui présentent l'idée d'une tempête. Homère n'avoit pas besoin de l'étendre davantage, et peut-être même en dit-il, à son ordinaire, un peu plus qu'il ne faut pour une comparaison, qui ne doit renfermer que des descriptions très abrégées. Virgile, au contraire, dépeint un évènement considérable, qui fait un épisode nécessaire dans

Le matelot troublé, que son art abandonne,
Croit voir dans chaque flot la mort qui l'environne [1].

Aratus a tâché d'enchérir sur ce dernier vers, en disant :

Un bois mince et léger les défend de la mort [2].

son poëme; une tempête excitée contre Énée par la jalousie de Junon. Il doit s'étendre, et déployer toutes les richesses de la poésie épique, ainsi qu'il le faut toujours dans la narration des évènements qui sont de quelque importance, et que le poëte raconte lui-même. Homère et Virgile ne pouvoient pas, en cet endroit, être mis en parallèle; ou bien il falloit citer la courte description de tempête, que le dernier place dans la bouche d'Énée, liv. III, v. 194.

Tunc mihi cæruleus supra caput adstitit imber,
Noctem hiememque ferens, et inhorruit unda tenebris.
Continuo venti volvunt mare, magnaque surgunt
Æquora : dispersi jactamur gurgite vasto.
Involvere diem nimbi, et nox humida cœlum
Abstulit; ingeminant abrupti nubibus ignes;
Excutimur cursu et cæcis erramus in undis.

[1] Ces deux derniers vers ne rendent point précisément la pensée d'Homère, qui dit que les matelots sont saisis de crainte,

Τρομέουσι δέ τε φρένα ναῦται.

parcequ'ils ne voient presque rien entre eux et la mort :

Τυτθὸν γὰρ ὑπ' ἐκ θανάτοιο φέρονται.

et voilà le trait qu'Aratus s'est efforcé d'emprunter d'Homère, quand il a dit après lui :

Ὀλίγον δὲ διὰ ξύλον αἴδ' ἐρύκει.

[2] Germanicus, dans sa traduction des *Phénomènes*, v. 284, a paraphrasé de la manière suivante la pensée d'Aratus :

Ast alii procul e terra jactantur in altum :
Munit et hos breve lignum, et fata instantia pellit,
Et tantum a leto, quantum rate fluctibus, absunt.

Mais en fardant ainsi cette pensée, il l'a rendue basse et fleurie, de terrible qu'elle étoit. Et puis, renfermant tout le péril dans ces mots,

Un bois mince et léger les défend de la mort;

il l'éloigne et le diminue, plutôt qu'il ne l'augmente. Mais Homère ne met pas pour une seule fois devant les yeux le danger où se trouvent les matelots; il les représente, comme en un tableau, sur le point d'être submergés à tous les flots qui s'élèvent, et imprime jusque dans ses mots et ses syllabes l'image du péril[1]. Archiloque ne s'est point servi d'autre artifice dans la description de son naufrage[2]: non plus que Démosthène dans cet endroit où il décrit le trouble des Athéniens à la nouvelle de la prise d'Élatée, quand il dit: « Il étoit déja fort tard[3], etc.: » car ils

[1] Longin trouve une beauté jusque dans la réunion forcée, selon lui, παρὰ φύσιν, des deux prépositions ὑπὸ et ἐκ, dont Homère fait ici ὑπὲκ, et paroît ajouter, dit-il, à la violence du danger, par celle même qu'il fait à ces prépositions. Il y a, ce me semble, plus de subtilité que de goût, et même de justesse, dans cette remarque.

[2] Dacier trouvoit, avec raison, une équivoque ici, dans l'emploi du pronom. Ce n'est point *son* naufrage, mais celui *de son frère*, ou plutôt du mari de sa sœur, que décrit Archiloque. Voyez Plutarque, *Œuvres morales*, tom. I, p. 167. Trad. de Ricard.

[3] L'auteur n'a pas rapporté tout ce passage, parcequ'il est un peu long. Il est de l'oraison pour Ctésiphon, n° LIII. Le voici: « Il « étoit déja fort tard, lorsqu'un courrier vint apporter au Prytanée « la nouvelle que la ville d'Élatée étoit prise. Les magistrats, qui « soupoient dans ce moment, quittent aussitôt la table. Les uns « vont dans la place publique; ils en chassent les marchands; et « pour les obliger à se retirer, ils brûlent les pieux des boutiques

n'ont fait tous deux que trier, pour ainsi dire, et ramasser soigneusement les grandes circonstances, prenant garde à ne point insérer dans leurs discours des particularités basses et superflues, ou qui sentissent l'école. En effet, de trop s'arrêter aux petites choses, cela gâte tout; et c'est comme du moellon ou des plâtras[1] qu'on auroit arrangés et comme entassés les uns sur les autres pour élever un bâtiment.

« où ils étaloient. Les autres envoient avertir les officiers de l'ar-
« mée. On fait venir le héraut public : toute la ville est pleine de
« tumulte. Le lendemain, dès le point du jour, les magistrats as-
« semblent le sénat. Cependant, messieurs, vous couriez de toutes
« parts dans la place publique; et le sénat n'avoit pas encore rien
« ordonné, que tout le peuple étoit déja assis. Dès que les séna-
« teurs furent entrés, les magistrats firent leur rapport. On en-
« tend le courrier. Il confirme la nouvelle. Alors le héraut com-
« mence à crier : *Quelqu'un veut-il haranguer le peuple?* mais per-
« sonne ne lui répond; il a beau répéter la même chose plusieurs
« fois, aucun ne se lève. Tous les officiers, tous les orateurs étant
« présents, aux yeux de la commune patrie, dont on entendoit la
« voix crier : *N'y a-t-il personne qui ait un conseil à me donner*
« *pour mon salut?* » (Boil.)

[1] Cet endroit du texte est sensiblement altéré. Langbaine, Lefèvre, Tollius et Toup, l'ont bien senti, et ont vainement tenté de le rétablir. Voici le sens qui résulte de la correction proposée par Ruhnken : « Ces sortes de circonstances, semblables aux plâ-
« tras dont on remplit les crevasses des murs, ne font que dégra-
« der l'ensemble et la magnificence de l'édifice du style. »

CHAPITRE IX.

(SECTION XI.)

De l'amplification.

Entre les moyens dont nous avons parlé, qui contribuent au sublime, il faut aussi donner rang à ce qu'ils appellent[1] amplification; car quand la nature des sujets[2] qu'on traite, ou des causes qu'on plaide,

[1] VAR. Capperonnier proposoit de lire, « à ce qu'*on appelle*, « καλοῦσιν : » notre impersonnel *on* s'exprimant en grec, ainsi qu'en latin, par la troisième personne du pluriel des verbes.

[2] Voici presque littéralement ce qu'il y a dans Longin : « Quel- « que chose qui ressemble assez à ce dont je viens de parler, c'est « ce qu'on appelle *amplification;* lorsque la nature des choses et « la chaleur des passions, admettant beaucoup de membres dans « les périodes, on entasse les grandes idées, en sorte qu'elles « s'élèvent les unes au-dessus des autres. Et c'est ce qui se fait, « ou par l'exposition d'un lieu commun, ou par l'exagération, « ou par la confirmation des preuves, ou par l'ordre, que l'on « fait garder entre eux, soit aux faits, soit aux passions; car il « peut y avoir des amplifications d'une infinité d'espèces. Il faut « cependant que l'orateur sache, que rien de tout cela n'est ca- « pable par soi-même, et sans le secours des *idées sublimes*, de « produire quoi que ce soit de parfait; à moins qu'il ne s'agisse « de rabaisser quelque chose, ou d'émouvoir la pitié. Mais, à l'é- « gard de toutes les autres choses, qui servent à l'*amplification*, « si vous séparez de quelqu'une d'elles ce *sublime d'idées*, vous « aurez comme séparé l'ame du corps. Dès qu'elles ne sont plus « appuyées sur ce fonds de *sublimité*, tout ce qu'elles ont de force « se relâche et s'évanouit. » (S. M.)

demande des périodes plus étendues et composées de plus de membres, on peut s'élever par degrés, de telle sorte qu'un mot enchérisse toujours sur l'autre[1]; et cette adresse peut beaucoup servir, ou pour traiter quelque lieu d'un discours, ou pour exagérer, ou pour confirmer[2], ou pour mettre en jour un fait, ou pour manier une passion. En effet, l'amplification se peut diviser en un nombre infini d'espèces; mais l'orateur doit savoir que pas une de ces espèces n'est parfaite de soi, s'il n'y a du grand et du sublime; si ce n'est lorsqu'on cherche

[1] Cicéron, *in Verr.*, Act. I, dit de ce grand scélérat: « Non « enim furem, sed *raptorem;* non adulterum, sed *expugnatorem* « *pudicitiæ :* non sacrilegum, sed *hostem sacrorum religionum-* « *que;* non sicarium, sed *crudelissimum carnificem* civium socio- « rumque in vestrum judicium adduximus. » Ce ne sont pas seulement les mots, ce sont les idées qui *enchérissent* ici les unes sur les autres. C'est ce que l'on peut également remarquer dans cet autre passage du même orateur, *in Verr.*, Act. VII: « Aderat ja- « nitor carceris, *carnifex* prætoris, *mors terrorque* sociorum ac « civium Romanorum, Lucius Sextius. » Quel trait dans ce dernier coup de pinceau; et quelle idée il nous donne de ce digne ministre des cruautés de Verrès!

[2] Quintilien, liv. VIII, ch. IV, tire sa division des diverses manières d'amplifier. « Quatuor maxime generibus (dit-il) video con- « stare amplificationem: incremento, comparatione, ratiocina- « tione, congerie. » Longin ne paroît vouloir parler, du moins dans ce chapitre, que de la première manière. Quintilien ajoute tout de suite: « Incrementum est potentissimum, cum magna viden- « tur, etiam quæ inferiora sunt. Id aut uno gradu fit, aut pluri- « bus. Per id venitur non modo ad summum, sed interim quodam « modo supra summum. » Ce *summum* n'est autre chose que ce qu'il appelle *sublime*. Quintilien a, comme on le voit, sur le sublime, des idées semblables à celles de Longin.

à émouvoir la pitié, ou que l'on veut ravaler le prix de quelque chose. Par-tout ailleurs, si vous ôtez à l'amplification ce qu'il y a de grand, vous lui arrachez, pour ainsi dire, l'ame du corps. En un mot, dès que cet appui vient à lui manquer, elle languit, et n'a plus ni force ni mouvement. Maintenant, pour plus grande netteté, disons en plus de mots la différence qu'il y a de cette partie à celle dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, et qui, comme j'ai dit, n'est autre chose qu'un amas de circonstances choisies que l'on réunit ensemble; et voyons par où l'amplification en général diffère du grand et du sublime.

CHAPITRE X.

(SECTION XII.)

Ce que c'est qu'amplification.

Je ne saurois approuver la définition que lui donnent[1] les maîtres de l'art: L'amplification, disent-ils, est un discours qui augmente et qui agrandit les choses. Car cette définition peut convenir tout de

[1] Il falloit dire la définition *qu'en donnent*, etc. Au surplus, voici celle de Cicéron (*de Orat.*, III): « Summa... laus eloquentiæ « amplificare rem *ornando*: quod valet non solum *ad augendum* « *aliquid* et *tollendum* altius dicendo, sed etiam *ad extenuandum* « atque *abjiciendum*. » Et, n'en déplaise au rhéteur grec, cette définition me semble d'autant plus juste, qu'elle renferme en moins de mots tout le secret et les moyens de l'art.

même au sublime, au pathétique, et aux figures[1], puisqu'elles donnent toutes au discours je ne sais quel caractère de grandeur. Il y a pourtant bien de la différence; et premièrement le sublime consiste dans la hauteur et l'élévation, au lieu que l'amplification consiste aussi dans la multitude des paroles. C'est pourquoi le sublime se trouve quelquefois dans une simple pensée; mais l'amplification ne subsiste que dans la pompe et dans l'abondance[2]. L'amplification donc, pour en donner ici une idée générale, « est un accroissement de paroles que l'on peut tirer « de toutes les circonstances particulières des cho- « ses, et de tous les lieux de l'oraison, qui remplit « le discours et le fortifie, en appuyant sur ce qu'on « a déja dit. » Ainsi elle diffère de la preuve, en ce

[1] Il falloit dire : *aux tropes* (τρόπων). M. Despréaux a fait plus d'une fois la faute de confondre ces deux choses. (S. M.)

[2] Longin et Quintilien sont-ils d'accord ? Le premier veut toujours un certain nombre de *pensées* dans les *amplifications*; et le second en admet, qui se faisant *incremento*, sans s'élever par degrés, semblent ne renfermer qu'une *pensée*. Telle est celle-ci : « Matrem tuam occidisti. Quid dicam amplius? *Matrem tuam oc-* « *cidisti.* » Cela n'offre, quant aux termes, qu'une seule idée; mais, quant au sens, combien d'idées renfermées dans ce qui paroît n'être qu'une pensée unique ! Quand Nérine dit à Médée : « Contre tant d'ennemis, que vous reste-t-il? » et que Médée ré- « pond : « *Moi, moi,* dis-je, *et c'est assez* » ; ce peu de mots est une amplification, semblable à celle dont je viens de parler, en ce qu'elle renferme tacitement une comparaison de l'état où se trouve actuellement Médée, avec ceux dans lesquels elle s'est trouvée précédemment; et de ce qu'elle a fait alors pour venir à bout de ses desseins, avec ce qu'elle peut faire pour se venger. (S. M.)

qu'on emploie celle-ci pour prouver la question, au lieu que l'amplification ne sert qu'à étendre et à exagérer... [1].

Celui-ci est plus abondant et plus riche. On peut comparer son éloquence à une grande mer qui occupe beaucoup d'espace, et se répand en plusieurs endroits. L'un [2]*, à mon avis, est plus pathétique, et a plus de feu et d'éclat. L'autre, demeurant toujours dans une certaine gravité pompeuse, n'est pas froid à la vérité, mais n'a pas aussi tant d'activité ni de mouvement* [3].

La même différence, à mon avis, est entre Démosthène et Cicéron pour le grand et le sublime, autant que nous autres Grecs pouvons juger des

[1] Cet endroit est fort défectueux. L'auteur, après avoir fait quelques remarques encore sur l'amplification, venoit ensuite à comparer deux orateurs, dont on ne peut pas deviner les noms; il reste même dans le texte trois ou quatre lignes de cette comparaison que j'ai supprimées dans la traduction, parceque cela auroit embarrassé le lecteur, et auroit été inutile, puisqu'on ne sait point qui sont ceux dont l'auteur parle. Voici pourtant les paroles qui en restent (Boil.) (On a cru devoir rétablir ce passage dans le texte, en le distinguant toutefois par le caractère italique.)

[2] Le traducteur latin (Gabriel de Pétra) a cru que ces paroles regardoient Cicéron et Démosthène; mais, à mon avis, il se trompe. (Boil.) — Langbaine et Lefèvre se sont trompés comme lui: Tollius s'est aperçu le premier qu'il s'agissoit de Platon et de Démosthène.

[3] La lacune de cet endroit est de la valeur de quatre pages. Tout ce que nous avons perdu ne traitoit pas de l'amplification uniquement. Comment auroit-elle amené Longin à comparer d'abord Platon, ensuite Cicéron à Démosthène? Il avoit apparemment fait un article exprès, pour examiner lequel, du style austère et concis, ou du style abondant et magnifique, est le plus

ouvrages d'un auteur latin. En effet, Démosthène est grand en ce qu'il est serré et concis; et Cicéron, au contraire, en ce qu'il est diffus et étendu. On peut comparer ce premier, à cause de la violence, de la rapidité, de la force, et de la véhémence avec laquelle il ravage, pour ainsi dire, et emporte tout, à une tempête et à un foudre[1]. Pour Cicéron, on peut dire, à mon avis, que, comme un grand embrasement, il dévore et consume tout ce qu'il rencontre, avec un feu qui ne s'éteint point, qu'il répand diversement dans ses ouvrages, et qui, à mesure qu'il s'avance, prend toujours de nouvelles forces. Mais vous pouvez mieux juger de cela que moi. Au reste, le sublime de Démosthène vaut sans doute bien mieux dans les exagérations fortes et dans les violentes passions, quand il faut, pour ainsi

propre au sublime, dont il parle; et sans doute il avoit conclu qu'ils y venoient également l'un et l'autre. C'est, je crois, ce qui l'avoit conduit à faire la comparaison de l'éloquence étendue et majestueuse de Platon et de Cicéron, avec l'éloquence serrée, rapide, et même un peu sèche de Démosthène. (S. M.)

[1] Longin, en conservant l'idée des embrasements, qui semblent quelquefois ne se ralentir que pour éclater avec plus de violence, définit très bien le caractère de Cicéron, qui conserve toujours un certain feu, mais qui le ranime en certains endroits, et lorsqu'il semble qu'il va s'éteindre. (Dac.) — Var. Première manière, avant l'édition de 1683 : « Pour Cicéron, à mon sens, il « ressemble à un grand embrasement, qui se répand par-tout, et « s'élève en l'air avec un feu dont la violence dure et ne s'éteint « point : qui fait de différents effets, selon les différents endroits « où il se trouve; mais qui se nourrit néanmoins et s'entretient « toujours, dans la diversité des choses où il s'attache. Mais vous « pouvez, etc. (Bross.)

dire, étonner l'auditeur[1]. Au contraire, l'abondance est meilleure lorsqu'on veut, si j'ose me servir de ces termes, répandre une rosée agréable dans les esprits; et certainement un discours diffus est bien plus propre pour les lieux communs, les péroraisons, les digressions, et généralement pour tous ces discours qui se font dans le genre démonstratif. Il en est de même pour les histoires, les traités de physique, et plusieurs autres semblables matières.

CHAPITRE XI.

(SECTION XIII.)

De l'imitation.

Pour retourner à notre discours[2], Platon, dont le style ne laisse pas d'être fort élevé, bien qu'il coule sans être rapide et sans faire de bruit, nous a donné

[1] Dacier condamne avec raison la modification *pour ainsi dire*. Le mot *étonner* n'est déja pas trop fort pour rendre, τὸν ἀκροατὴν τὸ συνόλον ἐκπλῆξαι.

[2] Longin, conduit par son sujet à comparer Démosthène et Platon, et, par quelque ressemblance entre le style de Platon et celui de Cicéron, à comparer aussi ce dernier avec Démosthène, revient à son sujet, lequel étoit, comme je l'ai dit, d'établir que le style abondant n'est pas moins propre à la grande éloquence, que le style concis. C'est pour cela qu'il dit : « Quoique « Platon (je reviens sur mes pas) coule comme un fleuve, qui « ne fait aucun bruit, il n'en est pas moins sublime; et vous ne « l'ignorez pas, puisque vous avez lu dans ses livres de la Répu- « blique ce que voici : Ces hommes, etc. » (S. M.)

une idée de ce style, que vous ne pouvez ignorer, si vous avez lu les livres de sa République [1]. « Ces hommes malheureux, dit-il quelque part, qui ne savent ce que c'est que sagesse ni vertu, et qui sont continuellement plongés dans les festins et dans la débauche, vont toujours de pis en pis, et errent enfin toute leur vie. La vérité n'a point pour eux d'attraits ni de charmes; ils n'ont jamais levé les yeux pour la regarder : en un mot ils n'ont jamais goûté de pur ni de solide plaisir. Ils sont comme des bêtes qui regardent toujours en bas, et qui sont courbées vers la terre. Ils ne songent qu'à manger et à repaître, qu'à satisfaire leurs passions brutales; et, dans l'ardeur de les rassasier, ils regimbent, ils égratignent, ils se battent à coups d'ongles [2] et de cornes de fer, et périssent à la fin par leur gourmandise insatiable. »

[3] Au reste, ce philosophe nous a encore enseigné un autre chemin, si nous ne voulons point le né-

[1] *De Repub.*, IX, p. 585, éd. de H. Est. (Boil.) Au surplus, ce passage est un peu différent, dans les œuvres même du philosophe.

[2] Il ne s'agit point ici d'*ongles*, comme M. Despréaux l'a cru, mais des pieds de chevaux. Platon dit de ces hommes, dont il parle, « qu'à l'exemple des bêtes, regardant toujours en bas, et courbés vers la terre et vers la table, ils se remplissent de viandes et des plaisirs de l'amour; et que leur insatiabilité fait que, ruant comme des chevaux, et se heurtant comme des beliers, ils se tuent les uns les autres à coups de pieds et de cornes de fer. » (S. M.)

[3] C'est ici que devoit commencer le chapitre *de l'Imitation*. Mais, comme nous avons pris soin d'en avertir, il ne faut tenir aucun compte de ces divisions arbitrairement faites après coup.

gliger, qui nous peut conduire au sublime. Quel est ce chemin? C'est l'imitation et l'émulation des poëtes et des écrivains illustres qui ont vécu devant[1] nous; car c'est le but que nous devons toujours nous mettre devant les yeux.

Et certainement il s'en voit beaucoup que l'esprit d'autrui ravit hors d'eux-mêmes, comme on dit qu'une sainte fureur saisit la prêtresse d'Apollon sur le sacré trépied; car on tient qu'il y a une ouverture en terre d'où sort un souffle, une vapeur toute céleste qui la remplit sur-le-champ d'une vertu divine[2], et lui fait prononcer des oracles. De même ces grandes beautés que nous remarquons dans les ouvrages des anciens sont comme autant de sources sacrées[3], d'où il s'éléve des vapeurs heureuses qui se répandent dans l'ame de leurs imita-

[1] C'est ainsi qu'il y a dans toutes les anciennes éditions. C'est une faute de langage, déja reprise ailleurs. Brossette l'avoit corrigée ici; et Du Monteil, ainsi que l'éditeur de 1735, ont fait usage de sa correction. Nous avons cru devoir rétablir le texte.

[2] Un passage du livre VII d'Origène contre Celse, peut apprendre pourquoi Longin représente la prêtresse de Delphes enceinte d'une Vertu divine, ἐγκύμονα τῆς δαιμονίου δυνάμεως. Voici ce passage en latin, tel que Langbaine le cite, dans sa note sur cet endroit. « De Pythia proditum est, ut Castalium os illud insideat « Apollinea vates, et ex inferiori sinu, et parte illa qua fæmina « est, spiritum suscipiat, quo plena oracula reddit. » Voyez aussi Strabon, liv. IX, ch. IV.

[3] Cette comparaison, aussi noble que juste, a, dans son expression même, quelque chose de pompeux et de sublime, qui ajoute encore à sa dignité. On y reconnoît un écrivain tout plein de son sujet.

teurs, et animent les esprits même naturellement les moins échauffés; si bien que dans ce moment ils sont comme ravis et emportés de l'enthousiasme d'autrui : ainsi voyons-nous qu'Hérodote, et devant lui [1] Stésichore et Archiloque, ont été grands imitateurs d'Homère. Platon néanmoins est celui de tous qui l'a le plus imité [2], car il a puisé dans ce poëte comme dans une vive source dont il a détourné un nombre infini de ruisseaux : et j'en donnerois des exemples, si Ammonius n'en avoit déja rapporté plusieurs [3].

Au reste, on ne doit point regarder cela comme un larcin, mais comme une belle idée qu'il a eue, et qu'il s'est formée sur les mœurs, l'invention et les ouvrages d'autrui. En effet, jamais, à mon avis [4], il

[1] Brossette, Du Monteil, et l'éditeur de 1735, ont mis : *avant lui.*

[2] Quintilien dit en parlant de Platon, liv. X, ch. I : « Philo-« sophorum... quis dubitet PLATONEM esse præcipuum, sive acu-« mine disserendi, sive eloquendi facultate divina quadam et « Homerica ? Multum enim supra prosam orationem... surgit : ut « mihi non hominis ingenio, sed quodam Delphico videatur ora-« culo instinctus. »

[3] N'en avoit rapporté et *classé* déja (ἐπ' εἴδους) plusieurs exemples. Mais Boileau lisoit ἐπ' Ἰνδοὺς, ou ἰνδοὺς ; et ne trouvant aucun sens dans cette leçon, il n'avoit pas dû chercher à la traduire. On ne sait quel est au juste l'Ammonius dont parle ici Longin : il y eut plusieurs philosophes de ce nom.

[4] Il me semble que cette période n'exprime pas toutes les beautés de l'original, qui dit : « En effet, Platon semble n'avoir en-« tassé de si grandes choses dans ses traités de philosophie, et « ne s'être jeté si souvent dans des expresions et dans des matières « poétiques, que pour disputer de toute sa force le prix à Homère,

n'eût mêlé de si grandes choses dans ses traités de philosophie, passant, comme il fait, du simple discours à des expressions et à des matières poétiques, s'il ne fût venu, pour ainsi dire, comme un nouvel athlète, disputer de toute sa force le prix à Homère, c'est-à-dire à celui qui avoit déja reçu les applaudissements de tout le monde[1]; car, bien qu'il ne le fasse peut-être qu'avec un peu trop d'ardeur, et, comme on dit, les armes à la main, cela ne laisse pas néanmoins de lui servir beaucoup, puisqu'enfin, selon Hésiode[2],

La noble jalousie est utile aux mortels.

Et n'est-ce pas en effet quelque chose de bien glorieux et bien digne d'une ame noble, que de combattre pour l'honneur et le prix de la victoire avec ceux qui nous ont précédés, puisque dans ces sor-

« comme un nouvel athlète à celui qui a déja reçu toutes les ac« clamations, et qui a été l'admiration de tout le monde. » Cela conserve mieux l'image des combats des athlètes, qui fait la plus grande beauté de ce passage. (Dac.)

[1] Var. La phrase que ces mots terminent étoit ainsi dans les premières éditions : « En effet, jamais il ne dit de si grandes cho« ses dans ses traités de philosophie, que quand, du simple dis« cours, passant à des expressions et à des matières poétiques, il « vient, s'il faut ainsi dire, comme un nouvel athlète, disputer « de toute sa force le prix à Homère, c'est-à-dire, à celui qui étoit « déja l'admiration de tous les siècles. (Bross.)

[2] Op. et D., v. 24 :

. . . . . ἀγαθὴ δ' ἔρις ἥδε βροτοῖσι.

Mais il s'agit moins, dans le poëte grec, de la *jalousie*, que de l'*émulation*.

tes de combats on peut même être vaincu sans honte[1]?

CHAPITRE XII.

(SECTION XIV.)

De la manière d'imiter.

Toutes les fois donc que nous voulons travailler à un ouvrage qui demande du grand et du sublime, il est bon de faire cette réflexion : Comment est-ce qu'Homère auroit dit cela? Qu'auroient fait Platon, Démosthène ou Thucydide même, s'il est question d'histoire, pour écrire ceci en style sublime[2]? Car ces grands hommes que nous nous proposons à imiter[3], se présentant de la sorte à notre imagination,

[1] Cette pensée de notre rhéteur est celle de ces deux vers d'Accius, dans sa tragédie *De armorum judicio*, lesquels nous ont été conservés par Macrobe, SATURNAL., liv. VI :

Nam tropæum ferre me a forti viro pulchrum est :
Si autem vincar, vinci a tali nullum est probrum.

[2] D'après le texte, il falloit dire : *pour rendre ceci sublime* (τῇδ' ὑψοῦν). M. Despréaux devoit d'autant plus rendre cet endroit littéralement, qu'il prétend que ce n'est point du *style sublime* que Longin traite dans cet ouvrage. (S. M.)

[3] Sénèque, à la fin de son épître XI, donne pour les mœurs, la même règle que Longin propose ici pour l'éloquence. « Aliquis vir « bonus nobis eligendus est, et semper ante oculos habendus, ut « sic, tanquam illo spectante, vivamus, et omnia, tanquam illo « vidente, faciamus... Elige eum, cujus tibi placuit et vita et ora-

nous servent comme de flambeaux, et nous élèvent l'ame presque aussi haut que l'idée que nous avons conçue de leur génie, sur-tout si nous nous imprimons bien ceci en nous-mêmes : Que penseroient Homère ou Démosthène de ce que je dis, s'ils m'écoutoient? et quel jugement feroient-ils de moi? En effet, nous ne croirons pas[1] avoir un médiocre prix à disputer, si nous pouvons nous figurer que nous allons, mais sérieusement, rendre compte de nos écrits devant un si célèbre tribunal, et sur un théâtre où nous avons de tels héros pour juges et pour témoins. Mais un motif encore plus puissant pour nous exciter, c'est de songer au jugement que toute la postérité fera de nos écrits; car, si un homme, dans la défiance de ce jugement[2], a peur, pour ainsi

« tio; et ipsius animum ante te ferens et vultus, illum semper « tibi ostende, vel custodem, vel exemplum. »

[1] VAR. On lisoit dans les premières éditions : « Ce sera un « grand avantage pour nous, si nous pouvons nous figurer, etc. (BROSS.)

[2] VAR. « Dans la crainte de ce jugement, ne se soucie pas qu'au- « cun de ses ouvrages vive plus que lui, son esprit ne sauroit « rien produire que, etc. » (BROSS.) — A mon avis, aucun interprète n'est entré ici dans le sens de Longin, qui n'a jamais eu cette pensée, qu'un homme, dans la défiance de ce jugement, pourra avoir peur d'avoir dit quelque chose qui vive plus que lui, ni même qu'il ne se donnera pas la peine d'achever ses ouvrages : au contraire, il veut faire entendre que cette crainte ou ce découragement le mettra en état de ne pouvoir rien faire de beau, ni qui lui survive, quand il travailleroit sans cesse, et qu'il feroit les plus grands efforts : « car si un homme, dit-il, après avoir envi- « sagé ce jugement, tombe d'abord dans la crainte de ne pouvoir « rien produire qui lui survive, il est impossible que les concep-

dire, d'avoir dit quelque chose qui vive plus que lui, son esprit ne sauroit jamais rien produire que des avortons aveugles et imparfaits; et il ne se donnera jamais la peine d'achever des ouvrages qu'il ne fait point pour passer jusqu'à la dernière postérité.

« tions de son esprit ne soient aveugles et imparfaites, et qu'elles « n'avortent, pour ainsi dire, sans pouvoir jamais parvenir à la « dernière postérité. » Un homme qui écrit doit avoir une noble hardiesse; ne se contenter pas d'écrire pour son siècle, mais envisager toute la postérité. Cette idée lui élèvera l'ame et animera ses conceptions; au lieu que si dès le moment que cette postérité se présentera à son esprit, il tombe dans la crainte de ne pouvoir rien faire qui soit digne d'elle; ce découragement et ce désespoir lui feront perdre toute sa force; et quelque peine qu'il se donne, ses écrits ne seront jamais que des avortons. C'est manifestement la doctrine de Longin, qui n'a garde pourtant d'autoriser par-là une confiance aveugle et téméraire, comme il seroit facile de le prouver. (Dac.) — C'est ainsi que je l'ai traduit, qu'il faut entendre ce passage. Le sens que lui donne M. Dacier, s'accommode assez bien au grec; mais il fait dire une chose de mauvais sens à Longin : puisqu'il n'est point vrai qu'un homme qui se défie que ses ouvrages aillent à la postérité, ne produira jamais rien qui en soit digne : et qu'au contraire, c'est cette défiance même qui lui fera faire des efforts pour mettre ces ouvrages en état d'y passer avec éloge. (Boil.) — Presque tous les commentateurs et traducteurs sont ici de l'avis de Dacier.

CHAPITRE XIII.

(SECTION XV.)

Des images.

Ces images, que d'autres appellent peintures ou fictions, sont aussi d'un grand artifice pour donner du poids, de la magnificence et de la force au discours. Ce mot d'images[1] se prend en général pour toute pensée propre à produire une expression, et qui fait une peinture à l'esprit de quelque manière que ce soit : mais il se prend encore[2], dans un sens

[1] Le grec dit, en l'étendant un peu, pour être clair : « On appelle image tout ce que l'esprit conçoit, et qui, se présentant à « lui de quelque manière que ce soit, fait naître le discours, c'est-« à-dire, fournit la matière et la manière *du discours;* les pensées « et les paroles. » (S. M.)

[2] La définition que l'on va voir des *images*, est, pour le fond, la même qu'en donne Quintilien, qui veut que l'orateur les emploie principalement quand il s'agit d'exciter les grandes passions. « Primum est igitur (dit-il, liv. VI, chap. II,) ut apud nos « valeant ea, quæ valere apud judicem volumus ; afficiamurque, « antequam afficere conemur. At quomodo fiet ut afficiamur ? Ne-« que enim sunt motus in nostra potestate. Tentabo etiam de hoc « dicere. Quas Phantasias Græci vocant, nos sane visiones appel-« lemus ; per quas imagines rerum absentium ita repræsentantur « animo, ut eas cernere oculis, ac præsentes habere videamur : has « quisquis bene conceperit, is erit in affectibus potentissimus. » Après avoir dit que notre imagination nous trace continuellement des peintures de toute espèce, lors même que nous ne le voulons pas, il ajoute : « Hoc animi vitium ad utilitatem non trans-

plus particulier et plus resserré, pour ces discours que l'on fait lorsque, par un enthousiasme et un mouvement extraordinaire de l'ame, il semble que nous voyons les choses dont nous parlons, et quand nous les mettons devant les yeux de ceux qui écoutent.

Au reste, vous devez savoir que les images, dans la rhétorique, ont tout un autre usage que parmi les poëtes. En effet, le but qu'on s'y propose dans la poésie[1], c'est l'étonnement et la surprise; au lieu que, dans la prose, c'est de bien peindre les choses et de les faire voir clairement. Il y a pourtant cela de commun, qu'on tend à émouvoir en l'une et en l'autre rencontre[2].

« feremus? Ut hominem occisum querar, non omnia, quæ in re « præsenti accidisse credibile est, in oculis habebo? Non percus- « sor ille subitus erumpet? Non expavescet circumventus? excla- « mabit? vel rogabit? vel fugiet? Non ferientem, non concidentem videbo? Non animo sanguis et pallor, et gemitus, extremus denique exspirantis hiatus insidet? Insequetur ἐνάργεια, quæ « a Cicerone *illustratio* et *evidentia* nominatur; quæ non tam di- « cere videtur, quam ostendere; et affectus non aliter, quam si « rebus intersimus, sequentur. »

[1] Il est visible par ces paroles, que Longin ne veut traiter ici que des *images* du genre pathétique, sans quoi ce qu'il dit seroit faux. Toutes les images employées par la poésie n'ont pas pour but d'inspirer la terreur. Pourquoi donc Longin les restreint-il à cette unique fin? C'est qu'il ne fait ici, comme on le verra, que comparer les poëtes tragiques avec les orateurs; et cela sans doute, parceque ces poëtes sont, pour ainsi dire, plus orateurs que les autres poëtes. Ce que j'avance est fondé sur ce que les exemples rapportés dans ce chapitre sont tous d'Eschyle, d'Euripide, de Sophocle, de Démosthène et d'Hypéride. (S. M.)

[2] Les orateurs, aussi bien que les poëtes, ont quelquefois re-

[1] Mère cruelle, arrête, éloigne de mes yeux
Ces filles de l'enfer, ces spectres odieux.
Ils viennent : je les vois, mon supplice s'apprête.
Quels horribles serpents [2] leur sifflent sur la tête !

cours aux *images*, simplement pour orner leurs discours. Un passage de Quintilien, liv. VIII, chap. III, va suppléer à ce que Longin ne dit pas. « Ornatum est, quod perspicuo ac probabili plus « est. Ejus primi gradus sunt in eo, quod velis, exprimendo, con- « cipiendoque ; tertius, qui hæc nitidiora faciat, quod proprie « dixeris cultum. Itaque *enargeiam*... quia plus est evidentia, vel, « ut alii dicunt, repræsentatio, quam perspicuitas, et illud qui- « dem patet, et hoc se quodammodo ostendit, inter ornamenta « ponamus. Magna virtus est, res, de quibus loquimur, clare at- « que ut cerni videantur, enuntiare. Non enim satis efficit, neque, « ut debet, plane dominatur oratio, si usque ad aures volet, at- « que ea sibi judex, de quibus cognoscit, narrari credit, non ex- « primi et oculis mentis ostendi.... Plurimum in hoc genere, sicut « in cæteris, eminet Cicero. An quisquam tam procul à concipien- « dis imaginibus rerum abest, ut, cum illa in Verrem legit, *Stetit so-* « *leatus Prætor populi romani cum pallio purpureo, tunicaque ta-* « *lari, muliercula nixus, in littore*, non solum ipsius os intueri, « videatur, et locum et habitum, sed quædam etiam ex iis, quæ « dicta non sunt, sibi ipse adstruat? Ego certe mihi cernere videor « et vultum, et oculos, et deformes utriusque blanditias ; et eorum, « *qui* aderant, tacitam aversationem, ac timidam verecundiam. » Quintilien ne se contente pas de faire voir l'utilité de cette *énergie*, de cette *évidence*, qui met la chose sous les yeux : il ajoute, ib. « Atque hujus summæ, judicio quidem meo, virtutis facillima « est via. Naturam intueamur : hanc sequamur. Omnis eloquen- « tia circa opera vitæ est, ad se refert quisque, quæ audit ; et id « facillime accipiunt animi, quod agnoscunt. »

[1] Ὦ μῆτηρ, ἱκετεύω σε, μὴ 'πίσειέ μοι·
Τὰς αἱματωπὺς καὶ δρακοντώδεις κόρας.
Αὗται γάρ, αὗται πλησίον θρώσκουσί μου.
Eurip., *Orest.*, 259.

[2] VAR. Mille horribles serpents.
(BROSS.)

Et ailleurs :

[1] Où fuirai-je? Elle vient. Je la vois. Je suis mort.

Le poëte en cet endroit ne voyoit pas les Furies[2]; cependant il en fait une image si naïve, qu'il les fait presque voir aux auditeurs. Et véritablement je ne saurois pas bien dire si Euripide est aussi heureux à exprimer les autres passions; mais pour ce qui regarde l'amour et la fureur, c'est à quoi il s'est étudié particulièrement, et il y a fort bien réussi. Et même, en d'autres rencontres, il ne manque pas quelquefois de hardiesse à peindre les choses; car, bien que son esprit de lui-même ne soit pas porté au grand, il corrige son naturel, et le force d'être tragique et relevé, principalement dans les grands sujets; de sorte qu'on lui peut appliquer ces vers du poëte :

A l'aspect du péril[3], au combat il s'anime :

[1] Οἴ μοι κτανεῖ με· ποῖ φύγω;
Id., *Iphigen. in Taur.*, v. 408.

[2] M. Despréaux, en suivant une fausse correction de Manuce, dit le contraire de ce que Longin veut dire. « Ici le poëte a vu les « Furies, et force ses auditeurs à voir en quelque sorte ce que son « imagination lui présentoit. » Cette phrase est relative à la définition de l'*image*, et plus encore à cette autre phrase, qui vient dans la suite de ce chapitre, où Longin dit, dans la traduction même de M. Despréaux : « C'est pourtant ce que cherchent au- « jourd'hui nos orateurs : ils voient les Furies, ces grands ora- « teurs, aussi bien que les poëtes tragiques. » Ce double rapport étoit suffisant pour s'apercevoir que la négation, qui se trouvoit ici dans le texte, étoit une faute.

[3] Iliad., XX, v. 170.

Οὐρῇ δὲ πλευράς τε καὶ ἰσχία ἀμφοτέρωθεν

Et, le poil hérissé [1], les yeux étincelants,
De sa queue il se bat les côtés et les flancs :

comme on le peut remarquer dans cet endroit où le Soleil parle ainsi à Phaéthon, en lui mettant entre les mains les rênes de ses chevaux :

[2] Prends garde qu'une ardeur trop funeste à ta vie
Ne t'emporte au-dessus de l'aride Libye;
Là jamais d'aucune eau le sillon arrosé
Ne rafraîchit mon char dans sa course embrasé [3].

Μαςίεται, ἐὲ ϑ'αὐτὸν ἐποτρύνει μαχέσασθαι.

Le poil hérissé n'est point dans Homère; et *les yeux étincelants* appartiennent au vers suivant, 172 :

Γλαυκιόων ϑ'ἰθὺς φέρεται μένει.

[1] Cette circonstance est prise de Lucain, qui lui-même avoit emprunté d'Homère la comparaison dont il s'agit, pour l'appliquer à César, qui passe enfin le Rubicon et marche à Rome. Phars., I, v. 204.

Inde moras solvit belli, tumidumque per amnem
Signa movet propere : sic cum squalentibus arvis
Æstiferæ Libyes viso leo cominus hoste
Subsedit dubius, totam dum colligit iram;
Mox ubi se sævæ stimulavit verbere caudæ,
Erexitque jubam, et vasto grave murmur hiatu
Infremuit : tum torta levis si lancea Mauri
Hæreat, aut latum subeant venabula pectus,
Per ferrum tanti securus vulneris exit.

[2] Euripide, *Phaëth.* Voyez Barnès, et sur-tout Musgrave. *Fragm. Euripid.* p. 578.

Ἔλα ϑ'ὲ μηδὲ Διϛυκὸν αἰθέρ' εἰσϛαλὼν·
Κρᾶσιν γὰρ ὑγρὰν οὐκ ἔχων, ἀψῖδα σὴν
Κάτω διήσει.

[3] Je trouve quelque chose de noble et de beau dans le tour de ces quatre vers; il me semble pourtant que lorsque le Soleil dit.

Et dans ces vers suivants :

Aussitôt devant toi s'offriront sept étoiles [1] :
Dresse par-là ta course, et suis le droit chemin.
Phaéthon, à ces mots, prend les rênes en main :
De ses chevaux ailés il bat les flancs agiles.
Les coursiers du Soleil à sa voix sont dociles.
Ils vont : le char s'éloigne, et, plus prompt qu'un éclair,
Pénètre en un moment les vastes champs de l'air.
Le père cependant, plein d'un trouble funeste,
Le voit rouler de loin sur la plaine céleste ;
Lui montre encor sa route ; et, du plus haut des cieux,
Le suit, autant qu'il peut, de la voix et des yeux.
Va par-là, lui dit-il : reviens, détourne : arrête.

Ne diriez-vous pas que l'ame du poëte monte sur le char avec Phaéthon; qu'elle partage tous ses périls,

« au-dessus de la Libye, le sillon n'étant point arrosé d'eau, n'a « jamais rafraîchi mon char » ; il parle plutôt comme un homme, qui pousse son char à travers champs, que comme un Dieu qui éclaire la terre. M. Despréaux a suivi ici tous les autres interprètes qui ont expliqué ce passage de la même manière; mais je crois qu'ils se sont fort éloignés de la pensée d'Euripide qui dit : « Marche, et ne te laisse point emporter dans l'air de Libye, qui, « n'ayant aucun mélange d'humidité, laissera tomber ton char. » C'étoit l'opinion des anciens, qu'un mélange humide fait la force et la solidité de l'air. Mais ce n'est pas ici le lieu de parler de leurs principes de physique. (Dac.)

[1] Id., ibid.

Ἴει δ' ἐφ' ἑπτὰ Πλειάδων ἔχων δρόμον.
Τοσαῦτ' ἀκούσας εἶτ' ἅμαρψεν ἡνίας·
Κρούσας δὲ πλευρὰν πτεροφόρων ὀχημάτων,
Μεθῆκεν· αἰ δ' ἔπταντ' ἐπ' αἰθέρος πτύχας.
Πατὴρ δ' ὄπισθε νῶτα Σειρίου βεβὼς
Ἵππευε, παῖδα νουθετῶν· Ἐκεῖσ' ἴλα·
Τῇ ῥα· τρέφ' ἅρμα· τῇ δέ.

et qu'elle vole dans l'air avec les chevaux[1]? car, s'il ne les suivoit dans les cieux, s'il n'assistoit à tout ce qui s'y passe, pourroit-il peindre la chose comme il fait? Il en est de même de cet endroit de sa Cassandre[2] qui commence par

Mais, ô braves Troyens, etc.

[3]Eschyle a quelquefois aussi des hardiesses et des imaginations tout-à-fait nobles et héroïques, comme

[1] Ovide, malgré tout son esprit, ou plutôt à cause de son esprit, est resté bien loin d'Euripide dans cette circonstance. Voyez les derniers conseils que le Soleil donne à son fils, en le plaçant sur le char fatal. *Metam.*, II, v. 129 et suiv.

Nec tibi directos placeat via quinque per arcus...
Zonarumque trium contentus fine, polumque
Effugito Australem, junctamque Aquilonibus Arcton.
Hac sit iter; manifesta rotæ vestigia cernes:
Utque ferant æquos et cœlum et terra calores,
Nec preme, nec summum molire per æthera currum.
Altius egressus cœlestia tecta cremabis;
Inferius, terras: medio tutissimus ibis.
Nec te dexterior tortum declinet in anguem,
Neve sinisterior pressam rota ducat ad aram:
Inter utrumque tene.

[2] *Cassandra* ou *Alexandra*, tragédie d'Euripide, citée par Hesychius; par le Scoliaste d'Aristophane (*ad Ran.*, v. 100); et par Stobée en plusieurs endroits. D'autres paroissent l'avoir confondue avec l'*Alexandre* ou le *Pâris* du même auteur. Voyez Barnès, *Fragm.*, p. 446; et Musgrave, p. 542.

[3] Je ne trouve pas ici la connexion que je voudrois avec ce qui suit. Qu'on regarde seulement ma traduction latine, et on en verra la différence. (Toll.) — La connexion, que Tollius souhaite en cet endroit, et pour laquelle il nous renvoie à sa traduction, consiste dans une longue parenthèse, qui peut avoir lieu dans le latin, mais qui seroit insupportable dans le françois. M. Des-

on le peut voir dans sa tragédie intitulée LES SEPT DEVANT THÈBES, où un courrier venant apporter à Étéocle la nouvelle de ces sept chefs qui avoient tous impitoyablement juré, pour ainsi dire, leur propre mort, s'explique ainsi :

Sur un bouclier noir[1] sept chefs impitoyables
Épouvantent les dieux de serments effroyables :
Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger,
Tous, la main dans le sang, jurent de se venger.
Ils en jurent la Peur, le dieu Mars et Bellone.

Au reste, bien que ce poëte, pour vouloir trop s'éle-

préaux s'est tiré du mieux qu'il a pu de quelque chose qu'il est impossible, comme on voit, de traduire exactement. Il y faut en notre langue un tour absolument différent, et de plus suppléer quelques mots pour être clair. Essayons, en conservant les vers de notre traducteur, d'être plus courts et plus près de la lettre. « Eschyle imagine hardiment les peintures les plus héroïques. « Telle est celle des *Sept devant Thèbes*, qui, sans aucune pitié « pour eux-mêmes, se dévouent par des serments mutuels à la « mort. *Sur un bouclier noir*, etc. Mais ce poëte produit souvent « aussi des pensées rudes, embarrassées, et peu correctes. A son « exemple cependant et par émulation, Euripide se fait violence, « pour s'exposer de plus près aux mêmes dangers. » (S. M.)

[1] Eschyl., ἐπτ. ἐπ. Θήβ., v. 42.

Ἄνδρες γὰρ ἐπτὰ, θούριοι λοχαγέται,
Ταυροσφαγοῦντες ἐς μελάνδετον σάκος,
Καὶ θιγγάνοντες χερσὶ ταυρείᾳ φόνῳ,
Ἄρην τ' Ἐνυὼ καὶ φιλαίματον Φόβον
Ὠρκωμότησαν.

Cette pièce jouissoit chez les Grecs d'une si grande célébrité, que Plutarque l'appelle le chef-d'œuvre d'Eschyle; et qu'elle respire, suivant Aristophane lui-même, toute la chaleur et l'impétuosité du dieu des combats; Ἄρεος μεστὸν.

ver, tombe assez souvent dans des pensées rudes, grossières et mal polies, Euripide néanmoins, par une noble émulation, s'expose quelquefois aux mêmes périls. Par exemple, dans Eschyle [1], le palais de Lycurgue est ému, et entre en fureur à la vue de Bacchus :

Le palais en fureur mugit à son aspect.

Euripide emploie cette même pensée [2] d'une autre manière, en l'adoucissant néanmoins :

La montagne à leurs cris répond en mugissant.

Sophocle n'est pas moins excellent à peindre les choses, comme on peut le voir dans la description qu'il nous a laissée d'Œdipe mourant [3], et s'ensevelissant lui-même au milieu d'une tempête prodi-

[1] Dans *Lycurgue*, tragédie perdue. (Boil.) Voyez Bothe, Æschyl. *Fragm.*, p. 375.

[2] Dans *les Bacchantes*, v. 725.

[3] Ce que Longin dit ici d'*Œdipe mourant* peut se rapporter à deux endroits de l'*Œdipe à Colonne*, v. 1525 et sur-tout 1657. L'apparition de l'ombre d'Achille se trouvoit dans une tragédie que nous n'avons plus. Sénéque a essayé de la reproduire dans sa *Troade*, vers 169-202. Si l'on veut prendre la peine de lire cette description, on verra d'ailleurs que ce n'est qu'une imitation longuement paraphrasée de l'apparition d'Hector, Æneid., II, v. 270-279; et de celle d'Achille, Métamorph., XIII, v. 441.

Hic subito, quantus cum viveret esse solebat,
Exit humo late rupta; similisque minaci
Temporis illius vultum referebat Achilles,
Quo ferus injusto petiit Agamemnona ferro.
(S. M.)

Au surplus, Longin fait allusion, dans ce passage, à la *Polyxène*

gieuse; et dans cet autre endroit où il dépeint l'apparition d'Achille sur son tombeau, dans le moment que les Grecs alloient lever l'ancre. Je doute néanmoins, pour cette apparition, que jamais personne en ait fait une description plus vive que Simonide: mais nous n'aurions jamais fait si nous voulions étaler ici tous les exemples que nous pourrions rapporter à ce propos.

Pour retourner à ce que nous disions, les images, dans la poésie, sont pleines ordinairement d'accidents fabuleux et qui passent toute sorte de croyance[1]; au lieu que, dans la rhétorique, le beau des images, c'est de représenter la chose comme elle s'est passée, et telle qu'elle est dans la vérité; car une invention poétique et fabuleuse, dans une oraison, traîne nécessairement avec soi des digressions grossières[2] et hors de propos, et tombe dans une extrême ab-

de Sophocle, que nous avons perdue. Porphyre nous a conservé (dans Stob., *Ecl. Phys.*, I, p. 129) les premiers vers du discours de l'ombre d'Achille. Voyez Walckenaër, *Eurip. Phœn.*, v. 1017.

[1] C'est le sens que tous les interprètes ont donné à ce passage; mais je ne crois pas que ce soit la pensée de Longin; car il n'est pas vrai que dans la poésie, les *images* soient ordinairement pleines d'accidents; elles n'ont en cela rien qui ne leur soit commun avec les *images* de la rhétorique. Longin dit simplement « que dans la prose, les images sont poussées à un excès fabu- « leux, et qui passe toute sorte de créance. » (Dac.)

[2] Ce n'est pas tout-à-fait le sentiment de Longin. Si je ne me trompe, il auroit fallu le traduire de cette manière: « Car c'est « une terrible faute, et tout-à-fait extravagante, de se servir dans « celle-là (la rhétorique) des images et des fictions poétiques « et fabuleuses, qui sont tout-à-fait impossibles. » (Toll.)

surdité : c'est pourtant ce que cherchent aujourd'hui nos orateurs. Ils voient quelquefois les Furies, ces grands orateurs, aussi bien que les poëtes tragiques; et les bonnes gens ne prennent pas garde que, lorsqu'Oreste dit dans Euripide,

> Toi qui dans les enfers[1] me veux précipiter,
> Déesse, cesse enfin de me persécuter,

il ne s'imagine voir toutes ces choses que parcequ'il n'est pas dans son bon sens. Quel est donc l'effet des images dans la rhétorique? C'est qu'outre plusieurs autres propriétés, elles ont cela, qu'elles animent et échauffent le discours, si bien qu'étant mêlées avec art dans les preuves elles ne persuadent pas seulement, mais elles domptent, pour ainsi dire, elles soumettent l'auditeur. « Si un homme[2], dit un ora-« teur[3], a entendu un grand bruit devant le palais, « et qu'un autre en même temps vienne annoncer

[1] *Orest.*, v. 266.

> Μέθες, μί' ἔσα τῶν ἐμῶν Ἐριννύων,
> Μέσον μ' ὀχμάζεις, οἷς βάλῃς εἰς τάρταρον.

[2] Cicéron s'est évidemment proposé d'imiter ce passage, dans celui-ci, *in Verr.*, Act. II, liv. IV, c. XLIII. Il dit : « Interea ex « clamore fama tota urbe percrebuit, expugnari Deos patrios, « non hostium adventu, neque repentino prædonum impetu, « sed ex domo, atque cohorte prætoria, manum fugitivorum in-« structam armatamque venisse. Nemo Agrigenti neque ætate tam « affecta, neque viribus tam infirmis fuit, qui non, illa nocte, eo « nuntio excitatus surrexerit, telumque, quod cuique fors offe-« rebat, arripuerit. Itaque brevi tempore ad fanum ex urbe tota « concurritur. »

[3] Il falloit à la lettre : « dit l'orateur. » C'est ainsi que Longin dé-

« que les prisons sont ouvertes, et que les prison-
« niers de guerre se sauvent, il n'y a point de vieil-
« lard si chargé d'années, ni de jeune homme si in-
« différent, qui ne coure de toute sa force au secours.
« Que si quelqu'un, sur ces entrefaites, leur montre
« l'auteur de ce désordre, c'est fait de ce malheu-
« reux; il faut qu'il périsse sur-le-champ, et on ne
« lui donne pas le temps de parler. »

Hypéride s'est servi de cet artifice dans l'oraison où il rend compte de l'ordonnance qu'il fit faire après la défaite de Chéronée, qu'on donneroit la liberté aux esclaves[1]. « Ce n'est point, dit-il, un ora-
« teur[2] qui a fait passer cette loi, c'est la bataille,
« c'est la défaite de Chéronée. » Au même temps qu'il prouve la chose par raison, il fait une image: et par cette proposition qu'il avance, il fait plus que persuader et que prouver; car, comme en toutes choses on s'arrête naturellement à ce qui brille et éclate davantage, l'esprit de l'auditeur est aisément entraîné par cette image qu'on lui présente au milieu d'un raisonnement, et qui, lui frappant l'imagina-

signe ordinairement Démosthène; et le passage qu'il cite en cet endroit, est de la harangue contre Timocrate, vers la fin. (S. M.)

[1] Accusé par Aristogiton d'avoir agi contre les lois, en proposant, après la bataille de Chéronée, d'accorder les droits de citoyens aux étrangers et aux esclaves, et d'envoyer dans le Pirée les femmes, les enfants, et tout ce qui servoit au culte des dieux: « Les armes des Macédoniens, dit-il, m'offusquoient la vue; et « d'ailleurs, ce n'est pas moi qui ai proposé le décret; c'est la ba-« taille de Chéronée. » (Plut., *Vie d'Hyper.*)

[2] On eût pu traduire: *Ce n'est point, dit-il, l'orateur.* Cela seroit plus fort, et plus juste en même temps.

tion, l'empêche d'examiner de si près la force des preuves, à cause de ce grand éclat dont elle couvre et environne le discours. Au reste, il n'est pas extraordinaire que cela fasse cet effet en nous, puisqu'il est certain que de deux corps mêlés ensemble, celui qui a le plus de force attire toujours à soi la vertu et la puissance de l'autre. Mais c'est assez parler de cette sublimité[1] qui consiste dans les pensées, et qui vient, comme j'ai dit, ou de la grandeur d'ame, ou de l'imitation, ou de l'imagination.

CHAPITRE XIV.

(SECTION XVI.)

Des figures, et premièrement de l'apostrophe.

Il faut maintenant parler des figures, pour suivre l'ordre que nous nous sommes prescrit; car, comme j'ai dit, elles ne font pas une des moindres parties du sublime, lorsqu'on leur donne le tour qu'elles doivent avoir. Mais ce seroit un ouvrage de trop longue haleine, pour ne pas dire infini, si nous vou-

[1] Pearce croit qu'il manque ici quelques mots dans le texte, et je suis de son avis. La récapitulation n'est pas complète. Je voudrois donc y suppléer, à l'exemple de cet habile interprète, et faire dire à Longin : « J'en ai dit assez touchant le sublime des « pensées, lequel tire son origine ou de l'élévation de l'ame, ou « du choix, et de l'entassement des circonstances, ou de l'ampli- « fication, ou de l'imitation, ou des images. » (S. M.)

lions faire ici une exacte recherche de toutes les figures qui peuvent avoir place dans le discours. C'est pourquoi nous nous contenterons d'en parcourir quelques unes des principales, je veux dire celles qui contribuent le plus au sublime, seulement afin de faire voir que nous n'avançons rien que de vrai. Démosthène veut justifier sa conduite, et prouver aux Athéniens qu'ils n'ont point failli en livrant bataille à Philippe. Quel étoit l'air naturel[1] d'énoncer la chose? « Vous n'avez point failli, pouvoit-il dire, « messieurs, en combattant au péril de vos vies pour « la liberté et le salut de toute la Grèce : et vous en « avez des exemples qu'on ne sauroit démentir; car « on ne peut pas dire que ces grands hommes aient « failli, qui ont combattu pour la même cause dans « les plaines de Marathon, à Salamine et devant Pla- « tée. » Mais il en use bien d'une autre sorte : et tout d'un coup, comme s'il étoit inspiré d'un dieu et possédé de l'esprit d'Apollon même, il s'écrie, en jurant par ces vaillants défenseurs de la Grèce : « Non, « messieurs[2], non, vous n'avez point failli, j'en jure « par les mânes de ces grands hommes qui ont com- « battu pour la même cause dans les plaines de Ma- « rathon[3]. » Par cette seule forme de serment, que

[1] Le texte dit : « Comment devoit-il *naturellement* s'y prendre ? » *Sans figure*; ou, suivant sa propre expression, sect. XVIII, ἁπλῶς ῥηθέν.

[2] *De Corona*, p. 175, éd. de Paris; et 508, éd. de Francfort.

[3] « C'est là ce serment si célèbre dans l'antiquité, et si souvent « rappelé de nos jours. Quand on l'entend, dit La Harpe, il sem- « ble que les ombres évoquées par Eschine (dans son *discours*

j'appellerai ici apostrophe, il déifie ces anciens citoyens dont il parle, et montre en effet qu'il faut regarder tous ceux qui meurent de la sorte comme autant de dieux, par le nom desquels on doit jurer : il inspire à ses juges l'esprit et les sentiments de ces illustres morts : et changeant l'air naturel de la preuve en cette grande et pathétique manière d'affirmer par des serments si extraordinaires, si nouveaux et si dignes de foi, il fait entrer dans l'ame de ses auditeurs comme une espéce de contre-poison et d'antidote, qui en chasse toutes les mauvaises impressions ; il leur éléve le courage par des louanges ; en un mot, il leur fait concevoir qu'ils ne doivent pas moins s'estimer de la bataille qu'ils ont perdue contre Philippe, que des victoires qu'ils ont remportées à Marathon et à Salamine ; et, par tous ces différents moyens renfermés dans une seule figure, il les entraîne dans son parti. Il y en a pourtant qui prétendent que l'original de ce serment se trouve dans Eupolis, quand il dit :

On ne me verra plus affligé de leur joie :
J'en jure mon combat aux champs de Marathon [1].

« *contre Ctésiphon*) viennent se ranger autour de la tribune, pour « prendre Démosthène sous leur protection. » (*Cours de Litt.*, liv. II, ch. III.)

[1] Voici les deux vers d'Eupolis :

Οὐ γὰρ, μὰ τὴν Μαραθῶνι τὴν ἐμὴν μάχην,
Χαίρων τις αὐτῶν τοὐμὸν ἀλγυνεῖ κέαρ.

Mais c'est, dans le poëte comique, une espèce de parodie de deux vers d'Euripide, dans sa *Médée*, v. 397.

Οὐ γὰρ, μὰ τὴν δίσποιναν κ. τ. λ.

Mais il n'y a pas grande finesse[1] à jurer simplement. Il faut voir où, comment, en quelle occasion et pourquoi on le fait. Or, dans le passage de ce poëte, il n'y a rien autre chose qu'un simple serment; car il parle aux Athéniens heureux, et dans un temps où ils n'avoient pas besoin de consolation. Ajoutez que dans ce serment[2] il ne jure pas, comme Démosthène, par des hommes qu'il rende immortels, et ne songe point à faire naître dans l'ame des Athéniens des sentiments dignes de la vertu de leurs ancêtres; vu qu'au lieu de jurer par le nom de ceux qui avoient combattu, il s'amuse à jurer par une chose inanimée, telle qu'est un combat. Au contraire, dans Démosthène, ce serment est fait directement pour rendre le courage aux Athéniens vaincus, et pour empêcher qu'ils ne regardassent dorénavant comme un malheur la bataille de Chéronée. De sorte que[3], comme j'ai déja dit, dans cette seule figure il leur prouve, par raison, qu'ils n'ont point

[1] Ce jugement est admirable, et Longin dit plus lui seul que tous les autres rhéteurs qui ont examiné le passage de Démosthène. Quintilien avoit pourtant bien vu (liv. IX, ch. II) que les serments sont ridicules, si l'on n'a l'adresse de les employer aussi heureusement que cet orateur; mais il n'avoit point fait sentir tous les défauts que Longin nous explique si clairement, dans le seul examen qu'il fait de ce serment d'Eupolis. (Dac.)

[2] Var. Première traduction, avant l'édition de 1683 : « Ajoutez « que par ce serment il ne traite pas, comme Démosthène, ces « grands hommes d'immortels, et ne songe point, etc. » (Bross.)

[3] Ce n'est pas là traduire, c'est interpréter très au long. La phrase grecque peut être rendue presque mot à mot. « Et ce seul trait, « comme je l'ai déja dit, offre en même temps une preuve que l'on

failli; il leur en fournit un exemple; il le leur confirme par des serments; il fait leur éloge; et il les exhorte à la guerre contre Philippe.

Mais comme on pouvoit répondre à notre orateur : Il s'agit de la bataille que nous avons perdue contre Philippe durant que vous maniiez les affaires de la république, et vous jurez par les victoires que nos ancêtres ont remportées[1] : afin donc de marcher sûrement, il a soin de régler ses paroles, et n'emploie que celles qui lui sont avantageuses, faisant voir que, même dans les plus grands emportements, il faut être sobre et retenu. En parlant donc[2] de ces victoires de leurs ancêtres, il dit: « Ceux qui « ont combattu[3] par terre à Marathon, et par mer à « Salamine; ceux qui ont donné bataille près d'Ar-

« n'avoit point mal fait; un exemple, l'autorité d'un serment, un « éloge, une exhortation. » (S. M.)

[1] Pour bien apprécier le beau mouvement de Démosthène, il faut se rappeler, ou avoir sous les yeux, les endroits du discours d'Eschine, où il présente l'administration de son rival sous des couleurs si odieuses et si énergiques à-la-fois, qu'il falloit toute la force de la bonne conscience, et la puissance du plus grand talent, pour ne pas succomber sous le poids de l'accusation.

[2] Var. Premières éditions : « En disant donc que leurs ancêtres « avoient combattu par terre à Marathon, et par mer à Salamine; « avoient donné bataille près d'Artémise et de Platée, il se garde « bien de dire qu'ils en fussent sortis victorieux. Il a soin de « taire, etc. » (Bross.)

[3] On pouvoit conserver plus exactement l'artifice de Démosthène, qui se sert de différents verbes dans cette phrase, et dire, par exemple : « Ceux qui se sont autrefois exposés à Marathon, « ceux qui se sont battus sur mer près de Salamine et d'Artemi- « sium; ceux qui se sont trouvés à la bataille de Platée. »

« témise et de Platée. » Il se garde bien de dire : « Ceux qui ont vaincu. » Il a soin de taire l'événement qui avoit été aussi heureux en toutes ces batailles, que funeste à Chéronée, et prévient même l'auditeur en poursuivant ainsi : « Tous ceux, ô « Eschine, qui sont péris en ces rencontres, ont été « enterrés aux dépens de la république, et non pas « seulement ceux dont la fortune a secondé la va- « leur[1]. »

CHAPITRE XV.

(SECTION XVII.)

Que les figures ont besoin du sublime pour les soutenir.

Il ne faut pas oublier ici une réflexion que j'ai faite, et que je vais vous expliquer en peu de mots. C'est que si les figures naturellement soutiennent le sublime[2], le sublime de son côté soutient merveilleusement les figures. Mais où et comment? C'est ce qu'il faut dire.

En premier lieu, il est certain qu'un discours où les figures sont employées toutes seules est de soi-même suspect d'adresse, d'artifice et de tromperie, principalement lorsqu'on parle devant un juge sou-

[1] Ce passage de Démosthène est également cité avec éloge par Plutarque, dans son petit traité *de la gloire des Athéniens.*

[2] Il falloit dire, comme le texte, que le style sublime emprunte des figures l'éclat et le secours qu'il leur prête, *συμμαχεῖ*.

verain, et sur-tout si ce juge est un grand seigneur, comme un tyran, un roi, ou un général d'armée; car il conçoit en lui-même une certaine indignation contre l'orateur, et ne sauroit souffrir qu'un chétif rhétoricien [1] entreprenne de le tromper, comme un enfant, par de grossières finesses. Il est même à craindre quelquefois que, prenant tout cet artifice pour une espèce de mépris, il ne s'effarouche entièrement; et bien qu'il retienne sa colère et se laisse un peu amollir aux charmes du discours [2], il a tou-

[1] Le texte dit : ὑπὸ τεχνίτου ῥήτορος, « un orateur, qui ne connoît « que le matériel de l'art. »

[2] Tout cela ne se trouve pas dans le grec. Je pense que notre auteur veut dire que, quand le juge auroit même assez de force et de prudence pour retenir sa colère, et ne la pas faire éclater, il s'opiniâtreroit néanmoins à rejeter tout ce que l'orateur lui pourroit dire. (Toll.) — Ce que Tollius pense est en effet ce que Longin veut dire; et par conséquent cet endroit, en remontant au commencement de l'alinéa, me paroît devoir être traduit ainsi : « C'est se rendre extrêmement suspect, et faire croire qu'on a de « mauvaises intentions et qu'on veut tendre des pièges, ou sur- « prendre par de faux raisonnements, que d'employer par-tout « les figures, quand on adresse la parole à des juges qui sont « maîtres de décider à leur gré, mais sur-tout à des tyrans, à des « rois, à des généraux d'armée, à des personnes qui remplissent « les premiers postes. Car les juges supportent impatiemment « qu'un déclamateur maladroit les trompe comme des enfants « sans raison; et, prenant les faux raisonnements pour des preu- « ves du mépris qu'il fait d'eux, ils s'effarouchent quelquefois « tout-à-fait; et, s'ils renferment leur colère, ils se refusent abso- « lument à ce qu'il dit pour les persuader. C'est pourquoi la meil- « leure figure est celle qui ne paroît pas être figure. Ainsi le sublime « et le pathétique sont un remède et comme un secours merveil- « leux contre ce que l'usage des figures peut avoir de suspect; et

jours une forte répugnance à croire ce qu'on lui dit. C'est pourquoi il n'y a point de figure plus excellente que celle qui est tout-à-fait cachée, et lorsqu'on ne reconnoît point que c'est une figure. Or il n'y a point de secours ni de reméde plus merveilleux pour l'empêcher de paroître, que le sublime et le pathétique, parceque l'art, ainsi renfermé au milieu de quelque chose de grand et d'éclatant, a tout ce qui lui manquoit, et n'est plus suspect d'aucune tromperie. Je ne vous en saurois donner un meilleur exemple que celui que j'ai déja rapporté : « J'en jure « par les mânes de ces grands hommes, etc. » Comment est-ce que l'orateur a caché la figure dont il se sert? N'est-il pas aisé de reconnoître que c'est par l'éclat même de sa pensée? Car comme les moindres lumières s'évanouissent quand le soleil vient à éclairer, de même toutes ces subtilités de rhétorique disparoissent à la vue de cette grandeur qui les environne de tous côtés. La même chose à-peu-près arrive dans la peinture. En effet, que l'on colore plusieurs choses [1] également tracées sur un même plan, et qu'on

« quand on n'emploie ces dernières que dans les choses qui sont « grandes et pathétiques par elles-mêmes, leur artifice échappe à « la vue et ne fait naître aucun soupçon. » (S. M.)

[1] Var. Première manière : « En effet, qu'on tire plusieurs li- « gnes parallèles sur un même plan, avec les jours et les ombres, « il est incertain, etc. » (Bross.) — L'une et l'autre manière rend la pensée de Longin, et ne la traduit pas. Reprenons la phrase précédente, et ne nous permettons que ce qu'il faut pour être intelligible. « Et peut-être arrive-t-il quelque chose d'à-peu-près « semblable dans la peinture : car quoique les ombres et les

y mette le jour et les ombres; il est certain que ce qui se présentera d'abord à la vue ce sera le lumineux, à cause de son grand éclat, qui fait qu'il semble sortir hors du tableau, et s'approcher en quelque façon de nous. Ainsi le sublime et le pathétique, soit par une affinité naturelle qu'ils ont avec les mouvements de notre ame, soit à cause de leur brillant, paroissent davantage, et semblent toucher de plus près notre esprit que les figures dont ils cachent l'art, et qu'ils mettent comme à couvert.

CHAPITRE XVI.

(SECTION XVIII.)

Des interrogations.

Que dirai-je des demandes et des interrogations[1]? car qui peut nier que ces sortes de figures ne don-

« clairs, marqués par les couleurs, soient couchés à côté les uns « des autres sur la surface plane d'un même tableau, nos yeux « cependant sont d'abord frappés des clairs, qui paroissent, non « seulement s'élever au-dessus des ombres, mais être beaucoup « plus près de nous. C'est par la même raison que, dans le dis- « cours, le sublime et le pathétique, qui sont, pour ainsi dire, « plus proche de notre ame, et par une certaine affinité naturelle, « et par leur éclat, se font toujours apercevoir avant les figures, « dont ils offusquent l'artifice, en les laissant comme cachées dans « l'ombre. » (S. M.)

[1] Je crois que, des *questions* et des *interrogations* auroit été plus conforme au langage des rhéteurs. « Quid tam commune, « dit Quintilien, liv. IX, ch. II, quam interrogare vel percontari?

nent beaucoup plus de mouvement, d'action et de force au discours? « Ne voulez-vous jamais faire autre « chose, dit Démosthène aux Athéniens, qu'aller « par la ville vous demander les uns aux autres: « Que dit-on de nouveau? Hé! que peut-on vous ap- « prendre[1] de plus nouveau que ce que vous voyez? « Un homme de Macédoine se rend maître des Athé- « niens, et fait la loi à toute la Grèce. Philippe est-il « mort? dira l'un. Non, répondra l'autre, il n'est que « malade. Hé! que vous importe, messieurs, qu'il

« Nam utroque utimur indifferenter, cum alterum noscendi, al- « terum arguendi gratia videatur adhiberi. At ea res utrocumque « modo dicatur, etiam habet multiplex Schema... simplex est sic « rogare:

Sed qui vos tandem? quibus aut venistis ab oris?

« Figuratum autem, quoties non sciscitandi gratia assumitur, sed « instandi:... *Quousque tandem abutere, Catilina, patientia nos- « tra?*.. Quanto enim magis ardet, quam si diceretur? *Diu abu- « teris patientia nostra*.... Interrogamus etiam quod negari non « possit: ... Aut ubi respondendi difficilis est ratio; ... Aut invidiæ « gratia; ... Aut miserationis; ... Aut instandi, et auferendæ dissi- « mulationis: ... Totum hoc plenum est varietatis; nam indigna- « tioni convenit: ... et admirationi: ... Est interim acrius impe- « randi genus: ... Et ipsi nosmet rogamus; ... Cæterum et interro- « gandi se ipsum, et respondendi sibi, solent esse non ingratæ « vices; ... Et aliis modis, tum brevius, tum latius; tum de una « re, tum de pluribus. »

[1] M. Despréaux suit le texte de Manuce. Voici, selon la première édition et les MSS., ce que Démosthène dit dans Longin: « Eh! que sauroit-il y avoir de plus nouveau, qu'un homme de Macé- « doine, qui fait la guerre à toute la Grèce? » Il ne s'agit point de traduire Démosthène, mais Longin, qui cite de mémoire, ou qui resserre exprès les passages qu'il rapporte. (S. M.)

« vive ou qu'il meure? Quand le ciel vous en auroit « délivrés, vous vous feriez bientôt vous-mêmes un « autre Philippe. » Et ailleurs : « Embarquons-nous « pour la Macédoine. Mais où aborderons-nous, dira « quelqu'un, malgré Philippe? La guerre même, « messieurs, nous découvrira par où Philippe est « facile à vaincre [1]. » S'il eût dit la chose simplement, son discours n'eût point répondu à la majesté de l'affaire dont il parloit; au lieu que par cette divine et violente manière de se faire des interrogations et de se répondre sur-le-champ à soi-même, comme si c'étoit une autre personne, non seulement il rend ce qu'il dit plus grand et plus fort, mais plus plausible et plus vraisemblable. Le pathétique ne fait jamais plus d'effet que lorsqu'il semble que l'orateur ne le recherche pas, mais que c'est l'occasion qui le fait naître. Or il n'y a rien qui imite mieux la passion que ces sortes d'interrogations et de réponses; car ceux qu'on interroge [2] sentent naturellement une certaine émotion qui fait que sur-le-champ ils se précipitent de répondre et de dire ce qu'ils savent de

[1] Le grec porte : « La guerre même nous découvrira *le foible* « de l'état, ou des affaires de Philippe; τὰ σαθρά. » Tacite a égard à ce passage de Démosthène, quand il dit (*Hist.*, II, c. LXXVII) : « Aperiet et recludet contecta et tumescentia victricium partium « vulnera bellum ipsum. » J'aimerois mieux lire *ulcera*, quoique le mot *vulnera* se trouve quelquefois dans cette signification. (TOLL.) — Voyez Juste-Lipse et Gronovius, sur ce passage.

[2] VAR. Première manière : « Car ceux qu'on interroge sur une « chose dont ils savent la vérité, sentent naturellement une cer- « taine émotion, qui fait que sur-le-champ ils se précipitent de « répondre. Si bien que, etc. » (BROSS.)

vrai, avant même qu'on ait achevé de les interroger. Si bien que par cette figure l'auditeur est adroitement trompé, et prend les discours les plus médités, pour des choses dites sur l'heure et dans la chaleur[1].

(SECTION XIX DE L'ORIGINAL.)

Il n'y a rien encore qui donne plus de mouvement au discours, que d'en ôter les liaisons[2]. En effet[3], un discours que rien ne lie et n'embarrasse, marche et coule de soi-même; et il s'en faut peu qu'il n'aille quelquefois plus vite que la pensée même de l'ora-

[1] Le grec ajoute : « Il y a encore un autre moyen (car on le « peut voir dans ce passage d'Hérodote, cité comme sublime) ; « c'est de... » Mais ici commence une lacune de plusieurs pages, et l'on ne sait de quel endroit d'Hérodote Longin a voulu parler.

[2] *Il n'y a rien... les liaisons.* J'ai suppléé cela au texte, parceque le sens y conduit de lui-même. (BOIL.)

[3] Ce qui suit regarde le retranchement des liaisons, figure que les Grecs nomment ἀσύνδετον et διαλύτον : Cicéron, *Dissolutum ;* et les autres rhéteurs latins, *Dissolutionem*, comme on le peut apprendre de Quintilien, qui dit (liv. IX, ch. III), en parlant de cette figure : « Quæ quia conjunctionibus caret, *Dissolutio* voca« tur : apta, cum quid instantius dicimus. Nam et singula incul« cantur, et quasi plura fiunt. Ideoque utimur hac figura non in « singulis modo verbis, sed et sententiis etiam.... Contrarium est « Schema, quod conjunctionibus abundat. Illud *Asyndeton :* hoc « *Polysindeton* dicitur... Sed utrumque horum *Coacervatio*, et « tantum *juncta*, aut *dissoluta*... Fons quidem unus, qui acriora « facit et instantiora quæ dicimus, et vim quamdam præ se feren« tia, velut sæpius erumpentis affectus. » Voilà la raison pour laquelle Longin met le retranchement des liaisons au rang des figures qui contribuent au sublime. Il avoit sans doute parlé dans ce qui nous manque, de la figure contraire, du redoublement des liaisons, puisque le but de l'une et de l'autre de ces figures pa-

teur. « Ayant rapproché leurs boucliers les uns des « autres [1], dit Xénophon, ils reculoient, ils combat- « toient, ils tuoient, ils mouroient ensemble. » Il en est de même de ces paroles d'Euryloque à Ulysse, dans Homère :

[2] Nous avons par ton ordre, à pas précipités,
Parcouru de ces bois les sentiers écartés :
[3] Nous avons, dans le fond d'une sombre vallée,
Découvert de Circé la maison reculée [4].

Car ces périodes ainsi coupées, et prononcées néanmoins avec précipitation, sont les marques d'une

roit être le même, et ne différer peut-être, qu'en ce que la seconde est plus utile, quand il faut donner au discours plus de force ou de poids; et l'autre, quand il faut plus de vitesse et de feu : ce qui, selon le cas, produit également de la véhémence. (S. M.)

[1] Au lieu «d'*ayant rapproché* leurs boucliers les uns des autres », « il falloit dire : Et *frappant* leurs boucliers les uns contre les au- « tres », *συμβαλόντες τὰς ἀσπίδας*. Ce passage se trouve deux fois dans Xénophon (*Hellén.* IV; et *Éloge d'Agésilas*). — Voltaire, dans la Henriade, ch. VI :

Anglois, François, Lorrains, que la fureur rassemble,
Avançoient, combattoient, frappoient, mouroient ensemble.

[2] Odyss., liv. X, v. 251.

[3] Tous les exemplaires de Longin mettent ici des étoiles, comme si l'endroit étoit défectueux; mais ils se trompent. La remarque de Longin est fort juste, et ne regarde que ces deux périodes sans conjonction : *Nous avons par ton ordre*, etc. ensuite : *Nous avons dans le fond*, etc. (Boil.)

[4] Le texte d'Homère dit seulement *δώματα καλὰ*, et non, *δώματα Κίρκης*; et Euryloque, qui fait ce récit, ignore en effet si cette habitation est celle d'une déesse ou d'une simple mortelle : *ἢ θεὸς, ἢ γυνή*, v. 254.

vive douleur, qui l'empêche en même temps et le force de parler. C'est ainsi qu'Homère sait ôter où il faut les liaisons du discours.

CHAPITRE XVII.

(SECTION XX.)

Du mélange des figures[1].

Il n'y a encore rien de plus fort pour émouvoir, que de ramasser ensemble plusieurs figures; car deux ou trois figures ainsi mêlées, entrant par ce moyen dans une espéce de société, se communiquent les unes aux autres de la force, des graces et de l'ornement[2], comme on le peut voir dans ce passage de l'oraison de Démosthène contre Midias, où en même temps il ôte les liaisons de son discours, et mêle ensemble les figures de répétition et de description[3]. « Car tout homme, dit cet orateur,

[1] Le titre grec seroit mieux rendu par, *du concours des figures.*

[2] Le grec porte: « de la force, de la persuasion, et de la beauté.»

[3] Le premier de ces termes traduit ce que Longin appelle d'abord *Anaphore*, ensuite *Épanaphore;* et le second ce qu'il appelle *Diatypose.* — L'Anaphore ou l'Épanaphore est appelée simplement *Repetitio*, par l'auteur de la Rhétorique à Hérennius. Quintilien, liv. IX, ch. III, parle de cette figure, à laquelle il ne donne point de nom particulier, et la met au rang de celles qu'il comprend sous le nom générique de *Geminatio.* C'est de l'*Anaphore* qu'il dit: « Ab iisdem verbis plura acriter et instanter incipiunt. » Il en rapporte ensuite un exemple tiré de la Catilinaire I: « Nihil te « nocturnum præsidium palatii, nihil urbis vigiliæ, nihil timor

« qui en outrage un autre [1], fait beaucoup de choses du « geste, des yeux, de la voix, que celui qui a été ou- « tragé ne sauroit peindre dans un récit. » Et de peur que dans la suite son discours ne vînt à se relâcher, sachant bien que l'ordre appartient à un esprit rassis, et qu'au contraire le désordre est la marque de la passion, qui n'est en effet elle-même qu'un trouble et une émotion de l'ame, il poursuit dans la même diversité de figures. « Tantôt il le frappe comme en- « nemi [2]; tantôt pour lui faire insulte, tantôt avec les

« populi, nihil consensus bonorum omnium, nihil hic munitissi- « mus habendi Senatus locus, nihil horum ora vultusque move- « runt? » Il est inutile d'avertir que l'*Anaphore*, quoiqu'elle semble tenir en quelque chose à la pensée, n'est pourtant qu'une figure de diction, ou de mots.— Il n'en est pas ainsi de la *Diatypose*: elle appartient à la pensée, aux choses mêmes. Cicéron, dans le liv. III *de Oratore*, nomme cette figure *Descriptionem*. Il en explique ensuite la nature, quand il demande à l'orateur: « ut ho- « minum mores sermonesque describat. » La *Diatypose* n'est autre chose qu'une *Étopée*, c'est-à-dire, peinture, imitation de mœurs, de caractères, de sentiments. Quintilien n'en parle point, sans doute parcequ'au fond c'est moins une figure de pensée, une manière particulière de tourner une pensée, que la forme ou le caractère d'une sorte de discours. (S. M.)

[1] Contre Midias, p. 395, éd. de Basl. (Boil.)

Démosthène, étant inspecteur des spectacles, et remplissant les fonctions de cette charge, avoit reçu de Midias un soufflet en plein théâtre. Ce fait est rapporté par Plutarque dans la vie de cet orateur.

[2] Cette phrase n'est pas traduite exactement; mais M. Despréaux ne pouvoit pas être fidèle, et conserver la figure. C'étoit ici le cas de sacrifier l'exactitude littérale à la fidélité du sens. Ces sortes de figures, d'ailleurs, se transportent difficilement d'une langue dans une autre. Il seroit peut-être impossible, en tradui-

« poings, tantôt au visage. » Par cette violence[1] de paroles ainsi entasséés les unes sur les autres, l'orateur ne touche et ne remue pas moins puissamment ses juges, que s'ils le voyoient frapper en leur présence. Il revient à la charge, et poursuit comme une tempête : « Ces affronts émeuvent, ces affronts « transportent un homme de cœur[2] et qui n'est point « accoutumé aux injures. On ne sauroit exprimer « par des paroles l'énormité d'une telle action. » Par ce changement continuel il conserve par-tout le caractère de ces figures turbulentes ; tellement que dans son ordre il y a un désordre, et au contraire dans son désordre il y a un ordre merveilleux.

sant le passage de Cicéron, rapporté dans la remarque 3, non seulement d'y conserver la même répétition, mais aussi de la remplacer par une autre du même genre, sans s'écarter beaucoup du tour, et peut-être du sens de l'original. C'est ce qui fait que ces sortes de figures ne sont réellement bonnes dans le discours, que quand l'orateur paroît avoir été, pour ainsi dire, forcé d'en faire usage, et n'avoir eu que cette manière de bien exprimer ce qu'il vouloit dire. (S. M.)

[1] Le grec dit : « L'orateur ne fait ici que ce que fait celui qui « frappe : il porte des coups redoublés à l'esprit des juges. De là, « semblable à la tempête, il fond de nouveau sur eux, *avec les « poings!* dit-il, *au visage!* Voilà ce qui trouble, ce qui met hors « d'eux-mêmes ceux qui ne sont point faits aux affronts. Il n'y a « personne qui, rapportant de pareilles choses, en puisse mettre « toute l'énormité sous les yeux. » (S. M.)

[2] Corneille, dans *le Cid* :

> Tu sais comme un soufflet touche un homme de cœur !

Quintilien a eu en vue ce passage de Démosthène, quand il dit (liv. VI, ch. 1) : « Plurimum tamen affert atrocitatis modus, si

(SECTION XXI.)

Pour preuve de ce que je dis [1], mettez par plaisir les conjonctions à ce passage, comme font les disciples d'Isocrate : « Et certainement il ne faut pas « oublier que celui qui en outrage un autre fait beau- « coup de choses, premièrement par le geste, en- « suite par les yeux, et enfin par la voix même, etc. » Car, en égalant et aplanissant ainsi toutes choses par le moyen des liaisons, vous verrez que d'un pathétique fort et violent vous tomberez dans une petite afféterie de langage, qui n'aura ni pointe ni aiguillon, et que toute la force de votre discours s'éteindra aussitôt d'elle-même. Et comme il est certain que si on lioit le corps d'un homme qui court, on lui feroit perdre toute sa force ; de même, si vous allez embarrasser une passion de ces liaisons et de ces particules inutiles, elle les souffre avec peine ; vous lui ôtez la liberté de sa course, et cette impétuosité qui la faisoit marcher avec la même violence qu'un trait lancé par une machine.

« graviter, si contumeliose : ut Demosthenes ex parte percussi « corporis, ex vultu ferientis, ex habitu invidiam Midiæ quærit. ».

[1] VAR. Au lieu de ces mots, on lisoit : *Qu'ainsi ne soit*, dans les premières éditions. (BROSS.)

CHAPITRE XVIII.

(SECTION XXII.)

Des Hyperbates.

Il faut donner rang aux hyperbates[1]. L'hyperbate n'est autre chose que la transposition des pensées ou des paroles, dans l'ordre et la suite d'un discours; et cette figure porte avec soi le caractère véritable d'une passion forte et violente. En effet, voyez tous ceux qui sont émus de colère, de frayeur, de dépit, de jalousie, ou de quelque autre passion que ce soit; car il y en a tant que l'on n'en sait pas le nombre : leur esprit est dans une agitation continuelle; à peine ont-ils formé un dessein qu'ils en conçoivent aussitôt un autre; et, au milieu de celui-ci[2], s'en propo-

[1] *Hyperbaton*, dit Quintilien, liv. VII, ch. VI, « id est verbi « *Transgressionem*, quam frequenter ratio compositionis et decor « poscit, non immerito inter virtutes habemus. Fit enim frequen- « tissime aspera, et dura, et dissoluta, et hians oratio, si ad ne- « cessitatem ordinis sui redigatur, et ut quodque oritur, ita proxi- « mis, etiamsi vinciri non potest, alligetur... Nec aliud potest ser- « monem facere numerosum, quam opportuna ordinis mutatio... « *Figura* potius *verborum* dici potest, quam *tropus*. »

[2] Cet endroit est peut-être ce qu'il y a de plus difficile à traduire dans Longin. C'est aussi ce qu'il y a jusqu'ici de mieux écrit dans la traduction de M. Despréaux; mais il y a dans l'original une comparaison, qu'il a fait disparoître par le tour qu'il a pris. Au reste, voici d'où vient la grande difficulté, dont j'ai parlé. Depuis ces mots : *En effet, voyez tous ceux qui sont émus de colère,*

sant encore de nouveaux, où il n'y a ni raisons ni rapports, ils reviennent souvent à leur première résolution. La passion en eux est comme un vent léger et inconstant qui les entraîne et les fait tourner sans cesse de côté et d'autre; si bien que, dans ce flux et reflux perpétuel de sentiments opposés, ils changent à tous moments de pensée et de langage, et ne gardent ni ordre ni suite dans leurs discours.

Les habiles écrivains, pour imiter ces mouvements de la nature, se servent des hyperbates; et,

jusques à ceux-ci: *Denys Phocéen parle ainsi aux Ioniens,* tout cela n'est qu'une seule période, entrecoupée de parenthèses ou de propositions incidentes, qui sont comme autant d'hyperbates. Longin s'efforce toujours de crayonner, pour ainsi dire, dans son style, la nature même de la chose dont il parle. Essayons de conserver le caractère particulier de cet endroit: « En effet, « comme ceux qui sont véritablement saisis, ou de colère, ou de « crainte, ou d'indignation, ou de jalousie, ou de toute autre « passion (car il y en a beaucoup, même sans nombre, et per- « sonne ne les peut compter); comme ceux-là vont et viennent de « toutes parts, et que souvent, d'une proposition, ils passent ra- « pidement à d'autres, entre lesquelles ils en placent même quel- « ques unes, contre toute raison; ensuite, ramenés, comme en « tournant, à leur première proposition, et le trouble de la pas- « sion, ainsi qu'un vent qui change sans cesse, les en écartant « encore, ils passent et repassent continuellement d'un objet à « l'autre, et traînent avec eux çà et là leurs paroles et leurs pen- « sées; de même aussi les meilleurs écrivains parviennent, par le « moyen des *hyperbates*, à l'imitation de ce que la nature opère « (l'art n'est parfait que quand on le prend pour la nature; et la « nature au contraire est heureuse, quand elle renferme et cache « l'art); de ce genre est ce que Denys le Phocéen dit dans Hé- « rodote. » (S. M.)

à dire vrai, l'art n'est jamais dans un plus haut degré de perfection, que lorsqu'il ressemble si fort à la nature, qu'on le prend pour la nature même; et au contraire, la nature ne réussit jamais mieux, que quand l'art est caché.

Nous voyons un bel exemple de cette transposition dans Hérodote, où Denys Phocéen[1] parle ainsi aux Ioniens: « [2] En effet, nos affaires sont réduites « à la dernière extrémité[3], messieurs. Il faut néces- « sairement que nous soyons libres ou esclaves, et « esclaves misérables. Si donc vous voulez éviter les « malheurs qui vous menacent, il faut, sans diffé- « rer, embrasser le travail et la fatigue, et acheter « votre liberté par la défaite de vos ennemis. » S'il eût voulu suivre l'ordre naturel, voici comme il eût parlé: « Messieurs, il est maintenant temps d'em- « brasser le travail et la fatigue; car enfin nos affai- « res sont réduites à la dernière extrémité, etc. » Premièrement donc, il transpose ce mot MESSIEURS, et ne l'insère qu'immédiatement après leur avoir jeté la frayeur dans l'ame, comme si la grandeur du péril lui avoit fait oublier la civilité qu'on doit à ceux à qui l'on parle en commençant un discours. Ensuite il renverse l'ordre des pensées; car, avant que de les exhorter au travail, qui est pourtant son

[1] C'est-à-dire général des Phocéens, dans la harangue où il engage les alliés à lui déférer le commandement des troupes.

[2] Hérodote, liv. VI, cap. XI, tome III, édit. de SWEIGHOEUSER.

[3] Mot à mot, *sont sur le tranchant du rasoir; ἐπὶ ξυρῇ γὰρ ἀκμῆς*. C'est le *pendens in novacula* de Phèdre, V, fab. VIII.

but, il leur donne la raison qui les y doit porter : « En effet, nos affaires sont réduites à la dernière « extrémité » ; afin qu'il ne semble pas que ce soit un discours étudié qu'il leur apporte, mais que c'est la passion qui le force à parler sur-le-champ. Thucydide a aussi des hyperbates fort remarquables, et s'entend admirablement à transposer les choses qui semblent unies du lien le plus naturel, et qu'on diroit ne pouvoir être séparées.

[1] Démosthène est en cela bien plus retenu que lui. En effet, pour Thucydide, jamais personne ne les a répandues avec plus de profusion ; et on peut dire

[1] VAR. Dans les premières éditions : « Pour Démosthène, qui « est d'ailleurs plus retenu que Thucydide, il ne l'est pas en cela ; « et jamais personne n'a plus aimé les hyperbates. Car dans la « passion », etc. (BROSS.) — Ce que Longin dit ici regarde en partie Démosthène, en partie Thucydide. C'est encore en cet endroit que notre rhéteur, embarrassant une longue période de propositions incidentes, comme d'autant d'hyperbates, s'efforce de représenter les embarras que ces sortes de figures apportent dans le discours. — Son dessein est donc de dire que dans l'usage des *hyperbates*, il faut se proposer Démosthène et non Thucydide pour modèle. Ces deux écrivains s'en servent aussi fréquemment l'un que l'autre ; mais le dernier précipite avec lui ses auditeurs ou ses lecteurs dans le danger, et les y laisse, parcequ'il ne s'en tire pas lui-même ; au lieu que le premier, leur faisant courir tous les risques auxquels il s'expose, sait les en affranchir heureusement avec lui. La fréquence et la longueur des *hyperbates* donnent à Thucydide tant d'obscurité, qu'il semble quelquefois avoir eu dessein d'écrire des énigmes. C'est le reproche que lui fait Denys d'Halicarnasse. Pour Démosthène, il se jette, par ses longues et fréquentes *hyperbates*, dans des embarras dont on craint qu'il ne puisse pas sortir ; et cependant il s'en démêle si bien, qu'il n'en résulte aucune obscurité dans son discours. (S. M.)

qu'il en soûle ses lecteurs : car, dans la passion qu'il a de faire paroître que tout ce qu'il dit est dit sur-le-champ, il traîne sans cesse l'auditeur par les dangereux détours de ses longues transpositions. Assez souvent donc il suspend sa première pensée, comme s'il affectoit tout exprès le désordre ; et entremêlant au milieu de son discours plusieurs choses différentes, qu'il va quelquefois chercher même hors de son sujet, il met la frayeur dans l'ame de l'auditeur, qui croit que tout ce discours va tomber, et l'intéresse malgré lui dans le péril où il pense voir l'orateur. Puis tout d'un coup, et lorsqu'on ne s'y attendoit plus, disant à propos ce qu'il y avoit si long-temps qu'on cherchoit, par cette transposition également hardie et dangereuse, il touche bien davantage, que s'il eût gardé un ordre dans ses paroles. Il y a tant d'exemples de ce que je dis, que je me dispenserai d'en rapporter.

CHAPITRE XIX.

(SECTION XXIII.)

Du changement de nombre.

Il n'en faut pas moins dire de ce qu'on appelle diversité de cas [1], collections [2], renversements [3], gra-

[1] C'est-à-dire, *polyptotes*. Longin ne donne aucun exemple de cette figure ; on peut suppléer à son silence, par ce passage de Cicéron, tiré du plaidoyer pour Cœlius : « Argumentis agemus ;

dations[4], et de toutes ces autres figures qui, étant, comme vous savez, extrêmement fortes et véhé-

« signis omni luce clarioribus crimina refellemus; *res* cum *re*, « *causa* cum *causa*, *ratio* cum *ratione* pugnabit. »

[2] C'est ce que Longin nomme *athroïsme;* Tollius et Pearce, *coacervationes*. Quintilien en parle ainsi, liv. IX, ch. III : « Congregan- « tur quoque verba idem significantia (apud Ciceronem, I in Ca- « tilinam): *Quæ cum ita sint, Catilina perge quo cœpisti : egredere* « *aliquando ex urbe : patent portæ : proficiscere*. Et in eundem alio « libro (II): *Abiit, excessit, erupit, evasit*. Hoc Cecilio Pleonas- « mus videtur, id est, abundans supra necessitatem oratio; sicut « illa (*Æneid.*, XII, v. 638). *Vidi oculos ipse ante meos*. In illo « enim *vidi* inest *ipse*. Verum id... cum supervacua oneratur ad- « jectione, vitium dicitur; cum autem auget manifestam senten- « tiam, sicut hic, virtus : *Vidi ipse ante oculos*, quot verba, toti- « dem sunt affectus... Nec verba modo, sed sensus quoque idem « facientes acervantur. »

[3] Longin dit, *Antimétaboles*. C'est une figure appelée *Conversio* par Cicéron, et *Commutatio*, dans la Rhétorique à Hérennius. Quintilien, ibid. Illa figura, qua declinata repetuntur... *Antimetabole* dicitur : « Non, ut edam, vivo; sed, ut vivam, edo. » Peut-être Longin ne parloit-il pas ici de l'*antimétabole*, mais de la *métabole*, comme il a fait dans le chapitre IV. La *métabole* est une figure différente; et l'on vient de voir plus haut que Cécilius appeloit de ce nom une espèce de *polyptotes*. Cassiodore paroît l'avoir confondue avec la première sorte de *synathroïsme*. Il dit dans son commentaire sur les Psaumes, p. 24 : « *Métabole* est iteratio unius « rei sub varietate verborum. » Tel est ce passage du psaume V : « Verba mea auribus percipe, Domine; intellige clamorem meum, « intende voci orationis meæ. » Cette figure est très commune dans Ovide, qui se plaît à répéter la même chose en plusieurs manières.

[4] Elle s'appelle communément en grec κλίμαξ, et c'est ainsi que Longin la nomme. Elle porte en latin le même nom qu'en françois. « *Gradatio*, dit Quintilien, ibid., quæ dicitur *climax*, apertiorem « habet artem et magis affectatam, ideoque esse rarior debet.

mentes, peuvent beaucoup servir par conséquent à orner le discours, et contribuent en toutes manières au grand et au pathétique. Que dirai-je des changements de cas, de temps, de personnes, de nombre et de genre? En effet, qui ne voit combien toutes ces choses sont propres à diversifier et à ranimer l'expression? par exemple[1], pour ce qui regarde le changement de nombre, ces singuliers dont la terminaison est singulière, mais qui ont pourtant, à les bien prendre, la force et la vertu des pluriels :

« Est autem ipsa quoque adjectionis; repetit enim quæ dicta sunt; « et, priusquam ad aliud descendat, in prioribus resistit.. (*Ut illud*) « Calvi : « Non ergo magis pecuniarum repetundarum, quam majes- « tatis; neque majestatis magis, quam Plautiæ legis; neque Plautiæ « legis magis, quam ambitus; neque ambitus magis, quam omnium « legum judicia perierunt. » Cette figure peut quelquefois trouver place dans les amplifications, en l'employant bien à propos; mais je doute qu'elle puisse convenir dans les grands mouvements. Elle marche avec trop d'appareil et de lenteur.

[1] Je ne trouve pas ici ce que le grec me dit. Tâchons de le suivre : « Ici ma pensée n'est pas de dire que la seule sorte de « changement de nombre, qui donne du lustre et de l'ornement « à un discours, soit celle qui dans une terminaison singulière a « pourtant toute la force et toute la vertu des pluriels, comme « par exemple, *Aussitôt*, etc. Je regarde plus ici les pluriels, que « j'estime d'autant plus dignes de remarque, etc. » (Toll.) — Tollius n'est pas plus intelligible ici que Longin lui-même, qui serre son style si prodigieusement, qu'il le faut deviner. Il est pourtant aisé de le rendre exactement, en suppléant peu de chose. Voici ce qu'il dit : « Au fond, pour ce qui regarde le chan- « gement de nombre, je dis que l'ornement qu'il donne au dis- « cours ne vient pas seulement de ces noms, qui sont par leur « terminaison du nombre singulier, mais qui, considérés de près, « se trouvent être des pluriels par leur valeur. » (S. M.)

Aussitôt un grand peuple[1] accourant sur le port,
Ils firent de leurs cris retentir le rivage.

Et ces singuliers sont d'autant plus dignes de remarque, qu'il n'y a rien quelquefois de plus magnifique que les pluriels : car la multitude qu'ils renferment leur donne du son et de l'emphase. Tels sont ces pluriels qui sortent de la bouche d'OEdipe, dans Sophocle[2] :

Hymen, funeste hymen, tu m'as donné la vie :
Mais dans ces mêmes flancs où je fus enfermé
Tu fais rentrer ce sang dont tu m'avois formé ;
Et par-là tu produis et des fils et des pères,
Des frères, des maris, des femmes et des mères,
Et tout ce que du sort la maligne fureur
Fit jamais voir au jour et de honte et d'horreur[3].

[1] Λαὸς ἀπείρων
Θῦνεν ἐπ' ἠϊόνεσσι σ[illegible]ίγαμενοι κελάδησαν.

Ainsi nous trouvons dans Ovide, « *Turba* ruunt ; et dans Stace, « tardi *subeunt* Tegeæa juventus. » Lefèvre suppose ce passage tiré de l'historien Hécatée : Langbaine, Toup et d'autres interprètes y trouvent un fragment de quelque ancien poëte.

[2] Sophocle, *OEdipe roi*, v. 1416 :

Ὦ γάμοι, γάμοι,
Ἐφύσαθ' ἡμᾶς, καὶ φυτεύσαντες, πάλιν
Ἀνεῖτε ταὐτὸν σπέρμα, κἀπεδείξατε
Πατέρας, ἀδελφοὺς, παῖδας, αἷμ' ὁμόφυλον,
Νύμφας, γυναῖκας, μητέρας τε, χ' ὁπόσα
Αἴσχιστ' ἐν ἀνθρώποισιν ἔργα γίγνεται.

[3] Voici comme Chénier, dans sa traduction de l'OEdipe de Sophocle, a reproduit ce même passage :

Hymen ! horrible hymen ! toi qui m'as enfanté,
C'est toi qui rends OEdipe aux flancs qui l'ont porté.

Tous ces différents noms ne veulent dire qu'une seule personne, c'est à savoir Œdipe d'une part, et sa mère Jocaste de l'autre. Cependant, par le moyen de ce nombre, ainsi répandu et multiplié en différents pluriels, il multiplie en quelque façon les infortunes d'Œdipe. C'est par un même pléonasme[1] qu'un poëte a dit :

On vit les Sarpédon et les Hector paroître[2].

Il en faut dire autant de ce passage de Platon, à propos des Athéniens, que j'ai rapporté ailleurs : « Ce ne sont point des Pélops[3], des Cadmus, des « Égyptus, des Danaüs, ni des hommes nés barba- « res qui demeurent avec nous. Nous sommes tous « Grecs, éloignés du commerce et de la fréquenta-

Tu produis, tu confonds des frères et des pères,
Des fils et des époux, des femmes, et des mères;
Tout ce qui des humains peut exciter l'effroi,
Des forfaits, des malheurs inconnus avant moi!

[1] Le mot *pléonasme* ne se prend dans l'usage commun de notre langue qu'en mauvaise part. Mais, pris dans le sens favorable que les rhéteurs lui donnent, il n'a rien de commun avec les pluriels, mis pour les singuliers. C'est ce dont il s'agit ici. Le verbe que Longin emploie ne peut donc y signifier qu'*amplifier*, *augmenter*, *rendre plus grand*, etc. Je traduirois ainsi : « C'est de « même que le changement de nombre rend ceci plus grand. On « vit les Sarpédons, etc. » (S. M.)

[2] Lefèvre conjecture que ce vers pourroit être d'Eschyle.

[3] Platon, dans son *Ménexène*. Cicéron, *de Orat*, II, c. LXXI. « Non enim vereor, ne quis me in isto genere leviorem jam putet, « quoniam quidem tu *Fabricios* mihi auctores, et *Africanos*, *Maxi-* « *mos*, *Catones*, *Lepidos* protulisti. »

« tion des nations étrangères, qui habitons une « même ville, etc. »

En effet tous ces pluriels, ainsi ramassés ensemble, nous font concevoir une bien plus grande idée des choses; mais il faut prendre garde à ne faire cela que bien à propos, et dans les endroits où il faut amplifier ou multiplier, ou exagérer, et dans la passion; c'est-à-dire, quand le sujet est susceptible d'une de ces choses ou de plusieurs; car d'attacher partout ces cymbales et ces sonnettes, cela sentiroit trop son sophiste [1].

CHAPITRE XX.

(SECTION XXIV.)

Des pluriels réduits en singuliers.

On peut aussi tout au contraire réduire les pluriels en singuliers, et cela a quelque chose de fort

[1] Le passage suivant de Quintilien, liv. VIII, chap. v, revient à ce que Longin dit ici: il s'agit des *pensées*, considérées comme ornements du discours. C'est ce que nous appelons aujourd'hui des *traits*. « Ut afferunt lumen clavus et purpuræ, loco « insertus; ita neminem deceat intertexta pluribus notis vestis. « Quare licet hæc enitere, et aliquatenus extare videantur; tamen « lumina illa non flammæ, sed scintillis inter fumum emicantibus « similia dixeris; quæ ne apparent quidem, ubi tota lucet ora- « tio, ut in sole sidera ipsa desinunt cerni: et quæ crebris par- « visque conatibus se attollunt, inæqualia tantum, et velut con- « fragosa, nec admirationem consequuntur eminentium, et pla- « norum gratiam perdunt. Hoc quoque accidit, quod solas captanti

grand. « Tout le Péloponèse, dit Démosthène[1], étoit « alors divisé en factions. » Il en est de même de ce passage d'Hérodote[2] : « Phrynicus faisant représen- « ter sa tragédie intitulée, LA PRISE DE MILET, tout le « peuple fondit en larmes. » Car, de ramasser ainsi plusieurs choses en une, cela donne plus de corps au discours. Au reste, je tiens que pour l'ordinaire c'est une même raison qui fait valoir ces deux différentes figures. En effet, soit qu'en changeant les singuliers en pluriels, d'une seule chose vous en fassiez plusieurs, soit qu'en ramassant des pluriels dans un seul nom singulier qui sonne agréablement à l'oreille, de plusieurs choses vous n'en fassiez qu'une, ce changement imprévu marque la passion.

CHAPITRE XXI.

(SECTION XXV.)

Du changement de temps.

Il en est de même du changement de temps, lorsqu'on parle d'une chose passée comme si elle se fai-

« *sententias*, multas necesse est dicere leves, frigidas, ineptas. Non « enim potest esse delectus, ubi numero laboratur. » C'est la paraphrase un peu verbeuse du vers d'Horace, *Art poét.*, v. 15 :

Purpureus, late qui splendeat, unus et alter
Adsuitur pannus.

[1] De Corona, p. 315, édit. Basil. (BOIL.)

[2] Hérodote, liv. VI, ch. XXI. Suidas, en parlant du poëte tra-

soit présentement, parcequ'alors ce n'est plus une narration que vous faites, c'est une action qui se passe à l'heure même. « Un soldat, dit Xénophon[1], « étant tombé sous le cheval de Cyrus, et étant foulé « aux pieds de ce cheval, il lui donne un coup d'é- « pée dans le ventre. Le cheval blessé se démène et « secoue son maître: Cyrus tombe. » Cette figure est fort fréquente dans Thucydide.

CHAPITRE XXII.

(SECTION XXVI.)

Du changement de personnes.

Le changement de personnes[2] n'est pas moins pathétique; car il fait que l'auditeur assez souvent se croit voir lui-même au milieu du péril:

gique Phrynicus, attribue aux Perses ce qu'Hérodote raconte des Athéniens. Le fait seroit contradictoire, venant de la part des Perses, auteurs eux-mêmes de la ruine de Milet, qu'ils avoient pris et pillé. (S. M.)

[1] Institut. de Cyrus, liv. VII. Voyez aussi Virgile, *Énéid.*, XI, 647:

Hastam intorsit equo, ferrumque sub aure reliquit.
Quo sonipes ictu *furit* arduus, *altaque jactat,*
Vulneris impatiens, adrecto pectore, crura.
Volvitur ille excussus humi, etc.

[2] Longin dit: « Le *changement des personnes* rend aussi la chose « même présente; et très souvent il fait que l'auditeur se croit au « milieu des dangers. » (S. M.)

Vous diriez, à les voir[1] pleins d'une ardeur si belle,
Qu'ils retrouvent toujours une vigueur nouvelle;
Que rien ne les sauroit ni vaincre ni lasser,
Et que leur long combat ne fait que commencer.

Et dans Aratus :

Ne t'embarque jamais durant ce triste mois[2].

Cela se voit encore dans Hérodote[3]. « A la sortie « de la ville d'Éléphantine, dit cet historien, du côté « qui va en montant, vous rencontrez d'abord une « colline, etc. De là, vous descendez dans une plaine. « Quand vous l'avez traversée, vous pouvez vous

[1] Iliad., liv. XV, v. 697 :

Φαίης κ' ἄκμητας καὶ ἀτειρέας, ἀλλήλοισιν
Ἄντεσθ' ἐν πολέμῳ, ὡς ἐσσυμένας ἐμάχοντο.

[2] Μὴ κείνῳ ἐνὶ μηνὶ περικλύζοιο θαλάσσῃ.

Ce que Cicéron traduit :

Hoc cave te ponto studeas committere mense.

[3] Liv. II, ch. xxix. Pearce remarque judicieusement que ce passage d'Hérodote mérite plus de louanges pour être clair, que pour être sublime : mais Longin n'a pas prétendu que tous les exemples qu'il cite fussent *sublimes* par eux-mêmes. Il y en a certainement beaucoup qui ne le sont pas, dans quelque sens que l'on veuille entendre ce mot; et la plupart ne sont que pour mieux faire comprendre la chose dont il parle. D'ailleurs tous ou presque tous sont tirés d'ouvrages écrits dans le genre sublime; et l'*Histoire d'Hérodote* en particulier est dans ce genre de style. Il faut encore être attentif aux manières de parler de Longin. Il ne dit pas toujours que la chose dont il parle, et dont il rapporte des exemples, rende le discours sublime; il dit le plus souvent qu'elle lui donne l'*apparence du sublime*, un *air de grandeur, quelque chose de grand.* (S. M.)

« embarquer tout de nouveau, et en douze jours « arriver à une grande ville qu'on appelle Méroé. » Voyez-vous, mon cher Térentianus, comme il prend votre esprit avec lui, et le conduit dans tous ces différents pays, vous faisant plutôt voir qu'entendre? Toutes ces choses, ainsi pratiquées à propos, arrêtent l'auditeur, et lui tiennent l'esprit attaché sur l'action présente, principalement lorsqu'on ne s'adresse pas à plusieurs en général, mais à un seul en particulier [1].

Tu ne saurois connoître, au fort de la mêlée [2],
Quel parti suit le fils du courageux Tydée.

Car en réveillant ainsi l'auditeur par ces apostrophes, vous le rendez plus ému, plus attentif, et plus plein de la chose dont vous parlez.

CHAPITRE XXIII.

(SECTION XXVII.)

Des transitions imprévues.

Il arrive aussi quelquefois qu'un écrivain, parlant de quelqu'un, tout d'un coup se met à sa place et joue son personnage. Et cette figure marque l'impétuosité de la passion.

[1] « Quand l'apostrophe se fait au singulier. » Cette dernière réflexion n'est guère applicable à la plupart des langues vivantes de l'Europe.

[2] ILIAD., liv. V, v. 85.

Mais Hector[1], qui les voit épars sur le rivage,
Leur commande à grands cris de quitter le pillage,
D'aller droit aux vaisseaux sur les Grecs se jeter.
Car quiconque mes yeux verront s'en écarter,
Aussitôt dans son sang je cours laver sa honte.

Le poëte retient la narration pour soi, comme celle qui lui est propre, et met tout d'un coup, et sans en avertir, cette menace précipitée dans la bouche de ce guerrier bouillant et furieux. En effet, son discours auroit langui s'il y eût entremêlé : « Hec- « tor dit alors de telles ou semblables paroles. » Au lieu que par cette transition imprévue[2], il prévient le lecteur, et la transition est faite avant que le poëte

[1] Iliad., XV, v. 346 :

Ἕκτωρ δὲ Τρώεσσιν ἐκέκλετο, μακρὸν ἀύσας·
Νηυσὶν ἐπισσεύεσθαι, ἐᾷν δ' ἔναρα βροτόεντα·
Ὅν δ' ἂν ἐγὼν ἀπάνευθε νεῶν ἐτέρωθι νοήσω,
Αὐτῇ οἱ θάνατον μητίσομαι.

Var. Mais Hector de ses cris remplissant le rivage,
Commande à ses soldats de quitter le pillage :
De courir aux vaisseaux : car j'atteste les dieux
Que quiconque osera s'écarter à mes yeux,
Moi-même dans son sang j'irai laver sa honte.

Éditions de 1674 et de 1683 :

Mais Hector de ses cris, etc.

Édition de 1694 :

De courir aux vaisseaux avec rapidité ;
Car quiconque ces bords m'offriront écarté, etc.

[2] Longin s'exprime d'une manière bien plus hardie : « Mais ici « la transition se fait dans le discours, plus promptement même « que dans l'esprit du poëte. Et cette figure devient nécessaire, « quand l'*instantanéité*, pour ainsi dire, de la chose ne permet

même ait songé qu'il la faisoit[1]. Le véritable lieu donc où l'on doit user de cette figure, c'est quand le temps presse, et que l'occasion qui se présente ne permet pas de différer; lorsque sur-le-champ il faut passer d'une personne à une autre, comme dans Hécatée[2] : « Ce héraut[3] ayant assez pesé la « conséquence de toutes ces choses, il commande « aux descendants des Héraclides de se retirer. Je « ne puis plus rien pour vous, non plus que si je « n'étois plus au monde[4]. Vous êtes perdus, et vous « me forcerez bientôt moi-même d'aller chercher « une retraite chez quelque autre peuple. » Démos-

« aucun retardement à l'écrivain, et le force de passer sur-le-« champ de son propre personnage à celui de ceux dont il par-« le. » (S. M.)

[1] VAR. « Avant qu'on s'en soit aperçu. » (BROSS.)

[2] Hécatée de Milet, le premier qui ait écrit l'histoire en prose. Il prépara les voies à Hérodote, qui le cite souvent. Le peu de fragments qui restent d'Hécatée ont été publiés par M. Creuzer, et font partie du recueil intitulé *Historicorum græcorum antiquissimorum fragmenta;* Heidelberg, 1806, in-8°. Voyez aussi les *Mémoires de l'académie des Inscriptions*, tome VI.

[3] Il faut absolument lire Κῆυξ, *Céyx;* et non Κῆρυξ comme a lu Boileau. Les nombreux témoignages de l'amitié de Céyx pour Hercule et ses descendants sont consignés dans Diod. de Sicile, liv. IV, ch. 36 et 47; et dans Apollodore, liv. II, ch. 8.

[4] Il faut encore lire ici ὡς μὴ ὦν Ion., pour ὦν; et traduire : « Afin *donc* de ne pas périr vous-même, et de ne pas m'entraîner « dans votre ruine, etc.» Cette correction, si légère (puisqu'elle ne consiste que dans la simple substitution de l'accent circonflexe à l'accent aigu), fut d'abord proposée par Lefèvre, et adoptée par tous les éditeurs de Longin. Il est étonnant que Boileau n'en ait pas profité dans la suite.

thène, dans son oraison contre Aristogiton[1], a encore employé cette figure d'une manière différente de celle-ci, mais extrêmement forte et pathétique. « Et il ne se trouvera personne entre vous, dit cet « orateur, qui ait du ressentiment et de l'indignation « de voir un impudent, un infame, violer insolem- « ment les choses les plus saintes? un scélérat, « dis-je, qui... O le plus méchant de tous les hom- « mes[2]! rien n'aura pu arrêter ton audace effrénée? « Je ne dis pas ces portes, je ne dis pas ces barreaux « qu'un autre pouvoit rompre comme toi. » Il laisse là sa pensée imparfaite, la colère le tenant comme suspendu et partagé sur un mot, entre deux diffé-

[1] Premier discours contre Aristogiton; p. 486, éd. de Paris, et 832, éd. de Francfort. — Je voudrois traduire ainsi toute cette phrase. « Démosthène, en s'y prenant d'une autre manière, dans « sa harangue contre Aristogiton, a rendu grande et pathétique « cette multiplicité de personnages, et le passage de l'un à l'au- « tre. » (S. M.)

[2] La figure dont il s'agit ici, l'apostrophe, ou la transition inopinée, ou le changement imprévu de personnes, comme on voudra l'appeler, se trouve heureusement employée dans le Bajazet de Racine, act. IV, sc. v. Roxane achevant de lire le billet, qui l'instruit de l'amour mutuel de Bajazet et d'Atalide, s'écrie:

Ah! de la trahison me voilà donc instruite!
Je reconnois l'appât dont ils m'avoient séduite.
Ainsi donc mon amour étoit récompensé,
Lâche, indigne du jour que je t'avois laissé!
Ah! je respire enfin, et ma joie est extrême
Que le traître une fois se soit trahi lui-même.
Libre des soins cruels où j'allois m'engager,
Ma tranquille fureur n'a plus qu'à se venger.
Qu'il meure. Vengeons-nous. Courez. Qu'on le saisisse!
Que la main des muets s'arme pour son supplice!

rentes personnes : « qui... O le plus méchant de tous « les hommes ! » Et ensuite, tournant tout d'un coup contre Aristogiton ce même discours qu'il sembloit avoir laissé là, il touche bien davantage, et fait une plus forte impression. Il en est de même de cet emportement de Pénélope dans Homère, quand elle voit entrer chez elle un héraut de la part de ses amants :

[1] De mes fâcheux amants ministre injurieux,
Héraut, que cherches-tu? Qui t'amène en ces lieux?
Y viens-tu, de la part de cette troupe avare,
Ordonner qu'à l'instant le festin se prépare?
Fasse le juste ciel, avançant leur trépas,
Que ce repas pour eux soit le dernier repas!
Lâches, qui, pleins d'orgueil, et foibles de courage,
Consumez de son fils le fertile héritage,
Vos pères autrefois ne vous ont-ils point dit
Quel homme étoit Ulysse, etc.

CHAPITRE XXIV.

(SECTION XXVIII ET XXIX.)

De la périphrase.

Il n'y a personne, comme je crois, qui puisse douter que la périphrase ne soit encore d'un grand

[1] ODYSS., liv. IV, vers 681. (BOIL.) — Voyez sur ce passage d'Homère, et la traduction qu'en donne ici Boileau, la note de Rochefort (*Odyss.*, tome I, p. 210), qui, tout en rendant justice aux *beaux vers* de Boileau, regrette plusieurs traits de l'original, affoiblis, ou totalement omis dans la traduction.

usage[1] dans le sublime; car, comme dans la musique le son principal devient plus agréable à l'oreille lorsqu'il est accompagné des différentes parties qui lui répondent, de même la périphrase, tournant autour du mot propre, forme souvent, par rapport avec lui, une connoissance et une harmonie fort belle dans le discours[2], sur-tout lorsqu'elle n'a rien de discordant ou d'enflé, mais que toutes choses y sont dans un juste tempérament. Platon nous en fournit un bel exemple au commencement de son

[1] Il falloit dire, selon le grec : « Ne produise le sublime; ou « ne contribue à rendre le discours sublime : ὑψηλοποιόν. « Plu- « ribus verbis, dit Quintilien, liv. VIII, chap. VI, cum id, quod « uno aut paucioribus certe dici potest, explicatur, *Periphrasin* « vocant, circuitum loquendi, qui nonnunquam necessitatem ha- « bet, quoties dictu deformia operit.... Interim ornatum petit « solum, qui est apud poëtas frequentissimus;... et apud orato- « res, non rarus, semper tamen adstrictior. Quidquid enim si- « gnificari brevius potest, et cum ornatu latius ostenditur, *peri-* « *phrasis* est : cui nomen latine datum, non sane orationis aptum « virtuti, *circumlocutio*. Verum hæc ut, cum decorem habet, pe- « riphrasis; ita, cum in vitium incidit, *perissologia* (sermo super- « vacuus) dicitur. Obstat enim quidquid non adjuvat » C'est ce défaut, qui se trouve dans la seconde partie du passage de Platon, laquelle ne fait que répéter, en d'autres termes et sans nécessité, ce que la première avoit suffisamment expliqué. Voilà pourquoi Denys d'Halicarnasse, qui dans un endroit donne ce même passage pour exemple d'une excellente composition, y condamne, dans un autre endroit, la superfluité des paroles. (S. M.)

[2] Ce n'est point là ce que dit Longin. Le voici : « De même la « périphrase forme, pour ainsi dire, des accords avec la propriété « des termes, et contribue beaucoup à l'ornement. »

oraison funèbre[1]. « Enfin, dit-il, nous leur avons « rendu les derniers devoirs; et maintenant ils achè- « vent ce fatal voyage, et ils s'en vont tout glorieux « de la magnificence avec laquelle toute la ville en « général et leurs parents en particulier les ont con- « duits hors de ce monde. » Premièrement il appelle la mort CE FATAL VOYAGE. Ensuite il parle des derniers devoirs qu'on avoit rendus aux morts, comme d'une pompe publique que leur pays leur avoit préparée exprès pour les conduire hors de cette vie. Dirons-nous[2] que toutes ces choses ne contribuent que médiocrement à relever cette pensée? Avouons plutôt que, par le moyen de cette périphrase mélodieusement répandue dans le discours, d'une diction toute simple il a fait une espèce de concert et d'harmonie. De même Xénophon[3] : « Vous regardez le tra- « vail comme le seul guide qui vous peut conduire à « une vie heureuse et plaisante[4]. Au reste, votre ame

[1] Dans le *Ménexène*, pag. 236, édit. de H. Estienne. (BOIL.)

[2] A force de vouloir dire tout d'une manière plus grande et plus sublime qu'il ne convient au style didactique, qui peut s'élever dans l'occasion, mais avec sagesse, Longin donne en quelques endroits dans le phébus, et sur-tout dans le commencement de ce chapitre, où l'enflure des mots se joint au peu de justesse de la pensée. Quoi qu'il en soit, la phrase dont il s'agit à présent seroit plus conforme au grec de cette manière : « N'a-t-il donc par « là relevé que médiocrement sa pensée, pour laquelle prenant « une diction toute simple, il en fait une phrase mélodieuse, en « répandant, pour ainsi dire, tout autour, en guise d'une sorte « d'harmonie, les agréments qui naissent de la périphrase? » (S. M.)

[3] Instit. *de Cyrus*, liv. I, pag. 24, édit. de Leunclav. (BOIL.)

[4] Pour *agréable*.

« est ornée de la plus belle qualité que puissent ja-
« mais posséder des hommes nés pour la guerre;
« c'est qu'il n'y a rien qui vous touche plus sensi-
« blement que la louange. » Au lieu de dire : « Vous
« vous adonnez au travail, » il use de cette circonlo-
« cution : Vous regardez le travail comme le seul
« guide qui vous peut conduire à une vie heureuse. »
Et étendant ainsi toutes choses, il rend sa pensée plus grande, et relève beaucoup cet éloge. Cette périphrase d'Hérodote [1] me semble encore inimitable :
« La déesse Vénus, pour châtier l'insolence des Scy-
« thes qui avoient pillé son temple, leur envoya une
« maladie qui les rendoit femmes [2]. »

[1] Liv. I, ch. 105. Quant à la *maladie de femme* (θήλεια νοῦσος), dont il s'agit ici, il est peu de passages dans Hérodote qui aient autant exercé la sagacité des savants, et des commentateurs de Longin. Il s'explique tout naturellement de l'*impuissance* reconnue des Scythes pour l'acte conjugal; et cette impuissance s'explique à son tour, dans Hippocrate (Traité des airs, des eaux, etc., c. VI, s. 106 et suiv.), par des raisons tirées du climat, des exercices habituellement pratiqués chez ces peuples, etc. Hérodote attribue la maladie à la colère de Vénus; Hippocrate en donne les causes naturelles, et l'explique par les principes de son art. Voyez, pour de plus grands détails, l'*Hérodote* de Larcher, tome I, p. 361; note 266, édit. de 1786.

[2] Quoique Longin trouve la périphrase d'Hérodote *inimitable*, je lui préfère celle de Cicéron, lorsque dans son plaidoyer pour Milon, au lieu de dire que les esclaves de celui-ci tuèrent Clodius, il dit : « Fecerunt id servi Milonis, neque imperante, neque « sciente, neque præsente domino, quod suos quisque servos in « tali re facere voluisset. » Cet exemple, aussi bien que celui d'Hérodote, rentre dans un autre trope, que l'on nomme *euphémisme*, et par lequel, dit M. Dumarsais, on déguise des idées désagréables, odieuses, ou tristes, sous des noms qui ne sont

Au reste, il n'y a rien dont l'usage s'étende plus loin que la périphrase, pourvu qu'on ne la répande pas par-tout sans choix et sans mesure; car aussitôt elle languit, et a je ne sais quoi de niais et de grossier[1]. Et c'est pourquoi Platon, qui est toujours figuré dans ses expressions, et quelquefois même un peu mal-à-propos, au jugement de quelques uns, a été raillé pour avoir dit dans ses lois[2]: « Il ne faut « point souffrir que les richesses d'or et d'argent « prennent pied ni habitent dans une ville. » S'il eût voulu, poursuivent-ils, interdire la possession du bétail, assurément qu'il auroit dit, par la même raison, « les richesses des bœufs et des moutons. »

Mais ce que nous avons dit en général[3] suffit pour faire voir l'usage des figures, à l'égard du grand et du sublime; car il est certain qu'elles rendent toutes le discours plus animé et plus pathétique; or le pathétique participe du sublime[4] autant que le sublime participe du beau et de l'agréable.

point les noms propres de ces idées : ils leur servent comme de voiles, et ils en expriment en apparence de plus agréables, de moins choquantes, ou de plus honnêtes, selon le besoin. (S. M.)

[1] Le grec dit : de *frivole*. (Boil.)

[2] Liv. V, p. 741, éd. de H. Estienne. (Boil.)

[3] Il falloit dire : *en passant :* ou plutôt, par forme de digression, ἐκ παρενθήκης. C'est l'expression de Longin. (S. M.)

[4] Le *Moral*, selon l'ancien manuscrit. (Boil.) Ces paroles de Cicéron dans son *Orateur*, chap. xxxvii, serviront à développer la pensée de notre rhéteur. « Duo sunt, quæ bene tractata ab ora- « tore admirabilem eloquentiam faciant; quorum alterum est, « quod Græci *ethicon* vocant, ad naturas, et ad mores, et ad om-

CHAPITRE XXV.

(SECTION XXX ET XXXI.)

Du choix des mots.

Puisque la pensée et la phrase[1] s'expliquent ordinairement l'une par l'autre, voyons si nous n'avons point encore quelque chose à remarquer dans cette partie du discours qui regarde l'expression[2]. Or, que le choix des grands mots et des termes propres soit d'une merveilleuse vertu pour attacher et pour émouvoir, c'est ce que personne n'ignore, et sur quoi par conséquent il seroit inutile de s'arrêter. En effet il n'y a peut-être rien d'où les orateurs, et tous les écrivains en général qui s'étudient au sublime, tirent plus de grandeur, d'élégance, de netteté, de poids, de force et de vigueur pour leurs ouvrages, que du choix des paroles. C'est par elles que toutes ces beautés éclatent dans le discours

« nem vitæ consuetudinem accommodatum : alterum, quod iidem « *patheticon* nominant, quo perturbantur animi, et concitantur; « in quo uno regnat oratio. Illud superius come, jucundum, ad « benevolentiam conciliandam paratum : hoc vehemens, incen- « sum, incitatum, quo causæ eripiuntur, quod, quum rapide fer- « tur, sustineri nullo modo potest. »

[1] Il falloit dire : *la diction*. Le mot phrase n'a pas dans notre langue la même signification qu'en grec. (S. M.)

[2] Il falloit : *de l'élocution*. Le mot dont Longin se sert en cet endroit, a force de terme générique. (ID.)

comme dans un riche tableau ; et elles donnent aux choses une espèce d'ame et de vie. Enfin les beaux mots sont, à vrai dire, la lumière propre et naturelle de nos pensées. Il faut prendre garde néanmoins à ne pas faire parade par-tout d'une vaine enflure de paroles ; car d'exprimer une chose basse en termes grands et magnifiques, c'est tout de même que si vous appliquiez un grand masque de théâtre sur le visage d'un petit enfant [1], si ce n'est, à la vérité, dans la poésie [2]... Cela se peut voir encore dans un passage de Théopompus, que Cécilius blâme, je ne sais pourquoi, et qui me semble au contraire fort à louer pour sa justesse, et parcequ'il dit beaucoup.

[1] Quintilien s'étoit déja servi de la comparaison qui se trouve dans cette phrase. Après avoir parlé, liv. VI, chap. 1, p. 357, de l'usage des grands mouvements pathétiques dans les péroraisons, il ajoute : « In parvis quidem litibus has tragœdias movere « tale est, quale si personam Herculis ac cothurnos aptare in- « fantibus velis. »

[2] L'auteur, après avoir montré combien les grands mots sont impertinents dans le style simple, faisoit voir que les termes simples avoient place quelquefois dans le style noble. (Boil.) Il manque environ huit pages en cet endroit : c'est le reste de ce que Longin disoit sur l'usage que la grande éloquence peut et doit même faire au besoin des termes et des expressions vulgaires. Il n'est pas jusqu'aux termes bas, dont elle ne puisse quelquefois se servir. « Non solum... nomina ipsa rerum cognosce- « mus, dit Quintilien, liv. X, chap. 1 ; sed cui quodque loco sit « aptissimum. Omnibus enim fere verbis, præter pauca, quæ « sunt parum verecunda, in oratione locus est.... Omnia verba, « exceptis de quibus dixi, sunt alicubi optima ; nam et humilibus « interim et vulgaribus est opus, et quæ cultiore in parte viden- « tur sordida, ubi res poscit, proprie dicuntur. »

« Philippe, dit cet historien, boit sans peine les af-« fronts[1] que la nécessité de ses affaires l'oblige de « souffrir. » En effet un discours[2] tout simple exprimera quelquefois mieux la chose que toute la pompe et tout l'ornement, comme on le voit tous les jours dans les affaires de la vie. Ajoutez qu'une chose énoncée d'une façon ordinaire se fait aussi plus aisément croire. Ainsi, en parlant d'un homme qui pour s'agrandir souffre sans peine, et même avec plaisir, des indignités, ces termes, BOIRE DES AFFRONTS, me semblent signifier beaucoup. Il en est de même de cette expression d'Hérodote[3] : « Cléomène « étant devenu furieux, il prit un couteau dont il se « hacha la chair en petits morceaux ; et s'étant ainsi « déchiqueté lui-même, il mourut. » Et ailleurs[4] : « Pythès, demeurant toujours dans le vaisseau, ne

[1] L'expression originale est plus forte encore : διαγκοφαγεῖν, *dévorer de force*. Lefèvre la suppose empruntée d'un poëte comique. C'est ainsi que l'on trouve dans Plaute, *ebibere imperium heri*. Et dans Cicéron, Brut., n. 236 : « Is.... (Piso) hominum « stultitias et ineptias, quæ *devorandæ nobis sunt*, non ferebat. » Il s'agit de l'orateur M. Puppius Pison.

[2] Il ne s'agit point ici d'une certaine suite étendue de mots, laquelle est appelée *discours;* mais des mots vulgaires, qui peuvent quelquefois trouver place dans un discours du genre sublime. Il falloit donc traduire : « Les termes vulgaires sont quelque-« fois beaucoup plus expressifs que ceux qui servent à l'orne-« ment du discours. L'usage que l'on en fait dans le cours de la « vie est cause qu'on les saisit d'abord ; et tout ce qui nous est « familier n'en est que plus croyable. » (S. M.)

[3] Liv. VI, c. 75 ; tome III, éd. de Swheighœuser.

[4] Id. liv. VII, c. 181.

« cessa point de combattre qu'il n'eût été haché en « pièces. » Car ces expressions marquent un homme qui dit bonnement les choses[1], et qui n'y entend point de finesse, et renferment néanmoins en elles un sens qui n'a rien de grossier ni de trivial.

CHAPITRE XXVI.

(SECTION XXXII.)

Des Métaphores[2].

Pour ce qui est du nombre des métaphores, Cécilius semble être de l'avis de ceux qui n'en souffrent pas plus de deux ou trois au plus, pour exprimer une seule chose. Mais Démosthène nous doit encore ici servir de régle. Cet orateur nous fait voir[3] qu'il y a des occasions où l'on en peut employer plusieurs à-la-fois, quand les passions[4], comme un torrent rapide, les entraînent avec elles nécessairement et en

[1] Mot à mot : « Ces sortes de locutions *rasent de près* le langage vulgaire (παραξύει τὴν ἰδιότητα); mais elles s'en éloignent sensiblement, par le sens général de la phrase. »

[2] Notre rhéteur ne parle dans ce chapitre que de l'*entassement des métaphores*. Il est à croire que dans ce qui nous manque, il avoit expliqué quel usage la grande éloquence en devoit faire en général, et comment elles contribuoient à la rendre sublime. — La métaphore est le premier, le plus commun et le plus beau de tous les tropes. Aussi Quintilien commence-t-il par elle à traiter cette matière, liv. VIII, chap. VI.

[3] De Corona, p. 188, éd. de Paris; et 354, éd. de Bâle.

[4] Longin dit : « Quand les passions, roulant avec la rapidité

foule. « Ces hommes malheureux, dit-il quelque « part, ces lâches flatteurs, ces furies de la répu- « blique, ont cruellement déchiré leur patrie. Ce « sont eux qui, dans la débauche, ont autrefois « vendu à Philippe notre liberté[1], et qui la vendent « encore aujourd'hui à Alexandre; qui, mesurant, « dis-je, tout leur bonheur aux sales plaisirs de leur « ventre, à leurs infames débordements, ont ren- « versé toutes les bornes de l'honneur, et détruit « parmi nous cette règle où les anciens Grecs fai- « soient consister toute leur félicité, de ne souffrir « point de maître. » Par cette foule de métaphores prononcées dans la colère[2], l'orateur ferme entièrement la bouche à ces traîtres. Néanmoins Aristote[3] et Théophraste, pour excuser l'audace de ces figu-

« d'un torrent, entraînent avec elles la multitude des *métaphores*, « comme étant alors nécessaires. »

[1] Il y a dans le grec προπιπωκότες, comme qui diroit, « ont bu « notre liberté à la santé de Philippe. » (Boil.)

[2] Var. « Par cette foule de métaphores, l'orateur décharge « ouvertement sa colère contre ces traîtres. » (Bross.)

[3] Rhétor., liv. III, chap. vii. Quintilien est d'accord avec Aristote, lorsque, liv. VIII, chap. iii, il dit, en parlant d'abord des mots, que l'orateur peut inventer au besoin, ensuite des métaphores trop hardies : « Et si quid periculosius finxisse videbimur, « quibusdam remediis præmuniendum est; *ut ita dicam; si licet* « *dicere; quodammodo; permitte mihi sic uti.* Quod idem etiam « in iis quæ licentius translata erunt, proderit, quæ non tuto dici « possunt. » Cicéron donne aussi le même conseil, dans le liv. III *de Oratore*, chap. xli. « Si vereare ne paulo durior translatio esse « videatur, mollienda est, præposito sæpe verbo : ut si olim, « M. Catone mortuo, *pupillum senatum* quis diceret, paulo du- « rius; sin, *ut ita dicam*, pupillum, aliquanto mitius est. (S. M.)

res, pensent qu'il est bon d'y apporter ces adoucissements : « *Pour ainsi dire; pour parler ainsi; si « j'ose me servir de ces termes; pour m'expliquer un « peu plus hardiment.* » En effet, ajoutent-ils, l'excuse[1] est un reméde contre les hardiesses du discours, et je suis bien de leur avis. Mais je soutiens pourtant toujours ce que j'ai déja dit, que le reméde le plus naturel contre l'abondance et la hardiesse, soit des métaphores, soit des autres figures, c'est de ne les employer qu'à propos[2] : je veux dire dans les grandes passions et dans le sublime; car, comme le sublime et le pathétique, par leur violence et leur impétuosité, emportent naturellement et entraînent tout avec eux, ils demandent nécessairement des expressions fortes, et ne laissent pas

[1] Ruhnken rend ici hommage à l'exactitude du traducteur françois, et à la justesse de l'expression dont il se sert, pour rendre le mot textuel, ὑποτίμησις. *Unus Boilavius*, dit-il, *recte vertit* excusatio.

[2] Un seul exemple tiré de l'Oraison funèbre d'*Henriette d'Angleterre*, par M. Mascaron, va faire voir tout ce que l'abus des métaphores a de vicieux. « L'ombre est la fille du soleil et de la « lumière, mais une fille bien différente des pères, qui la pro- « duisent. Cette ombre peut disparoître en deux manières, ou « par le défaut, ou par l'excès de la lumière, qui la produit. Il « ne faut qu'un nuage ou que la nuit pour détruire toutes les « ombres. Ceux qui sont assez aveugles pour courir après elles, « ont le malheur de perdre et l'ombre et la lumière, lorsqu'un « nuage ou la nuit vient à leur dérober la lumière. Enfants du siè- « cle, voilà votre sort. Tout ce que vous aimez sur la terre, toutes « les grandeurs, tous les plaisirs, tous ces objets de vos amours et « de votre ambition, ne sont que les ombres des vrais biens de « l'éternité, qui doivent occuper tout notre cœur. Dieu, ce so-

le temps à l'auditeur de s'amuser à chicaner le nombre des métaphores, parcequ'en ce moment il est épris d'une commune fureur avec celui qui parle.

Et même pour les lieux communs et les descriptions, il n'y a rien quelquefois qui exprime mieux les choses, qu'une foule de métaphores continuées[1]. C'est par elles que nous voyons dans Xénophon[2] une description si pompeuse de l'édifice du corps humain. Platon[3] néanmoins en a fait la peinture d'une manière encore plus divine. Ce dernier appelle la tête une citadelle. Il dit que le cou est un isthme qui a été mis entre elle et la poitrine; que les vertèbres

« leil brillant, ne les produit ici qu'en passant sur la terre, ré-
« servant pour le ciel la plénitude de ses lumières. Cependant
« vous tournez le dos à ce soleil, pour courir après ces ombres;
« vous en êtes amoureux; et, dans le moment que vous croyez
« les tenir, le nuage d'une mauvaise fortune vous les cache, et
« plus que tout cela, le soleil se couchant sur vous par la nuit de
« la mort, vous perdez en même temps, et la lumière, à qui vous
« tournez le dos, et les ombres, qui étoient le sujet de votre
« amour et de votre poursuite. »

[1] Longin dit : *que des* tropes *accumulés les uns sur les autres.* Il falloit se conformer au grec, et se servir du mot *tropes* et non de celui de *métaphores*, parceque, bien que ce soit de ces dernières que Longin parle en particulier dans ce chapitre, il ne laisse pas de vouloir parler en même temps de tous les tropes en général; et les exemples qu'il cite en font foi. (S. M.)

[2] Mémorables de Socrate, liv. IV.

[3] Dans le *Timée*, où cette description occupe plusieurs pages, et avec de si grandes différences, qu'il seroit impossible, dit Morus, de juger ici Platon d'après Longin, ou Longin d'après Platon. Voyez aussi Cicéron, *De Nat. Deor.*, lib. II, chap. LIV et suiv.

sont comme des gonds sur lesquels elle tourne ; que la volupté est l'amorce de tous les malheurs qui arrivent aux hommes ; que la langue est le juge des saveurs ; que le cœur[1] est la source des veines, la fontaine du sang, qui de là se porte avec rapidité dans toutes les autres parties, et qu'il est disposé comme une forteresse gardée de tous côtés. Il appelle les pores des rues étroites[2]. « Les dieux, pour-« suit-il, voulant soutenir le battement du cœur, que « la vue inopinée des choses terribles, ou le mouve-« ment de la colère, qui est de feu, lui causent ordi-« nairement, ils ont mis sous lui le poumon, dont la « substance est molle et n'a point de sang : mais « ayant par-dedans de petits trous en forme d'éponge, « il sert au cœur comme d'oreiller, afin que, quand « la colère est enflammée, il ne soit point troublé « dans ses fonctions. » Il appelle la partie concupiscible, l'appartement de la femme ; et la partie irascible, l'appartement de l'homme. Il dit que la rate est la cuisine des intestins[3], et qu'étant pleine des ordures du foie, elle s'enfle et devient bouffie. « En-

[1] Il falloit traduire : « Que, placé dans un poste bien défendu, « le cœur est le nœud qui lie les veines ; et la source, d'où le sang « se répand avec une impétuosité rapide dans tous les membres. » (S. M.)

[2] Des défilés, *angustias*. (Capp.)

[3] Dans la supposition même, où, contre toute espèce de vraisemblance, Longin auroit écrit en effet μαγειρεῖον, au lieu de μαγεῖον ou de ἰκμαγεῖον, ce n'est point encore *cuisine* qu'il eût fallu traduire ; mais l'endroit où se rassembloient les cuisiniers, et où alloient les prendre ceux qui en avoient besoin. Quelle apparence alors, que Platon ou Longin aient eu l'intention de faire

« suite, continue-t-il, les dieux couvrirent toutes « ces parties de chair, qui leur sert comme de rem- « part et de défense contre les injures du chaud et « du froid, et contre tous les autres accidents. Et « elle est, ajoute-t-il, comme une laine molle et ra- « massée qui entoure doucement le corps. » Il dit que le sang est la pâture de la chair. « Et afin que « toutes les parties pussent recevoir l'aliment, ils y « ont creusé, comme dans un jardin, plusieurs ca- « naux, afin que les ruisseaux des veines, sortant « du cœur comme de leur source, pussent couler « dans ces étroits conduits du corps humain. » Au reste, quand la mort arrive, il dit « que les or- « ganes se dénouent comme les cordages d'un vais- « seau, et qu'ils laissent aller l'ame en liberté. » Il y en a encore une infinité d'autres ensuite, de la même force; mais ce que nous avons dit suffit pour faire voir combien toutes ces figures sont sublimes d'elles-mêmes; combien, dis-je, les métaphores servent au grand, et de quel usage elles peuvent être dans les endroits pathétiques et dans les descriptions.

Or, que ces figures, ainsi que toutes les autres élégances du discours [1], portent toujours les choses dans l'excès, c'est ce que l'on remarque assez sans

de *la rate* une place publique; une sorte de *forum!* Platon dit que Dieu a placé la rate dans le voisinage du foie, afin qu'elle servît comme d'*éponge*, pour le tenir sans cesse propre et net: *παρέχειν αὐτὸ λαμπρὸν ἀεὶ καὶ καθαρόν*. Personne, avant Dacier, n'avoit relevé cette faute dans Longin.

[1] Longin veut dire simplement que l'écrivain cède volontiers à la tentation d'abuser des ornements du discours.

que je le dise. Et c'est pourquoi Platon même n'a pas été peu blâmé de ce que souvent, comme par une fureur de discours, il se laisse emporter à des métaphores dures et excessives, et à une vaine pompe allégorique. « On ne concevera pas aisément, dit-il « en un endroit[1], qu'il en doit être de même d'une « ville comme d'un vase où le vin qu'on verse, et qui « est d'abord bouillant et furieux, tout d'un coup en- « trant en société avec une autre divinité sobre qui « le châtie, devient doux et bon à boire. » D'appeler l'eau une divinité sobre, et de se servir du terme de CHATIER pour TEMPÉRER; en un mot de s'étudier si fort à ces petites finesses, cela sent, disent-ils, son poëte, qui n'est pas lui-même trop sobre. Et c'est peut-être ce qui a donné sujet à Cécilius de décider si hardiment dans ses commentaires sur Lysias, que Lysias valoit mieux en tout que Platon, poussé par deux sentiments aussi peu raisonnables l'un que l'autre; car, bien qu'il aimât Lysias plus que soi-même, il haïssoit encore plus Platon qu'il n'aimoit Lysias; si bien que, porté de ces deux mouvements, et par un esprit de contradiction, il a avancé plusieurs choses de ces deux auteurs, qui ne sont pas des décisions si souveraines qu'il s'imagine. De fait, accusant Platon[2] d'être tombé en plusieurs endroits,

[1] Des *Lois*, liv. VI, p. 373, édit. de H. Estienne. (BOIL.) — Selon la remarque du doct. Pearce, ces paroles doivent être en interrogation : « Ne concevra-t-on pas aisément, etc. » Longin cite ici le passage tel qu'il est dans Platon.

[2] Il me semble que cela n'explique pas assez la pensée de Longin, qui dit : « En effet, il préfère à Platon, qui est tombé en beau-

il parle de l'autre comme d'un auteur achevé et qui n'a point de défauts; ce qui, bien loin d'être vrai, n'a pas même une ombre de vraisemblance. Et en effet [1], où trouverons-nous un écrivain qui ne pèche jamais, et où il n'y ait rien à reprendre?

CHAPITRE XXVII.

(SECTION XXXIII.)

Si l'on doit préférer le médiocre parfait au sublime qui a quelques défauts [2].

Peut-être ne sera-t-il pas hors de propos d'examiner ici cette question en général; savoir, lequel vaut mieux, soit dans la prose, soit dans la poésie, d'un sublime qui a quelques défauts, ou d'une médiocrité parfaite et saine en toutes ses parties, qui ne tombe et ne se dément point; et ensuite lequel, à juger équitablement des choses, doit emporter le prix, de

« coup d'endroits, il lui préfère, dis-je, Lysias comme un orateur « achevé et qui n'a point de défauts, etc. » (DAC.)

[1] Cette période appartient au chapitre suivant, et y doit être jointe, de cette manière: « Mais posons qu'on puisse trouver un « écrivain qui ne pèche jamais, et où il n'y ait rien à reprendre : « un sujet si noble ne mérite-t-il pas qu'on examine ici cette ques- « tion en général, etc. » (TOLL.)

[2] Ce chapitre de Longin est une preuve nouvelle, et *péremptoire*, suivant La Harpe, que le rhéteur grec ne veut point parler des traits sublimes, dont l'idée ne suppose aucun défaut, mais des ouvrages dont le sujet et le ton appartiennent au genre sublime.

deux ouvrages, dont l'un a un plus grand nombre de beautés, mais l'autre va plus au grand et au sublime; car ces questions étant naturelles à notre sujet, il faut nécessairement les résoudre. Premièrement donc je tiens pour moi qu'une grandeur au-dessus de l'ordinaire n'a point naturellement la pureté du médiocre[1]. En effet, dans un discours si poli et si limé, il faut craindre la bassesse; il en est de même du sublime que d'une richesse immense où l'on ne peut pas prendre garde à tout de si près, et où il faut, malgré qu'on en ait, négliger quelque chose. Au contraire, il est presque impossible pour l'ordinaire qu'un esprit bas et médiocre fasse des fautes[2]; car, comme il ne se hasarde et ne s'éléve jamais, il demeure toujours en sûreté; au lieu que

[1] Longin n'est pas seul de son avis. Cicéron, dans ses *Partitions Oratoires*, dit expressément : « Minuta est omnis diligentia. » Dans son *Orateur*, ch. XXVIII, il dit aussi : « Medius autem ille non « extimescit ancipites dicendi incertosque casus : etiamsi quando « minus succedet, ut sæpe fit, magnum periculum non adibit : « alte enim cadere non potest. »

[2] Personne n'a parlé sur ce sujet avec plus d'esprit et d'éloquence que Pline le jeune, liv. IX, ép. XXVI : « Dixi de quodam « oratore sæculi nostri, recto quidem et sano, sed parum grandi « et ornato, ut opinor, apte : *Nihil peccat, nisi quod nihil peccat.* « Debet enim orator erigi, attolli, interdum etiam effervescere, « efferri, ac sæpe accedere ad præceps. Nam plerumque altis et « excelsis adjacent abrupta : tutius per plana, sed humilius ac « depressius iter : frequentior currentibus, quam reptantibus, lap- « sus. Sed his non labantibus nulla laus; illis nonnulla laus, etsi « labantur. Num ut quasdam artes, ita eloquentiam nihil magis, « quam ancipitia, commendant... Sunt... maxime mirabilia, quæ « maxime periculosa.... Ideo nequaquam par gubernatoris est

le grand, de soi-même et par sa propre grandeur, est glissant et dangereux. Je n'ignore pas pourtant ce qu'on me peut objecter d'ailleurs, que naturellement nous jugeons des ouvrages des hommes par ce qu'ils ont de pire, et que le souvenir des fautes qu'on y remarque dure toujours et ne s'efface jamais; au lieu que tout ce qui est beau passe vite et s'écoule bientôt de notre esprit: mais bien que j'aie remarqué plusieurs fautes dans Homère et dans tous les plus célèbres auteurs, et que je sois peut-être l'homme du monde à qui elles plaisent le moins[1], j'estime, après tout, que ce sont des fautes dont ils ne se sont pas souciés, et qu'on ne peut appeler proprement fautes, mais qu'on doit simplement regarder comme des méprises et de petites négligences qui leur sont échappées; parceque leur esprit, qui ne s'étudioit qu'au grand, ne pouvoit pas s'arrêter aux petites choses. En un mot, je maintiens que le sublime, bien qu'il ne se soutienne pas également par-tout, quand ce ne seroit qu'à cause de sa grandeur, l'emporte sur tout le reste. En effet Apollonius, par exemple, celui qui a composé le poëme

« virtus, cum placido et cum turbato mari vehitur: tum admi-
« rante nullo illaudatus, inglorius subit portum; at cum stridunt
« funes, curvatur arbor, gubernacula gemunt, tunc ille clarus, et
« Diis maris proximus. »

[1] Ce que Longin dit ici se rapporte à cette pensée d'Horace, *Art. poet.*, 351 :

Ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.

des Argonautes[1], ne tombe jamais; et dans Théocrite[2], ôtez quelques endroits où il sort un peu du caractère de l'églogue, il n'y a rien qui ne soit heureusement imaginé. Cependant aimeriez-vous mieux être Apollonius ou Théocrite qu'Homère? L'Érigone d'Ératosthène[3] est un poëme où il n'y a rien à reprendre. Direz-vous pour cela qu'Ératosthène est plus grand poëte qu'Archiloque[4], qui se brouille à la vérité, et manque d'ordre et d'économie en plusieurs endroits de ses écrits, mais qui ne tombe dans ce défaut qu'à cause de cet esprit divin dont il est entraîné, et qu'il ne sauroit régler comme il veut? Et même pour le lyrique, choisiriez-vous plutôt d'être Bacchylide que Pindare? ou, pour la tragédie, Ion, ce poëte de Chio[5], que Sophocle? En effet ceux-là ne font jamais de faux pas, et n'ont rien qui ne

[1] Il faut : *ne fait point de fautes;* car ces mots : *ne tombe jamais*, donnent l'idée d'un écrivain qui seroit toujours également sublime par-tout (Capp.)

[2] Hardion, *Mém. de l'acad. des Inscript.*, tome V, p. 202 et suiv., suppose quelque altération dans ce passage, et croit qu'il étoit ici question d'un autre poëte, comparé par Longin avec Théocrite. Il traduit en conséquence : « Tel autre poëte, au contraire, ne sort jamais de son caractère; mais il n'imagine pas si « heureusement. Or, je demande si l'on aimeroit mieux être cet « autre poëte que Théocrite. »

[3] Hygin la rapporte, fable 130.

[4] Le peu de fragments qui nous restent de ce poëte, si célèbre par la véhémence entraînante de son style, et l'âpreté de sa verve satirique, se trouvent dans les Analectes de Brunck, tome I, p. 40; et III, p. 6 et 236.

[5] Le grec dit simplement : *Ion de Chio.* Voyez, sur ce poëte et ses ouvrages, le scoliaste d'Aristophane, *ad Pacem*, v. 835.

soit écrit avec beaucoup d'élégance et d'agrément. Il n'en est pas ainsi de Pindare et de Sophocle : car au milieu de leur plus grande violence [1], durant qu'ils tonnent et qu'ils foudroient, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient mal à propos à s'éteindre, et ils tombent malheureusement. Et toutefois y a-t-il un homme de bon sens qui daignât comparer tous les ouvrages d'Ion ensemble au seul OEdipe de Sophocle?

CHAPITRE XXVIII.

(SECTION XXXIV.)

Comparaison d'Hypéride et de Démosthène.

Que si au reste l'on doit juger du mérite d'un ouvrage par le nombre, plutôt que par la qualité et l'excellence de ses beautés, il s'ensuivra qu'Hypéride doit être entièrement préféré à Démosthène. En effet, outre qu'il est plus harmonieux, il a bien plus de parties d'orateur, qu'il possède presque toutes [2]

[1] J'aimerois autant la figure de Longin, qui dit : « Quelquefois, « dans leur course, ils mettent, pour ainsi dire, tout en feu; mais « souvent leur ardeur s'éteint, lorsqu'on y pense le moins, etc. » (S. M.)

[2] Nous ne sommes plus en état d'apprécier aujourd'hui la justesse de ce parallèle, et l'équité des éloges donnés à Hypéride dans ce chapitre. De soixante-dix-sept discours que l'on attribuoit à cet orateur, et dont on peut voir les titres dans la Bibliothèque grecque de Fabricius, tome I, p. 875, aucun ne nous est resté. Cependant, suivant le témoignage de Jean-Alexandre Brassicanus,

en un degré éminent; semblable à ces athlètes qui réussissent aux cinq sortes d'exercices, et qui, n'étant les premiers en pas un de ces exercices, passent en tous l'ordinaire et le commun. En effet, il a imité Démosthène en tout ce que Démosthène a de beau, excepté pourtant dans la composition et l'arrangement des paroles. Il joint à cela les douceurs et les graces de Lysias[1]. Il sait adoucir où il faut la rudesse et la simplicité du discours, et ne dit pas toutes les choses d'un même air comme Démosthène[2]. Il excelle à peindre les mœurs. Son style a, dans sa naïveté, une certaine douceur agréable et fleurie. Il y a dans ses ouvrages un nombre infini de choses plaisamment dites. Sa manière de rire et de se moquer[3] est fine, et a quelque chose de noble. Il a une facilité merveilleuse à manier l'ironie. Ses railleries ne sont point froides ni recherchées comme

toutes les œuvres d'Hypéride existoient, au seizième siècle, dans la Bibliothèque du roi de Hongrie, Mathias Corrinus. Mais je crains bien, dit Bélin de Ballu (Hist. de l'Éloquence, tome I, p. 313), qu'au lieu d'*Hyperidem*, il ne faille lire *Euripidem*, deux noms souvent confondus par les copistes.

[1] Cicéron, dans le Brutus, ch. IX : « Atticam subtilitatem Hy« peridæ volunt et Lysiæ. »

[2] Longin n'est pas d'accord ici avec Cicéron, qui, dans son *Orateur*, ch. XXXI, dit de Démosthène : « (eum) nihil Lysiæ subti« litate cedere, et argutiis et acumine Hyperidi; nihil lenitate « Æschini et splendore verborum; multas ejus orationes subtiles, « multas totas graves, multas varias, illud autem medium (di« cendi genus) arripere; et a gravissimo discedentem, eo potissi« mum delabi. »

[3] « Ex Atticis non omnes faceti : Lysias satis et Hyperides. » *De Orat.*, lib. I.

celles de ces faux imitateurs attiques[1], mais vives et pressantes. Il est adroit à éluder les objections qu'on lui fait[2], et à les rendre ridicules en les amplifiant. Il a beaucoup de plaisant et de comique, et est tout plein de jeux et de certaines pointes d'esprit, qui frappent toujours où il vise. Au reste, il assaisonne toutes ces choses d'un tour et d'une grace inimitable. Il est né pour toucher et émouvoir la pitié[3]. Il est étendu dans ses narrations fabuleuses : il a une flexibilité admirable pour les digressions ; il se détourne, il reprend haleine où il veut, comme on le peut voir dans ces fables qu'il conte de Latone[4]. Il a fait une oraison funèbre[5] qui est écrite avec tant de pompe

[1] « Hyperides *Atticus?*» se demande Quintilien (liv. XII, ch. x), et il répond sans balancer : « *Certe;* at plus indulsit *voluptati.* »

[2] Le grec dit simplement : « Le diasyrme (διασυρμός) est heureux « chez lui. » Un peu plus loin, Longin, ch. XXXI, prend le mot *diasyrme* dans une acception particulière, pour signifier ce que les rhéteurs grecs appellent *tapéinose*, c'est-à-dire *diminution :* la figure opposée à l'*hyperbole.* Mais ici le mot me paroît pris dans le sens que tous les rhéteurs lui donnent, et pour la figure que Cicéron appelle *illusionem, irrisionem;* et Quintilien, *elevationem,* par laquelle l'orateur, *sæpe in hilaritatem, risumque convertit* (*id de quo agitur*).

[3] Le premier de ces verbes est inutile ici. D'ailleurs, *toucher la pitié*, ne se dit pas. La phrase françoise est : *toucher de pitié.* (S. M.)

[4] Dans son discours sur Délos (Δηλιακὸς) dont Sopater (in Hermogen.) nous a conservé quelques fragments, rapportés par Casaubon, dans son commentaire sur Athénée, liv. X, ch. VI, et cités par Ruhnken, Histoire Critique des orateurs grecs, p. 149. Voyez aussi Bélin de Ballu, Hist. de l'Éloq., tome I, p. 315.

[5] En l'honneur des citoyens morts dans la guerre de Lamia, contre Antipater. Stobée nous en a conservé (Serm. CXXIII) le

et d'ornement, que je ne sais si pas un autre l'a jamais égalé en cela.

Au contraire, Démosthène ne s'entend pas fort bien à peindre les mœurs. Il n'est point étendu dans son style. Il a quelque chose de dur, et n'a ni pompe ni ostentation. En un mot, il n'a presque aucune des parties dont nous venons de parler. S'il s'efforce d'être plaisant[1], il se rend ridicule plutôt qu'il ne

beau passage suivant. « Il est bien difficile sans doute de consoler « ceux qui ont été frappés d'un pareil malheur : la douleur ne se « calme ni par des discours, ni par des lois. La nature seule « et l'amitié que l'on avoit pour ceux que l'on a perdus, peuvent « mettre un terme à nos pleurs. Cependant il faut prendre une « noble confiance en leur sort; et au lieu de nous abandonner à « l'excès de la tristesse, parlons plutôt et de la manière glorieuse « dont ils ont quitté la vie, et des vertus qu'ils laissent après eux. « Leurs actions doivent exciter nos éloges, plutôt que nos larmes. « Si ces héros ne sont point parvenus à une longue vieillesse, qui « auroit été terminée par la mort, ils ont obtenu une gloire qui « ne vieillira jamais (en lisant, avec Gesner et Bélin, ἀγήρατον, « au lieu de ἀκήρατον, *pure, incorruptible*), et ils ont atteint le « comble de la félicité. Ceux d'entre eux qui sont morts sans en- « fants, laissent pour postérité leurs belles actions, qui seront cé- « lébrées par tous les Grecs. Ceux qui ont laissé des enfants après « eux, leur ont en même temps laissé pour tuteurs, la bienveil- « lance et la reconnoissance de la patrie. Disons plus : s'il en est « de celui qui est mort, comme de celui qui n'est point né, ceux « que nous pleurons sont affranchis des maladies, des chagrins, « et de tous les maux qui affligent la vie des mortels; et s'il est « encore aux enfers quelque sensibilité; si, comme nous n'en « doutons point, la divinité prend encore quelque intérêt à l'hom- « me, nous devons croire que ceux qui ont perdu la vie, en vo- « lant au secours des autels et du culte des dieux, recueilleront les « effets de leur protection particulière. » *Trad. de Bélin de Ballu.*

[1] Voici pour la seconde fois Longin et Cicéron qui se contre-

fait rire, et s'éloigne d'autant plus du plaisant, qu'il tâche d'en approcher. Cependant, parcequ'à mon avis toutes ces beautés qui sont en foule dans Hypéride n'ont rien de grand, qu'on y voit, pour ainsi dire, un orateur toujours à jeun [1], et une langueur d'esprit qui n'échauffe, qui ne remue point l'ame, personne n'a jamais été fort transporté de la lecture de ses ouvrages. Au lieu que Démosthène ayant ramassé en soi toutes les qualités d'un orateur véritablement né au sublime, et entièrement perfectionné

disent au sujet de Démosthène. On a vu plus haut, que l'orateur romain faisoit grand cas des plaisanteries de l'orateur d'Athènes; mais Quintilien n'est pas en cela du même avis que Cicéron : il dit, en le comparant avec Démosthène, liv. X, ch. I : « Salibus certe, et commiseratione (qui duo plurimum affectus « valent) vincimus. Il avoit déja dit; en traitant *de Risu*, liv. VI, ch. III : « Huic (miserationi) diversa virtus, quæ risum judicis « movendo, et illos tristes solvit affectus, et animum ab intentione « rerum avertit, et aliquando etiam reficit, et a satietate, vel a fa« tigatione renovat. Quanta sit autem in ea difficultas, vel duo « maximi oratores, alter Græcæ, alter Latinæ eloquentiæ princi« pes, docent. Nam plerique Demostheni facultatem hujus rei de« fuisse credunt : Ciceroni, modum. Nec videri potest noluisse « Demosthenes, cujus pauca admodum dicta, nec sane cæteris « ejus virtutibus respondentia, palam ostendunt non displicuisse » illi jocos, sed non contigisse. Noster vero, non solum extra ju« dicia, sed in ipsis etiam orationibus, habitus nimius risus affec« tator. »

[1] Il y a dans le grec καρδίᾳ νήφοντος; et par-là Longin a entendu un orateur *toujours égal et modéré;* car νήφειν est toujours opposé à μαίνεσθαι, *être furieux*. M. Despréaux a cru conserver la même idée, parcequ'un orateur véritablement sublime ressemble en quelque manière à un homme qui est échauffé par le vin. (Dac.) C'est aussi l'avis de Tollius.

par l'étude, ce ton de majesté et de grandeur, ces mouvements animés, cette fertilité, cette adresse, cette promptitude, et, ce qu'on doit sur-tout estimer en lui, cette force et cette véhémence dont jamais personne n'a su approcher; par toutes ces divines qualités, que je regarde en effet comme autant de rares présents qu'il avoit reçus des dieux, et qu'il ne m'est pas permis d'appeler des qualités humaines, il a effacé tout ce qu'il y a eu d'orateurs célèbres dans tous les siècles, les laissant comme abattus et éblouis, pour ainsi dire, de ses tonnerres et de ses éclairs [1]; car dans les parties où il excelle, il est tellement élevé au-dessus d'eux, qu'il répare entièrement par-là celles qui lui manquent; et certainement il est plus aisé d'envisager fixement, et les yeux ouverts, les foudres qui tombent du ciel, que de n'être point ému des violentes passions qui régnent en foule dans ses ouvrages.

[1] Longin s'élève, dans ce magnifique éloge de Démosthène, à des beautés de diction dignes de l'orateur lui-même; et ce dernier trait rappelle le passage d'Aristophane (*Acharn.*, v. 530), où il compare Périclès à Jupiter tonnant :

Ἤστραπτεν, ἐβρόντα, ξυνεκύκα τὴν Ἑλλάδα.

CHAPITRE XXIX.

(SECTION XXXV.)

De Platon et de Lysias, et de l'excellence de l'esprit humain [1].

Pour ce qui est de Platon, comme j'ai dit, il y a bien de la différence; car il surpasse Lysias, non seulement par l'excellence, mais aussi par le nombre de ses beautés. Je dis plus: c'est que Platon [2] n'est pas tant au-dessus de Lysias par un plus grand nombre de beautés, que Lysias [3] est au-dessous de Platon par un plus grand nombre de fautes.

Qu'est-ce donc qui a porté ces esprits divins à mépriser cette exacte et scrupuleuse délicatesse, pour

[1] Ce chapitre n'est que la suite du XXVII. Ce que Longin dit d'Hypéride et de Démosthène, de Platon et de Lysias, est une digression, après laquelle il reprend son sujet. Il avoit dit, que les grands écrivains faisoient plus de fautes que les médiocres. Il en cherche ici la raison, et finit par en revenir à sa première proposition: « Que le sublime, avec quelques défauts, est préférable au « médiocre parfait. » (S. M.)

[2] VAR. « C'est que Platon est au-dessus de Lysias, moins pour les « qualités qui manquent à ce dernier, que pour les fautes dont il « est rempli. » (BROSS.)

[3] Voyez ce que Platon lui-même, sous le nom de Socrate, dit de son éloquence, et de celle de Lysias, dans *le Phèdre*. — De quatre cent vingt discours, attribués par les anciens à l'orateur Lysias, trente-un seulement, et trois fragments assez considérables, sont parvenus jusqu'à nous. Le tout a été traduit par l'abbé Auger.

ne chercher que le sublime dans leurs écrits? En voici une raison : c'est que la nature n'a point regardé l'homme comme un animal de basse et de vile condition; mais elle lui a donné la vie, et l'a fait venir au monde comme dans une grande assemblée, pour être spectateur de toutes les choses qui s'y passent; elle l'a, dis-je, introduit dans cette lice comme un courageux athléte, qui ne doit respirer que la gloire : c'est pourquoi elle a engendré d'abord en nos ames une passion invincible pour tout ce qui nous paroît de plus grand et de plus divin ; aussi voyons-nous que le monde entier ne suffit pas à la vaste étendue de l'esprit de l'homme; nos pensées vont souvent plus loin que les cieux, et pénétrent au-delà de ces bornes qui environnent et qui terminent toutes choses.

Et certainement si quelqu'un fait un peu de réflexion sur un homme dont la vie n'ait rien eu dans tout son cours que de grand et d'illustre, il peut connoître par-là à quoi nous sommes nés. Ainsi nous n'admirons[1] pas naturellement de petits ruisseaux, bien que l'eau en soit claire et transparente, et utile

[1] L'auteur de la Rhétorique à Hérennius, liv. III, ch. XXII : « Docet igitur nos ipsa natura, quid oporteat fieri : nam si quas « res in vita videmus parvas, usitatas, quotidianas, eas meminisse « non solemus : propterea quod nulla, nisi nova aut admirabili « re commovetur animus : at si quid videmus, aut audimus egregie « turpe, aut honestum, inusitatum, magnum, id diu meminisse « consuevimus. » Le même auteur ajoute un peu plus loin : « Do- « cet ergo se natura vulgari et usitata re non exsuscitari; novitate, « et insigni quodam negotio commoveri. »

même pour notre usage; mais nous sommes véritablement surpris, quand nous regardons le Danube, le Nil, le Rhin, et l'Océan sur-tout. Nous ne sommes pas si fort étonnés de voir une petite flamme, que nous avons allumée, conserver long-temps sa lumière pure; mais nous sommes frappés d'admiration [1], quand nous contemplons ces feux qui s'allument quelquefois dans le ciel, bien que d'ordinaire ils s'évanouissent en naissant; et nous ne trouvons rien de plus étonnant dans la nature, que ces fournaises du mont Etna, qui quelquefois jette du profond de ses abîmes,

Des pierres, des rochers [2], et des fleuves de flammes.

De tout cela il faut conclure [3], que ce qui est utile, et

[1] Selon Tollius, il falloit traduire : « Mais nous sommes frap-« pés d'admiration, quand nous contemplons ces deux grandes « lumières du ciel, quoiqu'elles s'obscurcissent quelquefois par des « éclipses. » (Bross.) — C'est véritablement le sens de cette phrase, qui, comme tout ce qui la précède, pouvoit être traduite en moins de mots. (S. M.)

[2] Eschyle, dans son *Prométhée ;* Platon, dans *le Phèdre,* avoient déja présenté ces grandes et terribles idées; mais personne ne les avoit revêtues d'une poésie aussi riche, que Pindare (Pyth., I, v. 42 et suiv.), dans un passage qui a évidemment fourni à Virgile ces beaux vers des Géorgiques, liv. I, v. 471 :

Quoties Cyclopum effervere in agros
Vidimus undantem ruptis fornacibus Ætnam,
Flammarumque globos, liquefactaque volvere saxa !

[3] Ces dernières considérations de Longin, sur *le sublime*, observé dans les grands effets de la nature, se trouvent admirablement développées dans la leçon III du *Cours de rhétorique* de Blair.

même nécessaire aux hommes, souvent n'a rien de merveilleux, comme étant aisé à acquérir; mais que tout ce qui est extraordinaire, est admirable et surprenant.

CHAPITRE XXX.

(SECTION XXXVI.)

Que les fautes dans le sublime se peuvent excuser.

A l'égard donc des grands orateurs, en qui le sublime et le merveilleux se rencontre joint avec l'utile et le nécessaire, il faut avouer qu'encore que ceux dont nous parlions n'aient point été exempts de fautes, ils avoient néanmoins quelque chose de surnaturel et de divin. En effet, d'exceller dans toutes les autres parties, cela n'a rien qui passe la portée de l'homme; mais le sublime nous éléve presque aussi haut que Dieu. Tout ce qu'on gagne à ne point faire de fautes, c'est qu'on ne peut être repris; mais le grand se fait admirer. Que vous dirai-je enfin? un seul de ces beaux traits et de ces pensées sublimes, qui sont dans les ouvrages de ces excellents auteurs, peut payer[1] tous leurs défauts. Je dis bien plus: c'est que si quelqu'un ramassoit ensemble toutes les

[1] *Racheter*, seroit plutôt ici l'expression propre, comme en latin, *redimere*. Juvénal appelle Crispinus, sat. IV, v. 2:

Monstrum, nulla virtute *redemtum*
A vitiis.

fautes qui sont dans Homère, dans Démosthène, dans Platon, et dans tous ces autres célèbres héros, elles ne feroient pas la moindre ni la millième partie[1] des bonnes choses qu'ils ont dites. C'est pourquoi l'envie[2] n'a pas empêché qu'on ne leur ait donné le prix dans tous les siécles; et personne jusqu'ici n'a été en état de leur enlever ce prix, qu'ils conservent encore aujourd'hui, et que vraisemblablement ils conserveront toujours,

Tant qu'on verra les eaux dans les plaines courir,
Et les bois dépouillés au printemps refleurir[3].

On me dira peut-être qu'un colosse qui a quelques défauts n'est pas plus à estimer qu'une petite statue achevée, comme, par exemple, le soldat de Polyclète[4]. A cela je réponds que, dans les ouvrages

[1] M. Despréaux, en se serrant lorsqu'il devoit s'étendre, n'a pas pris garde qu'il affirmoit en même temps deux propositions contraires; et que, d'ailleurs, il prêtoit à Longin une inconséquence, puisqu'il lui fait mettre les fautes de ces grands hommes, de ces héros, au rang des bonnes choses qu'ils ont dites. Il falloit tourner ainsi cet endroit, en le paraphrasant: « Il se trouveroit que « leurs fautes, comparées à ce qu'ils ont dit par-tout d'excellent, « seroient la moindre partie de leurs ouvrages, ou plutôt qu'elles « n'en seroient pas la millième partie. » (S. M.)

[2] Le texte dit plus formellement: « aussi la postérité, que l'en- « vie n'a pu aveugler au point de, etc. »

[3] Ἓς' ἂν ὕδωρ τε ῥέῃ, καὶ δένδρεα μακρὰ τεθήλῃ.

Diogène Laërce attribue ce vers à Cléobule, sur la foi de quelques uns, τινὲς φασὶ. Il est tiré de l'épitaphe que ce philosophe avoit, dit-on, fait graver sur le tombeau de Midas.

[4] Ce sculpteur vivoit vers le temps de Périclès, et avoit rempli

de l'art, c'est le travail et l'achèvement [1] que l'on considère; au lieu que dans les ouvrages de la nature, c'est le sublime et le prodigieux. Or, discourir [2], c'est une opération naturelle à l'homme. Ajoutez que dans une statue on ne cherche que le rapport et la ressemblance; mais, dans les discours, on veut, comme j'ai dit, le surnaturel et le divin. Cependant, pour ne nous point éloigner de ce que nous avons établi d'abord, comme c'est le devoir de l'art d'empêcher que l'on ne tombe, et qu'il est bien difficile qu'une haute élévation à la longue se soutienne et garde toujours un ton égal; il faut que l'art vienne au secours de la nature, parceque en effet c'est leur parfaite alliance qui fait la souveraine perfection. Voilà ce que nous avons cru être obligés de dire sur les questions qui se sont présentées. Nous laissons pourtant à chacun son jugement libre et entier.

la Grèce et le Péloponèse de ses chefs-d'œuvre. Celui dont il s'agit ici, représentoit un jeune soldat, armé de sa lance, Δορυφόρος; où les proportions du corps humain étoient si bien observées, que les artistes eux-mêmes l'appelèrent *le canon* ou la règle. Voyez Plin., liv. XXXIV, ch. VIII. Polyclète fut le maître du célèbre Lysippe.

[1] Le grec dit simplement: *ce qu'il y a de plus exact*, τὸ ἀκριβέστατον.

[2] Le texte est équivoque en cet endroit: je crois qu'il faut traduire ainsi cette phrase et la suivante, avec la liberté nécessaire pour bien faire entendre la pensée de Longin: « L'homme a reçu de « la nature la raison en partage; et c'est pour cela que si l'on cher- « che dans les statues des hommes la ressemblance avec le corps « humain, on souhaite, dans le discours, ce qui s'élève, comme je « l'ai dit, au-dessus de la raison humaine. » (S. M.)

CHAPITRE XXXI.

(SECTIONS XXXVII ET XXXVIII.)

Des Paraboles, des Comparaisons et des Hyperboles.

Pour retourner à notre discours[1], les paraboles et les comparaisons[2] approchent fort des métaphores, et ne diffèrent d'elles[3] qu'en un seul point.

Telle est cette hyperbole : « Supposé que votre es-« prit[4] soit dans votre tête, et que vous ne le fouliez

[1] C'est-à-dire, pour rattacher ce qui suit au chapitre XXVI, où il a été amplement traité des métaphores.

[2] Ce que Longin disoit ici de la différence qu'il y a des *paraboles* et des *comparaisons* aux *métaphores*, est entièrement perdu; mais on en peut fort bien suppléer le sens par Aristote, qui dit comme Longin, qu'elles ne diffèrent qu'en une chose : c'est en la seule énonciation. Par exemple, quand Platon dit, *que la tête est une citadelle*, c'est une *métaphore*, dont on fera aisément une *comparaison*, en disant, que *la tête est comme une citadelle*. Il manque encore après cela quelque chose de ce que Longin disoit de la juste borne des *hyperboles*, et jusqu'où il est permis de les pousser. La suite et le passage de Démosthène, ou plutôt d'Hégésippe son collègue, font assez comprendre quelle étoit sa pensée. Il est certain que les *hyperboles* sont dangereuses; et comme Aristote l'a fort bien remarqué, elles ne sont presque jamais supportables, que dans la colère et dans la passion. (DAC.)

[3] Cet endroit est fort défectueux, et ce que l'auteur avoit dit de ces figures, manque tout entier. (BOIL.) — La lacune est d'environ quatre pages.

[4] Démosthène ou Hégésippe, *de Haloneso*, p. 34, édit. de Bâle. (BOIL.) — Le grec dit : Ne foulez pas votre cervelle sous la plante de vos pieds. — C'est dans le discours *de Haloneso*, que l'on at-

« pas sous vos talons [1]. » C'est pourquoi il faut bien prendre garde jusqu'où toutes ces figures peuvent être poussées, parceque assez souvent, pour vouloir porter trop haut une hyperbole, on la détruit. C'est comme une corde d'arc, qui, pour être trop tendue, se relâche : et cela fait quelquefois un effet tout contraire à ce que nous cherchons.

Ainsi Isocrate, dans son panégyrique, par une sotte ambition de ne vouloir rien dire qu'avec emphase, est tombé, je ne sais comment, dans une faute de petit écolier. Son dessein, dans ce panégyrique, c'est de faire voir que les Athéniens ont rendu plus de services à la Gréce que ceux de Lacédémone; et voici par où il débute [2] : « Puisque le discours a « naturellement la vertu de rendre les choses grandes « petites, et les petites grandes; qu'il sait donner les

tribue vulgairement à Démosthène, quoiqu'il soit d'Hégésippe, son collègue. Longin cite ce passage sans doute pour en condamner l'*hyperbole*, qui est en effet très vicieuse; car *un esprit foulé sous les talons*, est une chose bien étrange. Cependant Hermogène n'a pas laissé de la louer; mais ce n'est pas seulement par ce passage que l'on peut voir que le jugement de Longin est souvent plus sûr que celui d'Hermogène, et de tous les autres rhéteurs. (Dac.)

[1] L'*hyperbole*, citée dans cet endroit, ressemble beaucoup à ce que Diogène Laërce rapporte avoir été dit par Aristippe, lorsqu'on lui fit des reproches de ce qu'il s'étoit prosterné devant Denys le tyran: « Ne voyez-vous pas, dit-il, que le tyran a les « oreilles aux pieds? »

[2] Le passage est dans Isocrate fort différent, pour les termes, de ce qu'il est dans Longin, qui cite toujours de mémoire. —Voyez Harpocration, au mot Ἀρχαίως.

« graces de la nouveauté aux choses les plus vieilles, « et qu'il fait paroître vieilles celles qui sont nouvel- « lement faites. » Est-ce ainsi, dira quelqu'un, ô Isocrate, que vous allez changer toutes choses à l'égard des Lacédémoniens et des Athéniens? En faisant de cette sorte l'éloge du discours, il fait proprement un exorde pour exhorter ses auditeurs à ne rien croire de ce qu'il leur va dire.

C'est pourquoi il faut supposer, à l'égard des hyperboles, ce que nous avons dit pour toutes les figures en général : que celles-là sont les meilleures, qui sont entièrement cachées, et qu'on ne prend point pour des hyperboles. Pour cela donc, il faut avoir soin que ce soit toujours la passion qui les fasse produire, au milieu de quelque grande circonstance; comme, par exemple, l'hyperbole de Thucydide, à propos des Athéniens qui périrent dans la Sicile : « Les Siciliens [1] étant descendus en ce lieu, ils y « firent un grand carnage de ceux sur-tout qui s'é- « toient jetés dans le fleuve [2]. L'eau fut en un mo- « ment corrompue du sang de ces misérables; et « néanmoins, toute bourbeuse et toute sanglante « qu'elle étoit, ils se battoient pour en boire. »

Il est assez peu croyable que des hommes boivent du sang et de la boue, et se battent même pour en boire; et toutefois la grandeur de la passion, au mi-

[1] Le grec dit, *les Syracusains;* mais c'est une erreur : ce furent les Péloponésiens qui effectuèrent cette descente. Voyez Thucyd., liv. VII, ch. 84.

[2] L'Asinarus, aux environs de la ville de Néetum.

lieu de cette étrange circonstance, ne laisse pas de donner une apparence de raison à la chose. Il en est de même de ce que dit Hérodote[1] de ces Lacédémoniens qui combattirent au Pas des Thermopyles : « Ils se défendirent encore quelque temps en ce lieu « avec les armes qui leur restoient, et avec les mains « et les dents ; jusqu'à ce que les barbares, tirant « toujours, les eussent comme ensevelis sous leurs « traits. » Que dites-vous de cette hyperbole ? Quelle apparence que des hommes se défendent avec les mains et les dents contre des gens armés ; et que tant de personnes[2] soient ensevelies sous les traits de leurs ennemis ? Cela ne laisse pas néanmoins d'avoir de la vraisemblance, parceque la chose ne semble pas recherchée pour l'hyperbole, mais que l'hyperbole semble naître du sujet même[3]. En effet, pour ne me point départir de ce que j'ai dit, un re-

[1] Liv. VIII, p. 458, éd. de Francfort. (Boil.)

[2] Les Grecs dont parle ici Hérodote, étoient en fort petit nombre. Longin n'a donc pu écrire, *et que tant de personnes*, etc. D'ailleurs, de la manière que cela est écrit, il semble que Longin trouve cette métaphore excessive, plutôt à cause du nombre des personnes qui sont ensevelies sous les traits, qu'à cause de la chose même ; et cela n'est point : car au contraire, Longin dit clairement, « quelle hyperbole, combattre *avec les dents* contre des « gens armés ; et celle-ci encore, *être accablé sous les traits!* cela « ne laisse pas néanmoins, etc. » (Dac.)

[3] « Hyperbolen audacioris ornatus summo loco posui. Est « hæc ementiens superjectio. Virtus ejus ex diverso par augendi « atque minuendi... Sed hujus quoque rei servetur mensura quæ- « dam. Quamvis enim omnis hyperbole ultra fidem, non tamen « esse debet ultra modum : nec alia via magis in κακοζηλίαν itur.

méde infaillible pour empêcher que les hardiesses ne choquent, c'est de ne les employer que dans la passion, et aux endroits à-peu-près qui semblent les demander. Cela est si vrai, que dans le comique on dit des choses qui sont absurdes d'elles-mêmes, et qui ne laissent pas toutefois de passer pour vraisemblables, à cause qu'elles émeuvent la passion, je veux dire qu'elles excitent à rire. En effet, le rire est une passion de l'ame, causée par le plaisir. Tel est ce trait d'un poëte comique [1] : « Il possédoit une terre à « la campagne, qui n'étoit pas plus grande qu'une « épître de Lacédémonien. »

Au reste, on peut se servir de l'hyperbole aussi bien pour diminuer les choses que pour les agrandir; car l'exagération est propre à ces deux différents effets; et le diasyrme [2], qui est une espèce d'hyperbole, n'est, à le bien prendre, que l'exagération d'une chose basse et ridicule.

« Piget referre plurima hinc orta vitia, cum præsertim minime « sint ignota et obscura. Monere satis est, mentiri hyperbolen, « nec ita ut mendacio fallere velit. Quo magis intuendum est, « quousque deceat extollere, quod nobis non creditur... Tum est « hyperbole virtus, etc. » Quintil., liv. VIII, ch. VI.

[1] Cité par Strabon, liv. I, p. 36 du texte, éd. de Paris; et 78, de la traduction françoise. — Le doct. Pearce oppose au trait du comique grec, ce mauvais jeu de mots de Cicéron, rapporté par Quintilien, liv. VIII, ch. VI :

Fundum Varro vocat, quem possim mittere *funda* ;
Ni tamen exciderit, qua cava funda patet.

[2] Voyez la note 6 du chap. XXVIII.

CHAPITRE XXXII.

(SECTIONS XXXIX ET XL.)

De l'arrangement des paroles.

Des cinq parties qui produisent le grand, comme nous avons supposé d'abord, il reste encore la cinquième à examiner, c'est à savoir, la composition et l'arrangement des paroles [1] : mais, comme nous avons déja donné deux volumes de cette matière [2], où nous avons suffisamment expliqué tout ce qu'une longue spéculation nous en a pu apprendre, nous nous contenterons de dire ici ce que nous jugeons absolument nécessaire à notre sujet, comme, par exemple, que l'harmonie n'est pas simplement [3] un

[1] Quintilien traite fort au long de cette matière dans le ch. IV du liv. IX. Cicéron s'est aussi beaucoup étendu sur ce même sujet dans son *Orateur*, ch. XLIV et suiv. Il établit trois parties de la *composition;* savoir : la *composition proprement dite* (compositionem), c'est-à-dire, l'*arrangement des mots;* l'*agrément*, ou la *politesse* (concinnitatem); et le *nombre* (numerum). Longin traite d'abord de cette dernière partie, ensuite de la première; mais il ne dit rien de la seconde, comme n'ayant que très peu de rapport avec la grande éloquence.

[2] Le traité de Denys d'Halicarnasse sur le même sujet, n'avoit point empêché, comme l'on voit, Longin de le traiter de nouveau. Ou plutôt, ce passage même ne contribueroit-il pas à confirmer l'hypothèse de M. Amati, que Longin n'est ici que l'abréviateur du *Traité* composé par Denys *sur le sublime?*

[3] Quintilien, liv. IX, ch. IV : « Eruditissimo cuique persuasum

agrément que la nature a mis dans la voix de l'homme, pour persuader, et pour inspirer le plaisir; mais que, dans les instruments même inanimés, c'est un moyen merveilleux pour élever le courage et pour émouvoir les passions.

Et de vrai, ne voyons-nous pas que le son des flûtes émeut l'ame de ceux qui l'écoutent, et les remplit de fureur, comme s'ils étoient hors d'eux-mêmes; que, leur imprimant dans l'oreille le mouvement de sa cadence, il les contraint de la suivre, et d'y conformer en quelque sorte le mouvement de leur corps? Et non seulement le son des flûtes, mais presque tout ce qu'il y a de différents sons au monde, comme, par exemple, ceux de la lyre, font cet effet. Car, bien qu'ils ne signifient rien d'eux-mêmes, néanmoins par ces changements de tons qui s'entrechoquent les uns les autres, et par le mélange de leurs accords, souvent, comme nous voyons, ils causent à l'ame un transport et un ravissement admirable. Cependant ce ne sont que des images et de simples imitations de la voix, qui ne disent et ne persuadent rien [1], n'étant, s'il faut parler ainsi, que

« est, valere eam (compositionem) quam plurimum, non ad de-« lectationem modo, sed ad motum quoque animorum. Primum, « quia nihil intrare potest in affectum, quod in aure, velut quo-« dam vestibulo, statim offendit: deinde, quod natura ducimur « ad modos. Neque enim aliter eveniret, ut illi quoque organo-« rum soni, quanquam verba non exprimunt, in alios tamen atque « alios motus ducerent auditorem. » Voyez aussi Cicéron, *de Orat.* III, n. 171-184, et *Orat.*, 140-238.

[1] Longin, à mon sens, n'a garde de dire que les instruments, comme la trompette, la lyre, la flûte, « ne disent et ne persua-

des sons bâtards, et non point, comme j'ai dit, des effets de la nature de l'homme. Que ne dirons-nous donc point de la composition, qui est en effet comme l'harmonie du discours, dont l'usage est naturel à l'homme; qui ne frappe pas simplement l'oreille, mais l'esprit; qui remue tout à-la-fois tant de différentes sortes de noms, de pensées, de choses, tant de beautés et d'élégances avec lesquelles notre ame a une espéce de liaison et d'affinité; qui, par le mélange et la diversité des sons, insinue dans les esprits, inspire à ceux qui les écoutent, les passions mêmes de l'orateur, et qui bâtit sur ce sublime amas de paroles ce grand et ce merveilleux que nous cherchons! Pouvons-nous, dis-je, nier qu'elle ne contribue beaucoup à la grandeur, à la majesté, à la magnificence du discours, et à toutes ces autres beautés qu'elle renferme en soi; et qu'ayant un empire absolu sur les esprits, elle ne puisse de tout temps les ravir et les enlever? Il y auroit de la folie à douter d'une vérité si universellement reconnue, et l'expérience en fait foi[1].

« dent rien. » Il dit: « Cependant ces images et ces imitations « ne sont que des organes bâtards pour persuader (εἴδωλα καὶ « μιμήματα γόθα εἰς πειθῶς), naturels et n'approchent point du tout de « ces moyens qui, comme j'ai déja dit, sont propres et naturels à « l'homme. » Longin veut dire que l'harmonie qui se tire des différents sons d'un instrument, comme de la lyre ou de la flûte, n'est qu'une foible image de celle qui se forme par les différents sons, et par la différente flexion de la voix; et que cette dernière harmonie, qui est naturelle à l'homme, a beaucoup plus de force que l'autre, pour persuader et pour émouvoir. (Dac.)

[1] Ici Longin rapporte, à l'appui de son raisonnement, une

Au reste, il en est de même du discours que des corps, qui doivent ordinairement leur principale excellence à l'assemblage et à la juste proportion de leurs membres; de sorte même qu'encore qu'un membre séparé de l'autre n'ait rien en soi de remarquable, tous ensemble ne laissent pas de faire un corps parfait. Ainsi les parties du sublime étant divisées, le sublime se dissipe entièrement; au lieu que venant à ne former qu'un corps par l'assemblage qu'on en fait, et par cette liaison harmonieuse qui les joint, le seul tour de la période leur donne du son et de l'emphase. C'est pourquoi on peut comparer le sublime dans les périodes, à un festin par écots, auquel plusieurs ont contribué. Jusque-là qu'on voit beaucoup de poëtes et d'écrivains, qui, n'étant point nés au sublime, n'en ont jamais manqué néanmoins; bien que pour l'ordinaire ils se servissent de façons de parler basses, communes, et fort peu élégantes. En effet, ils se soutiennent par ce seul arrangement de paroles, qui leur enfle et grossit en quelque sorte la voix; si bien qu'on ne

phrase de Démosthène, dont la beauté consiste presque uniquement dans la disposition des mots. Il s'agit d'un décret que l'orateur obtint, et qui fit, dit-il, évanouir *comme un nuage* le danger qui menaçoit l'état. (*De Corona*, p. 114, éd. Oxon.) Le petit mot νέφος, composé de deux brèves, rejeté à la fin de la phrase, et précédé du spondée ὥσπερ, semble s'*évanouir* lui-même avec le *nuage*, dont parle l'orateur. Fléchier nous offre une beauté du même genre. « Le juste regarde sa vie..... tantôt comme l'ombre « qui s'étend, se rétrécit, se dissipe: sombre, vide *et disparois-* « *sante figure!* » *Orais. fun. de la Dauphine*, dans l'Exorde.

remarque point leur bassesse. Philiste est de ce nombre[1]. Tel est aussi Aristophane en quelques endroits, et Euripide en plusieurs, comme nous l'avons déja suffisamment montré. Ainsi, quand Hercule, dans cet auteur, après avoir tué ses enfants, dit :

> Tant de maux à-la-fois sont entrés dans mon ame,
> Que je n'y puis loger de nouvelles douleurs[2] :

cette pensée est fort triviale; cependant il la rend noble par le moyen de ce tour, qui a quelque chose de musical et d'harmonieux. Et certainement, pour peu que vous renversiez l'ordre de sa période, vous verrez manifestement combien Euripide est plus heureux dans l'arrangement de ses paroles, que dans le sens de ses pensées[3]. De même, dans sa tragédie intitulée, DIRCÉ TRAÎNÉE PAR UN TAUREAU[4] :

> Il tourne aux environs dans sa route incertaine,

[1] Le nom de ce poëte est corrompu dans Longin : il faut lire *Philiscus*, et non pas *Philistus*. C'étoit un poëte comique, mais on ne sauroit dire précisément en quel temps il a vécu. (DAC.) — M. Dacier a raison de préférer ici *Philiscus* à *Philistus*. Mais ce pourroit bien être ce *Philiscus* de Corfou, un des sept tragiques du second ordre, qui a vécu sous Ptolémée-Philadelphe, et a été prêtre de Bacchus. (TOLL.) — Toup lit *Philiste*, historien de Sicile, dont il cite un passage, tiré de *Pollux*, X, 116.

[2] HERCULE FURIEUX, v. 1250, édit. de Barnès.

[3] Ce jugement ressemble en quelque chose à celui qu'Ovide, AM. I, élég. XV, v. 13, porte de Callimaque :

> Battiades semper toto cantabitur orbe ;
> Quamvis *ingenio* non valet, *arte* valet.

[4] Il ne nous reste rien de cette pièce d'Euripide. Pearce conjecture, d'après Hygin, fab. VIII, que cette tragédie étoit intitulée

Et, courant en tous lieux où sa rage le mène,
Traîne après soi la femme, et l'arbre, et le rocher :

cette pensée est fort noble, à la vérité : mais il faut avouer que ce qui lui donne plus de force, c'est cette harmonie [1], qui n'est point précipitée ni emportée comme une masse pesante, mais dont les paroles se soutiennent les unes les autres, et où il y a plusieurs pauses. En effet, ces pauses sont comme autant de fondements solides, sur lesquels son discours s'appuie et s'éléve.

CHAPITRE XXXIII.

(SECTIONS XLI ET XLII.)

De la mesure des périodes.

Au contraire, il n'y a rien qui rabaisse davantage le sublime, que ces nombres rompus [2] et qui se prononcent vite, tels que sont les pyrrhiques, les trochées et les dichorées, qui ne sont bons que pour la danse.

ANTIOPE, et non DIRCÉ : et les vers que cite ici Longin se trouvent, en effet, dans les *Addenda* aux fragments de l'*Antiope*. Voyez l'Euripide de Barnès, p. 519, éd. de Cambridge, 1694.

Εἰ δή πω
Τύχοι, πέριξ ἑλίξας, εἶλχ' ὁμῶς λαβὼν
Γυναῖκα, πέτραν, δρῦν, μεταλάσσων ἀεί.

[2] Quintilien en donne pour exemple, liv. IX, ch. IV, le passage suivant, attribué à Mécène. « Sole et aurora rubent pluri-« ma. Inter sacra movit aqua fraxinos. Ne exsequias quidem unus « inter miserrimos viderem meas. »

En effet, toutes ces sortes de pieds et de mesures n'ont qu'une certaine mignardise et un petit agrément, qui a toujours le même tour, et qui n'émeut point l'ame. Ce que j'y trouve de pire, c'est que, comme nous voyons que naturellement ceux à qui l'on chante un air ne s'arrêtent point au sens des paroles, et sont entraînés par le chant; de même ces paroles mesurées n'inspirent point à l'esprit les passions qui doivent naître du discours, et impriment simplement dans l'oreille le mouvement de la cadence. Si bien que comme l'auditeur prévoit d'ordinaire cette chute qui doit arriver, il va au-devant de celui qui parle, et le prévient, marquant, comme en une danse [1], la chute avant qu'elle arrive.

C'est encore un vice qui affoiblit beaucoup le discours, quand les périodes sont arrangées avec trop de soin, ou quand les membres en sont trop courts [2], et ont trop de syllabes bréves, étant d'ailleurs comme

[1] Je ne vois pas pourquoi M. Despréaux, M. Dacier, et Tollius, veulent entendre de la danse ce que Longin dit en finissant. Il a commencé par une comparaison de l'harmonie des airs chantants avec l'harmonie du discours. Ces airs se chantoient à voix seule, ou bien en chœur. La fin de la période de Longin ne contient que des métaphores relatives à la comparaison qui précède; et le tout se doit entendre du chant, ainsi que Pearce et le traducteur italien l'ont entendu. (S. M.)

[2] C'est le défaut que reproche sur-tout Cicéron à Hégésias (*Orat.*, c. 226). « Nec ullum genus est dicendi aut melius aut « fortius, binis aut ternis verbis, nonnunquam singulis, paulo « alias pluribus; inter quas variis clausulis interponit se raro nu- « merosa comprehensio, quam perverse fugiens Hegesias... saltat, « incidens particulas. »

joints et attachés ensemble avec des clous aux endroits où ils se désunissent. Il n'en faut pas moins dire des périodes qui sont trop coupées; car il n'y a rien qui estropie davantage le sublime, que de le vouloir comprendre dans un trop petit espace. Quand je défends néanmoins de trop couper les périodes, je n'entends pas parler de celles qui ont leur juste étendue, mais de celles qui sont trop petites et comme mutilées. En effet, de trop couper son style, cela arrête l'esprit : au lieu que de le diviser en périodes[1], cela conduit le lecteur : mais le contraire en même temps apparoît des périodes trop longues; et toutes ces paroles recherchées, pour allonger mal à propos un discours, sont mortes et languissantes.

CHAPITRE XXXIV.

(SECTION XLIII.)

De la bassesse des termes.

Une des choses encore qui avilit autant le discours, c'est la bassesse[2] des termes. Ainsi nous

[1] « Au lieu qu'une brièveté louable le conduit et l'éclaire. » (TOLL.)

[2] Le grec dit : *la petitesse*. Je crois qu'il falloit se servir de cette expression, parceque Longin ne se borne pas à parler ici des termes, qui, dans leur signification, offrent des *idées basses* : il y parle principalement des mots dont le son est trop *petit*, trop *grêle*, et ne répond pas à la dignité des choses qu'ils expriment. « Duæ « res sunt, dit Cicéron (*Orat.*, cap. 49), quæ permulceant aures :

voyons dans Hérodote [1] une description de tempête, qui est divine pour le sens; mais il y a mêlé des mots extrêmement bas, comme quand il dit : « La « mer commençant à *bruire*. » Le mauvais sens de ce mot BRUIRE fait perdre à sa pensée une partie de ce qu'elle avoit de grand. « Le vent, dit-il en un autre « endroit [2], les *ballotta* fort; et ceux qui furent dis- « persés par la tempête firent une fin *peu agréable*. » Ce mot BALLOTTER est bas, et l'épithète de PEU AGRÉABLE n'est point propre pour exprimer un accident comme celui-là.

De même l'historien Théopompus [3] a fait une peinture de la descente du roi de Perse [4] dans l'Égypte, qui est miraculeuse d'ailleurs; mais il a tout gâté par la bassesse des mots qu'il y mêle. « Y a-t-il

« *sonus* ac *numerus*. Quare verba legenda sunt potissimum bene « sonantia. »

[1] Liv. VII, c. CLXXXVIII.

Ce qui choque ici Longin, dans l'expression dont s'est servi Hérodote, c'est d'abord la répétition des trois *s*, ζεσάσης; et la *petitesse* du terme lui-même ζέω, qui ne s'emploie guère que de l'eau qui commence à frémir, à *bouillonner*, dans un vase d'airain mis sur le feu.

[2] Liv. VII, c. CXCI.

[3] Cet historien, dont les ouvrages sont perdus, étoit de l'île de Chio. Son génie, comme écrivain, est assez bien caractérisé par ce mot d'Isocrate son maître : « J'ai besoin, disoit-il, d'épe- « rons avec Éphore (autre historien célèbre, et disciple aussi « d'Isocrate); mais c'est le frein qu'il me faut employer avec Théo- « pompe. »

[4] Il est vraisemblable qu'il s'agit de Cambyse, et de son expédition en Égypte contre Amasis.

« une ville, dit cet historien, et une nation dans l'A-
« sie, qui n'ait envoyé des ambassadeurs au roi? Y
« a-t-il rien de beau et de précieux qui croisse ou
« qui se fabrique en ces pays, dont on ne lui ait fait
« des présents? Combien de tapis et de vestes ma-
« gnifiques, les unes rouges, les autres blanches, et
« les autres historiées de couleurs! Combien de tentes
« dorées et garnies de toutes les choses nécessaires
« pour la vie! Combien de robes et de lits somp-
« tueux! Combien de vases d'or et d'argent, enrichis
« de pierres précieuses ou artistement travaillés!
« Ajoutez à cela un nombre infini d'armes étrangères
« et à la grecque; une foule incroyable de bêtes de
« voiture, et d'animaux destinés pour les sacrifices;
« des boisseaux remplis de toutes les choses propres
« pour réjouir le goût; des armoires [1] et des sacs
« pleins de papiers, et de plusieurs autres ustensi-
« les; et une si grande quantité de viandes salées de
« toutes sortes d'animaux, que ceux qui les voyoient
« de loin pensoient que ce fussent des collines qui
« s'élevassent de terre [2]! »

De la plus haute élévation, il tombe dans la der-

[1] Ce que nous appelons *armoires*, est un meuble peu commode pour une armée; et le terme grec auquel celui-là répond, ne signifie point cela, mais des espèces de *sacs* de cuir, qui servoient à transporter la farine ou le pain. (S. M.)

[2] Cette citation suffiroit pour prouver la prolixité dont cet historien est généralement accusé. En voici un autre exemple: il avoit composé une histoire de Philippe, roi de Macédoine, en cinquante-huit livres, qui furent réduits à seize, lorsqu'on en eut retranché tout ce qui n'étoit pas personnel à ce monarque.

nière bassesse, à l'endroit justement où il devoit le plus s'élever[1]; car, mêlant mal à propos, dans la pompeuse description de cet appareil, des *boisseaux*, des *ragoûts*, et des *sacs*, il semble qu'il fasse la peinture d'une cuisine. Et comme si quelqu'un avoit toutes ces choses à arranger, et que parmi des tentes et des vases d'or, au milieu de l'argent et des diamants, il mît en parade des sacs et des boisseaux, cela feroit un vilain effet à la vue; il en est de même des mots bas dans le discours, et ce sont comme autant de taches et de marques honteuses qui flétrissent l'expression. Il n'avoit qu'à détourner un peu la chose, et dire en général, à propos de ces montagnes[2] de viandes salées et du reste de cet appareil, qu'on envoya au roi des chameaux et plusieurs

[1] La réflexion de Longin est conforme à ce précepte de Quintilien, liv. IX, chap. IV. « Cavendum est, ne decrescat oratio, et « fortiori subjungatur aliquid infirmius; ut *sacrilegio, fur;* aut *la-* « *troni petulans.* Augeri enim debent sententiæ, ut optime Cice- « ro : *Tu*, inquit, *istis faucibus*, *istis lateribus*, *ista gladiatoria to-* « *tius corporis firmitate.* Aliud enim majus alio supervenit; at si « cœpisset a toto corpore, non bene ad *latera faucesque* descen- « deret. »

[2] Longin semble s'éloigner un peu trop ici de l'objet qu'il s'étoit spécialement proposé dans ce chapitre : la *petitesse* des termes, qui ne répondent ni par leur harmonie, ni par leur signification, à la dignité du sujet qu'ils traitent. Ce n'est donc point sur l'ensemble de cette description que devoit porter la critique de notre judicieux rhéteur, mais sur la plupart des termes dont s'est servi l'historien, et sur quelques détails vraiment ignobles, qui font, avec le reste du morceau, un contraste trop sensible, pour ne pas être au moins une faute de goût, que Longin devoit relever.

bêtes de voiture, chargées de toutes les choses nécessaires pour la bonne chère et pour le plaisir; ou des monceaux de viandes les plus exquises, et tout ce qu'on sauroit s'imaginer de plus ragoûtant et de plus délicieux; ou, si vous voulez, tout ce que les officiers de table et de cuisine pouvoient souhaiter de meilleur pour la bouche de leur maître: car il ne faut pas d'un discours fort élevé passer à des choses basses et de nulle considération, à moins qu'on n'y soit forcé par une nécessité bien pressante. Il faut que les paroles répondent à la majesté des choses dont on traite; et il est bon en cela d'imiter la nature, qui, en formant l'homme, n'a point exposé à la vue ces parties qu'il n'est pas honnête de nommer, et par où le corps se purge; mais, pour me servir des termes de Xénophon [1], « a caché et détourné ces égouts [2] le « plus loin qu'il lui a été possible, de peur que la « beauté de l'animal [3] n'en fût souillée. » Mais il n'est

[1] Mémorables de Socrate, liv. II, p. 45, éd. Oxon.

[2] La nature savoit fort bien que si elle exposoit en vue ces parties qu'il n'est pas honnête de nommer, la beauté de l'homme en seroit souillée; mais de la manière que M. Despréaux a traduit ce passage, il semble que la nature ait eu quelque espèce de doute si cette beauté en seroit souillée, ou si elle ne le seroit point; car c'est, à mon avis, l'idée que donnent ces mots, *de peur que*, etc. Cela déguise en quelque manière la pensée de Xénophon, qui dit: « La nature a caché et détourné ces égouts le plus « loin qu'il a été possible, pour ne point souiller la beauté de « l'animal. » (Dac.) Pure chicane de mots, de la part de Dacier.

[3] Cicéron, *de Off.*, lib. II, ch. 35: « Principio, corporis nostri « magnam natura ipsa videtur habuisse rationem; quæ formam « nostram, reliquamque figuram, in qua esset species honesta,

pas besoin d'examiner de si près toutes les choses qui rabaissent le discours. En effet, puisque nous avons montré ce qui sert à l'élever et à l'ennoblir, il est aisé de juger qu'ordinairement le contraire est ce qui l'avilit et le fait ramper.

CHAPITRE XXXV.

(SECTION XLIV.)

Des causes de la décadence des esprits[1].

Il ne reste plus, mon cher Térentianus, qu'une chose à examiner : c'est la question que me fit, il y a

« eam posuit in promtu : quæ partes autem corporis ad naturæ « necessitatem datæ adspectum essent deformem habituræ, atque « turpem, eas contexit atque abdidit. Hanc naturæ tam diligentem « fabricam imitata est hominum verecundia, etc. » Voyez aussi *De Nat. Deor.*, I, ch. 46.

[1] Longin examine à la fin de ce traité, pourquoi les orateurs sublimes étoient si peu communs de son temps ; mais il paroît n'introduire un philosophe ici, que pour faire dire à ce personnage emprunté, ce qu'il pensoit lui-même, touchant l'utilité dont est la liberté du gouvernement démocratique, pour élever les esprits des orateurs jusqu'au sublime. Il est donc à croire que ce sont les propres sentiments de Longin sur cette matière, que le philosophe expose ; et que ce qu'il lui répond, il le donne à la crainte qu'il avoit de se rendre suspect aux empereurs, s'il s'étoit déclaré trop ouvertement le partisan de la liberté ; s'il avoit dit crûment que la rareté des orateurs sublimes ne venoit que de ce que, sous une monarchie, l'éloquence ne peut pas aspirer à des récompenses aussi grandes que celles qu'elle pouvoit espérer dans les républiques.

quelques jours, un philosophe; car il est bon de l'éclaircir, et je veux bien, pour votre satisfaction[1] particulière, l'ajouter encore à ce traité.

Je ne saurois assez m'étonner, me disoit ce philosophe, non plus que beaucoup d'autres, d'où vient que dans notre siécle il se trouve assez d'orateurs qui savent manier un raisonnement, et qui ont même le style oratoire; qu'il s'en voit, dis-je, plusieurs qui ont de la vivacité, de la netteté, et surtout de l'agrément dans leurs discours; mais qu'il s'en rencontre si peu qui puissent s'élever fort haut dans le sublime, tant la stérilité maintenant est grande parmi les esprits. N'est-ce point, poursuivoit-il, ce qu'on dit ordinairement, que c'est le gouvernement populaire qui nourrit et forme les grands génies, puisque enfin jusqu'ici tout ce qu'il y a presque eu d'orateurs habiles ont fleuri et sont morts avec lui? En effet, ajoutoit-il, il n'y a peut-être rien qui éléve davantage l'ame des grands hommes que la liberté, ni qui excite et réveille plus puissamment en nous ce sentiment naturel qui nous porte à l'émulation, et cette noble ardeur de se voir élevé au-dessus des autres. Ajoutez que les prix qui se proposent dans les républiques aiguisent, pour ainsi dire, et achévent de polir l'esprit des orateurs, leur faisant cultiver avec soin les talents qu'ils ont reçus de la nature: tellement qu'on voit briller[2] dans leurs discours la liberté de leur pays.

[1] VAR. Avant l'édition de 1683, *pour votre instruction*. (BROSS.)

[2] Longin dit: « Tellement qu'on voit briller dans leurs discours

Mais nous, continuoit-il, qui avons appris dès nos premières années à souffrir le joug d'une domination légitime, qui avons été comme enveloppés par les coutumes[1] et les façons de faire de la monarchie, lorsque nous avions encore l'imagination tendre et capable de toutes sortes d'impressions; en un mot, qui n'avons jamais goûté de cette vive et féconde source de l'éloquence, je veux dire de la liberté; ce qui arrive ordinairement de nous, c'est que nous nous rendons de grands et magnifiques flatteurs. C'est pourquoi il estimoit, disoit-il, qu'un homme, même né dans la servitude, étoit capable des autres sciences; mais que nul esclave ne pouvoit jamais être orateur: car un esprit, continua-t-il, abattu et comme dompté par l'accoutumance au joug, n'oseroit plus s'enhardir à rien; tout ce qu'il avoit de vigueur s'évapore de soi-même, et il demeure toujours comme en prison. En un mot, pour me servir des termes d'Homère:

« la même liberté que dans leurs actions. » Il veut dire que comme ces gens-là sont les maîtres d'eux-mêmes, leur esprit, accoutumé à cet empire et à cette indépendance, ne produit rien qui ne porte des marques de cette liberté, qui est le but principal de toutes leurs actions, et qui les entretient toujours dans le mouvement. Cela méritoit d'être bien éclairci; car c'est ce qui fonde en partie la réponse de Longin. (Dac.)

[1] Être *enveloppé par les coutumes* me paroît obscur: il semble même que cette expression dit toute autre chose que ce que Longin a prétendu. Il y a dans le grec, *qui avons été comme emmaillotés*, etc.; mais comme cela n'est pas françois, j'aurois voulu traduire, pour approcher de l'idée de Longin, *qui avons comme sucé avec le lait les coutumes*, etc. (Id.)

Le même jour qui met un homme libre aux fers,
Lui ravit la moitié de sa vertu première [1].

De même donc que, si ce qu'on dit est vrai, ces boîtes où l'on enferme les Pygmées, vulgairement appelés Nains, les empêchent non seulement de croître, mais les rendent même plus petits, par le moyen de cette bande dont on leur entoure le corps : ainsi la servitude, je dis la servitude la plus justement établie [2], est une espèce de prison, où l'ame décroît et se rapetisse en quelque sorte. Je sais bien qu'il est fort aisé à l'homme, et que c'est son naturel [3],

[1] Hom., Odyss. XVII, v. 322. Voici le passage en entier :

Ἥμισυ γὰρ τ' ἀρετῆς ἀποαίνυται εὐρυόπα Ζεὺς
Ἀνέρος, εὖτ' ἂν μιν κατὰ δέλιον ἦμαρ ἕλῃσιν.

[2] Le mot du texte δικαιοτάτη, ne signifie pas ici une servitude légitimement établie; mais une servitude *douce* et tolérable; ce que Térence appelle *justa et clemens servitus*. And., sc. 1, v. 9.

[3] M. Despréaux suit ici tous les interprètes, qui attribuent encore ceci au philosophe qui parle à Longin : mais je suis persuadé que ce sont les paroles de Longin, qui interrompt en cet endroit le philosophe, et commence à lui répondre. Je crois même que dans la lacune suivante il ne manque pas tant de choses qu'on a cru; et peut-être n'est-il pas difficile d'en suppléer le sens. Je ne doute pas que Longin n'ait écrit : « Je sais bien, lui répondis-je « alors, qu'il est fort aisé à l'homme, et que c'est même son na- « turel, de blâmer les choses présentes. Mais, prenez-y bien garde : « ce n'est point la monarchie qui est cause de la décadence des « esprits, et les délices d'une longue paix ne contribuent pas « tant à corrompre les grandes ames, que cette guerre sans fin « qui trouble depuis si long-temps toute la terre, et qui oppose « des obstacles insurmontables à nos plus généreuses inclina- « tions. » C'est assurément le véritable sens de ce passage; et il seroit aisé de le prouver par l'histoire même du siècle de Longin.

de blâmer toujours les choses présentes; mais prenez garde que [1].... Et certainement, poursuivis-je, si les délices d'une trop longue paix sont capables de corrompre les plus belles ames [2], cette guerre sans fin, qui trouble depuis si long-temps toute la terre, n'est pas un moindre obstacle à nos desirs.

Ajoutez à cela ces passions qui assiégent continuellement notre vie, et qui portent dans notre ame la confusion et le désordre. En effet, continuai-je, c'est le desir des richesses dont nous sommes tous malades par excès; c'est l'amour des plaisirs qui, à bien parler, nous jette dans la servitude, et, pour mieux dire, nous traîne dans le précipice où tous nos talents sont comme engloutis. Il n'y a point de passion plus basse que l'avarice; il n'y a point de vice

De cette manière, ce rhéteur répond fort bien aux deux objections du philosophe, dont l'une est que le gouvernement monarchique causoit la grande stérilité qui étoit alors dans les esprits; et l'autre, que dans les républiques, l'émulation et l'amour de la liberté entretenoient les républicains dans un mouvement continuel, qui élevoit leur courage, qui aiguisoit leur esprit, et qui leur inspiroit cette grandeur et cette noblesse, dont les hommes véritablement libres sont seuls capables. (Dac.)

[1] Il y a beaucoup de choses qui manquent en cet endroit. Après plusieurs raisons de la décadence des esprits, qu'apportoit ce philosophe introduit ici par Longin, notre auteur, vraisemblablement, reprenoit la parole, et en établissoit de nouvelles causes; c'est à savoir la guerre qui étoit alors par toute la terre, et l'amour du luxe, comme la suite le fait assez connoître. (Boil.) — Voyez la note précédente.

[2] Var. Après ces mots, le traducteur avoit ajouté ceux-ci : *à plus forte raison*, qu'il retrancha dans l'édition de 1683. (Bross.)

plus infame que la volupté[1]. Je ne vois donc pas comment ceux qui font si grand cas des richesses, et qui s'en font comme une espèce de divinité, pourroient être atteints de cette maladie, sans recevoir en même temps avec elle tous les maux dont elle est naturellement accompagnée. Et certainement la profusion et les autres mauvaises habitudes suivent de près les richesses excessives; elles marchent, pour ainsi dire, sur leurs pas; et, par leur moyen, elles s'ouvrent les portes des villes et des maisons, elles y entrent, et elles s'y établissent: mais à peine y ont-elles séjourné quelque temps, qu'elles y font leur nid, suivant la pensée des sages, et travaillent à se multiplier. Voyez donc ce qu'elles y produisent: elles y engendrent le faste et la mollesse, qui ne sont point des enfants bâtards, mais leurs vraies et légitimes productions. Que si nous laissons une fois croître en nous ces dignes enfants des richesses, ils y auront bientôt fait éclore l'insolence, le déréglement, l'effronterie[2], et tous ces autres impitoyables tyrans de l'ame.

Sitôt donc qu'un homme, oubliant le soin de la vertu, n'a plus d'admiration que pour les choses frivoles et périssables, il faut de nécessité que tout ce que nous avons dit arrive en lui; il ne sauroit plus lever les yeux pour regarder au-dessus de soi,

[1] Il falloit: *plus opposé à la générosité*, ou *plus contraire à la noblesse*, *que la volupté*. (Capp.)

[2] Peut-être les trois termes grecs seroient-ils mieux rendus par l'*injustice*, *le mépris des lois*, *et la débauche*. (S. M.)

ni rien dire qui passe le commun ; il se fait en peu de temps une corruption générale dans toute son ame ; tout ce qu'il avoit de noble et de grand se flétrit et se sèche de soi-même, et n'attire plus que le mépris.

Et comme il n'est pas possible qu'un juge qu'on a corrompu juge sainement et sans passion de ce qui est juste et honnête, parcequ'un esprit qui s'est laissé gagner aux présents ne connoît de juste et d'honnête que ce qui lui est utile : comment voudrions-nous que, dans ce temps où la corruption régne sur les mœurs et sur les esprits de tous les hommes; où nous ne songeons qu'à attraper la succession de celui-ci [1], qu'à tendre des piéges à cet autre pour nous faire écrire dans son testament, qu'à tirer un infame gain de toutes choses, vendant pour cela jusqu'à notre ame, misérables esclaves de nos propres passions [2] ; comment, dis-je, se pourroit-il faire que, dans cette contagion générale, il se trouvât un homme sain de jugement et libre de passion, qui, n'étant point aveuglé ni séduit par l'amour du gain, pût discerner ce qui est véritablement grand et digne de la postérité? En un mot, étant tous faits de la manière que j'ai dit, ne vaut-il

[1] Le texte dit formellement, « où l'on est, pour ainsi dire, à l'affût de la mort les uns des autres : ἀλλοτρίων θῆραι θανάτων. »

[2] Il manque en cet endroit un mot dans le texte. M. Despréaux y supplée assez heureusement; mais Tollius et Pearce y suppléent plus heureusement encore, à mon avis, par un terme qui signifie l'*amour des richesses*. Selon eux, la lettre est : *réduit chacun en esclavage par l'amour des richesses*. (S. M.)

pas mieux qu'un autre nous commande, que de demeurer en notre propre puissance, de peur que cette rage insatiable d'acquérir [1], comme un furieux qui a rompu ses fers et qui se jette sur ceux qui l'environnent, n'aille porter le feu aux quatre coins de la terre? Enfin, lui dis-je [2], c'est l'amour du luxe qui est cause de cette fainéantise où tous les esprits, excepté un petit nombre, croupissent aujourd'hui. En effet, si nous étudions quelquefois, on peut dire que c'est, comme des gens qui relèvent de maladie, pour le plaisir, et pour avoir lieu de nous vanter, et non point par une noble émulation et pour en tirer quelque profit louable et solide. Mais c'est assez parlé là-dessus. Venons maintenant aux passions [3], dont nous avons promis de faire un traité à part; car, à mon avis, elles ne sont pas un des moindres ornements du discours, sur-tout pour ce qui regarde le sublime.

[1] M. Despréaux, par cette périphrase, rend beaucoup mieux la force du terme grec, qui signifie *avarice*, que ne font Tollius et Pearce, en le traduisant simplement par *cupiditates*, parcequ'il est au pluriel. (S. M.)

[2] Longin dit, en le paraphrasant: « Enfin, je lui dis que la *des-* « *tructrice* des esprits de ce temps est la fainéantise, dans laquelle, « à l'exception d'un petit nombre, nous passons tous notre vie, ne « nous portant au travail, et n'entreprenant rien que pour notre « plaisir, ou pour nous procurer un peu de vaine gloire, et nulle- « ment dans la vue de cette utilité digne de notre émulation, et de « l'honneur qui nous en reviendroit. » (Id.)

[3] Ces paroles disent très clairement que le *Traité des Passions* devoit être la suite, et comme la seconde partie du *Traité du Sublime*. Je ne vois donc pas pourquoi M. Pearce reproche à Tol-

lius d'avoir conformé sa traduction à cette idée. La version de M. Pearce lui-même l'offre également; et rien n'empêche qu'un *Traité particulier*, étant la suite d'un autre *Traité*, n'en soit regardé comme la seconde partie, quand la matière en est nécessairement liée à celle de ce premier *Traité*. (S. M.)

FIN DU TRAITÉ DU SUBLIME.

RÉFLEXIONS CRITIQUES

SUR QUELQUES PASSAGES

DU RHÉTEUR LONGIN.

RÉFLEXIONS CRITIQUES

SUR QUELQUES PASSAGES

DU RHÉTEUR LONGIN.

RÉFLEXION I.

« Mais c'est à la charge, mon cher Térentianus, que nous rever-
« rons ensemble exactement mon ouvrage, et que vous m'en
« direz votre sentiment avec cette sincérité que nous devons
« naturellement à nos amis. »

Paroles de Longin, chap. I.

Longin nous donne ici par son exemple un des plus importants préceptes de la rhétorique, qui est de consulter nos amis sur nos ouvrages, et de les accoutumer de bonne heure à ne nous point flatter. Horace et Quintilien nous donnent le même conseil en plusieurs endroits; et Vaugelas [1], le plus sage,

[1] Claude Fabre, seigneur de Vaugelas, baron de Peroges, et l'un des premiers membres de l'académie françoise, étoit de Bourg-en-Bresse, aussi bien que son père Antoine Favre, mort en 1637. Premier président du sénat de Chambéri, Vaugelas fut long-temps gentilhomme ordinaire, et puis chambellan de M. Gaston. Sur la fin de sa vie, il fut gouverneur des enfants du prince

à mon avis, des écrivains de notre langue, confesse que c'est à cette salutaire pratique qu'il doit ce qu'il y a de meilleur dans ses écrits. Nous avons beau être éclairés par nous-mêmes: les yeux d'autrui voient toujours plus loin que nous dans nos défauts; et un esprit médiocre fera quelquefois apercevoir le plus habile homme d'une méprise qu'il ne voyoit pas. On dit que Malherbe consultoit sur ses vers jusqu'à l'oreille de sa servante: et je me souviens que Molière m'a montré aussi plusieurs fois une vieille servante[1] qu'il avoit chez lui, à qui il lisoit, disoit-il, quelquefois ses comédies; et il m'assuroit que, lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit, parcequ'il avoit plusieurs fois éprouvé sur son théâtre que ces endroits n'y réussissoient point. Ces exemples sont un peu singuliers; et je ne voudrois pas conseiller à tout le monde de les imiter. Ce qui est de certain, c'est que nous ne saurions trop consulter nos amis.

Thomas de Savoie. Il a conservé un rang distingué parmi nos grammairiens, et l'on ne peut nier qu'il n'ait rendu de grands services à notre langue, quoiqu'il se soit souvent trompé dans ses *Remarques*, et que ses décisions soient quelquefois très mal fondées. Sa *Traduction de Quinte-Curce* a long-temps passé pour la plus parfaite des traductions françoises. Vaugelas mourut à la fin de 1649, ou au commencement de 1650, âgé d'environ soixante-cinq ans.

[1] Nommée *La Forêt*. Un jour Molière, pour éprouver le goût de cette servante, lui lut quelques scènes d'une pièce, qu'il disoit être de lui, mais qui étoit du comédien Brécourt. La servante ne prit point le change, et après en avoir ouï quelques mots, elle soutint que son maître n'avoit pas fait cet ouvrage. (Bross.)

Il paroît néanmoins que M. Perrault[1] n'est pas de ce sentiment. S'il croyoit ses amis, on ne les verroit pas tous les jours dans le monde nous dire, comme ils font : « M. Perrault est de mes amis, et c'est un « fort honnête homme ; je ne sais pas comment il « s'est allé mettre en tête de heurter si lourdement « la raison, en attaquant dans ses Parallèles tout ce « qu'il y a de livres anciens estimés et estimables. « Veut-il persuader à tous les hommes que depuis « deux mille ans ils n'ont pas eu le sens commun? « Cela fait pitié. Aussi se garde-t-il bien de nous mon- « trer ses ouvrages. Je souhaiterois qu'il se trouvât « quelque honnête homme qui lui voulût sur cela « charitablement ouvrir les yeux. »

Je veux bien être cet homme charitable. M. Perrault m'a prié de si bonne grace lui-même de lui montrer ses erreurs[2], qu'en vérité je ferois conscience de ne lui pas donner sur cela quelque satisfaction. J'espère donc de lui en faire voir plus d'une dans le cours de ces remarques. C'est la moindre chose que je lui dois, pour reconnoître les grands services que feu M. son frère le médecin[3] m'a, dit-il, rendus, en me guérissant de deux grandes maladies. Il est certain pourtant[4] que M. son frère ne fut ja-

[1] Dans les éditions de 1694, de 1701, et de 1713, il y a simplement : *Monsieur P.* Brossette a mis de même ; et les éditeurs de 1735 et de 1740 l'ont suivi.

[2] Voyez tome II, *Lett. de Perr.*, en réponse au *Disc. sur l'ode.*

[3] Claude Perrault, de l'académie des sciences. (Bross.)

[4] Var. Il y a dans l'édition de 1694 : *La vérité est pourtant.* (Id.)

mais mon médecin. Il est vrai que, lorsque j'étois encore tout jeune, étant tombé malade d'une fièvre assez peu dangereuse, une de mes parentes [1], chez qui je logeois, et dont il étoit médecin, me l'amena, et qu'il fut appelé deux ou trois fois en consultation par le médecin qui avoit soin de moi. Depuis, c'est-à-dire trois ans après, cette même parente me l'amena une seconde fois, et me força de le consulter sur une difficulté de respirer que j'avois alors, et que j'ai encore. Il me tâta le pouls, et me trouva la fièvre, que sûrement je n'avois point. Cependant il me conseilla de me faire saigner du pied, remède assez bizarre pour l'asthme dont j'étois menacé. Je fus toutefois assez fou pour faire son ordonnance dès le soir même. Ce qui arriva de cela, c'est que ma difficulté de respirer ne diminua point; et que, le lendemain, ayant marché mal à propos, le pied m'enfla de telle sorte, que j'en fus trois semaines dans le lit. C'est là toute la cure qu'il m'a jamais faite, que je prie Dieu de lui pardonner en l'autre monde [2].

Je n'entendis plus parler de lui depuis cette belle consultation, sinon lorsque mes Satires parurent, qu'il me revint de tous côtés que, sans que j'en aie

[1] Dans l'édition de 1694, au lieu de ce que je viens d'indiquer, il y avoit seulement : « Il est vrai qu'étant encore tout jeune, une « de mes parentes, chez qui je logeois, et dont il étoit médecin, « me l'amena malgré moi, et me força de le consulter sur, etc. » (Bross.)

[2] Claude Perrault étoit mort en 1688, cinq ans avant la publication des premières *Réflexions*.

jamais pu savoir la raison[1], il se déchaînoit à outrance contre moi, ne m'accusant pas simplement d'avoir écrit contre des auteurs, mais d'avoir glissé dans mes ouvrages des choses dangereuses, et qui regardoient l'état. Je n'appréhendois guère ces calomnies, mes satires n'attaquant que les méchants livres, et étant toutes pleines des louanges du roi, et ces louanges mêmes en faisant le plus bel ornement. Je fis néanmoins avertir M. le médecin qu'il prît garde à parler avec un peu plus de retenue; mais cela ne servit qu'à l'aigrir encore davantage. Je m'en plaignis même alors à M. son frère l'académicien, qui ne me jugea pas digne de réponse. J'avoue que c'est ce qui me fit faire dans mon Art poétique[2] la métamorphose du médecin de Florence en architecte; vengeance assez médiocre de toutes les infamies que ce médecin avoit dites de moi. Je ne nierai pas cependant qu'il ne fût homme de très grand mérite, et fort savant, sur-tout dans les matières de physique[3]. MM. de l'académie des sciences néanmoins ne conviennent pas tous de l'excellence de sa traduction de Vitruve, ni de toutes les choses avantageuses que M. son frère rapporte de lui. Je puis même nommer un des plus célèbres de l'académie

[1] *La raison* est que Charles Perrault et ses frères étoient fort liés avec la plupart des écrivains maltraités par Boileau dans ses satires.

[2] Chant IV, v. 1 et suiv.

[3] Il fut un des premiers membres de l'académie des sciences. On n'a point encore retraduit *Vitruve* après lui.

d'architecture[1], qui s'offre de lui faire voir, quand il voudra, papier sur table, que c'est le dessin du fameux M. Le Vau[2] qu'on a suivi dans la façade du Louvre; et qu'il n'est point vrai que ni ce grand ouvrage d'architecture, ni l'observatoire, ni l'arc de triomphe, soient des ouvrages d'un médecin de la faculté. C'est une querelle que je leur laisse démêler entre eux, et où je déclare que je ne prends aucun intérêt, mes vœux même, si j'en fais quelques uns, étant pour le médecin[3]. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ce médecin étoit de même goût que M. son frère sur les anciens, et qu'il avoit pris en haine, aussi bien que lui, tout ce qu'il y a de grands personnages dans l'antiquité. On assure que ce fut lui qui composa cette belle défense de l'opéra d'Alceste, où, voulant tourner Euripide en ridicule, il fit ces étranges bévues que M. Racine a si bien relevées dans la préface de son Iphigénie. C'est donc de lui, et d'un autre frère[4] encore qu'ils avoient, grand ennemi comme eux de Platon, d'Euripide, et de tous les autres bons auteurs, que j'ai voulu parler, quand

[1] M. d'Orbay. (Bon.) — Il étoit Parisien, élève de M. Le Vau. Il mourut en 1689. (Brosse.)

[2] Louis Le Vau, Parisien, premier architecte du roi. Il a eu la direction des bâtiments royaux depuis l'année 1653 jusqu'en 1670, qu'il mourut âgé de cinquante-huit ans, pendant qu'on travailloit à la façade du Louvre. (Id.)

[3] Voyez à ce sujet Condorcet, *Éloges des acad.*, tome I, p. 116.

[4] Pierre Perrault. (Id.) — C'est de celui-ci, et non de Claude Perrault, qu'étoit la *Défense de l'opéra d'Alceste*. Voyez la préface d'*Iphigénie* de Racine.

j'ai dit qu'il y avoit de la bizarrerie d'esprit dans leur famille [1], que je reconnois d'ailleurs pour une famille pleine d'honnêtes gens, et où il y en a même plusieurs, je crois, qui souffrent Homère et Virgile.

On me pardonnera si je prends encore ici l'occasion de désabuser le public d'une autre fausseté que M. Perrault a avancée dans la Lettre bourgeoise qu'il m'a écrite, et qu'il a fait imprimer, où il prétend qu'il a autrefois beaucoup servi à un de mes frères [2] auprès de M. Colbert, pour lui faire avoir l'agrément de la charge de contrôleur de l'argenterie. Il allégue, pour preuve, que mon frère, depuis qu'il eut cette charge, venoit tous les ans lui rendre une visite, qu'il appeloit de devoir, et non pas d'amitié. C'est une vanité dont il est aisé de faire voir le mensonge, puisque mon frère mourut dans l'année qu'il obtint cette charge, qu'il n'a possédée, comme tout le monde le sait, que quatre mois; et que même, en considération de ce qu'il n'en avoit point joui, mon autre frère [3], pour qui nous obtînmes l'agrément de la même charge, ne paya point le marc d'or, qui montoit à une somme assez considérable. Je suis honteux de conter de si petites choses au public; mais mes amis m'ont fait entendre que, ces reproches de M. Perrault regardant l'honneur, j'étois obligé d'en faire voir la fausseté.

[1] Voyez *le discours sur l'Ode*, et la *Lettre de Perrault*.
[2] Gilles Boileau. — [3] Pierre Boileau de Puimorin.

RÉFLEXION II.

« Notre esprit, même dans le sublime, a besoin d'une méthode « pour lui enseigner à ne dire que ce qu'il faut, et à le dire en « son lieu. »

Paroles de Longin, chap. II.

Cela est si vrai, que le sublime hors de son lieu, non seulement n'est pas une belle chose, mais devient quelquefois une grande puérilité. C'est ce qui est arrivé à Scuderi [1] dès le commencement de son poëme d'Alaric, lorsqu'il dit:

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.

Ce vers est assez noble, et est peut-être le mieux tourné de tout son ouvrage: mais il est ridicule de crier si haut, et de promettre de si grandes choses dès le premier vers. Virgile auroit bien pu dire, en commençant son Énéide: « Je chante ce fameux hé- « ros, fondateur d'un empire qui s'est rendu maître « de toute la terre. » On peut croire qu'un aussi grand maître que lui auroit aisément trouvé des expressions pour mettre cette pensée en son jour: mais cela auroit senti son déclamateur. Il s'est contenté de dire: « Je chante cet homme rempli de piété, qui, « après bien des travaux, aborda en Italie. » Un exorde doit être simple et sans affectation. Cela est

[1] Voyez l'*Art poétique*, ch. III.

aussi vrai dans la poésie que dans les discours oratoires, parceque c'est une règle fondée sur la nature, qui est la même par-tout; et la comparaison du frontispice d'un palais, que M. Perrault allégue[1] pour défendre ce vers d'Alaric, n'est point juste. Le frontispice d'un palais doit être orné, je l'avoue; mais l'exorde n'est point le frontispice d'un poëme. C'est plutôt une avenue, une avant-cour, qui y conduit, et d'où on le découvre. Le frontispice fait une partie essentielle du palais, et on ne le sauroit ôter, qu'on n'en détruise toute la symétrie. Mais un poëme subsistera fort bien sans exorde; et même nos romans, qui sont des espèces de poëmes, n'ont point d'exorde.

Il est donc certain qu'un exorde ne doit point trop promettre, et c'est sur quoi j'ai attaqué le vers d'Alaric, à l'exemple d'Horace, qui a aussi attaqué dans le même sens le début du poëme d'un Scuderi de son temps, qui commençoit par

Fortunam Priami cantabo, et nobile bellum.

« Je chanterai les diverses fortunes de Priam, et toute la noble « guerre de Troie. »

Car le poëte, par ce début, promettoit plus que l'Iliade et l'Odyssée ensemble. Il est vrai que, par occasion, Horace se moque aussi fort plaisamment de l'épouvantable ouverture de bouche qui se fait en prononçant ce futur *cantabo;* mais, au fond, c'est de trop promettre qu'il accuse ce vers. On voit donc où se réduit la critique de M. Perrault, qui suppose

[1] *Parallèle des Anciens et des Modernes*, tome III, p. 267.

que j'ai accusé le vers d'Alaric d'être mal tourné, et qui n'a entendu ni Horace, ni moi. Au reste, avant que de finir cette remarque, il trouvera bon que je lui apprenne qu'il n'est pas vrai que l'*a* de *cano*, dans *arma virumque cano*, se doive prononcer comme l'*a* de *cantabo;* et que c'est une erreur qu'il a sucée dans le collége, où l'on a cette mauvaise méthode de prononcer les bréves, dans les dissyllabes latins, comme si c'étoient des longues. Mais c'est un abus qui n'empêche pas le bon mot d'Horace : car il a écrit pour des Latins, qui savoient prononcer leur langue, et non pas pour des François.

RÉFLEXION III.

« Il étoit enclin naturellement à reprendre les vices des autres, « quoique aveugle pour ses propres défauts. »

Paroles de Longin, chap. III.

Il n'y a rien de plus insupportable qu'un auteur médiocre, qui, ne voyant point ses propres défauts, veut trouver des défauts dans tous les plus habiles écrivains : mais c'est encore bien pis, lorsque, accusant ces écrivains de fautes qu'ils n'ont point faites, il fait lui-même des fautes, et tombe dans des ignorances grossières. C'est ce qui étoit arrivé quelquefois à Timée, et ce qui arrive toujours à M. Perrault. Il commence la censure qu'il fait d'Homère, par la

chose du monde la plus fausse[1], qui est que beaucoup d'excellents critiques soutiennent qu'il n'y a jamais eu au monde un homme nommé Homère, qui ait composé l'Iliade et l'Odyssée; et que ces deux poëmes ne sont qu'une collection de plusieurs petits poëmes de différents auteurs, qu'on a joints ensemble. Il n'est point vrai que jamais personne ait avancé, au moins sur le papier, une pareille extravagance; et Élien, que M. Perrault cite pour son garant, dit positivement le contraire, comme nous le ferons voir dans la suite de cette remarque.

Tous ces *excellents critiques* donc se réduisent à feu M. l'abbé d'Aubignac, qui avoit, à ce que prétend M. Perrault, préparé des mémoires[2] pour prou-

[1] *Parallèle*, tome III, p. 2 et suiv. (Boil.)

[2] Les Mémoires dont parle ici Perrault, existoient réellement; et durant la dispute de M. de La Motte et de madame Dacier sur Homère, ils furent publiés en 1715, par Germain Brice, sous ce titre : *Conjectures Académiques*, ou *Dissertations sur l'Iliade;* ouvrage posthume, trouvé dans les recherches d'un savant. On voit l'histoire de cet ouvrage, dans la *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet, tome IV, p. 104, 107. Il en est parlé dans ces termes : « L'abbé d'Aubignac y soutient qu'il est plus que vraisemblable « qu'Homère n'a jamais existé, ni par conséquent jamais rien « laissé par écrit : que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont qu'une compi- « lation de divers poëmes ou de vieilles tragédies, qui se chan- « toient anciennement dans la Grèce : que la première compila- « tion en a été faite par Lycurgue; et qu'alors ces poésies étoient « peu connues et peu estimées : que ces pièces ayant encore été « dissipées, elles furent de nouveau rassemblées par Pisistrate, « et par son fils Hipparque, ou plutôt par leurs soins, et par le « travail des meilleurs grammairiens de ce siècle : que, dès leur « origine, elles ont été nommées les *Rhapsodies d'Homère*, c'est-à-

ver ce beau paradoxe. J'ai connu M. l'abbé d'Aubignac : il étoit homme de beaucoup de mérite, et fort habile en matière de poétique, bien qu'il sût médiocrement le grec. Je suis sûr qu'il n'a jamais conçu un si étrange dessein, à moins qu'il ne l'ait conçu les dernières années de sa vie, où l'on sait qu'il étoit tombé en une espéce d'enfance. Il savoit trop qu'il n'y eut jamais deux poëmes si bien suivis et si bien liés que l'Iliade et l'Odyssée, ni où le même génie éclate davantage par-tout, comme tous ceux qui les ont lus en conviennent. M. Perrault prétend néanmoins [1] qu'il y a de fortes conjectures pour appuyer le prétendu paradoxe de cet abbé; et ces *fortes conjectures* se réduisent à deux, dont l'une est qu'on ne sait point la ville qui a donné naissance à Homère; l'autre est que ses ouvrages s'appellent rhapsodies, mot qui veut dire un amas de chansons *cousues* ensemble; d'où il conclut que les ouvrages d'Homère sont des piéces ramassées de différents auteurs : jamais aucun poëte n'ayant intitulé, dit-il, ses ouvrages, rhapsodies. Voilà d'étranges preuves! Car, pour le premier point, combien n'avons-nous pas d'écrits fort célébres, qu'on ne soupçonne point d'être faits

« dire, le recueil des *Chansons de l'Aveugle :* que l'on y a remar-
« qué plusieurs vers fort différents les uns des autres, et ajoutés
« en plusieurs endroits, par des auteurs d'un génie peu propre à
« figurer avec le reste : que dans l'*Iliade* en particulier, il se trouve
« une infinité de choses, qui ne peuvent raisonnablement avoir
« été écrites par un même poëte. »

[1] VAR. Édition de 1694 : *M. Perrault néanmoins prétend qu'il*, etc.

par plusieurs écrivains différents, bien qu'on ne sache point les villes où sont nés les auteurs, ni même le temps où ils vivoient! témoin Quinte-Curce, Pétrone, etc. A l'égard du mot de rhapsodies, on étonneroit peut-être bien M. Perrault, si on lui faisoit voir que ce mot ne vient point de ῥάπτειν, qui signifie *joindre, coudre ensemble*[1]; mais de ῥάβδος, qui veut dire une branche; et que les livres de l'Iliade et de l'Odyssée ont été ainsi appelés, parcequ'il y avoit autrefois des gens qui les chantoient, une branche de laurier à la main, et qu'on appeloit à cause de cela *les chantres de la branche* ῥαβδῳδοί[2].

La plus commune opinion pourtant est que ce mot vient de ῥάπτειν ᾠδάς, et que *rhapsodie* veut dire un amas de vers d'Homère, qu'on chantoit, y ayant des gens qui gagnoient leur vie à les chanter, et non pas à les composer, comme notre censeur se le veut bizarrement persuader. Il n'y a qu'à lire sur cela Eustathius. Il n'est donc pas surprenant qu'aucun autre poëte qu'Homère n'ait intitulé ses vers rhapsodies, parcequ'il n'y a jamais eu proprement que les vers d'Homère qu'on ait chantés de la sorte. Il paroît néanmoins que ceux qui, dans la suite, ont fait de ces parodies qu'on appeloit *Centons* d'Homère[3], ont aussi nommé ces centons *rhapsodies*; et c'est peut-être ce qui a rendu le mot de rapsodie odieux en françois, où il veut dire un amas de méchantes pié-

[1] Cette étymologie est la plus naturelle, la plus facile à expliquer par le fait même.

[2] Voyez Eustathe, *Proem.*, *ad Homer.* — [3] Ὁμηροκεντρα. (Boil.)

ces recousues. Je viens maintenant au passage d'Élien, que cite M. Perrault; et, afin qu'en faisant voir sa méprise et sa mauvaise foi sur ce passage il ne m'accuse pas, à son ordinaire, de lui imposer, je vais rapporter ses propres mots. Les voici[1] : « Élien, « dont le témoignage n'est pas frivole, dit formel- « lement que l'opinion des anciens critiques étoit « qu'Homère n'avoit jamais composé l'Iliade et l'O- « dyssée que par morceaux, sans unité de dessein; « et qu'il n'avoit point donné d'autres noms à ces « diverses parties, qu'il avoit composées sans ordre « et sans arrangement dans la chaleur de son ima- « gination, que les noms des matières dont il trai- « toit : qu'il avoit intitulé la Colère d'Achille, le chant « qui a depuis été le premier livre de l'Iliade; le Dé- « nombrement des vaisseaux, celui qui est devenu « le second livre; le Combat de Pâris et de Ménélas, « celui dont on a fait le troisième, et ainsi des au- « tres. Il ajoute que Lycurgue de Lacédémone fut le « premier qui apporta d'Ionie dans la Grèce ces di- « verses parties séparées les unes des autres; et que « ce fut Pisistrate qui les arrangea comme je viens « de dire, et qui fit les deux poëmes de l'Iliade et de « l'Odyssée, en la manière que nous les voyons au- « jourd'hui, de vingt-quatre livres chacun, en l'hon- « neur des vingt-quatre lettres de l'alphabet. »

[1] Voyez Élien, V. H. XIII, ch. xiv. — M. Perrault avoit pris ce passage dans le tome V, page 76, des *Jugements des Savants* de M. Baillet; et celui-ci l'avoit pris du P. Rapin, dans la *Comparaison d'Homère et de Virgile*, ch. xiv. (Bross.)

A en juger par la hauteur dont M. Perrault étale[1] ici toute cette belle érudition, pourroit-on soupçonner qu'il n'y a rien de tout cela dans Élien? Cependant il est très véritable qu'il n'y en a pas un mot, Élien ne disant autre chose, sinon que les œuvres d'Homère, qu'on avoit complétées en Ionie, ayant couru d'abord par pièces détachées dans la Gréce, où on les chantoit sous différents titres, elles furent enfin apportées tout entières d'Ionie par Lycurgue, et données au public par Pisistrate, qui les revit. Mais, pour faire voir que je dis vrai, il faut rapporter ici les propres termes d'Élien : » Les poésies « d'Homère, dit cet auteur, courant d'abord en « Gréce par pièces détachées, étoient chantées chez « les anciens Grecs sous de certains titres qu'ils leur « donnoient. L'une s'appeloit *le Combat proche des « vaisseaux;* l'autre, *Dolon surpris;* l'autre, *la va- « leur d'Agamemnon;* l'autre, *le Dénombrement des « vaisseaux;* l'autre, *la Patroclée;* l'autre, *le corps « d'Hector racheté;* l'autre, *les combats faits en l'hon-*

[1] L'abbé dit tout simplement, p. 38 : « Je n'examine point si « l'opinion de la pluralité des Homères est vraisemblable ou non; « ni même si ce que dit Élien est véritable, quoiqu'il y ait lieu de « le croire; mais je dis que le doute légitime où ont été, et où « sont encore beaucoup d'habiles gens sur cet article, est une « preuve incontestable du peu de bonté de la fable de l'Iliade : « car si la construction en étoit, non pas divine, comme on le « veut dans le collège, mais un peu supportable, on n'auroit ja- « mais inventé toutes les choses que je viens de dire : que si ces « choses-là sont vraies, et non pas inventées, il est encore plus « impossible que le hasard ait formé de divers morceaux rassem- « blés, une fable et un sujet, dont la construction soit admirable. »

« *neur de Patrocle;* l'autre, *les Serments violés.* C'est « ainsi à-peu-près que se distribuoit l'Iliade. Il en « étoit de même des parties de l'Odyssée: l'une s'ap- « peloit, *le Voyage à Pyle;* l'autre, *le passage à Lacé- « démone; l'Antre de Calypso; le Vaisseau; la Fable « d'Alcinoüs; le Cyclope; la Descente aux Enfers; les « Bains de Circé; le Meurtre des amants de Pénélope; « la visite rendue à Laërte dans son champ,* etc. Ly- « curgue, Lacédémonien, fut le premier qui, ve- « nant d'Ionie, apporta assez tard en Gréce toutes « les œuvres complétes d'Homère; et Pisistrate, les « ayant ramassées ensemble dans un volume, fut « celui qui donna au public l'Iliade et l'Odyssée, en « l'état que nous les avons. » Y a-t-il là un seul mot dans le sens que lui donne M. Perrault? Où Élien dit-il formellement que l'opinion des anciens critiques étoit qu'Homère n'avoit composé l'Iliade et l'Odyssée que par morceaux, et qu'il n'avoit point donné d'autres noms à ces diverses parties, qu'il avoit composées sans ordre et sans arrangement dans la chaleur de son imagination, que les noms des matières dont il traitoit? Est-il seulement là parlé de ce qu'a fait ou pensé Homère en composant ses ouvrages? Et tout ce qu'Élien avance ne regarde-t-il pas simplement ceux qui chantoient en Gréce les poésies de ce divin poëte, et qui en savoient par cœur beaucoup de piéces détachées, auxquelles ils donnoient les noms qu'il leur plaisoit, ces piéces y étant toutes long-temps même avant l'arrivée de Lycurgue? Où est-il parlé que Pisistrate fit l'Iliade et l'Odyssée? Il

est vrai que le traducteur latin a mis *confecit*. Mais, outre que *confecit* en cet endroit ne veut point dire *fit*, mais *ramassa*, cela est fort mal traduit; et il y a dans le grec ἀπίφηνε, qui signifie, « les montra, les fit « voir au public. » Enfin, bien loin de faire tort à la gloire d'Homère, y a-t-il rien de plus honorable pour lui que ce passage d'Élien, où l'on voit que les ouvrages de ce grand poëte avoient d'abord couru en Grèce dans la bouche de tous les hommes, qui en faisoient leurs délices, et se les apprenoient les uns aux autres; et qu'ensuite ils furent donnés complets au public par un des plus galants hommes de son siècle, je veux dire par Pisistrate, celui qui se rendit maître d'Athènes? Eustathius cite encore, outre Pisistrate, deux des plus fameux grammairiens d'alors [1], qui contribuèrent, dit-il, à ce travail; de sorte qu'il n'y a peut-être point d'ouvrages de l'antiquité qu'on soit si sûr d'avoir complets et en bon ordre, que l'Iliade et l'Odyssée [2]. Ainsi voilà plus de vingt bévues que M. Perrault a faites sur le seul passage d'Élien. Cependant c'est sur ce passage qu'il fonde

[1] Aristarque et Zénodote.

[2] Voyez l'article HOMÈRE, dans la *Biographie Universelle*, tome XX, p. 503 et suiv. Les *Prolégomènes* et les *Préfaces* de M. Wolf, *in Homeri et Homeridarum opera*. — Il y a évidemment contre-sens de mot dans la version latine du passage d'Élien. Le terme grec ἀπίφηνε signifie *mit en lumière*, *publia*, et devoit être traduit par *in lucem emisit*. *Confecit*, qui veut dire *acheva*, *compléta*, etc., ne présente pas la même idée, et pouvoit facilement induire en erreur un homme disposé d'avance à préférer le sens qui favorisoit le plus son opinion.

toutes les absurdités qu'il dit d'Homère. Prenant de là occasion de traiter de haut en bas l'un des meilleurs livres de poétique qui, du consentement de tous les honnêtes gens, aient été faits en notre langue, c'est à savoir le Traité du poëme épique du père Le Bossu, et où ce savant religieux fait si bien voir l'unité, la beauté, et l'admirable construction des poëmes de l'Iliade, de l'Odyssée, et de l'Énéide; M. Perrault, sans se donner la peine de réfuter toutes les choses solides que ce père a écrites sur ce sujet, se contente de le traiter d'homme à chimères et à visions creuses. On me permettra d'interrompre ici ma remarque pour lui demander de quel droit il parle avec ce mépris d'un auteur approuvé de tout le monde, lui qui trouve si mauvais que je me sois moqué de Chapelain et de Cotin, c'est-à-dire de deux auteurs universellement décriés. Ne se souvient-il point que le père Le Bossu est un auteur moderne, et un auteur moderne excellent? Assurément il s'en souvient, et c'est vraisemblablement ce qui le lui rend insupportable; car ce n'est pas simplement aux anciens qu'en veut M. Perrault, c'est à tout ce qu'il y a jamais eu d'écrivains d'un mérite élevé dans tous les siècles, et même dans le nôtre; n'ayant d'autre but que de placer, s'il lui étoit possible, sur le trône des belles lettres, ses chers amis, les auteurs médiocres, afin d'y trouver sa place avec eux. C'est dans cette vue qu'en son dernier dialogue il a fait cette belle apologie de Chapelain, poëte à la vérité un peu dur dans ses expressions, et dont il ne fait

point, dit-il, son héros, mais qu'il trouve pourtant beaucoup plus sensé qu'Homère et que Virgile[1], et qu'il met du moins au même rang que le Tasse, affectant de parler de *la Jérusalem délivrée* et de *la Pucelle*[2], comme de deux ouvrages modernes qui ont la même cause à soutenir contre les poëmes anciens.

Que s'il loue en quelques endroits Malherbe, Racan, Molière, et Corneille, et s'il les met au-dessus de tous les anciens; qui ne voit que ce n'est qu'afin de les mieux avilir dans la suite, et pour rendre plus complet le triomphe de M. Quinault, qu'il met beaucoup au-dessus d'eux, et « qui est, dit-il en « propres termes, le plus grand poëte que la France « ait jamais eu, pour le lyrique et pour le dramati- « que? » Je ne veux point ici offenser la mémoire de M. Quinault, qui, malgré tous nos démêlés poétiques, est mort mon ami. Il avoit, je l'avoue, beaucoup d'esprit, et un talent tout particulier pour faire des vers bons à mettre en chant: mais ces vers n'é-

[1] Perrault se contente de dire, et c'est bien assez, p. 146, par l'organe de l'un de ses interlocuteurs: « qu'il n'a remarqué au- « cun défaut dans Homère ni dans Virgile, que l'on puisse trou- « ver dans les modernes, parceque la politesse et le bon goût, qui « se sont perfectionnés avec le temps, ont rendu insupportables « une infinité de choses, que l'on souffroit, et que l'on louoit « même, dans les ouvrages des anciens. »

[2] Perrault, ibid., p. 147, cite en effet la *Jérusalem délivrée*, le *Clovis*, le *Saint-Louis*, l'*Alaric*, et la *Pucelle*, comme exempts des défauts qu'il a repris dans l'*Iliade*, dans l'*Odyssée*, et dans l'*Énéide*.

toient pas d'une grande force, ni d'une grande élévation; et c'étoit leur foiblesse même qui les rendoit d'autant plus propres pour le musicien, auquel ils doivent leur principale gloire, puisqu'il n'y a en effet, de tous ses ouvrages, que les opéra qui soient recherchés. Encore est-il bon que les notes de musique les accompagnent : car, pour les autres pièces de théâtre, qu'il a faites en fort grand nombre, il y a long-temps qu'on ne les joue plus, et on ne se souvient pas même qu'elles aient été faites [1].

Du reste, il est certain que M. Quinault étoit un très honnête homme, et si modeste, que je suis persuadé que, s'il étoit encore en vie, il ne seroit guère moins choqué des louanges outrées que lui donne ici M. Perrault, que des traits qui sont contre lui dans mes satires. Mais, pour revenir à Homère, on trouvera bon, puisque je suis en train, qu'avant que de finir cette remarque je fasse encore voir ici cinq énormes bévues que notre censeur a faites en sept ou huit pages, voulant reprendre ce grand poëte.

La première est à la page 72, où il le raille d'avoir, par une ridicule observation anatomique, écrit, dit-il, dans le quatrième livre de l'Iliade [2], que Mé-

[1] Il y a, dans ce jugement sur Quinault, autant de justesse, que de goût et d'impartialité. Je ne vois pas ce que les détracteurs de Boileau, ou les partisans de Quinault les plus déclarés, y pouvoient trouver à reprendre ou à desirer.

[2] Vers 146. (Boil.) — « Pulcherrime (dit S. Clarke) sanguinis « mente delabentis tramitem quasi ob oculos ponunt hæc verba. »

nélas avoit les talons à l'extrémité des jambes [1]. C'est ainsi qu'avec son agrément ordinaire il traduit un endroit très sensé et très naturel d'Homère, où le poëte, à propos du sang qui sortoit de la blessure de Ménélas, ayant apporté la comparaison de l'ivoire qu'une femme de Carie a teint en couleur de pourpre : « De « même, dit-il, Ménélas, ta cuisse et ta jambe, jus- « qu'à l'extrémité du talon, furent alors teintes de « ton sang. »

Τοῖοί τοι, Μενέλαε, μιάνθην αἵματι μηροὶ
Εὐφυέες, κνῆμαί τ', ἠδὲ σφυρὰ καλ' ὑπένερθεν.

Talia tibi, Menelae, fœdata sunt cruore femora
Solida, tibiæ, talique pulchri, infrà.

Est-ce là dire anatomiquement que Ménélas avoit les talons à l'*extrémité des jambes ?* et le censeur est-il excusable de n'avoir pas au moins vu, dans la version latine, que l'adverbe *infrà* ne se construisoit pas avec *talus*, mais avec *fœdata sunt ?* Si M. Perrault veut voir de ces ridicules observations anatomiques, il ne faut pas qu'il aille feuilleter l'Iliade ; il faut qu'il relise *la Pucelle*. C'est là qu'il en pourra trouver un bon nombre ; et entre autres celles-ci, où son cher M. Chapelain met au rang des agréments de la belle Agnès, qu'elle avoit les doigts inégaux ; ce qu'il exprime en ces jolis termes :

On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches

[1] « Ne trouvez-vous point encore qu'Homère a montré sa « science (en anatomie), quand il a dit que les talons de Ménélas « étoient à l'extrémité de ses jambes ? » PARALL., page *indiquée*.

Sortir à découvert deux mains longues et blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus.

La seconde bévue est à la page suivante[1], où notre censeur accuse Homère de n'avoir point su les arts; et cela, pour avoir dit dans le troisième de l'Odyssée[2], que le fondeur que Nestor fit venir pour dorer les cornes du taureau qu'il vouloit sacrifier, vint avec son enclume, son marteau, et ses tenailles. A-t-on besoin, dit M. Perrault, d'enclume ni de marteau pour dorer? Il est bon premièrement de lui apprendre qu'il n'est point parlé là d'un fondeur, mais d'un forgeron[3]; et que ce forgeron, qui étoit en même temps et le fondeur et le batteur d'or[4] de la ville

[1] Ou plutôt quatre pages plus loin, où l'abbé dit : « Nestor envoie querir un fondeur pour dorer les cornes d'un bœuf, qu'il « vouloit sacrifier. L'ouvrier apporte ses enclumes, ses marteaux et « ses tenailles; et Nestor lui donna l'or dont il dora les cornes du « bœuf. Le chevalier. On dit qu'Homère savoit toutes choses, et « qu'il est le père de tous les arts; mais assurément, il ne savoit « pas dorer. A-t-on besoin pour cela d'enclumes, de marteaux, « et de tenailles? L'abbé. Rien n'est moins vrai, qu'Homère ait su « les arts, ou du moins qu'il les ait su mieux que le commun du « monde. Cet endroit commence à me le faire voir. »

[2] Vers 425 et suiv.

[3] Χαλκεύς. (Boil.)

[4] M. Despréaux se prévaut ici de toute l'étendue que l'on peut donner à la signification du mot χρυσοχόος; mais quand il ajoute ensuite, que « cet ouvrier ne venoit pas seulement pour « dorer les cornes du taureau, mais pour battre l'or dont il les « devoit dorer »; c'est ce qui peut se présumer des outils que cet ouvrier apporte avec lui; mais c'est ce qui ne suit nullement de la narration d'Homère. On peut même inférer de ces termes; *bo-*

de Pyle[1], ne venoit pas seulement pour dorer les cornes du taureau, mais pour battre l'or dont il les devoit dorer, et que c'est pour cela qu'il avoit apporté ses instruments, comme le poëte le dit en propres termes : Οἷσίν τι χρυσὸν εἰργάζετο, *instrumenta quibus aurum elaborabat*[2]. Il paroît même que ce fut Nestor qui lui fournit l'or qu'il battit. Il est vrai qu'il n'avoit pas besoin pour cela d'une fort grosse enclume : aussi celle qu'il apporta étoit-elle si petite qu'Homère assure qu'il la tenoit entre ses mains[3]. Ainsi on voit qu'Homère a parfaitement entendu l'art dont il parloit. Mais comment justifierons-nous M. Perrault, cet homme d'un si grand goût, et si habile en toutes sortes d'arts, ainsi qu'il s'en vante lui-même dans la lettre qu'il m'a écrite ; comment, dis-je, l'excuserons-nous d'être encore à apprendre que les feuilles d'or dont on se sert pour dorer, ne sont que de l'or extrêmement battu ?

La troisième bévue est encore plus ridicule. Elle

vis cornibus circumfudit aptans, que l'or fourni par Nestor étoit tout prêt à mettre en œuvre ; et que le doreur ne fit que le plier, que l'ajuster autour des cornes du bœuf, *circumfudit*, dont il lui fit prendre la forme, *aptans ;* ou si le participe grec doit être rendu par *ornans*, comme je le crois, il faudra dire que le doreur orna les cornes du bœuf de cet or, en le pliant autour. On voit par-là, qu'il ne s'agissoit pas de le réduire en feuilles. Aussi le poëte n'en dit-il rien. (S. M.)

[1] VAR. Éditions de 1694 et de 1701 : *de la petite ville de Pyle.* (BROSS.)

[2] Homère dit en propres termes, que *Nestor le fournit* : χρυσὸν ἐδωκ', v. 437.

[3] VAR. Édition de 1694 : *qu'il la tenoit à la main.* (BROSS.)

est à la même page 24 [1], où il traite notre poëte de grossier, d'avoir fait dire à Ulysse par la princesse Nausicaa, dans l'Odyssée [2], « qu'elle n'approuvoit « point qu'une fille couchât avec un homme avant « que de l'avoir épousé. » Si le mot grec qu'il explique de la sorte vouloit dire en cet endroit *coucher*, la chose seroit encore bien plus ridicule que ne dit notre critique, puisque ce mot est joint en cet endroit à un pluriel, et qu'ainsi la princesse Nausicaa diroit « qu'elle n'approuve point qu'une fille couche « avec plusieurs hommes avant que d'être mariée. » Cependant c'est une chose très honnête et pleine de pudeur qu'elle dit ici à Ulysse : car, dans le dessein qu'elle a de l'introduire à la cour du roi son père, elle lui fait entendre qu'elle va devant préparer toutes choses ; mais qu'il ne faut pas qu'on la voie entrer avec lui dans la ville, à cause des Phéaques [3], peuple fort médisant, qui ne manqueroient pas d'en faire de mauvais discours ; ajoutant qu'elle n'approuveroit pas elle-même la conduite d'une fille qui, sans le congé de son père et de sa mère, fréquenteroit des hommes, avant que d'être mariée. C'est ainsi que tous les interprétes ont expliqué en cet endroit les mots ἀνδράσι μίσγηται, *viris misceatur;* y en ayant même qui ont mis à la marge du texte grec, pour prévenir les Perraults : « Gardez-vous bien de croire

[1] C'est à la page 79. (Bross.)
[2] Liv. VI, v. 288. (Boil.) — Voyez Phocylide, v. 203.
[3] Var. Édition de 1694 : *des Phéaciens.* (Bross.)

« que μίσγεσθαι en cet endroit veuille dire coucher. » En effet, ce mot est presque employé par-tout dans l'Iliade et dans l'Odyssée, pour dire fréquenter; et il ne veut dire coucher avec quelqu'un, que lorsque la suite naturelle du discours, quelque autre mot qu'on y joint, et la qualité de la personne qui parle ou dont on parle, le déterminent infailliblement à cette signification, qu'il ne peut jamais avoir dans la bouche d'une princesse aussi sage et aussi honnête qu'est représentée Nausicaa.

Ajoutez l'étrange absurdité qui s'ensuivroit de son discours, s'il pouvoit être pris ici dans ce sens; puisqu'elle conviendroit en quelque sorte, par son raisonnement, qu'une femme mariée peut coucher honnêtement avec tous les hommes qu'il lui plaira. Il en est de même de μίσγεσθαι en grec, que des mots *cognoscere* et *commisceri*, dans le langage de l'Écriture, qui ne signifient d'eux-mêmes que *connoître* et *se mêler*, et qui ne veulent dire figurément *coucher*, que selon l'endroit où on les applique; si bien que toute la grossièreté prétendue du mot d'Homère appartient entièrement à notre censeur, qui salit tout ce qu'il touche, et qui n'attaque les auteurs anciens que sur des interprétations fausses, qu'il se forge à sa fantaisie, sans savoir leur langue, et que personne ne leur a jamais données.

La quatrième bévue est aussi sur un passage de l'Odyssée. Eumée, dans le quinzième livre de ce poëme, raconte (v. 403) qu'il est né dans une pe-

tite île appelée Syros[1], qui est au couchant de l'île d'Ortygie. Ce qu'il explique par ces mots :

Ορτυγίας καθύπερθεν, ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο.

Ortygiâ desuper, quà parte sunt conversiones solis.

« Petite île située au-dessus d'Ortygie, du côté que le soleil se « couche. »

Il n'y a jamais eu de difficulté sur ce passage : tous les interprétes l'expliquent de la sorte ; et Eustathius même apporte des exemples où il fait voir que le verbe τρέπεσθαι, d'où vient τροπαὶ, est employé dans Homère pour dire que le soleil se couche. Cela est confirmé par Hesychius[2], qui explique le terme de τροπαὶ par celui de δύσεις, mot qui signifie incontestablement le couchant. Il est vrai qu'il y a un vieux commentateur qui a mis dans une petite note[3] qu'Homère, par ces mots, a voulu aussi marquer « qu'il y avoit dans cette île un antre où l'on faisoit « voir les tours ou conversions du soleil. » On ne

[1] Syros, île de l'Archipel, du nombre des Cyclades. *Ortygie* (autre) Cyclade, nommée depuis *Délos*. (Boil.)

[2] Je ne vois pas bien quel avantage notre auteur peut tirer ici de l'autorité d'Hesychius. Voici le commencement du passage de cet auteur : Τροπαὶ, αἱ δύσεις καὶ αἱ μεταβολαὶ. Ce dernier terme signifie *changements ;* ainsi, supposé qu'Hesychius ait eu dessein d'expliquer le τροπαὶ d'Homère, il met ensemble les deux significations qu'on donne à ce mot, dans l'endroit dont il s'agit. (S. M.)

[3] Voici la note de cet ancien Scoliaste (Didyme) : Ἔνθα φησὶ εἶναι τὸ ἡλίου σπήλαιον, δι' οὗ σημειοῦνται τὰς ἡλίου τροπάς. « Où l'on dit « qu'est l'antre du soleil, par le moyen duquel on observe les « changements du soleil. » Cette note est fort peu claire ; mais il se pourroit bien que le texte en fût corrompu. Le commentaire

sait pas trop bien ce qu'a voulu dire par-là ce commentateur, aussi obscur qu'Homère est clair. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que ni lui ni pas un autre n'ont jamais prétendu qu'Homère ait voulu dire que l'île de Syros étoit située sous le tropique; et que l'on n'a jamais attaqué ni défendu ce grand poëte sur cette erreur, parcequ'on ne la lui a jamais imputée. Le seul M. Perrault, qui, comme je l'ai montré par tant de preuves, ne sait point le grec [1], et qui sait si peu la géographie, que dans un de ses ouvrages il a mis le fleuve de Méandre [2], et par conséquent la Phrygie et Troie, dans la Gréce; le seul M. Perrault, dis-je, vient, sur l'idée chimérique qu'il s'est mise dans l'esprit, et peut-être sur quelque misérable note d'un pédant, accuser un poëte regardé par tous les anciens géographes comme le père de la géographie, d'avoir mis l'île de Syros et la mer Méditerranée sous le tropique; faute qu'un

de Didyme est venu jusqu'à nous en fort mauvais ordre. Quoi qu'il en soit, cette note s'explique fort bien par la conjecture de M. Huet, et fait voir qu'on n'a pas toujours pris le passage d'Homère dans le sens que M. Despréaux lui donne. (S. M.) — Voyez aussi Ménage, *ad* Diogen. Laert. I, *in* Pherecyde.

[1] Var. Éditions de 1694, et 1701 : *ne sait point de grec.*

[2] Perrault avoit dit assez heureusement, dans son poëme de *Louis-le-Grand*, à propos de la circulation du sang, dont les lois étoient inconnues des anciens :

> Ils ignoroient jusqu'aux routes certaines
> Du *Méandre* vivant qui coule dans nos veines.

Très bien assurément pour Perrault; mais Boileau ne vit que la note qui accompagnoit ces vers, et qui étoit ainsi conçue : *Le Méandre*, fleuve *de Grèce.*

petit écolier n'auroit pas faite : et non seulement il l'en accuse, mais il suppose que c'est une chose reconnue de tout le monde, et que les interprètes ont tâché en vain de sauver, en expliquant, dit-il, ce passage du cadran que Phérécydes, qui vivoit trois cents ans depuis Homère, avoit fait dans l'île de Syros ; quoique Eustathius, le seul commentateur qui a bien entendu Homère, ne dise rien de cette interprétation, qui ne peut avoir été donnée à Homère que par quelque commentateur de Diogène Laërce, lequel commentateur je ne connois point[1]. Voilà les belles preuves par où notre censeur prétend faire voir qu'Homère ne savoit point les arts ; et qui ne font voir autre chose, sinon que M. Perrault ne sait point de grec, qu'il entend médiocrement le latin, et ne connoît lui-même en aucune sorte les arts.

Il a fait les autres bévues, pour n'avoir pas entendu le grec ; mais il est tombé dans la cinquième erreur, pour n'avoir pas entendu le latin. La voici : « Ulysse, dans l'Odyssée[2], est, dit-il, reconnu par

[1] Le commentateur, que M. Despréaux affecte ici de ne pas connoître, n'est autre que Ménage lui-même, qui, dans l'endroit indiqué, rejette l'explication donnée par Eustathe au vers d'Homère, et suivie par notre auteur. Il adopte l'opinion de M. Huet touchant l'Héliotrope de l'île de Syros, plus ancien qu'Homère, et dont Phérécyde n'auroit été que le restaurateur. Il nous apprend ensuite que le savant prélat n'étoit pas l'auteur de cette conjecture ; mais qu'il l'avoit empruntée de Samuel Bochart, dans sa *Géographie sacrée*, part. II, liv. I, ch. XIV. (S. M.)

[2] Liv. XVII, vers 300 et suivants. (Boil.) — *Parallèle*, tom. III, p. 97. « Voilà un grand scandale, M. le président (s'écrie le che-

« son chien, qui ne l'avoit point vu depuis vingt « ans. Cependant Pline assure que les chiens ne « passent jamais quinze ans. » M. Perrault sur cela fait le procès à Homère, comme ayant infailliblement tort d'avoir fait vivre un chien vingt ans, Pline assurant que les chiens n'en peuvent vivre que quinze. Il me permettra de lui dire que c'est condamner un peu légèrement Homère, puisque, non seulement Aristote, ainsi qu'il l'avoue lui-même, mais tous les naturalistes modernes, comme Jonston, Aldrovande, etc., assurent qu'il y a des chiens qui vivent vingt années; que même je pourrois lui citer des exemples, dans notre siécle[1], de chiens qui en ont vécu jusqu'à vingt-deux; et qu'en-

« valier), de voir deux anciens se contredire de la sorte! On sait « bien qu'il faut qu'Homère ait raison, comme le plus ancien; « cependant je ne laisserois pas de parier pour Pline; et je ne « trouve point d'inconvénient qu'Homère, qui est mauvais astro- « nome et mauvais géographe, ne soit pas fort bon naturaliste. « — Le président. Tout beau, monsieur le chevalier : Aristote, « dont le témoignage vaut bien celui de Pline, après avoir dit « que les chiens vivent ordinairement quatorze ans, ajoute qu'il « y en a qui vivent jusqu'à vingt, comme celui d'Ulysse. — Le « chevalier. Qui ne voit que cette exception n'est ajoutée que « pour ne pas contredire Homère? »

[1] C'est le roi lui-même qui fournit cet exemple à notre auteur. Sa majesté s'informant du sujet de la dispute de M. Despréaux avec M. Perrault; M. le marquis de Termes en expliqua les principaux chefs au roi, et lui dit entre autres choses, que M. Perrault soutenoit, contre le témoignage d'Homère, que les chiens ne vivoient pas jusqu'à vingt ans. « Perrault se trompe, « dit le roi. J'ai eu un chien qui a vécu vingt-trois ans. » (Bross.)

fin Pline, quoique écrivain admirable, a été convaincu, comme chacun sait, de s'être trompé plus d'une fois sur les choses de la nature, au lieu qu'Homère, avant les dialogues de M. Perrault, n'a jamais été même accusé sur ce point d'aucune erreur. Mais quoi! M. Perrault est résolu de ne croire aujourd'hui que Pline, pour lequel il est, dit-il, prêt à parier. Il faut donc le satisfaire, et lui apporter l'autorité de Pline lui-même, qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu, et qui dit positivement la même chose qu'Aristote et tous les autres naturalistes; c'est à savoir, que les chiens ne vivent ordinairement que quinze ans, mais qu'il y en a quelquefois qui vont jusqu'à vingt. Voici ses termes [1] :

Vivunt Laconici (canes) annis denis... cætera genera quindecim annos; aliquando viginti.

« Cette espèce de chiens, qu'on appelle chiens de Laconie, ne « vivent que dix ans... toutes les autres espèces de chiens vivent « ordinairement quinze ans, et vont quelquefois jusqu'à vingt. »

Qui pourroit croire que notre censeur, voulant, sur l'autorité de Pline, accuser d'erreur un aussi grand personnage qu'Homère, ne se donne pas la peine de lire le passage de Pline, ou de se le faire expliquer; et qu'ensuite, de tout ce grand nombre de bévues, entassées les unes sur les autres dans un si petit nombre de pages, il ait la hardiesse de conclure, comme il a fait [2], « qu'il ne trouve point d'in- « convénient, ce sont ses termes, qu'Homère, qui

[1] Pline, Histor. nat., liv. X. (Boil.)

[2] Var. Édition de 1694 : *comme il fait.* (S. M.)

« est mauvais astronome et mauvais géographe, ne « soit pas bon naturaliste[1] ? » Y a-t-il un homme sensé qui, lisant ces absurdités, dites avec tant de hauteur dans les dialogues de M. Perrault, puisse s'empêcher de jeter de colère le livre, et de dire, comme Démiphon dans Térence[2] :

Ipsum gestio
Dari mî in conspectum.

Je ferois un gros volume, si je voulois lui montrer toutes les autres bévues qui sont dans les sept ou huit pages que je viens d'examiner, y en ayant presque encore un aussi grand nombre que je passe; et que peut-être je lui ferai voir dans la première édition de mon livre, si je vois que les hommes daignent jeter les yeux sur ces éruditions grecques, et lire des remarques faites sur un livre que personne ne lit[3].

[1] PARALLÈLE, tom. III, p. 97. Voyez la note ci-devant, p. 208.
[2] PHORM., act. I, sc. VI, 30. (BOIL.)
[3] Le tome III du *Parallèle* parut en 1692, et les deux premiers furent réimprimés en même temps. En 1694, on fit à Amsterdam une édition de ces trois volumes. (S. M.)

RÉFLEXION IV.

« C'est ce qu'on peut voir dans la description de la déesse Dis-« corde, qui a, dit-il,

La tête dans les cieux et les pieds sur la terre [1]. »

Paroles de Longin, chap. VII.

Virgile a traduit ce vers presque mot pour mot dans le quatrième livre de l'Énéide [2], appliquant à la Renommée ce qu'Homère dit de la Discorde :

Ingrediturque solo, et caput inter nubila condit.

Un si beau vers imité par Virgile, et admiré par Longin, n'a pas été néanmoins à couvert de la critique de M. Perrault, qui trouve cette hyperbole outrée [3], et la met au rang des contes de Peau-d'âne. Il n'a pas pris garde que, même dans le discours ordinaire, il nous échappe tous les jours des hyperboles plus fortes que celle-là, qui ne dit au fond que ce qui est très véritable ; c'est à savoir que la Discorde règne par-tout sur la terre, et même dans le ciel entre les dieux, c'est-à-dire entre les dieux d'Homère. Ce n'est donc point la description d'un géant, comme le prétend notre censeur, que fait ici Homère ; c'est une allégorie très juste ; et, bien qu'il fasse de la Discorde un personnage, c'est un

[1] ILIAD., liv. IV, vers 443.

[2] Vers 117. Et en parlant d'Orion, auquel il compare Mézence, liv. X, v. 767. — [3] PARALLÈLE, tome III, p. 119.

personnage allégorique qui ne choque point, de quelque taille qu'il le fasse, parcequ'on le regarde comme une idée et une imagination de l'esprit, et non point comme un être matériel subsistant dans la nature. Ainsi cette expression du psaume, « J'ai « vu l'impie élevé comme un cèdre du Liban [1] », ne veut pas dire que l'impie étoit un géant grand comme un cèdre du Liban; cela signifie que l'impie étoit au faîte des grandeurs humaines : et M. Racine est fort bien entré dans la pensée du psalmiste, par ces deux vers de son Esther, qui ont du rapport au vers d'Homère :

Pareil au cèdre, il cachoit dans les cieux
Son front audacieux [2].

Il est donc aisé de justifier les paroles avantageuses que Longin dit du vers d'Homère sur la Discorde. La vérité est pourtant que ces paroles ne sont point de Longin, puisque c'est moi qui, à l'imitation de Gabriel de Petra, les lui ai en partie prêtées, le grec en cet endroit étant fort défectueux, et même le vers d'Homère n'y étant point rapporté. C'est ce que M. Perrault n'a eu garde de voir, parcequ'il n'a jamais lu Longin, selon toutes les apparences, que dans ma traduction. Ainsi, pensant contredire Longin, il a fait mieux qu'il ne pensoit, puisque c'est moi qu'il a contredit. Mais, en m'attaquant, il ne sauroit nier qu'il n'ait aussi attaqué Homère, et sur-

[1] Psal. XXXVI, ℣. 35. « Vidi impium superexaltatum, et eleva- « tum sicut Cedros Libani. » — [2] ESTH., act. III, scèn. dernière.

tout Virgile, qu'il avoit tellement dans l'esprit, quand il a blâmé ce vers sur la Discorde, que, dans son discours, au lieu de *la Discorde*, il a écrit, sans y penser, *la Renommée*.

C'est donc d'elle qu'il fait cette belle critique: « Que l'exagération du poëte en cet endroit ne sau- « roit faire une idée bien nette. Pourquoi? C'est, « ajoute-t-il, que, tant qu'on pourra voir la tête de « la Renommée, sa tête ne sera point dans le ciel; « et que si sa tête est dans le ciel, on ne sait pas trop « bien ce que l'on voit. » O l'admirable raisonnement! Mais où est-ce qu'Homère et Virgile disent qu'on voit la tête de la Discorde ou de la Renommée? Et afin qu'elle ait la tête dans le ciel, qu'importe que l'on l'y voie, ou qu'on ne l'y voie pas? N'est-ce pas ici le poëte qui parle, et qui est supposé voir tout ce qui se passe, même dans le ciel, sans que pour cela les yeux des autres hommes le découvrent? En vérité, j'ai peur que les lecteurs ne rougissent pour moi de me voir réfuter de si étranges raisonnements. Notre censeur attaque ensuite une autre hyberbole d'Homère, à propos des chevaux des dieux[1]; mais, comme ce qu'il dit contre cette hyperbole n'est qu'une fade plaisanterie, le peu que je viens de dire contre l'objection précédente suffira, je crois, pour répondre à toutes les deux.

[1] C'est cette dernière hyperbole que *le chevalier* renvoie tout uniment, p. 120, aux faiseurs de contes de *Peau-d'âne;* aux amateurs de *chair fraîche*, et de *bottes de sept lieues*. — Voyez le *Traité du sublime*, ch. VII, p. 42.

RÉFLEXION V.

« Il en est de même de ces compagnons d'Ulysse changés en pour-
« ceaux[1], que Zoïle appelle de petits cochons larmoyants. »
Paroles de Longin, chap. VII.

Il paroît par ce passage de Longin, que Zoïle, aussi bien que M. Perrault, s'étoit égayé à faire des railleries sur Homère : car cette plaisanterie des petits cochons larmoyants a assez de rapport avec les comparaisons à longue queue, que notre critique moderne reproche à ce grand poëte. Et puisque, dans notre siècle[2], la liberté que Zoïle s'étoit donnée de parler sans respect des plus grands écrivains de l'antiquité se met aujourd'hui à la mode parmi beaucoup de petits esprits, aussi ignorants qu'orgueilleux et pleins d'eux-mêmes, il ne sera pas hors de propos de leur faire voir ici de quelle manière cette liberté a réussi autrefois à ce rhéteur, homme fort savant, ainsi que le témoigne Denys d'Halicarnasse[3], et à qui je ne vois pas qu'on puisse rien reprocher sur les mœurs, puisqu'il fut toute sa vie

[1] Odyss., X, v. 239 et suivants.

[2] Ces trois mots paroissent superflus. (Bross.) — Ils le sont en effet. *Aujourd'hui*, qui vient ensuite, signifie la même chose dans cette phrase. (S. M.)

[3] Cet écrivain ne dit nulle part que Zoïle fût *fort savant*, quoiqu'il en parle en plusieurs endroits de ses ouvrages : 1° dans ses

très pauvre, et que, malgré l'animosité que ses critiques sur Homère et sur Platon avoient excitée contre lui, on ne l'a jamais accusé d'autre crime que de ces critiques mêmes, et d'un peu de misanthropie.

Il faut donc premièrement voir ce que dit de lui Vitruve, le célèbre architecte; car c'est lui qui en parle le plus au long; et, afin que M. Perrault ne m'accuse pas d'altérer le texte de cet auteur, je mettrai ici les mots mêmes de M. son frère le médecin, qui nous a donné Vitruve en françois[1]. « Quelques « années après (c'est Vitruve qui parle dans la tra- « duction de ce médecin), Zoïle, qui se faisoit appe- « ler le fléau d'Homère, vint de Macédoine à Alexan- « drie, et présenta au roi les livres qu'il avoit com- « posés contre l'Iliade et contre l'Odyssée. Ptolémée, « indigné que l'on attaquât si insolemment le père « de tous les poëtes, et que l'on maltraitât ainsi « celui que tous les savants reconnoissent pour leur « maître, dont toute la terre admiroit les écrits, et

Commentaires sur les anciens orateurs; 2° dans sa *lettre à Pompée;* 3° dans son *Traité de la véhémence de Démosthène;* mais c'est comme critique qu'il le cite, et qu'il s'appuie de son exemple et de ses opinions.

[1] Voici le texte de Vitruve, dans la préface de son livre V. « In- « sequentibus annis, a Macedonia Zoïlus, qui adoptavit cogno- « men, ut *Homeromastix* vocaretur, Alexandriam venit, suaque « scripta contra Iliadem et Odysseam comparata regi recitavit. « Ptolemæus vero, cum animadvertisset poëtarum parentem, phi- « lologiæque omnis ducem absentem vexari; et, cujus ab cunctis « gentibus scripta susciperentur, ab eo vituperari, indignatus « nullum ei dedit responsum. Zoïlus autem, cum diutius in regno

« qui n'étoit pas là présent pour se défendre, ne fit « point de réponse. Cependant Zoïle, ayant long- « temps attendu, et étant pressé de la nécessité, fit « supplier le roi de lui faire donner quelque chose. « A quoi l'on dit qu'il fit cette réponse, Que puis- « qu'Homère, depuis mille ans qu'il y avoit qu'il « étoit mort, avoit nourri plusieurs milliers de per- « sonnes, Zoïle devoit bien avoir l'industrie de se « nourrir, non seulement lui, mais plusieurs autres « encore, lui qui faisoit profession d'être beaucoup « plus savant qu'Homère. Sa mort se raconte diver- « sement. Les uns disent que Ptolémée le fit mettre « en croix; d'autres, qu'il fut lapidé; et d'autres, « qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne. Mais, de quelque « façon que cela soit, il est certain qu'il a bien mé- « rité cette punition, puisqu'on ne la peut pas mé- « riter pour un crime plus odieux, qu'est celui de « reprendre un écrivain qui n'est pas en état de ren- « dre raison de ce qu'il a écrit. »

Je ne conçois pas comment M. Perrault le méde-

« fuisset inopia pressus, summisit ad regem postulans, ut ali- « quid sibi tribueretur. Rex vero respondisse dicitur, Homerum, « qui ante annos mille decessisset ævo perpetuo, multa millia ho- « minum pascere, item debere, qui meliori ingenio se profitere- « tur, non modo se unum, sed etiam plures alere posse. Et ad « summam mors ejus, ut parricidii damnati, varie memoratur. « Alii eum scripserunt à Philadelpho esse in crucem fixum: non- « nulli in eum lapides esse conjectos; alii Smyrnæ vivum in py- « ram conjectum, quorum utrum ei acciderit, merenti digna con- « stitit pœna. Non enim aliter videtur promereri, qui citat eos, « quorum responsum, quid senserint scribentes, non potest co- « ram judicari. »

cin, qui pensoit d'Homère et de Platon à-peu-près les mêmes choses que M. son frère et que Zoïle, a pu aller jusqu'au bout en traduisant ce passage. La vérité est qu'il l'a adouci autant qu'il lui a été possible, tâchant d'insinuer que ce n'étoient que les savants, c'est-à-dire, au langage de MM. Perrault, *les pédants*, qui admiroient les ouvrages d'Homère; car dans le texte latin il n'y a pas un seul mot qui revienne au mot de savant; et, à l'endroit où M. le médecin traduit, « Celui que tous les savants recon- « noissent pour leur maître », il y a, « Celui que tous « ceux qui aiment les belles lettres reconnoissent « pour leur chef. » En effet, bien qu'Homère ait su beaucoup de choses, il n'a jamais passé pour le maître des savants. Ptolémée ne dit point non plus à Zoïle dans le texte latin, « Qu'il devoit bien avoir « l'industrie de se nourrir, lui qui faisoit profession « d'être beaucoup plus savant qu'Homère. » Il y a, « lui qui se vantoit d'avoir plus d'esprit qu'Homère. » D'ailleurs Vitruve ne dit pas simplement « que Zoïle « présenta ses livres contre Homère à Ptolémée, « mais qu'il les lui récita » (*regi recitavit*): ce qui est bien plus fort, et qui fait voir que ce prince les blâmoit avec connoissance de cause.

M. le médecin ne s'est pas contenté de ces adoucissements; il a fait une note, où il s'efforce d'insinuer qu'on a prêté ici beaucoup de choses à Vitruve[1]; et cela fondé sur ce que c'est un raisonnement indi-

[1] Claude Perrault devoit, dans cette idée, soutenir que la préface du livre V de Vitruve, n'étoit pas de cet auteur. Elle n'est,

gne de Vitruve de dire qu'on ne puisse reprendre un écrivain qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit; et que par cette raison ce seroit un crime digne du feu que de reprendre quelque chose dans les écrits que Zoïle a faits contre Homère, si on les avoit à présent. Je réponds premièrement que dans le latin il n'y a pas simplement, reprendre un écrivain, mais citer (*qui citat eos quorum*, etc.); appeler en jugement des écrivains, c'est-à-dire les attaquer dans les formes sur tous leurs ouvrages : que d'ailleurs, par ces écrivains, Vitruve n'entend pas des écrivains ordinaires, mais des écrivains qui ont été l'admiration de tous les siécles, tels que Platon et Homère, dont nous devons présumer, quand nous trouvons quelque chose à redire dans leurs écrits, que, s'ils étoient là présents pour se défendre, nous serions tout étonnés que c'est nous qui nous trompons : qu'ainsi il n'y a point de parité avec Zoïle, homme décrié dans tous les siécles, et dont les ouvrages n'ont pas même eu la gloire que, grace à mes remarques, vont avoir les écrits de M. Perrault, qui est qu'on leur ait répondu quelque chose.

Mais, pour achever le portrait de cet homme, il est bon de mettre aussi en cet endroit ce qu'en a

dans sa totalité, guère moins *déraisonnable* que la fable mal conçue, qu'il raconte de Zoïle. De ce que Vitruve s'entendoit fort bien en architecture, je ne vois pas qu'on en puisse conclure que, hors de là, c'étoit un homme incapable de débiter *des absurdités*. — Le terme est dur; et cette note de Saint-Marc porte tous les caractères de l'injustice pour Boileau, et de la prévention en faveur de son adversaire.

écrit l'auteur que M. Perrault cite le plus volontiers, c'est à savoir Élien. C'est au livre XI de ses *Histoires diverses*, chap. x. « Zoïle, celui qui a écrit contre « Homère, contre Platon, et contre plusieurs autres « grands personnages, étoit d'Amphipolis [1], et fut « disciple de ce Polycrate qui a fait un discours en « forme d'accusation contre Socrate. Il fut appelé le « chien de la rhétorique. Voici à-peu-près sa figure. Il « avoit une grande barbe qui lui descendoit sur le « menton, mais nul poil à la tête qu'il se rasoit jus- « qu'au cuir. Son manteau lui pendoit ordinairement « sur ses genoux. Il aimoit à mal parler de tout, et « ne se plaisoit qu'à contredire. En un mot, il n'y eut « jamais d'homme si hargneux que ce misérable. Un « très savant homme lui ayant demandé un jour « pourquoi il s'acharnoit de la sorte à dire du mal de « tous les grands écrivains: *C'est*, répliqua-t-il, *que « je voudrois bien leur en faire; mais je n'en puis venir « à bout* [2]. »

Je n'aurois jamais fait si je voulois ramasser ici

[1] Ville de Thrace. (Boil.) Suidas la place dans la Macédoine.

[2] Il est assez difficile de concilier le mal que la plupart des anciens ont dit de Zoïle, avec la justice que lui rend Denys d'Halicarnasse. Il est encore plus difficile d'accorder Élien avec Vitruve. Zoïle, disciple de Polycrate, pouvoit être mort environ un demi-siècle avant que Ptolémée Philadelphe montât sur le trône. Élien et Suidas font Zoïle Macédonien; et Vitruve, qui le fait venir de Macédoine en Égypte, semble être du même sentiment; mais Eustathe le dit d'Éphèse. Toutes ces contrariétés et d'autres, qu'il est inutile de rapporter, ont fait imaginer à M. Le Febvre, père de madame Dacier, qu'il falloit que le Zoïle, surnommé le *Fléau d'Homère*, ne fût pas le même homme que ce Zoïle dont

toutes les injures qui lui ont été dites dans l'antiquité, où il étoit par-tout connu sous le nom du vil esclave de Thrace. On prétend que ce fut l'envie qui l'engagea à écrire contre Homère, et que c'est ce qui a fait que tous les envieux ont été depuis appelés du nom de Zoïles, témoin ces deux vers d'Ovide [1] :

Ingenium magni livor detrectat Homeri :
Quisquis es, ex illo, Zoïle, nomen habes.

Je rapporte ici tout exprès ce passage, afin de faire voir à M. Perrault qu'il peut fort bien arriver, quoi qu'il en puisse dire, qu'un auteur vivant soit jaloux d'un écrivain mort plusieurs siècles avant lui. Et, en effet, je connois plus d'un demi-savant qui rougit, lorsqu'on loue devant lui avec un peu d'excès ou Cicéron ou Démosthène, prétendant qu'on lui fait tort.

Mais, pour ne me point écarter de Zoïle, j'ai cherché plusieurs fois en moi-même ce qui a pu attirer contre lui cette animosité et ce déluge d'injures; car il n'est pas le seul qui ait fait des critiques sur Homère et sur Platon. Longin, dans ce traité même,

Denys d'Halicarnasse loue la bonne foi dans la critique. C'est pour établir la vérité de cette conjecture, que M. Hardion a composé *sur les deux Zoïles*, une dissertation qui se trouve dans le tome VIII des *Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres*, p. 178. — Voyez *la Vie de Zoïle*, par le doct. Parnell.

[1] Remed. Amor., v. 365. Cette citation même confirme la note précédente, sur l'incertitude des anciens, relativement à la personne de Zoïle. Quant à sa réponse, rapportée par Élien, c'est à peu près celle de l'abbé Desfontaines : *Il faut que je vive.*

comme nous le voyons, en a fait plusieurs; et Denys d'Halicarnasse n'a pas plus épargné Platon que lui. Cependant on ne voit point que ces critiques aient excité contre eux l'indignation des hommes. D'où vient cela? En voici la raison, si je ne me trompe. C'est qu'outre que leurs critiques sont fort sensées, il paroît visiblement qu'ils ne les font point pour rabaisser la gloire de ces grands hommes, mais pour établir la vérité de quelque précepte important; qu'au fond, bien loin de disconvenir du mérite de ces héros (c'est ainsi qu'ils les appellent), ils nous font par-tout comprendre, même en les critiquant, qu'ils les reconnoissent pour leurs maîtres en l'art de parler, et pour les seuls modèles que doit suivre tout homme qui veut écrire; que, s'ils nous y découvrent quelques taches, ils nous y font voir en même temps un nombre infini de beautés : tellement qu'on sort de la lecture de leurs critiques convaincu de la justesse d'esprit du censeur, et encore plus de la grandeur du génie de l'écrivain censuré. Ajoutez qu'en faisant ces critiques ils s'énoncent toujours avec tant d'égards, de modestie, et de circonspection, qu'il n'est pas possible de leur en vouloir du mal.

Il n'en étoit pas ainsi de Zoïle, homme fort atrabilaire, et extrêmement rempli de la bonne opinion de lui-même; car, autant que nous en pouvons juger par quelques fragments qui nous restent de ses critiques, et par ce que les auteurs nous en disent, il avoit directement entrepris de rabaisser les ouvra-

ges d'Homère et de Platon, en les mettant l'un et l'autre au-dessous des plus vulgaires écrivains. Il traitoit les fables de l'Iliade et l'Odyssée de contes de vieille, appelant Homère un diseur de sornettes[1]. Il faisoit de fades plaisanteries des plus beaux endroits de ces deux poëmes[2], et tout cela avec une hauteur si pédantesque, qu'elle révoltoit tout le monde contre lui. Ce fut, à mon avis, ce qui lui attira cette horrible diffamation, et qui lui fit faire une fin si tragique.

Mais, à propos de hauteur pédantesque, peut-être ne sera-t-il pas mauvais d'expliquer ici ce que j'ai voulu dire par-là, et ce que c'est proprement qu'un pédant; car il me semble que M. Perrault ne conçoit pas trop bien toute l'étendue de ce mot. En effet, si l'on en doit juger par tout ce qu'il insinue dans ses dialogues, un pédant, selon lui, est un savant nourri dans un collége, et rempli de grec et de latin; qui admire aveuglément tous les auteurs anciens; qui ne croit pas qu'on puisse faire de nouvelles découvertes dans la nature, ni aller plus loin qu'Aristote, Épicure, Hippocrate, Pline; qui croi-

[1] Φιλόμυθον. (Boil.)

[2] Homère, par exemple, lui semble *très ridicule* (c'est son expression favorite), lorsqu'il emploie le ministère d'un Dieu tel qu'Apollon, *pour tuer des chiens et des mulets*. Iliad., I, v. 50. *Très ridicule*, quand il décrit, ibid., V, v. 4 et suiv., les torrents de feu qui jaillissoient du casque et du bouclier de Diomède. « Comment, s'écrie-t-il, le héros n'eût-il pas péri, dans un pa« reil embrasement? » Dans le même livre de l'Iliade, v. 20, Idée, épouvanté de la mort de son frère, tué à ses côtés, descend de

roit faire une espèce d'impiété s'il avoit trouvé quelque chose à redire dans Virgile; qui ne trouve pas simplement Térence un joli auteur, mais le comble de toute perfection; qui ne se pique point de politesse; qui non seulement ne blâme jamais aucun auteur ancien, mais qui respecte sur-tout les auteurs que peu de gens lisent, comme Jason, Barthole, Lycophron, Macrobe, etc.

Voilà l'idée du pédant qu'il paroît que M. Perrault s'est formée. Il seroit donc bien surpris si on lui disoit qu'un pédant est presque tout le contraire de ce tableau; qu'un pédant est un homme plein de lui-même; qui, avec un médiocre savoir, décide hardiment de toutes choses; qui se vante sans cesse d'avoir fait de nouvelles découvertes; qui traite de haut en bas Aristote, Épicure, Hippocrate, Pline; qui blâme tous les auteurs anciens; qui publie que Jason et Barthole étoient deux ignorants; Macrobe, un écolier; qui trouve, à la vérité, quelques endroits passables dans Virgile, mais qui y trouve aussi beaucoup d'endroits *dignes d'être sifflés;* qui croit à peine Térence digne du nom de *joli;* qui, au milieu de tout cela, se pique sur-tout de politesse; qui tient que la

son char, et prend rapidement la fuite : Zoïle trouve *qu'il eût fui encore plus vite en restant sur le char.* La manière dont Achille congédie Priam, liv. XXIV, v. 650, lui paroît tout-à-fait *incivile;* et Achille étoit un homme *sans éducation.* Ajoutez à ces critiques celle que Longin rapporte dans ce chapitre, et vous aurez une idée juste du goût, de la bonne foi qui présidoient aux jugements de ce digne prédécesseur des Perraults de tous les temps et de tous les pays.

plupart des anciens n'ont *ni ordre ni économie* dans leurs discours; en un mot, qui compte pour rien de heurter sur cela le sentiment de tous les hommes.

M. Perrault me dira peut-être que ce n'est point là le véritable caractère d'un pédant. Il faut pourtant lui montrer que c'est le portrait qu'en fait le célèbre Régnier, c'est-à-dire le poëte françois qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. C'est dans sa dixième satire, où, décrivant cet énorme pédant qui, dit-il,

Faisoit par son savoir, comme il faisoit entendre,
La figue sur le nez au pédant d'Alexandre;

il lui donne ensuite ces sentiments,

Qu'il a, pour enseigner, une belle manière:
Qu'en son globe il a vu la matière première:
Qu'Épicure est ivrogne; Hippocrate un bourreau:
Que Barthole et Jason ignorent le barreau:
Que Virgile est passable, encor qu'en quelques pages
Il mérità au Louvre être sifflé des pages:
Que Pline est inégal; Térence un peu joli:
Mais sur-tout il estime un langage poli.
Ainsi sur chaque auteur il trouve de quoi mordre.
L'un n'a point de raison, et l'autre n'a point d'ordre:
L'un avorte avant temps des œuvres qu'il conçoit.
Souvent il prend Macrobe[1], et lui donne le fouet, etc.

[1] Il y a dans Regnier: *Or, il vous prend Macrobe*, etc. Perrault avoit fait à sa manière le portrait du *Pédant:* il se trouve dans l'*Apologie des femmes.*

Regarde un peu de près celui qui, loup-garou,
Loin du sexe a vécu renfermé dans son trou;

Je laisse à M. Perrault le soin de faire l'application de cette peinture, et de juger qui Regnier a décrit par ces vers; ou un homme de l'université, qui a un sincère respect pour tous les grands écrivains de l'antiquité, et qui en inspire, autant qu'il peut, l'estime à la jeunesse qu'il instruit; ou un auteur présomptueux, qui traite tous les anciens d'ignorants, de grossiers, de visionnaires, d'insensés; et qui, étant déja avancé en âge, emploie le reste de ses jours et s'occupe uniquement à contredire le sentiment de tous les hommes.

Tu le verras crasseux, maladroit et sauvage,
Farouche dans ses mœurs, rude dans son langage,
Ne pouvoir rien penser de fin, d'ingénieux;
Ni dire jamais rien que de dur ou de vieux.
S'il joint à ces talents l'amour de l'antiquaille,
S'il trouve qu'en nos jours on ne fait rien qui vaille,
Et qu'à tout bon moderne il donne un coup de dent;
De ces dons rassemblés se forme le pédant,
Le plus fastidieux, comme le plus immonde
De tous les animaux qui rampent dans le monde.

RÉFLEXION VI.

« En effet, de trop s'arrêter aux petites choses, cela gâte tout. »
Paroles de Longin, chap. VIII.

Il n'y a rien de plus vrai, sur-tout dans les vers; et c'est un des grands défauts de Saint-Amant. Ce poëte avoit assez de génie pour les ouvrages de débauche et de satire outrée; et il a même quelquefois des boutades assez heureuses dans le sérieux: mais il gâte tout par les basses circonstances qu'il y mêle. C'est ce qu'on peut voir dans son ode intitulée *la Solitude*, qui est son meilleur ouvrage, où, parmi un fort grand nombre d'images très agréables, il vient présenter mal-à-propos aux yeux les choses du monde les plus affreuses, des crapauds et des limaçons qui bavent; le squelette d'un pendu, etc.

Là branle le squelette horrible
D'un pauvre amant qui se pendit.

Il est sur-tout bizarrement tombé dans ce défaut en son *Moïse sauvé*, à l'endroit du passage de la mer Rouge[1]: au lieu de s'étendre sur tant de grandes circonstances, qu'un sujet si majestueux lui présentoit, il perd le temps à peindre le petit enfant qui

[1] VAR. Il y avoit dans les éditions de 1694 et de 1701: *de la mer Rouge, où, au lieu de s'étendre*, etc.

va, *saute*, *revient*, et, ramassant une coquille, la va montrer à sa mère, et met en quelque sorte, comme j'ai dit dans ma poétique, les poissons aux fenêtres, par ces deux vers :

Et là, près des remparts que l'œil peut transpercer,
Les poissons ébahis le regardent passer.

Il n'y a que M. Perrault au monde [1] qui puisse ne pas sentir le comique qu'il y a dans ces deux vers,

[1] Voyez PARALL., tom. III, p. 262 et suiv. Il faut mettre le lecteur en état de prononcer entre Boileau et Saint-Amant, en citant tout entier ce fameux passage de la mer Rouge, *Moïse sauvé*, liv. V. Le voici :

Aussitôt à marcher toute chose étant prête,
Le sacré camp déloge, et Moïse à la tête,
S'avançant à grands pas *avecques son germain*,
Hausse, pour frapper l'onde, et la verge et la main.
L'abyme, au coup donné, s'ouvre jusqu'aux entrailles;
De liquides rubis il se fait deux murailles,
Dont l'espace nouveau se remplit à l'instant
Par le peuple qui suit le pilier éclatant *;
D'un et d'autre côté, ravi d'aise il se mire;
De ce fond découvert le sentier il admire;
Sentier que la nature a d'un soin libéral
Paré de *sablon d'or* et d'arbres de coral,
Qui, plantés tout de rang, forment comme une allée
Étendue au travers d'une riche vallée,
Et d'où l'ambre découle ainsi qu'on vit le miel
Distiller des sapins sous l'heur *du jeune ciel*.
Là, des chameaux chargés la troupe lente et forte
Foule plus de trésors encor qu'elle n'en porte;
On y peut en passant de perles s'enrichir,
Et de la pauvreté pour jamais s'affranchir :
Là, le noble cheval bondit et prend haleine
Où venoit de souffler une lourde baleine;

* La colonne lumineuse.

où il semble en effet que les poissons aient loué des fenêtres pour voir passer le peuple hébreu. Cela est d'autant plus ridicule que les poissons ne voient presque rien au travers de l'eau, et ont les yeux placés d'une telle manière qu'il étoit bien difficile, quand ils auroient eu la tête hors de ces remparts, qu'ils pussent bien [1] découvrir cette marche. M. Perrault prétend néanmoins justifier ces deux vers, mais c'est par des raisons si peu sensées, qu'en vérité je croirois abuser du papier si je l'employois à y répondre. Je me contenterai donc de le renvoyer à la comparaion que Longin rapporte ici d'Homère. Il y pourra voir l'adresse de ce grand poëte à choisir et à ramasser les grandes circonstances. Je doute pourtant qu'il convienne de cette vérité; car il en veut sur-tout aux comparaisons d'Homère, et il en fait

Là, passent à pié-sec *les bœufs et les moutons*,
Où naguères flottoient les dauphins et les thons;
Là, l'enfant *éveillé* courant *sous la licence*
Que permet à son âge une libre innocence,
Va, revient, tourne, saute, et par maint cri joyeux
Témoignant le plaisir *que reçoivent ses yeux*,
D'un étrange caillou, qu'à ses yeux il rencontre,
Fait au premier venu *la précieuse montre;*
Ramasse une coquille, et d'aise transporté
La présente à sa mère *avec naïveté;*
Là, quelque juste effroi qui ses pas sollicite,
S'oublie à chaque objet le fidèle *exercite* [a];
Et là, près des remparts que l'œil peut transpercer,
Les poissons ébahis le regardent passer.

[1] VAR. Ce mot *bien*, qui manque dans l'édition de 1694, fut ajouté dans celle de 1701.

[a] L'armée.

le principal objet de ses plaisanteries dans son dernier dialogue. On me demandera peut-être ce que c'est que ces plaisanteries, M. Perrault n'étant pas en réputation d'être fort plaisant : et, comme vraisemblablement on n'ira pas les chercher dans l'original, je veux bien, pour la curiosité des lecteurs, en rapporter ici quelques traits. Mais pour cela il faut commencer par faire entendre ce que c'est que les dialogues de M. Perrault.

C'est une conversation qui se passe entre trois personnages, dont le premier, grand ennemi des anciens, et sur-tout de Platon, est M. Perrault lui-même, comme il le déclare dans sa préface. Il s'y donne le nom d'*abbé ;* et je ne sais pas trop pourquoi il a pris ce titre ecclésiastique, puisqu'il n'est parlé dans ce dialogue que de choses très profanes ; que les romans y sont loués par excès[1], et que l'opéra y est regardé comme le comble de la perfection où la poésie pouvoit arriver en notre langue. Le second de ces personnages est un *chevalier*, admirateur de

[1] Voici ce que dit l'Abbé, p. 148, au sujet des romans. « Comme « les comédies qui sont en prose ne sont pas moins des poëmes « dramatiques, que les comédies qui sont en vers, pourquoi les « histoires fabuleuses que l'on raconte en prose ne seroient-elles « pas des poëmes aussi bien que celles que l'on raconte en vers ? « Les vers ne sont qu'un ornement de la poésie, très grand à la « vérité ; mais ils ne sont pas de son essence... Nos bons romans, « comme *l'Astrée*, où il y a dix fois plus d'invention que dans *l'I-* « *liade ; la Cléopâtre, le Cyrus, la Clélie*, et plusieurs autres, non « seulement n'ont aucun des défauts que j'ai remarqués dans les « ouvrages des anciens poëtes, mais ont, de même que nos poë- « mes en vers, une infinité de beautés toutes nouvelles. »

M. l'abbé, qui est là comme son Tabarin pour appuyer ses décisions, et qui le contredit même quelquefois à dessein, pour le mieux faire valoir. M. Perrault ne s'offensera pas sans doute de ce nom de Tabarin que je donne ici à son chevalier, puisque ce chevalier lui-même déclare en un endroit qu'il estime plus les dialogues de Mondor et de Tabarin[1] que ceux de Platon. Enfin le troisième de ces personnages, qui est beaucoup le plus sot des trois, est un *président*, protecteur des anciens, qui les entend encore moins que *l'abbé* ni que le *chevalier;* qui ne sauroit souvent répondre aux objections du monde les plus frivoles, et qui défend quelquefois si sottement la raison, qu'elle devient plus ridicule dans sa bouche que le mauvais sens. En un mot, il est là comme le faquin de la comédie, pour recevoir toutes les nasardes. Ce sont là les acteurs de la piéce. Il faut maintenant les voir en action.

M. l'abbé, par exemple, déclare en un endroit[2] qu'il n'approuve point ces comparaisons d'Homère

[1] « Les dialogues de Mondor et de Tabarin, tout impertinents qu'ils « étoient, avoient de ce côté-là plus de raison et plus d'entente. « Cela est fade, cela est froid, cela est détestable, si vous voulez; « mais cela a un dessein et une forme. On y voit un commence- « ment, un milieu, une fin; une proposition, une dissertation, et « une conclusion. Mais dans le dialogue de Platon (*l'Hippias*), dont « nous parlons, il n'y a aucune conclusion, qui est pourtant la par- « tie essentielle d'un discours, pour laquelle il est fait, et sans la- « quelle il n'est qu'un projet informe. » PARALL., t. II, p. 116 et 117.

[2] « Dans le troisième livre (de *l'Iliade*, v. 60) Pâris dit à Hec- « tor qu'il a le cœur aussi indompté qu'une hache, qui, étant « maniée par un homme, pénètre le bois dont il fait un navire

où le poëte, non content de dire précisément ce qui sert à la comparaison, s'étend sur quelque circonstance historique de la chose dont il est parlé; comme lorsqu'il compare la cuisse de Ménélas blessé à de l'ivoire teint en pourpre par une femme de Méonie ou de Carie, etc. Cette femme de Méonie ou de Carie déplaît à M. l'abbé, et il ne sauroit souffrir ces sortes de comparaisons *à longue queue*[1]; mot agréable, qui est d'abord admiré par M. le chevalier, lequel prend de là occasion de raconter quantité de jolies choses qu'il dit aussi à la campagne, l'année dernière, à propos de ces comparaisons à longue queue.

Ces plaisanteries étonnent un peu M. le prési-

« avec art. On se contente aujourd'hui de dire qu'un homme a « le cœur dur comme du fer, comme du marbre; mais on ne dit « point si ce fer est une hache, une serpe ou une épée; si ce mar« bre est blanc ou noir; s'il est d'Égypte ou des Pyrénées. On s'a« vise encore moins d'exprimer quel ouvrage on peut faire avec « ce fer, qui ne doit être regardé là que comme une chose extrê« mement dure. » PARALL. III, p. 58.

[1] C'est le chevalier lui-même, qui dit, page 49: « Nous nous « avisâmes l'année dernière de nous réjouir à la campagne avec « ces sortes de *comparaisons à longue queue*, à l'imitation du di« vin Homère. L'un disoit: Le teint de ma bergère ressemble aux « fleurs d'une prairie, où paissent des vaches bien grasses, qui « donnent du lait bien blanc, dont on fait d'excellents fromages. « L'autre disoit: Les yeux de ma bergère ressemblent au soleil, « qui darde ses rayons sur les montagnes couvertes de forêts, où « les nymphes de Diane chassent des sangliers, dont la dent est « fort dangereuse. Et un autre disoit: Les yeux de ma bergère « sont plus brillants que les étoiles qui parent les voûtes du fir« mament pendant la nuit, où tous les chats sont gris. »

dent, qui sent bien la finesse qu'il y a dans ce mot de longue queue. Il se met pourtant à la fin en devoir de répondre. La chose n'étoit pas sans doute fort malaisée, puisqu'il n'avoit qu'à dire ce que tout homme qui sait les éléments de la rhétorique auroit dit d'abord: Que les comparaisons, dans les odes et dans les poëmes épiques, ne sont pas simplement mises pour éclaircir et pour orner le discours, mais pour amuser et pour délasser l'esprit du lecteur, en le détachant de temps en temps du principal sujet, et le promenant sur d'autres images agréables à l'esprit; que c'est en cela qu'a principalement excellé Homère, dont non seulement toutes les comparaisons, mais tous les discours sont pleins d'images de la nature, si vraies et si variées, qu'étant toujours le même il est néanmoins toujours différent; instruisant sans cesse le lecteur, et lui faisant observer, dans les objets mêmes qu'il a tous les jours devant les yeux, des choses qu'il ne s'avisoit pas d'y remarquer; que c'est une vérité universellement reconnue qu'il n'est point nécessaire, en matière de poésie, que les points de la comparaison se répondent si juste les uns aux autres, qu'il suffit d'un rapport général, et qu'une trop grande exactitude sentiroit son rhéteur.

C'est ce qu'un homme sensé auroit pu dire sans peine à M. l'abbé et à M. le chevalier; mais ce n'est pas ainsi que raisonne M. le président. Il commence par avouer sincèrement[1] que nos poëtes se feroient

[1] Voyez tout ce morceau, vraiment curieux, mais que sa lon-

moquer d'eux s'ils mettoient dans leurs poëmes de ces comparaisons étendues, et n'excuse Homère que parcequ'il avoit le goût oriental, qui étoit, dit-il, le goût de sa nation. Là-dessus il explique ce que c'est que le goût des Orientaux, qui, à cause du feu de leur imagination et de la vivacité de leur esprit, veulent toujours, poursuit-il, qu'on leur dise deux choses à-la-fois, et ne sauroient souffrir un seul sens dans un discours; au lieu que, nous autres Européens, nous nous contentons d'un seul sens, et sommes bien aises qu'on ne nous dise qu'une seule chose à-la-fois. Belles observations que M. le président a faites dans la nature, et qu'il a faites tout seul! puisqu'il est très faux que les Orientaux aient plus de vivacité d'esprit que les Européens, et sur-tout que les François, qui sont fameux par tout pays pour leur conception vive et prompte; le style figuré qui régne aujourd'hui dans l'Asie mineure et dans les pays voisins, et qui n'y régnoit point autrefois, ne venant que de l'irruption des Arabes et des autres nations barbares, qui, peu de temps après Héraclius, inondèrent ces pays et y portèrent, avec leur langue et avec leur religion, ces manières de parler ampoulées. En effet on ne voit point que les pères grecs de l'Orient, comme saint Justin, saint Basile, saint Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, et tant d'autres, aient jamais pris ce style dans leurs écrits; et ni Hérodote, ni

gueur nous empêche de citer, tome III du PARALLÈLE, p. 61 et suiv.

Denys d'Halicarnasse, ni Lucien, ni Joséphe, ni Philon le Juif, ni aucun auteur grec, n'a jamais parlé ce langage.

Mais, pour revenir aux comparaisons à longue queue, M. le président rappelle toutes ses forces pour renverser ce mot, qui fait tout le fort de l'argument de M. l'abbé, et répond enfin que, comme dans les cérémonies on trouveroit à redire aux queues des princesses[1], si elles ne traînoient jusqu'à terre; de même les comparaisons, dans le poëme épique, seroient blâmables si elles n'avoient des queues fort traînantes. Voilà peut-être une des plus extravagantes réponses qui aient jamais été faites; car quel rapport ont les comparaisons à des princesses? Cependant M. le chevalier, qui jusqu'alors n'avoit rien approuvé de tout ce que le président avoit dit, est ébloui de la solidité de cette réponse, et commence à avoir peur pour M. l'abbé, qui, frappé aussi du grand sens de ce discours, s'en tire pourtant avec assez de peine, en avouant, contre son premier sentiment, qu'à la vérité on peut donner de longues queues aux comparaisons, mais soutenant qu'il faut, ainsi qu'aux robes des princesses, que ces queues soient de même étoffe que la robe, ce qui manque, dit-il, aux comparaisons d'Homère,

[1] « N'est-il pas vrai que si, dans une grande cérémonie, vous « voyiez paroître une princesse, dont la robe n'iroit précisément « que jusqu'à terre, vous la trouveriez mesquinement vêtue; qu'au « contraire, si sa robe avoit une queue bien longue et bien traî- « nante, vous y trouveriez de la beauté, de la noblesse et de la « magnificence? » tom. III, p. 64.

où les queues sont de deux étoffes différentes : de sorte que, s'il arrivoit qu'en France, comme cela peut fort bien arriver, la mode vînt de coudre des queues de différente étoffe aux robes des princesses, voilà le président qui auroit entièrement cause gagnée sur les comparaisons. C'est ainsi que ces trois messieurs manient entre eux la raison humaine : l'un faisant toujours l'objection qu'il ne doit point faire : l'autre approuvant ce qu'il ne doit point approuver ; et l'autre répondant ce qu'il ne doit point répondre.

Que si le président a eu ici quelque avantage sur l'abbé, celui-ci a bientôt sa revanche, à propos d'un autre endroit d'Homère. Cet endroit est dans le douzième livre de l'Odyssée[1], où Homère, selon la traduction de M. Perrault, raconte « qu'Ulysse étant « porté sur son mât brisé vers la Charybde, juste- « ment dans le temps que l'eau s'élevoit, et crai- « gnant de tomber au fond, quand l'eau viendroit à « redescendre, il se prit à un figuier sauvage qui « sortoit du haut du rocher, où il s'attacha comme « une chauve-souris, et où il attendit, ainsi sus- « pendu, que son mât, qui étoit allé à fond, revînt « sur l'eau » ; ajoutant « que, lorsqu'il le vit revenir, « il fut aussi aise qu'un juge qui se lève de dessus « son siége *pour aller dîner*, après avoir jugé plu- « sieurs procès. » M. l'abbé[2] insulte fort à M. le

[1] Vers 420 et suiv. (Boil.)

[2] Ce n'est pas l'abbé, c'est le chevalier, qui raille le défenseur des anciens, page 87. « Que dites-vous de cette comparaison,

président sur cette comparaison bizarre du juge qui va dîner; et voyant le président embarrassé, « Est-« ce, ajoute-t-il, que je ne traduis pas fidèlement « le texte d'Homère? » ce que ce grand défenseur des anciens n'oseroit nier. Aussitôt M. le chevalier revient à la charge; et, sur ce que le président répond que le poëte donne à tout cela un tour si agréable qu'on ne peut pas n'en être point charmé : « Vous « vous moquez, poursuit le chevalier. Dès le mo-« ment qu'Homère, tout Homère qu'il est, veut « trouver de la ressemblance entre un homme qui « se réjouit de voir son mât revenir sur l'eau, et un « juge qui se léve *pour aller dîner,* après avoir jugé « plusieurs procès, il ne sauroit dire qu'une imper-« tinence. »

Voilà donc le pauvre président fort accablé; et cela, faute d'avoir su que M. l'abbé fait ici une des plus énormes bévues [1] qui aient jamais été faites,

« monsieur le président? Avez-vous cru quelquefois ressembler « à un homme suspendu à un figuier sauvage, et qui voit reve-« nir son mât sur l'eau, quand vous vous leviez de votre siège *pour* « *aller dîner?* Il y a là quelque chose de plus que de la poésie. »

[1] Elle avoit été également relevée par madame Dacier, dans sa note sur ce passage d'Homère. « Rien, dit-elle, ne fait plus d'hon-« neur à Homère, que les fausses critiques qu'on a faites contre « lui. Cet endroit en a fourni une qui mérite d'être rapportée. « L'auteur moderne, qui, entre autres grands desseins, avoit en-« trepris de rendre Homère ridicule, n'a fait que se couvrir de ri-« dicule lui-même. Ce grand critique a cru trouver ici une très « grosse impertinence; mais elle n'y est que dans sa traduction. « Mais, ajoute-t-elle ensuite, ce n'est pas la seule bévue que cet « auteur (M. Perrault) ait faite sur ce passage; il a encore con-

prenant une date pour une comparaison. Car il n'y a en effet aucune comparaison en cet endroit d'Homère. Ulysse raconte que, « voyant le mât et la quille « de son vaisseau, sur lesquels il s'étoit sauvé, qui « s'engloutissoient dans la Charybde, il s'accrocha, « comme un oiseau de nuit, à un grand figuier qui « pendoit là d'un rocher, et qu'il y demeura long-« temps attaché, dans l'espérance que le reflux ve-« nant, la Charybde pourroit enfin revomir les dé-« bris de son vaisseau ; qu'en effet ce qu'il avoit prévu « arriva ; et qu'environ vers l'heure qu'un magistrat, « ayant rendu la justice, quitte sa séance, *pour aller « prendre sa réfection*, c'est-à-dire, environ sur les trois « heures après midi, ces débris parurent hors de la « Charybde, et qu'il se remit dessus. » Cette date est d'autant plus juste, qu'Eustathius assure que c'est le temps d'un des reflux de la Charybde, qui en a trois en vingt-quatre heures ; et qu'autrefois en Gréce on datoit ordinairement les heures de la journée, par le temps où les magistrats entroient au conseil, par

« fondu les marées. Ulysse, dit-il, porté sur son mât brisé, *juste-« ment dans le temps que l'eau s'élevoit.* Cela est faux et ne sau-« roit être. Ce ne fut point dans le temps du flux, mais dans celui « du reflux, qu'Ulysse, porté sur ce mât, craignit d'être entraîné « dans la Charybde. Le flux au contraire l'en éloignoit ; et il ne « craignit pas non plus *de tomber au fond, quand l'eau viendroit à « redescendre.* Ce n'est qu'un pur galimatias. Ulysse, pour éviter « que le reflux ne l'entraînât dans le gouffre de Charybde, se prit « au figuier ; et, ainsi suspendu, il attendit, non que l'*eau vînt à « redescendre,* mais, au contraire, que l'eau vînt à remonter ; c'est-« à-dire, qu'il attendit que la Charybde revomît les eaux, et c'é-« toit là le flux. »

celui où ils y demeuroient, et par celui où ils en sortoient. Cet endroit n'a jamais été entendu autrement par aucun interprète, et le traducteur latin l'a fort bien rendu. Par-là on peut voir à qui appartient l'impertinence de la comparaison prétendue; ou à Homère, qui ne l'a point faite, ou à M. l'abbé, qui la lui fait faire si mal-à-propos.

Mais, avant que de quitter la conversation de ces trois messieurs, M. l'abbé trouvera bon que je ne donne pas les mains à la réponse décisive qu'il fait à M. le chevalier, qui lui avoit dit: « Mais, à pro« pos de comparaisons, on dit qu'Homère compare « Ulysse qui se tourne dans son lit, au boudin qu'on « rôtit sur le gril [1]. » A quoi M. l'abbé répond, « Cela « est vrai »; et à quoi je réponds, Cela est si faux, que même le mot grec qui veut dire *boudin*, n'étoit point encore inventé du temps d'Homère, où il n'y avoit ni boudins ni ragoûts. La vérité est que, dans le vingtième livre de l'Odyssée, il compare Ulysse qui se tourne çà et là dans son lit, brûlant d'impatience de *se soûler*, comme dit Eustathius, *du sang des amants de Pénélope*, à un homme affamé qui s'agite pour faire cuire sur un grand feu le ventre sanglant et plein de graisse d'un animal dont il brûle de se rassasier, le tournant sans cesse de côté et d'autre.

En effet, tout le monde sait que le ventre de certains animaux, chez les anciens, étoit un de leurs plus délicieux mets; que le *sumen*, c'est-à-dire le

[1] Odyss., liv. XX, v. 25 et suiv.

ventre de la truie, parmi les Romains, étoit vanté par excellence, et défendu même, par une ancienne loi censorienne[1], comme trop voluptueux. Ces mots, *pleins de sang et de graisse*, qu'Homère a mis en parlant du ventre des animaux, et qui sont si vrais de cette partie du corps, ont donné occasion à un misérable traducteur[2], qui a mis autrefois l'Odyssée en françois, de se figurer qu'Homère parloit là de *boudin*, parceque le boudin de pourceau se fait communément avec du sang et de la graisse; et il l'a ainsi sottement rendu dans sa traduction. C'est sur la foi de ce traducteur, que quelques ignorants et M. l'abbé du dialogue, ont cru qu'Homère comparoit Ulysse à un boudin, quoique ni le grec ni le latin n'en disent rien, et que jamais aucun commentateur n'ait fait cette ridicule bévue[3]. Cela montre bien les étranges inconvénients qui ar-

[1] Pline, liv. XI, chap. LXXXIV: « Hujus (suis feminæ) sumen « optimum, si modo fetus non hauserit. » Et, liv. VIII, ch. LXXVII: « Hinc censoriarum legum paginæ, interdictaque cœnis abdomi- « na. » Voyez Hardouin, sur ces deux passages.

[2] Salomon Certon, qui fit paroître en 1604 sa traduction de l'Odyssée en vers françois.

Comme un qui veut griller sur les charbons ardents
Un boyau plein de graisse et de sang au dedans,
Le tourne incessamment et de côté et d'autre,
Lui tardant qu'il soit cuit: Ulysse *ainsi se vautre*
Tantôt çà, tantôt là, rumine dessus tout
Le moyen qu'il tiendra pour seul venir à bout
De tous ses ennemis.

Voyez, sur ce passage, la note de madame Dacier.

[3] Malgré les efforts d'Eustathe, de Boileau et de madame Dacier, il est difficile d'absoudre complètement cette comparaison

rivent à ceux qui veulent parler d'une langue qu'ils ne savent point.

RÉFLEXION VII.

« Il faut songer au jugement que toute la postérité fera de nos « écrits. »

Paroles de Longin, chap. XII.

Il n'y a en effet que l'approbation de la postérité qui puisse établir le vrai mérite des ouvrages. Quelque éclat qu'ait fait un écrivain durant sa vie, quelques éloges qu'il ait reçus, on ne peut pas pour cela infailliblement conclure que ses ouvrages soient excellents. De faux brillants, la nouveauté du style, un tour d'esprit qui étoit à la mode, peuvent les avoir fait valoir; et il arrivera peut-être que dans le siécle suivant on ouvrira les yeux, et que l'on méprisera ce que l'on a admiré. Nous en avons un bel exemple dans Ronsard et dans ses imitateurs, comme du Bellay, du Bartas, Desportes [1], qui dans le siécle précédent ont été l'admiration de tout le monde, et qui aujourd'hui ne trouvent pas même de lecteurs.

La même chose étoit arrivée, chez les Romains, à

de toute idée de trivialité. Eustathe lui-même ne peut s'empêcher de convenir qu'elle *rappetisse* un peu le personnage, καταμικρύνει Ὀδυσσεία, *ad* ILIAD., X, v. 5.

[1] Nous renverrons ici le lecteur à ce que nous avons dit du mérite et de la réputation de ces poëtes, dans notre commentaire sur le premier chant de l'*Art poétique*.

Nævius, à Livius, et à Ennius, qui, du temps d'Horace, comme nous l'apprenons de ce poëte, trouvoient encore beaucoup de gens qui les admiroient, mais qui à la fin furent entièrement décriés. Et il ne faut point s'imaginer que la chute de ces auteurs, tant les françois que les latins, soit venue de ce que les langues de leur pays ont changé : elle n'est venue que de ce qu'ils n'avoient point attrapé dans ces langues le point de solidité et de perfection qui est nécessaire pour faire durer, et pour faire à jamais priser des ouvrages. En effet la langue latine, par exemple, qu'ont écrite Cicéron et Virgile, étoit déja fort changée du temps de Quintilien, et encore plus du temps d'Aulu-Gelle : cependant Cicéron et Virgile y étoient encore plus estimés que de leur temps même, parcequ'ils avoient comme fixé la langue par leurs écrits, ayant atteint le point de perfection que j'ai dit.

Ce n'est donc point la vieillesse des mots et des expressions, dans Ronsard, qui a décrié Ronsard ; c'est qu'on s'est aperçu tout d'un coup que les beautés qu'on y croyoit voir n'étoient point des beautés, ce que Bertaut, Malherbe, de Lingendes [1], et Racan, qui vinrent après lui, contribuèrent beaucoup à faire

[1] Jean de Lingendes, proche parent du P. Claude de Lingendes, jésuite, et de Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, l'un et l'autre célèbres prédicateurs, étoit né, comme eux, à Moulins. Il se fit un nom par ses poésies, dont le mérite consiste principalement dans la douceur et la facilité. Le plus estimé de ses ouvrages, est son élégie sur l'exil d'Ovide ; imitation libre de l'élégie latine d'Ange Politien sur le même sujet. Il mourut en 1616, assez jeune, et son génie n'ayant encore fait que s'essayer. (S. M.)

connoître, ayant attrapé dans le genre sérieux le vrai génie de la langue françoise, qui, bien loin d'être en son point de maturité du temps de Ronsard, comme Pasquier se l'étoit persuadé faussement [1], n'étoit pas même encore sortie de sa première enfance. Au contraire, le vrai tour de l'épigramme, du rondeau, et des épîtres naïves, ayant été trouvé, même avant Ronsard, par Marot, par Saint-Gelais [2], et par d'autres, non seulement leurs ouvrages en ce genre ne sont point tombés dans le mépris, mais ils sont encore aujourd'hui généralement estimés; jusque-là même que, pour trouver l'art naïf en françois, on a encore quelquefois recours à leur style; et c'est ce qui a si bien réussi au

[1] Du Bartas étoit, dans le même temps, d'un sentiment contraire. Il dit dans l'*Avertissement sur la première et seconde Sepmaine*, en excusant la hardiesse bizarre des mots de son invention : « Je ne suis point de l'opinion de ceux qui estiment que « notre langue soit (il y a déja vingt ans) parvenue au comble « de sa perfection, ains au contraire je croi qu'elle ne fait que « sortir presque de son enfance. »

[2] Meslin ou Merlin de Saint-Gelais, natif d'Angoulême, étoit fils naturel d'Octavien de Saint-Gelais, évêque de cette ville, et poëte très célèbre en son temps. Saint-Gelais disputoit à Marot la préséance sur notre Parnasse à cette époque. Ils ont tous deux la même facilité, la même naïveté; mais le premier a moins de précision, moins d'élégance, un badinage moins gai. Son style est communément diffus, souvent embarrassé, quelquefois obscur. Il sentoit si bien lui-même qu'il ne pouvoit avoir quelque léger avantage que dans les sujets sérieux, qu'il conçut, des premiers essais de Ronsard, une violente jalousie, qui fut cause qu'il ne cessa de décrier ce poëte naissant, et qu'il abandonna la poésie françoise, pour ne plus faire que des vers latins, dans

célèbre M. de La Fontaine[1]. Concluons donc qu'il n'y a qu'une longue suite d'années qui puisse établir la valeur et le vrai mérite d'un ouvrage.

Mais lorsque des écrivains ont été admirés durant un fort grand nombre de siècles, et n'ont été méprisés que par quelques gens de goût bizarre, car il se trouve toujours des goûts dépravés, alors non seulement il y a de la témérité, mais il y a de la folie, à vouloir douter du mérite de ces écrivains. Que si vous ne voyez point les beautés de leurs écrits, il ne faut pas conclure qu'elles n'y sont point, mais que vous êtes aveugle, et que vous n'avez point de goût. Le gros des hommes à la longue ne se trompe point sur les ouvrages d'esprit. Il n'est plus question, à l'heure qu'il est, de savoir si Homère, Platon, Cicéron, Virgile, sont des hommes merveilleux; c'est une chose sans contestation, puisque vingt siècles en sont convenus : il s'agit de savoir en quoi consiste ce merveilleux qui les a fait admirer de tant de siècles; et il faut trouver moyen de le voir, ou renoncer aux

lesquels il réussissoit passablement. Scévole de Sainte-Marthe en cite pour preuve cette épigramme, exhalée, pour ainsi dire, avec le dernier soupir du poëte :

Barbite, qui varios lenisti pectoris æstus,
Dum juvenem nunc sors, nunc agitabat amor;
Perfice ad extremum, rapidæque incendia febris,
Quà potes, infirmo fac leviora seni.
Certe ego te faciam, superas evectus ad oras,
Insignem ad Citharæ sidus habere locum.

[1] Cet hommage, rendu, en passant, au mérite de La Fontaine, prouve aussi à quoi Boileau réduisoit ce même mérite : à *la naïveté* du style.

belles lettres, auxquelles vous devez croire que vous n'avez ni goût ni génie, puisque vous ne sentez point ce qu'ont senti tous les hommes.

Quand je dis cela néanmoins, je suppose que vous sachiez la langue de ces auteurs [1]; car si vous ne la savez point, et si vous ne vous l'êtes point familiarisée, je ne vous blâmerai pas de n'en point voir les beautés: je vous blâmerai seulement d'en parler. Et c'est en quoi on ne sauroit trop condamner M. Perrault, qui, ne sachant point la langue d'Homère, vient hardiment lui faire son procès sur les bassesses de ses traducteurs, et dire au genre humain, qui a admiré les ouvrages de ce grand poëte durant tant de siécles: Vous avez admiré des sottises. C'est à-peu-près la même chose qu'un aveugle né qui s'en iroit crier par toutes les rues: Messieurs, je sais que le soleil que vous voyez vous paroît fort beau; mais moi, qui ne l'ai jamais vu, je vous déclare qu'il est fort laid.

Mais, pour revenir à ce que je disois, puisque c'est la postérité seule qui met le véritable prix aux ouvrages, il ne faut pas, quelque admirable que vous paroisse un écrivain moderne, le mettre aisément en parallèle avec ces écrivains admirés durant un si grand nombre de siécles, puisqu'il n'est pas même sûr que ces ouvrages passent avec gloire au siécle suivant. En effet, sans aller chercher des exemples éloignés, combien n'avons-nous point vu d'auteurs admirés dans notre siécle, dont la gloire est déchue

[1] Voyez, tome II, la Lettre de Perrault.

en très peu d'années ! dans quelle estime n'ont point été, il y a trente ans, les ouvrages de Balzac ! on ne parloit pas de lui simplement comme du plus éloquent homme de son siècle, mais comme du seul éloquent. Il a effectivement des qualités merveilleuses. On peut dire que jamais personne n'a mieux su sa langue que lui, et n'a mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes : c'est une louange que tout le monde lui donne encore. Mais on s'est aperçu tout d'un coup que l'art où il s'est employé toute sa vie étoit l'art qu'il savoit le moins, je veux dire l'art de faire une lettre ; car, bien que les siennes soient toutes pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au genre épistolaire, c'est à savoir l'affectation et l'enflure ; et on ne peut plus lui pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire toutes choses autrement que ne le disent les autres hommes. De sorte que tous les jours on rétorque contre lui ce même vers que Maynard a fait autrefois à sa louange,

Il n'est point de mortel qui parle comme lui.

Il y a pourtant encore des gens qui le lisent ; mais il n'y a plus personne qui ose imiter son style, ceux qui l'ont fait s'étant rendus la risée de tout le monde.

Mais, pour chercher un exemple encore plus illustre que celui de Balzac, Corneille est celui de tous nos poëtes qui a fait le plus d'éclat en notre temps ; et on ne croyoit pas qu'il pût jamais y avoir en

France un poëte digne de lui être égalé. Il n'y en a point en effet qui ait eu plus d'élévation de génie, ni qui ait plus composé. Tout son mérite pourtant, à l'heure qu'il est, ayant été mis par le temps comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf[1] pièces de théâtre qu'on admire, et qui sont, s'il faut ainsi parler, comme le midi de sa poésie, dont l'orient et l'occident n'ont rien valu. Encore, dans ce petit nombre de bonnes pièces, outre les fautes de langue qui y sont assez fréquentes, on commence à s'apercevoir de beaucoup d'endroits de déclamation qu'on n'y voyoit point autrefois. Ainsi, non seulement on ne trouve point mauvais qu'on lui compare aujourd'hui M. Racine, mais il se trouve même quantité de gens qui le lui préfèrent. La postérité jugera qui vaut le mieux des deux; car je suis persuadé que les écrits de l'un et de l'autre passeront aux siècles suivants. Mais jusque-là ni l'un ni l'autre ne doit être mis en parallèle avec Euripide et avec Sophocle, puisque leurs ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les ouvrages d'Euripide et de Sophocle, je veux dire l'approbation de plusieurs siècles.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer que, dans ce nombre d'écrivains approuvés de tous les siècles, je veuille ici comprendre ces auteurs, à la vérité an-

[1] Ce nombre a encore diminué depuis; et l'on pourroit, sans injustice, et pour la gloire même du grand Corneille, le borner aujourd'hui à quatre ou cinq pièces, qui même ne reparoissent que rarement sur nos théâtres, par le défaut d'acteurs capables de s'élever à la hauteur de son génie.

ciens, mais qui ne se sont acquis qu'une médiocre estime, comme Lycophron, Nonnus, Silius Italicus; l'auteur des tragédies attribuées à Sénéque, et plusieurs autres, à qui on peut non seulement comparer, mais à qui on peut, à mon avis, justement préférer beaucoup d'écrivains modernes. Je n'admets dans ce haut rang que ce petit nombre d'écrivains merveilleux dont le nom seul fait l'éloge, comme Homère, Platon, Cicéron, Virgile, etc. Et je ne régle point l'estime que je fais d'eux par le temps qu'il y a que leurs ouvrages durent, mais par le temps qu'il y a qu'on les admire. C'est de quoi il est bon d'avertir beaucoup de gens qui pourroient mal-à-propos croire, ce que veut insinuer notre censeur, qu'on ne loue les anciens que parcequ'ils sont anciens, et qu'on ne blâme les modernes que parcequ'ils sont modernes; ce qui n'est point du tout véritable, y ayant beaucoup d'anciens qu'on n'admire point, et beaucoup de modernes que tout le monde loue. L'antiquité d'un écrivain n'est pas un titre certain de son mérite; mais l'antique et constante admiration qu'on a toujours eue pour ses ouvrages, est une preuve sûre et infaillible qu'on les doit admirer.

RÉFLEXION VIII*.

« Il n'en est pas ainsi de Pindare et de Sophocle; car, au milieu « de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent et fou- « droient, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient à s'é- « teindre, et ils tombent malheureusement. »

Paroles de Longin, chap. XXVII.

Longin donne ici assez à entendre qu'il avoit trouvé des choses à redire dans Pindare. Et dans quel auteur n'en trouve-t-on point? Mais en même temps il déclare que ces fautes qu'il y a remarquées ne peuvent point être appelées proprement fautes, et que ce ne sont que de petites négligences où Pindare est tombé à cause de cet esprit divin dont il est entraîné, et qu'il n'étoit pas en sa puissance de régler comme il vouloit. C'est ainsi que le plus grand et le plus sévère de tous les critiques grecs parle de Pindare, même en le censurant.

Ce n'est pas là le langage de M. Perrault, homme qui sûrement ne sait point de grec. Selon lui [1], Pindare non seulement est plein de véritables fautes; mais c'est un auteur qui n'a aucune beauté; un di-

* Perrault fit paroître, en 1694, une *Réponse* à cette huitième Réflexion. Elle fut recueillie par Desmaizeaux, dans le *Mélange des pièces attribuées à Saint-Évremont*, et publiée, avec un ample commentaire, par Saint-Marc, dans son édition des *OEuv. de Boileau*.

[1] PARALL., tom. I et III. (BOIL.)

seur de galimatias impénétrable, que jamais personne n'a pu comprendre, et dont Horace s'est moqué, quand il a dit que c'étoit un poëte inimitable. En un mot, c'est un écrivain sans mérite, qui n'est estimé que d'un certain nombre de savants, qui le lisent sans le concevoir, et qui ne s'attachent qu'à recueillir quelques misérables sentences dont il a semé ses ouvrages. Voilà ce qu'il juge à propos d'avancer sans preuve dans le dernier de ses dialogues. Il est vrai que, dans un autre de ses dialogues, il vient à la preuve devant madame la présidente Morinet, et prétend montrer que le commencement de la première ode de ce grand poëte ne s'entend point. C'est ce qu'il prouve admirablement par la traduction qu'il en a faite; car il faut avouer que, si Pindare s'étoit énoncé comme lui, La Serre ni Richesource ne l'emporteroient pas sur Pindare, pour le galimatias et pour la bassesse.

On sera donc assez surpris ici de voir que cette bassesse et ce galimatias appartiennent entièrement à M. Perrault, qui, en traduisant Pindare, n'a entendu ni le grec, ni le latin, ni le françois. C'est ce qu'il est aisé de prouver. Mais pour cela il faut savoir que Pindare vivoit peu de temps après Pythagore, Thalès, et Anaxagore, fameux philosophes naturalistes, et qui avoient enseigné la physique avec un fort grand succès. L'opinion de Thalès, qui mettoit l'eau pour le principe des choses, étoit sur-tout célèbre. Empédocle Sicilien, qui vivoit du temps de Pindare même, et qui avoit été disciple d'Anaxa-

gore, avoit encore poussé la chose plus loin qu'eux; et non seulement avoit pénétré fort avant dans la connoissance de la nature, mais il avoit fait ce que Lucréce a fait depuis, à son imitation, je veux dire qu'il avoit mis toute la physique en vers. On a perdu son poëme. On sait pourtant que ce poëme commençoit par l'éloge des quatre éléments, et vraisemblablement il n'y avoit pas oublié la formation de l'or et des autres métaux. Cet ouvrage s'étoit rendu si fameux dans la Gréce, qu'il y avoit fait regarder son auteur comme une espéce de divinité.

Pindare, venant donc à composer sa première ode olympique à la louange d'Hiéron, roi de Sicile, qui avoit remporté le prix de la course des chevaux, débute par la chose du monde la plus simple et la plus naturelle, qui est que, s'il vouloit chanter les merveilles de la nature, il chanteroit, à l'imitation d'Empédocle Sicilien, l'eau et l'or, comme les deux plus excellentes choses du monde; mais que, s'étant consacré à chanter les actions des hommes, il va chanter le combat olympique, puisque c'est en effet ce que les hommes font de plus grand; et que de dire qu'il y ait quelque autre combat aussi excellent que le combat olympique, c'est prétendre qu'il y a dans le ciel quelque autre astre aussi lumineux que le soleil. Voilà la pensée de Pindare mise dans son ordre naturel, et tel qu'un rhéteur le pourroit dire dans une exacte prose. Voici comme Pindare l'énonce en poëte : « Il n'y a rien de si excellent que « l'eau; il n'y a rien de plus éclatant que l'or, et il

« se distingue entre toutes les autres superbes ri-
« chesses, comme un feu qui brille dans la nuit.
« Mais, ô mon esprit, puisque[1] c'est des combats
« que tu veux chanter, ne va point te figurer ni que
« dans les vastes déserts du ciel, quand il fait jour[2],
« on puisse voir quelque autre astre aussi lumineux
« que le soleil, ni que sur la terre nous puissions
« dire qu'il y ait quelque autre combat aussi excel-
« lent que le combat olympique. »

Pindare est presque ici traduit mot pour mot, et je ne lui ai prêté que le mot de *sur la terre*, que le sens amène si naturellement, qu'en vérité il n'y a qu'un homme qui ne sait ce que c'est que traduire, qui puisse me chicaner là-dessus. Je ne prétends donc pas, dans une traduction si littérale, avoir fait sentir toute la force de l'original, dont la beauté consiste principalement dans le nombre, l'arrangement, et la magnificence des paroles. Cependant quelle majesté et quelle noblesse un homme de bon sens n'y peut-il pas remarquer, même dans la sécheresse de ma traduction ! Que de grandes images présentées d'abord, l'eau, l'or, le feu, le soleil ! Que de sublimes figures ensemble, la métaphore, l'apostrophe, la métonymie ! Quel tour et quelle agréable cir-

[1] La particule εἰ veut aussi bien dire en cet endroit PUISQUE et COMME, que SI ; et c'est ce que Benoît a fort bien montré, dans l'ode III, où ces mots ἄριστον, etc. sont répétés. (BOIL.)

[2] Le traducteur latin n'a pas bien rendu cet endroit, μηκέτι κόπτοι ἄλλο φαεινὸν ἄστρον ; *ne contempleris aliud visibile astrum*, qui doivent s'expliquer dans mon sens : *Ne puta quod videatur aliud astrum ;* « Ne te figure pas qu'on puisse voir un autre astre », etc.

conduction de paroles[1] ! Cette expression, « Les vas-« tes déserts du ciel, quand il fait jour », est peut-être une des plus grandes choses qui aient jamais été dites en poésie. En effet, qui n'a point remarqué de quel nombre infini d'étoiles le ciel paroît peuplé durant la nuit, et quelle vaste solitude c'est, au contraire, dès que le soleil vient à se montrer? De sorte que, par le seul début de cette ode, on commence à concevoir tout ce qu'Horace a voulu faire entendre, quand il a dit (liv. IV, od. II), que « Pin-« dare est comme un grand fleuve qui marche à flots « bouillonnants ; et que de sa bouche, comme d'une « source profonde, il sort une immensité de richesses « et de belles choses : »

Fervet, immensusque ruit profundo
Pindarus ore.

Examinons maintenant la traduction de M. Perrault. La voici : « L'eau est très bonne, à la vérité ; « et l'or, qui brille comme le feu durant la nuit, « éclate merveilleusement parmi les richesses qui « rendent l'homme superbe. Mais, mon esprit, si tu « desires chanter des combats, ne *contemples* point « d'autre astre plus lumineux que le soleil pendant « le jour, dans le vague de l'air ; car nous ne saurions « chanter des combats plus illustres que les combats

[1] « Je ne sais, dit Perrault, ce que c'est qu'une *circonduction* « *de paroles ;* ce mot n'est point dans le dictionnaire de l'acadé-« mie françoise. » Il ne paroît pas que Boileau veuille dire ici autre chose que *circonlocution*.

« olympiques. » Peut-on jamais voir un plus plat galimatias! « L'eau est très bonne, à la vérité », est une manière de parler familière et comique, qui ne répond point à la majesté de Pindare. Le mot d'ἄριστον ne veut pas simplement dire en grec *bon; mais merveilleux, divin, excellent entre les choses excellentes.* On dira fort bien en grec qu'Alexandre et Jules César étoient ἄριστοι : traduira-t-on qu'ils étoient de *bonnes gens?* D'ailleurs le nom de *bonne eau* en françois tombe dans le bas, à cause que cette façon de parler s'emploie dans des usages bas et populaires : *à l'enseigne de la bonne eau; à la bonne eau-de-vie.* Le mot d'*à la vérité* en cet endroit est encore plus familier et plus ridicule, et n'est point dans le grec, où le μὲν et le δὲ sont comme des espèces d'enclitiques, qui ne servent qu'à soutenir la versification. « Et l'or qui « brille[1]. » Il n'y a point d'*et* dans le grec, et *qui* n'y est point non plus. « Éclate merveilleusement parmi « les richesses. » *Merveilleusement* est burlesque en cet endroit. Il n'est point dans le grec, et se sent de l'ironie que M. Perrault a dans l'esprit, et qu'il tâche de prêter même aux paroles de Pindare en le traduisant. « Qui rendent l'homme superbe. » Cela n'est point dans Pindare, qui donne l'épithète de superbe aux richesses mêmes, ce qui est une figure très belle; au lieu que dans la traduction, n'y ayant point de figure, il n'y a plus par conséquent de poésie. « Mais,

[1] S'il y avoit *l'or qui brille,* dans le grec, cela feroit un solécisme ; car il faudroit que αἰθόμενον fût l'adjectif de χρυσός. (Boil.)

« mon esprit, etc. » C'est ici[1] où M. Perrault achève de perdre la tramontane; et, comme il n'a entendu aucun mot de cet endroit où j'ai fait voir un sens si noble, si majestueux, et si clair, on me dispensera d'en faire l'analyse.

Je me contenterai de lui demander dans quel lexicon, dans quel dictionnaire ancien ou moderne, il a jamais trouvé que μηδὲ en grec, ou *ne* en latin, voulût dire *car*. Cependant c'est ce *car* qui fait ici toute la confusion du raisonnement qu'il veut attribuer à Pindare. Ne sait-il pas qu'en toute langue, mettez un *car* mal-à-propos, il n'y a point de raisonnement qui ne devienne absurde. Que je dise, par exemple: « Il « n'y a rien de si clair que le commencement de la « première ode de Pindare, et M. Perrault ne l'a « point entendu »; voilà parler très juste: mais si je dis, « Il n'y a rien de si clair que le commencement de « la première ode de Pindare, *car* M. Perrault ne l'a « point entendu »; c'est fort mal argumenté, parceque d'un fait très véritable je fais une raison très fausse, et qu'il est fort indifférent, pour faire qu'une chose soit claire ou obscure, que M. Perrault l'entende ou ne l'entende point.

Je ne m'étendrai pas davantage à lui faire connoître une faute qu'il n'est pas possible que lui-même ne sente. J'oserai seulement l'avertir que, lorsqu'on veut critiquer d'aussi grands hommes qu'Homère et

[1] Il faudroit *ici que*. Il y a dans les écrits en prose de Boileau quelques autres incorrections, que nous croyons superflu de relever.

que Pindare, il faut avoir du moins les premières teintures de la grammaire; et qu'il peut fort bien arriver que l'auteur le plus habile devienne un auteur de mauvais sens entre les mains d'un traducteur ignorant, qui ne l'entend point, et qui ne sait pas même quelquefois que *ni* ne veut point dire *car*.

Après avoir ainsi convaincu M. Perrault sur le grec et le latin, il trouvera bon que je l'avertisse aussi qu'il y a une grossière faute de françois dans ces mots de sa traduction, « Mais, mon esprit, ne « *contemples* point, etc. » et que *contemple*, à l'impératif, n'a point d'*s*. Je lui conseille donc de renvoyer cet *s*[1] au mot de *casuite*, qu'il écrit toujours ainsi, quoiqu'on doive toujours écrire et prononcer *casuiste*. Cet *s*, je l'avoue, y est un peu plus nécessaire qu'au pluriel du mot d'*opéra;* car, bien que j'aie toujours entendu prononcer des *opéras* comme on dit des *factums* et des *totons*, je ne voudrois pas assurer qu'on le doive écrire, et je pourrois bien m'être trompé en l'écrivant de la sorte.

[1] « Il faut, dit Perrault, écrire *cette s*, et non pas *cet s;* car *s* « est un substantif féminin. » — Il le fut, en effet, tant que l'on prononça *esse;* mais depuis que, conformément à la décision de Port-Royal, on prononce *se*, il est redevenu substantif *masculin*. Quant au mot *opéra*, Boileau a parfaitement raison; et l'académie a décidé, comme lui, que ce mot ne prenoit point l'*s* au pluriel. Il en est de même de l'*impératif* singulier de nos verbes de la première conjugaison; et la règle ne souffre, à cet égard, que bien peu d'exceptions. Je ne trouve cependant point *la faute* de françois aussi *grossière* que le prétend ici Boileau.

RÉFLEXION IX.

« Les mots bas sont comme autant de marques honteuses qui « flétrissent l'expression. »

Paroles de Longin, chap. XXXV.

Cette remarque est vraie dans toutes les langues. Il n'y a rien qui avilisse davantage un discours que les mots bas. On souffrira plutôt, généralement parlant, une pensée basse exprimée en termes nobles, que la pensée la plus noble exprimée en termes bas. La raison de cela est que tout le monde ne peut pas juger de la justesse et de la force d'une pensée; mais qu'il n'y a presque personne, sur-tout dans les langues vivantes, qui ne sente la bassesse des mots. Cependant il y a peu d'écrivains qui ne tombent quelquefois dans ce vice. Longin, comme nous voyons ici, accuse Hérodote, c'est-à-dire le plus poli de tous les historiens grecs, d'avoir laissé échapper des mots bas dans son histoire. On en reproche à Tite Live, à Salluste, et à Virgile.

N'est-ce donc pas une chose fort surprenante, qu'on n'ait jamais fait sur cela aucun reproche à Homère, bien qu'il ait composé deux poëmes, chacun plus gros que l'Énéide, et qu'il n'y ait point d'écrivain qui descende quelquefois dans un plus grand détail que lui, ni qui dise si volontiers les petites choses, ne se servant jamais que de termes nobles,

ou employant les termes les moins relevés avec tant d'art et d'industrie, comme remarque Denys d'Halicarnasse, qu'il les rend nobles et harmonieux? Et certainement, s'il y avoit eu quelque reproche à lui faire sur la bassesse des mots[1], Longin ne l'auroit pas vraisemblablement plus épargné ici qu'Hérodote. On voit donc par-là le peu de sens de ces critiques modernes qui veulent juger du grec sans savoir de grec; et qui, ne lisant Homère que dans des traductions latines très basses, ou dans des traductions françoises encore plus rampantes, imputent à Homère les bassesses de ses traducteurs, et l'accusent de ce qu'en parlant grec, il n'a pas assez noblement parlé latin ou françois. Ces messieurs doivent savoir que les mots des langues ne répondent pas toujours juste les uns aux autres, et qu'un terme grec très noble ne peut souvent être exprimé en françois que par un terme très bas. Cela se voit par le mot d'*asinus* en latin, et d'*âne* en françois, qui sont de la dernière bassesse dans l'une et dans l'autre de ces langues, quoique le mot qui signifie cet animal n'ait rien de bas en grec ni en hébreu, où on le voit employé dans les endroits même les plus magnifiques. Il en est de même du mot de *mulet* et de plusieurs autres.

En effet, les langues ont chacune leur bizarrerie :

[1] M. Perrault n'accuse nulle part Homère de s'être servi de termes bas. Il fait seulement entendre que certaines idées ne lui paroissent pas assez nobles. C'est au fond des choses qu'il s'attache, et nullement aux mots. (S. M.) Il avoit de bonnes raisons pour cela.

mais la françoise est principalement capricieuse sur les mots; et, bien qu'elle soit riche en beaux termes sur de certains sujets, il y en a beaucoup où elle est fort pauvre; et il y a un très grand nombre de petites choses qu'elle ne sauroit dire noblement. Ainsi, par exemple, bien que dans les endroits les plus sublimes elle nomme, sans s'avilir, un mouton, une chèvre, une brebis; elle ne sauroit, sans se diffamer dans un style un peu élevé, nommer un veau, une truie, un cochon. Le mot de *génisse* en françois est fort beau, sur-tout dans une églogue; *vache* ne s'y peut pas souffrir. *Pasteur* et *berger* y sont du plus bel usage; *gardeur de pourceaux* ou *gardeur de bœufs* y seroient horribles. Cependant il n'y a peut-être pas dans le grec deux plus beaux mots que συβώτης et βουκόλος, qui répondent à ces deux mots françois; et c'est pourquoi Virgile a intitulé ses églogues de ce doux nom de *bucoliques*, qui veut pourtant dire en notre langue, à la lettre, *les entretiens des bouviers* ou *des gardeurs de bœufs*.

Je pourrois rapporter encore ici un nombre infini de pareils exemples; mais, au lieu de plaindre en cela le malheur de notre langue, prendrons-nous le parti d'accuser Homère et Virgile de bassesse, pour n'avoir pas prévu que ces termes, quoique si nobles et si doux à l'oreille en leur langue, seroient bas et grossiers, étant traduits un jour en françois? Voilà en effet le principe sur lequel M. Perrault fait le procès à Homère: il ne se contente pas de le condamner sur les basses traductions qu'on a faites en latin; pour

plus grande sûreté, il traduit lui-même ce latin en françois; et, avec ce beau talent qu'il a de dire bassement toutes choses, il fait si bien, que, racontant le sujet de l'Odyssée, il fait, d'un des plus nobles sujets qui aient été jamais traités, un ouvrage aussi burlesque [1] que l'*Ovide en belle humeur* [2].

Il change ce sage vieillard qui avoit soin des troupeaux d'Ulysse, en un vilain *porcher*. Aux endroits où Homère dit « que la nuit couvroit la terre de son « ombre, et cachoit le chemin aux voyageurs », il traduit, « que l'on commençoit *à ne voir goutte dans « les rues.* » Au lieu de la magnifique chaussure dont Télémaque lie ses pieds délicats, il lui fait mettre ses *beaux souliers* de parade. A l'endroit où Homère, pour marquer la propreté de la maison de Nestor, dit « que ce fameux vieillard s'assit devant sa porte « sur des pierres fort polies, et qui reluisoient comme « si on les avoit frottées de quelque huile précieuse »; il met « que Nestor s'alla asseoir sur des pierres lui- « santes *comme de l'onguent.* » Il explique par-tout le mot de *sus*, qui est fort noble en grec, par le mot de *cochon* ou de *pourceau*, qui est de la dernière bassesse en françois. Au lieu qu'Agamemnon dit « qu'Égisthe le fit assassiner dans son palais, comme « un taureau qu'on égorge dans une étable », il met dans la bouche d'Agamemnon cette manière de

[1] Voyez cette parodie vraiment *burlesque* du poëme d'Homère, PARALL., tom. I, p. 73-107.

[2] Ouvrage ridicule de Dassoucy. Voyez, *Art. poet.*, ch. I. (BROSS.)

parler basse, « Égisthe me fit *assommer comme un* « *bœuf.* » Au lieu de dire, comme porte le grec, « qu'Ulysse, voyant son vaisseau fracassé et son mât « renversé d'un coup de tonnerre, il lia ensemble, « du mieux qu'il put, ce mât avec son reste de vais- « seau, et s'assit dessus »; il fait dire à Ulysse « qu'il « se mit *à cheval sur son mât.* » C'est en cet endroit qu'il fait cette énorme bévue que nous avons remarquée ailleurs dans nos observations.

Il dit encore sur ce sujet cent autres bassesses de la même force, exprimant en style rampant et bourgeois les mœurs des hommes de cet ancien siécle, qu'Hésiode appelle le siécle des héros; où l'on ne connoissoit point la mollesse et les délices; où l'on se servoit, où l'on s'habilloit soi-même; et qui se sentoit encore par-là du siécle d'or. M. Perrault triomphe à nous faire voir combien cette simplicité est éloignée de notre mollesse et de notre luxe, qu'il regarde comme un des grands présents que Dieu ait faits aux hommes, et qui sont pourtant l'origine de tous les vices, ainsi que Longin le fait voir dans son dernier chapitre, où il traite de la décadence des esprits, qu'il attribue principalement à ce luxe et à cette mollesse.

M. Perrault ne fait pas réflexion que les dieux et les déesses, dans les fables, n'en sont pas moins agréables, quoiqu'ils n'aient ni estafiers, ni valets-de-chambre, ni dames d'atours, et qu'ils aillent souvent tout nus; qu'enfin le luxe est venu d'Asie en Europe, et que c'est des nations barbares qu'il est

descendu chez des nations polies, où il a tout perdu; et où, plus dangereux fléau que la peste ni que la guerre, il a, comme dit Juvénal[1], vengé l'univers vaincu, en pervertissant les vainqueurs :

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

J'aurois beaucoup de choses à dire sur ce sujet; mais il faut les réserver pour un autre endroit, et je ne veux parler ici que de la bassesse des mots. M. Perrault en trouve beaucoup dans les épithètes d'Homère[2], qu'il accuse d'être souvent superflues. Il ne sait pas sans doute ce que sait tout homme un peu versé dans le grec, que, comme en Grèce autrefois le fils ne portoit point le nom du père, il est

[1] Sat. VI, v. 292.

[2] Tome III, p. 109. « Supposons que la poésie d'Homère soit « très nombreuse et très agréable; lui étoit-il malaisé de la faire « ainsi avec toutes les licences qu'il s'est données? Ce poëte, « pour faciliter la versification, a commencé par équiper tous ses « héros et tous ses dieux, de plusieurs épithètes de différentes « longueurs, pour finir ses vers pompeusement et commodément. « Achille est *divin;* il est un dieu; il est *bien botté;* il est *bien* « *coiffé;* il a *les pieds légers:* et tout cela, non point selon le cas « dont il s'agit, mais selon qu'il reste plus ou moins de place à « remplir pour achever le vers. *Junon* a *des yeux de bœuf,* ou *les* « *bras blancs;* est *femme de Jupiter,* ou *fille de Saturne,* suivant « le besoin de la versification, et nullement par rapport aux aven- « tures où elle intervient. Le plus souvent ces épithètes vaines et « vagues, non seulement ne conviennent point au fait qui est « raconté, mais y sont directement opposées. Il est dit, par exem- « ple, qu'Achille *aux pieds légers,*, ne bougeoit du fond de son « vaisseau; que Vénus, *qui aime à rire,* pleuroit amèrement, etc. »

rare, même dans la prose, qu'on y nomme un homme, sans lui donner une épithète qui le distingue, en disant ou le nom de son père, ou son pays, ou son talent, ou son défaut : Alexandre fils de Philippe, Alcibiade fils de Clinias, Hérodote d'Halicarnasse, Clément Alexandrin, Polyclète le sculpteur, Diogène le cynique, Denys le tyran, etc. Homère donc, écrivant dans le génie de sa langue, ne s'est pas contenté de donner à ses dieux et à ses héros ces noms de distinction qu'on leur donnoit dans la prose ; mais il leur en a composé de doux et d'harmonieux, qui marquent leur principal caractère. Ainsi par l'épithète de *léger à la course*[1], qu'il donne à Achille, il a marqué l'impétuosité d'un jeune homme. Voulant exprimer la prudence dans Minerve, il l'appelle la *déesse aux yeux fins*[2]. Au contraire, pour peindre la majesté dans Junon, il la nomme la *déesse aux yeux grands et ouverts*[3] ; et ainsi des autres.

Il ne faut donc pas regarder ces épithètes qu'il leur donne comme de simples épithètes, mais comme des espèces de surnoms qui les font connoître. Et on n'a jamais trouvé mauvais qu'on répétât ces épithètes, parceque ce sont, comme je viens de dire, des espèces de surnoms. Virgile est entré dans ce goût grec, quand il a répété tant de fois dans l'Énéide *pius Æneas* et *pater Æneas*, qui sont comme les surnoms d'Énée. Et c'est pourquoi on lui a objecté fort mal-à-propos qu'Énée se loue lui-même, quand il dit, *Sum pius Æneas*, « je suis le pieux Énée » ; parce-

[1] πόδας ὠκὺς. — [2] γλαυκῶπις. — [3] βοῶπις.

qu'il ne fait proprement que dire son nom. Il ne faut donc pas trouver étrange qu'Homère donne de ces sortes d'épithètes à ses héros, en des occasions qui n'ont aucun rapport à ces épithètes, puisque cela se fait souvent même en françois, où nous donnons le nom de saint à nos saints, en des rencontres où il s'agit de toute autre chose que de leur sainteté; comme quand nous disons que saint Paul gardoit les manteaux [1] de ceux qui lapidoient saint Étienne.

Tous les plus habiles critiques avouent que ces épithètes sont admirables dans Homère, et que c'est une des principales richesses de sa poésie. Notre censeur cependant les trouve basses; et, afin de prouver ce qu'il dit, non seulement il les traduit bassement, mais il les traduit selon leur racine et leur étymologie; et, au lieu, par exemple, de traduire Junon aux yeux *grands et ouverts*, qui est ce que porte le mot βοῶπις, il le traduit selon sa racine, « Junon *aux yeux de bœuf.* » Il ne sait pas qu'en françois même, il y a des dérivés et des composés qui sont fort beaux, dont le nom primitif est fort bas, comme on le voit dans les mots de *petiller* et de *reculer*. Je ne saurois m'empêcher de rapporter, à propos de cela, l'exemple d'un maître de rhétori-

[1] Il est *étonnant* que, dans cette *Réflexion*, dont le but principal est de condamner l'usage des termes bas, notre auteur n'ait pas fait attention qu'il se servoit ici d'une expression non seulement *basse*, mais devenue indécente par les idées accessoires que l'on y joint. Il falloit mettre, *gardoit les habits* ou *les vêtements*. (S. M.) S'il y a quelque chose d'*étonnant* ici, c'est une pareille remarque.

que sous lequel j'ai étudié [1], et qui sûrement ne m'a pas inspiré l'admiration d'Homère, puisqu'il en étoit presque aussi grand ennemi que M. Perrault. Il nous faisoit traduire l'oraison pour Milon [2]; et à un endroit où Cicéron dit, *obdurruerat et percalluerat respublica*, « la république s'étoit endurcie, et étoit devenue comme insensible »; les écoliers étant un peu embarrassés sur *percalluerat*, qui dit presque la même chose qu'*obdurruerat*, notre régent nous fit attendre quelque temps son explication; et enfin, ayant défié plusieurs fois MM. de l'académie, et surtout M. d'Ablancourt [3], à qui il en vouloit, de venir

[1] M. de La Place, professeur de rhétorique au collége de Beauvais. Il étoit recteur de l'université à cette époque, c'est-à-dire, en 1650; et la même année il publia un Traité contre la pluralité des bénéfices : « De necessariâ unius uni clerico ecclesiastici « beneficii singularitate. » Quand quelqu'un de ses écoliers le faisoit impatienter : « Petit fripon, lui disoit-il avec une emphase « ridicule, tu seras la première victime que j'immolerai à ma sévé- « rité. » Puis, en s'applaudissant, il ajoutoit avec la même emphase : « Encore pourroient-ils, même dans ma colère, apprendre de moi la belle locution françoise. » (S. M.)

[2] Voici le passage de l'*oraison* pour Milon. « Sed nescio quo- « modo jam usu obdurruerat et percalluerat civitatis incredibilis « patientia. » — « Rome étoit devenue comme insensible; et la « patience du peuple romain s'étoit, je ne sais comment, endur- « cie. » (Bross.)

[3] Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt, aussi médiocre traducteur qu'excellent écrivain, étoit né le 5 avril 1606. Il avoit prêté le serment d'avocat en 1624; avoit abjuré en 1629 la religion calviniste, dans laquelle son père l'avoit fait élever, et dans laquelle il rentra cinq ou six ans après. En 1637, il fut reçu, n'étant âgé que de trente et un ans, à l'académie françoise. Ennuyé de la vie, il passa huit jours sans manger, et mourut au château d'Ablan-

traduire ce mot; *percallere*, dit-il gravement, vient du cal et du durillon que les hommes contractent aux pieds; et de là il conclut qu'il falloit traduire, *obduruerat et percalluerat respublica*, « la république « s'étoit endurcie et avoit *contracté un durillon.* » Voilà à-peu-près la manière de traduire de M. Perrault; et c'est sur de pareilles traductions qu'il veut qu'on juge de tous les poëtes et de tous les orateurs de l'antiquité; jusque-là qu'il nous avertit qu'il doit donner un de ces jours un nouveau volume de parallèles, où il a, dit-il, mis en prose françoise les plus beaux endroits des poëtes grecs et latins [1], afin de les opposer à d'autres beaux endroits des poëtes modernes, qu'il met aussi en prose; secret admirable qu'il a trouvé pour les rendre ridicules les uns et les autres, et sur-tout les anciens, quand il les aura habillés des impropriétés et des bassesses de sa traduction!

CONCLUSION

DES NEUF PREMIÈRES RÉFLEXIONS.

Voilà un léger échantillon du nombre infini de fautes que M. Perrault a commises en voulant atta-

court, près Vitri-le-François, en Champagne, le 17 novembre 1664.

[1] M. Perrault a donné dans la suite, en 1696, un tome IV de son PARALLÈLE; mais il n'a pas osé y mettre les traductions qu'il avoit promises. (BROSS.)

quer les défauts des anciens. Je n'ai mis ici que celles qui regardent Homère et Pindare : encore n'y en ai-je mis qu'une très petite partie, et selon que les paroles de Longin m'en ont donné l'occasion ; car, si je voulois ramasser toutes celles qu'il a faites sur le seul Homère, il faudroit un très gros volume. Et que seroit-ce donc, si j'allois lui faire voir ses puérilités sur la langue grecque et sur la langue latine ; ses ignorances sur Platon, sur Démosthène, sur Cicéron, sur Horace, sur Térence, sur Virgile, etc. ; les fausses interprétations qu'il leur donne, les solécismes qu'il leur fait faire, la bassesse et le galimatias qu'il leur prête ? J'aurois besoin pour cela d'un loisir qui me manque.

Je ne réponds pas néanmoins, comme j'ai déja dit, que, dans les éditions de mon livre qui pourront suivre celle-ci, je ne lui découvre encore quelques unes de ses erreurs ; et que je ne le fasse peut-être repentir de n'avoir pas mieux profité du passage de Quintilien qu'on a allégué autrefois si à propos à un de ses frères [1], sur un pareil sujet. Le voici :

Modestè tamen et circumspecto judicio de tantis viris pronunciandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt.

« Il faut parler [*] avec beaucoup de modestie et de circonspec-
« tion de ces grands hommes, de peur qu'il ne vous arrive ce qui
« est arrivé à plusieurs, de blâmer ce que vous n'entendez pas. »

[1] Pierre Perrault. C'est M. Racine, qui, dans la préface de son *Iphigénie*, cita ce passage de Quintilien, liv. X, ch I. (Bross.)

[*] M. Racine, dans l'endroit cité, traduit ainsi ce passage : « Il

M. Perrault me répondra peut-être ce qu'il m'a déja répondu[1], qu'il a gardé cette modestie, et qu'il n'est point vrai qu'il ait parlé de ces grands hommes avec le mépris que je lui reproche: mais il n'avance si hardiment cette fausseté, que parcequ'il suppose, et avec raison, que personne ne lit ses dialogues; car de quel front pourroit-il la soutenir à des gens qui auroient seulement lu ce qu'il dit d'Homère ?

Il est vrai pourtant que, comme il ne se soucie point de se contredire, il commence ses invectives contre ce grand poëte par avouer qu'Homère est peut-être le plus vaste et le plus bel esprit qui ait jamais été. Mais on peut dire que ces louanges forcées qu'il lui donne sont comme les fleurs dont il couronne la victime qu'il va immoler à son mauvais sens, n'y ayant point d'infamies qu'il ne lui dise dans la suite, l'accusant d'avoir fait ces deux poëmes sans dessein, sans vue, sans conduite. Il va même jusqu'à cet excès d'absurdité de soutenir qu'il n'y a jamais eu d'Homère; que ce n'est point un seul

» faut être extrêmement circonspect et très retenu à prononcer « sur les ouvrages de ces grands hommes, de peur qu'il ne nous « arrive, comme à plusieurs, de condamner ce que nous n'enten- « dons pas. » Un peu moins réservé que notre auteur, il ajoute la suite du passage : « Ac si necesse est in alteram errare partem, « omnia eorum legentibus placere, quam multa displicere malue- « rim. Et s'il faut tomber dans quelque excès, encore vaut-il « mieux pécher en admirant tout dans leurs écrits, qu'en y blâ- « mant beaucoup de choses. » Quintilien, et M. Racine après lui, n'avoient pas fait réflexion qu'*admirer tout*, ou *blâmer trop*, c'est également manquer de jugement et de goût. (S. M.)

[1] Dans sa *Lettre*. Voyez tome II.

homme qui a fait l'Iliade et l'Odyssée, mais plusieurs pauvres aveugles qui alloient, dit-il, de maison en maison réciter pour de l'argent de petits poëmes qu'ils composoient au hasard; et que c'est de ces poëmes qu'on a fait ce qu'on appelle les ouvrages d'Homère. C'est ainsi que, de son autorité privée, il métamorphose tout-à-coup ce vaste et bel esprit en une multitude de misérables gueux. Ensuite il emploie la moitié de son livre à prouver, Dieu sait comment, qu'il n'y a dans les ouvrages de ce grand homme ni ordre, ni raison, ni économie, ni suite, ni bienséance, ni noblesse de mœurs; que tout y est plein de bassesses, de chevilles, d'expressions grossières; qu'il est mauvais géographe, mauvais astronome, mauvais naturaliste: finissant enfin toute cette critique par ces belles paroles[1] qu'il fait dire à son chevalier[2]: « Il faut que Dieu ne « fasse pas grand cas de la réputation de bel esprit, « puisqu'il permet que ces titres soient donnés, pré« férablement au reste du genre humain, à deux « hommes comme Platon et Homère: à un philoso« phe qui a des visions si bizarres, et à un poëte qui « dit tant de choses si peu sensées. » A quoi M. l'abbé du dialogue donne les mains, en ne contredisant point, et se contentant de passer à la critique de Virgile.

C'est là ce que M. Perrault appelle parler avec re-

[1] VAR. Édition de 1694: *finissant enfin toute cette critique par ces belles paroles.* (BROSS.)

[2] PARALL., tome III, p. 125.

tenue d'Homère, et trouver, comme Horace, que ce grand poëte s'endort quelquefois. Cependant comment peut-il se plaindre que je l'accuse à faux d'avoir dit qu'Homère étoit de mauvais sens? Que signifient donc ces paroles, « Un poëte qui dit tant de « choses *si peu sensées?* » Croit-il s'être suffisamment justifié de toutes ces absurdités, en soutenant hardiment, comme il a fait, qu'Érasme et le chancelier Bacon ont parlé avec aussi peu de respect que lui des anciens? ce qui est absolument faux de l'un et de l'autre, et sur-tout d'Érasme, l'un des plus grands admirateurs de l'antiquité: car, bien que cet excellent homme se soit moqué avec raison de ces scrupuleux grammairiens, qui n'admettent d'autre latinité que celle de Cicéron, et qui ne croient pas qu'un mot soit latin, s'il n'est dans cet orateur, jamais homme, au fond, n'a rendu plus de justice aux bons écrivains de l'antiquité, et à Cicéron même, qu'Érasme.

M. Perrault ne sauroit donc plus s'appuyer que sur le seul exemple de Jules Scaliger; et il faut avouer qu'il l'allégue avec un peu plus de fondement. En effet, dans le dessein que cet orgueilleux savant s'étoit proposé, comme il le déclare lui-même[1], de dresser des autels à Virgile, il a parlé d'Homère d'une manière un peu profane. Mais, outre que ce n'est que par rapport à Virgile, et dans

[1] A la fin du livre VI de sa *Poétique*, p. 345, intitulé l'*Hypercritique;* mais c'est dans le cinquième qu'il parle en effet d'Homère d'une manière *un peu profane.*

un livre qu'il appelle *hypercritique*, voulant témoigner par-là qu'il y passe toutes les bornes de la critique ordinaire, il est certain que ce livre n'a pas fait d'honneur à son auteur, Dieu ayant permis que ce savant homme soit devenu alors un M. Perrault, et soit tombé dans des ignorances si grossières, qu'elles lui ont attiré la risée de tous les gens de lettres, et de son propre fils même.

Au reste, afin que notre censeur ne s'imagine pas que je sois le seul qui aie trouvé ses dialogues si étranges, et qui aie paru si[1] sérieusement choqué de l'ignorante audace avec laquelle il y décide de tout ce qu'il y a de plus révéré dans les lettres, je ne saurois, ce me semble, mieux finir ces remarques sur les anciens, qu'en rapportant le mot d'un très grand prince[2] d'aujourd'hui, non moins admirable par les lumières de son esprit, et par l'étendue de ses connoissances dans les lettres, que par son extrême valeur, et par sa prodigieuse capacité dans la guerre, où il s'est rendu le charme des officiers et des soldats, et où, quoique encore fort jeune, il s'est déja signalé par quantité d'actions dignes des plus expérimentés capitaines. Ce prince, qui, à l'exemple du fameux prince de Condé son oncle paternel, lit tout, jusqu'aux ouvrages de M. Perrault, ayant en effet lu son dernier dialogue, et en parois-

[1] VAR. Le *si* qui se trouve dans l'édition de 1713, n'est point dans celles de 1694 et de 1701. (S. M.)

[2] Le prince de Conti, François-Louis de Bourbon, né le 30 avril 1664, et mort à Paris le 22 février 1709.

sant fort indigné, comme quelqu'un eut pris la liberté de lui demander ce que c'étoit donc que cet ouvrage pour lequel il témoignoit un si grand mépris : « C'est un livre, dit-il, où tout ce que vous « avez jamais ouï louer au monde est blâmé, et où « tout ce que vous avez jamais entendu blâmer est « loué. »

LETTRE

A M. PERRAULT,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE[1].

MONSIEUR,

Puisque le public a été instruit de notre démêlé, il est bon de lui apprendre aussi notre réconciliation, et de ne lui pas laisser ignorer qu'il en a été de notre querelle sur le Parnasse, comme de ces duels d'autrefois, que la prudence du roi a si sagement réprimés, où après s'être battu à outrance, et s'être quelquefois cruellement blessé l'un l'autre, on s'embrassoit et on devenoit sincèrement amis. Notre duel grammatical s'est même terminé encore plus noblement; et je puis dire, si j'ose vous citer

[1] Cette lettre, écrite en 1700, fut insérée dans l'édition que l'auteur donna l'année suivante 1701. C'est proprement une *Dissertation*, qui fixe le véritable point de la controverse sur les anciens et les modernes. (BROSS.) — L'éditeur de 1740 dit: « C'est « proprement une Xe Réflexion contre Perrault, ou du moins « une réparation très équivoque. » M. de Lamoignon, faisant allusion à cette lettre, disoit à Despréaux: « Je ne doute pas que « nous ne soyons toujours bons amis; mais si jamais nous ve- « nions à nous raccommoder après une brouillerie, point *de* « *réparations*, je vous prie. »

Homère, que nous avons fait comme Ajax et Hector dans l'Iliade, qui aussitôt après leur long combat, en présence des Grecs et des Troyens, se comblent d'honnêtetés, et se font des présents. En effet, monsieur, notre dispute n'étoit pas encore bien finie, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos ouvrages, et que j'ai eu soin qu'on vous portât les miens. Nous avons d'autant mieux imité ces deux héros du poëme qui vous plaît si peu, qu'en nous faisant ces civilités, nous sommes demeurés, comme eux, chacun dans notre même parti et dans nos mêmes sentiments, c'est-à-dire, vous toujours bien résolu de ne point trop estimer Homère ni Virgile; et moi toujours leur passionné admirateur. Voilà de quoi il est bon que le public soit informé; et c'étoit pour commencer à le lui faire entendre, que peu de temps après notre réconciliation, je composai une épigramme [1] qui a couru, et que vraisemblablement vous avez vue. La voici:

Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser:
Perrault, l'anti-pindarique,
Et Despréaux l'homérique,
Consentent de s'embrasser.
Quelque aigreur qui les anime,
Quand, malgré l'emportement,
Comme eux l'un l'autre on s'estime,
L'accord se fait aisément.
Mon embarras est comment

[1] M. Brossette dit dans une note, qu'elle fut composée en 1699: elle doit avoir été faite en 1696, pour le plus tard. (S. M.)

On pourra finir la guerre
De Pradon et du parterre.

Vous pouvez reconnoître, monsieur, par ces vers où j'ai exprimé sincèrement ma pensée, la différence que j'ai toujours faite de vous, et de ce poëte de théâtre, dont j'ai mis le nom en œuvre pour égayer la fin de mon épigramme. Aussi étoit-ce l'homme du monde qui vous ressembloit le moins.

Mais maintenant que nous voilà bien remis, et qu'il ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité ni d'aigreur, oserois-je, comme votre ami, vous demander ce qui a pu, depuis si long-temps, vous irriter, et vous porter à écrire contre tous les plus célèbres écrivains de l'antiquité? Est-ce le peu de cas qu'il vous a paru que l'on faisoit parmi nous des bons auteurs modernes? Mais où avez-vous vu qu'on les méprisât? Dans quel siécle a-t-on plus volontiers applaudi aux bons livres naissants, que dans le nôtre? Quels éloges n'y a-t-on point donnés aux ouvrages de M. Descartes, de M. Arnauld, de M. Nicole, et de tant d'autres admirables philosophes et théologiens que la France a produits depuis soixante ans, et qui sont en si grand nombre, qu'on pourroit faire un petit volume de la seule liste de leurs écrits? Mais pour ne nous arrêter ici qu'aux seuls auteurs qui nous touchent vous et moi de plus près, je veux dire aux poëtes; quelle gloire ne s'y sont point acquise les Malherbes, les Racans, les Maynards? Avec quels battements de mains n'y a-t-on point reçu les ouvrages de Voiture, de Sarrazin, et

de La Fontaine? Quels honneurs n'y a-t-on point, pour ainsi dire, rendus à M. de Corneille [1] et à M. Racine? Et qui est-ce qui n'a point admiré les comédies de Molière? Vous-même, monsieur, pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu justice à votre Dialogue de l'amour et de l'amitié; à votre Poëme sur la peinture; à votre Épître sur M. de La Quintinie, et à tant d'autres excellentes piéces de votre façon? On n'y a pas véritablement fort estimé nos poëmes héroïques : mais a-t-on eu tort? Et ne confessez-vous pas vous-même en quelque endroit de vos Parallèles, que le meilleur de ces poëmes [2] est si dur et si forcé, qu'il n'est pas possible de le lire?

Quel est donc le motif qui vous a tant fait crier contre les anciens? Est-ce la peur qu'on ne se gâtât en les imitant? Mais pouvez-vous nier que ce ne soit au contraire à cette imitation-là même que nos plus grands poëtes sont redevables du succès de leurs écrits? Pouvez-vous nier que ce ne soit dans Tite-Live, dans Dion Cassius, dans Plutarque, dans Lucain, et dans Sénéque, que M. de Corneille a pris ses plus beaux traits, a puisé ces grandes idées qui lui ont fait inventer un nouveau genre de tragédie, inconnu à Aristote? Car c'est sur ce pied, à mon avis, qu'on doit regarder quantité de ses plus belles piéces de théâtre, où se mettant au-dessus des ré-

[1] VAR. Il y a ainsi dans toutes les éditions, excepté dans celles de 1735 et de 1740, qui mettent, *à M. Corneille.*

[2] LA PUCELLE.

gles de ce philosophe, il n'a point songé, comme les poëtes de l'ancienne tragédie, à émouvoir la pitié et la terreur; mais à exciter dans l'ame des spectateurs, par la sublimité des pensées, et par la beauté des sentiments, une certaine admiration [1], dont plusieurs personnes, et les jeunes gens surtout, s'accommodent souvent beaucoup mieux que des véritables passions tragiques. Enfin, monsieur, pour finir cette période un peu longue, et pour ne me point écarter de mon sujet, pouvez-vous ne pas convenir que ce sont Sophocle et Euripide qui ont formé M. Racine? Pouvez-vous ne pas avouer que c'est dans Plaute et dans Térence que Molière a appris les plus grandes finesses de son art?

D'où a pu donc venir votre chaleur contre les anciens? Je commence, si je ne m'abuse, à l'apercevoir. Vous avez vraisemblablement rencontré, il y a long-temps, dans le monde, quelques uns de ces faux savants, tels que le président de vos dialogues, qui ne s'étudient qu'à enrichir leur mémoire, et qui n'ayant d'ailleurs ni esprit, ni jugement, ni goût,

[1] M. Despréaux avoit en vue ce passage de M. de Saint-Évremont, dans son *Traité de la tragédie ancienne et moderne.* « Je « finirai, dit-il, par un sentiment hardi et nouveau : c'est qu'on « doit rechercher à la *tragédie*, devant toutes choses, une gran- « deur d'ame bien exprimée, qui excite en nous une tendre ad- « miration. Il y a dans cette sorte d'admiration quelque ravisse- « ment pour l'esprit : le courage y est élevé, l'ame y est touchée. » Cette admiration, que M. de Saint-Évremont recherchoit dans la tragédie, est sans doute bien éloignée des passions et des sentiments que la véritable *tragédie* doit exciter en nous; mais il avoit formé ce jugement sur les tragédies de Corneille. (Bross.)

n'estiment les anciens que parcequ'ils sont anciens; ne pensent pas que la raison puisse parler une autre langue que la grecque ou la latine, et condamnent d'abord tout ouvrage en langue vulgaire, sur ce fondement seul, qu'il est en langue vulgaire. Ces ridicules admirateurs de l'antiquité vous ont révolté contre tout ce que l'antiquité a de plus merveilleux : vous n'avez pu vous résoudre d'être du sentiment de gens si déraisonnables, dans la chose même où ils avoient raison. Voilà, selon toutes les apparences, ce qui vous a fait faire vos Parallèles. Vous vous êtes persuadé qu'avec l'esprit que vous avez, et que ces gens-là n'ont point; avec quelques arguments spécieux, vous déconcerteriez aisément la vaine habileté de ces foibles antagonistes; et vous y avez si bien réussi, que, si je ne me fusse mis de la partie, le champ de bataille, s'il faut ainsi parler, vous demeuroit : ces faux savants n'ayant pu, et les vrais savants[1], par une hauteur un peu trop affectée[2], n'ayant pas daigné vous répondre. Permettez-moi cependant de vous faire ressouvenir que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais savants que les grands écrivains de l'an-

[1] Il paroît que M. Despréaux comptoit pour rien tout ce que Longepierre et Dacier avoient répondu dans différents ouvrages à M. Perrault. La lettre de M. Huet est du 10 octobre 1692; mais elle ne vit le jour que vingt ans après; et M. Despréaux pouvoit ne la pas connoître. La *Dissertation* sur Homère de l'abbé Regnier-Desmarais ne parut qu'en 1700, avec sa traduction en vers du livre I de l'Iliade; et la querelle alors étoit finie. (S. M.)

[2] Var. Édition de 1701 : *une hauteur peut-être un peu trop affectée.*

tiquité doivent leur gloire ; mais à la constante et unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siécles d'hommes sensés et délicats, entre lesquels on compte plus d'un Alexandre [1] et plus d'un César. Permettez-moi de vous représenter qu'aujourd'hui même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, les Schrevelius, les Peraredus [2], les Menagius [3] ; ni, pour me servir des termes de Molière, les savants en *us*, qui goûtent davantage Homère, Horace, Cicéron, Virgile. Ceux que j'ai toujours vus le plus frappés de la lecture des écrits de ces grands personnages, ce sont des esprits du premier ordre ; ce sont des hommes de la plus haute élévation. Que s'il falloit nécessairement vous en citer ici quelques uns, je vous étonnerois peut-être par les noms illustres que je mettrois sur le papier ; et vous y trouve-

[1] L'admiration d'Alexandre pour les poëmes d'Homère n'étoit pas une autorité pour Perrault, qui avoit dit, PARALL., t. III, p. 31, « Pour Alexandre, on sait qu'il n'avoit aucun goût pour « la poésie. Le grand nombre de talents qu'il donna à Chérilus, le « plus méchant poëte qui fût jamais, comme Horace nous en as- « sure, le mettoit hors d'état de pouvoir faire grand honneur « à Homère par son approbation. »

[2] Corneille Schrevelius, laborieux compilateur, mais homme de peu de goût, et critique sans discernement, a donné les éditions dites *Variorum*, d'Ovide, de Claudien, de Virgile, de Lucain, de Martial, de Juvénal, et de Perse. Son *Lexicon græcum* est le seul de ses ouvrages qui ait été d'une utilité classique. — Les remarques de Peyrarède sur Térence, et ses conjectures sur Florus, sont estimées : Huet faisoit cas de son érudition, et de son talent pour la poésie latine.

[3] Nouvelle malice de la part de Boileau, dans cette affectation à *latiniser* ces noms modernes.

riez non seulement des Lamoignon, des Daguesseau, des Troisville[1]; mais des Condé, des Conti, et des Turenne.

Ne pourroit-on point donc, monsieur, aussi galant homme que vous l'êtes, vous réunir de sentiments avec tant de si galants hommes? Oui, sans doute, on le peut; et nous ne sommes pas même vous et moi si éloignés d'opinion que vous pensez. En effet, qu'est-ce que vous avez voulu établir par tant de poëmes, de dialogues, et de dissertations sur les anciens et sur les modernes? Je ne sais si j'ai bien pris votre pensée: mais la voici, ce me semble. Votre dessein est de montrer que pour la connoissance sur-tout des beaux-arts, et pour le mérite des belles lettres, notre siècle, ou, pour mieux parler, le siècle de Louis-le-Grand, est non seulement comparable, mais supérieur à tous les plus fameux siècles de l'antiquité, et même au siècle d'Auguste. Vous allez donc être bien étonné, quand je vous dirai que je suis sur cela entièrement de votre avis; et que même, si mes infirmités et mes emplois m'en laissoient le loisir, je m'offrirois volontiers de prouver

[1] Henri-Joseph de Peyre, comte de Troisville, qui se prononce Tréville, ayant quitté la profession des armes en 1667, vécut ensuite dans la retraite, et s'y appliqua uniquement à l'étude et à la piété. Il fit de grands progrès dans l'une et dans l'autre surtout, par une étude continuelle des pères grecs, qu'il préféroit aux latins. C'étoit un esprit si juste et si exact, qu'il *parloit* toujours *comme un livre*. Aussi disoit-on que cette espèce de proverbe sembloit avoir été fait pour lui. Il avoit été élevé près du roi. Il mourut à Paris au mois d'août 1708, âgé de soixante-six ans. (Bross.)

comme vous cette proposition, la plume à la main. A la vérité j'emploierois beaucoup d'autres raisons que les vôtres, car chacun a sa manière de raisonner; et je prendrois des précautions et des mesures que vous n'avez point prises.

Je n'opposerois donc pas, comme vous avez fait, notre nation et notre siécle seuls à toutes les autres nations et à tous les autres siécles joints ensemble; l'entreprise, à mon sens, n'est pas soutenable. J'examinerois chaque nation et chaque siécle l'un après l'autre; et après avoir mûrement pesé en quoi ils sont au-dessus de nous, et en quoi nous les surpassons, je suis fort trompé, si je ne prouvois invinciblement que l'avantage est de notre côté. Ainsi, quand je viendrois au siécle d'Auguste, je commencerois par avouer sincèrement que nous n'avons point de poëtes héroïques ni d'orateurs que nous puissions comparer aux Virgile et aux Cicéron. Je conviendrois que nos plus habiles historiens sont petits devant les Tite-Live et les Salluste. Je passerois condamnation sur la satire et sur l'élégie; quoiqu'il y ait des satires de Regnier admirables [1], et des élégies de Voiture, de Sarrazin, et de la comtesse de La Suze [2], d'un agrément infini. Mais en même temps je ferois voir que pour la tragédie nous sommes

[1] M. Despréaux ne parle point de ses satires. Ce silence a bien *de la grandeur.* (Bross.) — D'Alembert est de l'avis de Brossette, et trouve *judicieuse* et *bien choisie*, l'expression dont il se sert dans cette circonstance. *Élog. des acad.*, tome II, p. 215.

[2] Henriette de Coligny, comtesse de La Suze, célèbre, dans son temps, par son esprit et par ses élégies. C'est elle qui se fit ca-

beaucoup supérieurs aux Latins, qui ne sauroient opposer à tant d'excellentes pièces tragiques que nous avons en notre langue, que quelques déclamations plus pompeuses que raisonnables d'un prétendu Sénéque, et un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le Thyeste de Varius et la Médée d'Ovide. Je ferois voir que, bien loin qu'ils aient eu dans ce siécle-là des poëtes comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un seul dont le nom ait mérité qu'on s'en souvînt : les Plaute, les Cécilius, et les Térence, étant morts dans le siécle précédent. Je montrerois que si pour l'ode nous n'avons point d'auteurs si parfaits qu'Horace, qui est leur seul poëte lyrique, nous en avons néanmoins un assez grand nombre qui ne lui sont guère inférieurs en délicatesse de langue et en justesse d'expression, et dont tous les ouvrages mis ensemble ne feroient peut-être pas dans la balance un poids de mérite moins considérable que les cinq livres d'Odes qui nous restent de ce grand poëte. Je montrerois qu'il y a des genres de poésie, où non seulement les Latins ne nous ont point surpassés, mais qu'ils n'ont pas même connus : comme par exemple, ces poëmes en prose que nous appelons *romans*, et dont nous avons chez nous des modéles qu'on ne sauroit trop estimer, à la morale près qui y est fort vicieuse et qui en rend la lecture dangereuse aux

tholique, parceque son mari étoit huguenot, et qui s'en sépara, afin, disoit la reine Christine, de ne voir son mari dans ce monde-ci ni dans l'autre. Morte en 1673.

jeunes personnes. Je soutiendrois hardiment qu'à prendre le siécle d'Auguste dans sa plus grande étendue, c'est-à-dire depuis Cicéron jusqu'à Corneille Tacite, on ne sauroit pas trouver [1] parmi les Latins un seul philosophe qu'on puisse mettre pour la physique en parallèle avec Descartes, ni même avec Gassendi. Je prouverois que pour le grand savoir et la multiplicité de connoissances, leur Varron et leur Pline, qui sont leurs plus doctes écrivains, paroîtroient de médiocres savants devant nos Bignon, nos Scaliger, nos Saumaise, nos père Sirmond, et nos père Petau [2]. Je triompherois avec

[1] Il faudroit, suivant l'usage et les grammairiens : *on ne sauroit trouver.* (Bross.)

[2] Jérôme Bignon, enfant d'honneur du dauphin, depuis roi Louis XIII, ensuite avocat au parlement, avocat général au grand conseil, enfin avocat général au parlement, conseiller d'état employé dans quantité d'affaires très importantes, et grand-maître de la bibliothèque du roi, naquit en 1590, et mourut le 7 d'avril 1656. Il eut pour père et pour maître unique en toutes les sciences, Roland Bignon, célèbre avocat au parlement de Paris. L'érudition la plus précoce, la plus étendue, et la mieux raisonnée; le travail le plus assidu dans des vues d'utilité; le désintéressement le plus parfait, la probité la plus constante, la piété la plus humble et la plus solide, ont rendu Jérôme Bignon digne de toutes les louanges qu'un savant, un citoyen, un magistrat, un chrétien, peuvent mériter. — Jules-César, et Joseph-Juste de l'Escale, ou Scaliger, père et fils, l'un né au château de Ripa dans le territoire de Vérone, en 1473, et mort à Agen dans sa soixante-quinzième année, le 21 octobre 1558; l'autre né à Agen, le 4 août 1540, et mort à Leyde dans sa soixante-neuvième année, le 21 janvier 1609, jouissoient alors d'une réputation sensiblement affoiblie depuis.— Claude Saumaise, professeur honoraire dans l'université de Leyde, décoré d'un brevet de con-

vous du peu d'étendue de leurs lumières sur l'astronomie, sur la géographie, et sur la navigation. Je les défierois de me citer, à l'exception du seul Vitruve, qui est même plutôt un bon docteur d'architecture, qu'un excellent architecte; je les défierois, dis-je, de me nommer un seul habile architecte, un seul habile sculpteur, un seul habile peintre latin. Ceux qui ont fait du bruit à Rome dans tous ces arts, étant des Grecs d'Europe et d'Asie, qui venoient pratiquer chez les Latins des arts que les Latins, pour ainsi dire, ne connoissoient point: au lieu que toute la terre aujourd'hui est pleine de la réputation et des ouvrages de nos Poussin[1], de nos Lebrun, de nos

seiller d'état en France, étoit né le 15 avril 1588. Fils de Benigne Saumaise, qui mourut doyen du parlement de Dijon en 1540, il fut élevé par sa mère dans la religion calviniste, dont il fit toujours profession. Ses *Exercitationes Plinianæ* sont un trésor inépuisable d'érudition sur toutes sortes de matières. On pourroit desirer plus de goût et un meilleur style, mais non des sentiments plus généreux, dans ses plaidoyers en faveur de l'infortuné Charles Ier. — Jacques Sirmond, jésuite, confesseur de Louis XIII, fut, dans son genre, un habile critique. Il étoit né à Riom en 1559, et mourut au collège de Clermont à Paris, le 6 octobre 1651, âgé de quatre-vingt-douze ans. — Denys Petau, excellent religieux, théologien profond, habile chronologiste, historien exact, éloquent orateur, critique éclairé, poëte ingénieux, naquit à Orléans en 1583; se fit jésuite en 1605, et mourut en enfance au collège de Clermont, le 15 décembre 1652, âgé de soixante-neuf ans.

[1] Nicolas Poussin étoit né aux Andelys en 1594, et mourut à Rome en 1665. — Charles Le Brun, premier peintre du roi, naquit à Paris en 1618; il y mourut le 12 de janvier 1690. — François Girardon, excellent sculpteur, né à Troyes en 1627, mourut à Paris le 1er de septembre 1715, âgé de quatre-vingt-huit ans.

Girardon, et de nos Mansard. Je pourrois ajouter encore à cela beaucoup d'autres choses; mais ce que j'ai dit est suffisant, je crois, pour vous faire entendre comment je me tirerois d'affaire à l'égard du siécle d'Auguste. Que si de la comparaison des gens de lettres et des illustres artisans, il falloit passer à celle des héros et des grands princes, peut-être en sortirois-je avec encore plus de succès. Je suis bien sûr au moins que je ne serois pas fort embarrassé à montrer que l'Auguste des Latins ne l'emporte pas sur l'Auguste des François. Par tout ce que je viens de dire, vous voyez, monsieur, qu'à proprement parler, nous ne sommes point d'avis différent sur l'estime qu'on doit faire de notre nation et de notre siécle; mais que nous sommes différemment de même avis. Aussi n'est-ce point votre sentiment que j'ai attaqué dans vos Paralléles; mais la manière hautaine et méprisante dont votre abbé et votre chevalier y traitent des écrivains pour qui, même en les blâmant, on ne sauroit, à mon avis, marquer trop d'estime, de respect, et d'admiration. Il ne reste donc plus maintenant, pour assurer notre accord, et pour étouffer entre nous toute semence de dispute, que de nous guérir l'un et l'autre, vous, d'un penchant un peu trop fort à rabaisser les bons écrivains de l'antiquité; et moi, d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchants, et même les médiocres auteurs de notre siécle. C'est à quoi nous devons sérieusement nous appliquer; mais quand nous n'en pourrions venir à bout, je vous

réponds que de mon côté cela ne troublera point notre réconciliation; et que, pourvu que vous ne me forciez point à lire *le Clovis* ni *la Pucelle*, je vous laisserai tout à votre aise critiquer l'Iliade et l'Énéide; me contentant de les admirer, sans vous demander pour elles cette espèce de culte tendant à *l'adoration*, que vous vous plaignez, en quelqu'un de vos poëmes [1], qu'on veut exiger de vous; et que Stace semble en effet avoir eu pour l'Énéide, quand il se dit à lui-même :

Nec tu divinam Æneida tenta :
Sed longe sequere, et vestigia semper adora [2].

Voilà, monsieur, ce que je suis bien aise que le public sache; et c'est pour l'en instruire à fond, que je me donne l'honneur de vous écrire aujourd'hui cette lettre, que j'aurai soin de faire imprimer dans la nouvelle édition qu'on fait en grand et en petit de mes ouvrages. J'aurois bien voulu pouvoir adoucir en cette nouvelle édition quelques railleries un peu fortes qui me sont échappées dans mes réflexions sur Longin; mais il m'a paru que cela seroit inutile, à cause des deux éditions qui l'ont précédée, auxquelles on ne manqueroit pas de recourir, aussi bien qu'aux fausses éditions qu'on en pourra faire dans les pays étrangers, où il y a de l'apparence qu'on

[1] Dans son poëme intitulé *Le siècle de Louis-le-Grand*, qui débute par ces deux beaux vers :

La docte antiquité fut toujours vénérable :
Mais je ne crus jamais qu'elle fût *adorable*.

[2] Thébaïd., XII, v. 826.

prendra soin de mettre les choses en l'état qu'elles étoient d'abord. J'ai cru donc que le meilleur moyen d'en corriger la petite malignité, c'étoit de vous marquer ici, comme je viens de le faire, mes vrais sentiments pour vous. J'espère que vous serez content de mon procédé, et que vous ne vous choquerez pas même de la liberté que je me suis donnée de faire imprimer dans cette dernière édition la lettre que l'illustre M. Arnauld vous a écrite, au sujet de ma dixième satire.

Car, outre que cette lettre a déja été rendue publique dans deux recueils des ouvrages de ce grand homme, je vous prie, monsieur, de faire réflexion que dans la préface de votre Apologie des femmes, contre laquelle cet ouvrage me défend, vous ne me reprochez pas seulement des fautes de raisonnement et de grammaire ; mais que vous m'accusez d'avoir dit des mots sales, d'avoir glissé beaucoup d'impuretés, et d'avoir fait des médisances. Je vous supplie, dis-je, de considérer que ces reproches regardant l'honneur, ce seroit en quelque sorte reconnoître qu'ils sont vrais, que de les passer sous silence. Qu'ainsi je ne pouvois pas honnêtement me dispenser de m'en disculper moi-même dans ma nouvelle édition, ou d'y insérer une lettre qui m'en disculpe si honorablement. Ajoutez que cette lettre est écrite avec tant d'honnêteté et d'égards, pour celui-même contre qui elle est écrite, qu'un honnête homme, à mon avis, ne sauroit s'en offenser. J'ose donc me flatter, je le répète, que vous la verrez sans

chagrin; et que, comme j'avoue franchement que le dépit de me voir critiqué dans vos dialogues m'a fait dire des choses qu'il seroit mieux de n'avoir point dites, vous confesserez aussi que le déplaisir d'être attaqué dans ma dixième satire vous y a fait voir des médisances et des saletés qui n'y sont point. Du reste, je vous prie de croire que je vous estime comme je dois, et que je ne vous regarde pas simplement comme un très bel esprit, mais comme un des hommes de France qui a le plus de probité et d'honneur.

Je suis, monsieur,

Votre, etc.[1]

[1] Cette lettre est, d'un bout à l'autre, un modèle achevé de cette ironie finement socratique, que Boileau n'a pas toujours maniée avec le même bonheur. C'est, en prose, une satire d'autant meilleure, que la raison est toujours du côté du rieur, et que l'exquise urbanité des formes, et la puissance victorieuse des raisons, ne permettoient au pauvre Perrault, ni la plainte, ni la réponse.

LETTRE DE M. HUET,

ANCIEN ÉVÊQUE D'AVRANCHES,

A M. LE DUC DE MONTAUSIER,

Dans laquelle il examine le sentiment de Longin sur ce passage de la Genèse : « Et Dieu dit : Que la lumière « soit faite, et la lumière fut faite. »

MONSEIGNEUR,

Vous avez voulu que je prisse parti dans le différent que vous avez eu avec M. l'abbé de Saint-Luc, touchant Apollon[1]. J'en ai un autre à mon tour avec M. Despréaux, dont je vous supplie très humblement de vouloir être juge. C'est sur un passage de Longin qu'il vous faut rapporter avant toutes choses. Le voici mot à mot[2] : « Ainsi le lé« gislateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme du « commun, ayant connu la puissance de Dieu se« lon sa dignité, il l'a exprimée de même, ayant écrit « au commencement de ses lois, en ces termes : Dieu

[1] Cet abbé soutenoit qu'Apollon et le Soleil ne sont pas le même dieu. (Le Clerc.) Voyez Voss. *de Idolot.*, liv. II, c. xii.

[2] Voyez le *Traité du Sublime*, ch. vii de la traduction ; sect. ix du texte grec.

« dit ; Quoi? Que la lumière soit faite ; Que la terre « soit faite[1], et elle fut faite. » Dès la première lecture que je fis de Longin, je fus choqué de cette remarque : et il ne me parut pas que ce passage de Moïse fût bien choisi pour exemple du sublime. Et il me souvient qu'étant un jour chez vous, monseigneur, long-temps avant que j'eusse l'honneur d'être auprès de monseigneur le dauphin, je vous dis mon sentiment sur cette observation ; et quoique la compagnie fût assez grande, il ne s'en trouva qu'un seul qui fût d'un avis contraire. Depuis ce temps-là, je me suis trouvé obligé de rendre public ce sentiment, dans le livre que j'ai fait pour prouver la vérité de notre religion. Car ayant entrepris de faire le dénombrement des auteurs profanes qui ont rendu témoignage à l'antiquité des livres de Moïse, je trouvai Longin parmi eux. Et parceque je soupçonnois qu'il ne rapportoit ce qu'il dit de lui, que sur la foi d'autrui, je me sentis obligé de tenir

[1] Il y a proprement, dans l'hébreu, *que la lumière soit, et la lumière fut;* ce qui a meilleure grace, que de dire : *que la lumière soit faite, et la lumière fut faite;* car à lire ces dernières paroles, on diroit que Dieu commanda à quelque autre être de faire la lumière, et que cet autre être la fit. Ce qui a fait traduire ainsi, c'est la Vulgate qui a mis : *fiat lux, et lux facta est*, parcequ'elle suivoit le grec, qui dit γενηθήτω φῶς, καὶ ἐγένετο φῶς, et qu'elle traduit ordinairement γίνεσθαι par *fieri;* au lieu que ce verbe signifie souvent simplement *être*. Si la Vulgate a fait commettre cette faute aux traducteurs catholiques de la Bible, les traducteurs de Longin n'y devoient pas tomber, comme ils ont fait, en latin et en françois. Mais ce n'est pas sur quoi roule la dispute de MM. Huet et Despréaux. (Le Clerc.)

compte au public de cette conjecture, et de lui en dire la principale raison; qui est que s'il avoit vu ce qui suit, et ce qui précède le passage de Moïse qu'il allégue, il auroit bientôt reconnu qu'il n'a rien de sublime. Voici mes paroles[1] : « Longin, prince « des critiques, dans l'excellent livre qu'il a fait tou- « chant le sublime, donne un très bel éloge à Moïse : « car il dit qu'il a connu et exprimé la puissance de « Dieu selon sa dignité; ayant écrit au commen- « cement de ses lois, que Dieu dit, *Que la lumière « soit faite, et elle fut faite; Que la terre soit faite, et « elle fut faite*. Néanmoins ce que Longin rapporte « ici de Moïse, comme une expression sublime et « figurée, pour prouver l'élévation de son discours, « me semble très simple. Il est vrai que Moïse rap- « porte une chose qui est grande; mais il l'exprime « d'une façon qui ne l'est nullement. Et c'est ce qui « me persuade que Longin n'avoit pas pris ces pa- « roles dans l'original : car s'il eût puisé à la source, « et qu'il eût lu les livres mêmes de Moïse, il eût « trouvé par-tout une grande simplicité; et je crois « que Moïse l'a affectée, à cause de la dignité de la « matière, qui se fait assez sentir étant rapportée « nûment, sans avoir besoin d'être relevée par des « ornements recherchés, quoique l'on connoisse « bien d'ailleurs, et par ses cantiques, et par le livre « de Job, dont je crois qu'il est l'auteur, qu'il étoit « fort entendu dans le sublime. » Quoique je susse bien, quand j'écrivis ces paroles, que M. Despréaux

[1] DÉMONST. ÉVANGÉL., Propos. IV, ch. II, p. 51.

avoit traduit Longin, et que j'eusse même lu sa traduction, et qu'après l'avoir examinée soigneusement sur l'original, j'en eusse fait le jugement qu'elle mérite, je ne crus pas que, pour avoir traduit Longin, il l'eût pris sous sa protection, et qu'il se fût lié si étroitement d'intérêt avec lui, que de reprendre cet auteur, ce fût lui faire une offense, non plus qu'à trois ou quatre savants hommes, qui lui ont fait le plaisir de le traduire avant lui. A Dieu ne plaise que je voulusse épouser toutes les querelles d'Origène, et prendre fait et cause pour lui, lorsqu'on le traite tous les jours d'hérétique et d'idolâtre. Vous savez cependant, monseigneur, que j'ai pris des engagements avec Origène, du moins aussi grands que M. Despréaux en a pris avec Longin. Ainsi, à dire la vérité, je fus un peu surpris, lorsqu'ayant trouvé l'autre jour sur votre table la nouvelle édition de ses Œuvres, à l'ouverture du livre je tombai sur[1] ces paroles : « Mais que dirons-nous d'un savant de ce « siécle, qui, quoique éclairé des lumières de l'Évan- « gile, ne s'est pas aperçu de la beauté de cet en- « droit (il parle du passage de Moïse, rapporté par « Longin), et a osé avancer, dans un livre qu'il a fait « pour démontrer la religion chrétienne, que Lon- « gin s'étoit trompé, lorsqu'il avoit cru que ces pa- « roles étoient sublimes? J'ai la satisfaction au moins « que des personnes non moins considérables par « leur piété que par leur savoir, qui nous ont donné

[1] Voyez la préface du Traité du Sublime.

« depuis peu la traduction du livre de la Genèse, « n'ont pas été de l'avis de ce savant; et dans leur « préface[1], entre plusieurs preuves excellentes, qu'ils « ont apportées, pour faire voir que c'est l'Esprit-« Saint qui a dicté ce livre, ont allégué le passage « de Longin, pour montrer combien les chrétiens « doivent être persuadés d'une vérité si claire, et « qu'un païen même a sentie par les seules lumières « de la raison. » Je fus surpris, dis-je, de ce discours, monseigneur : car nous avons pris des routes si différentes, dans le pays des lettres, M. Despréaux et moi, que je ne croyois pas le rencontrer jamais dans mon chemin; et que je pensois être hors des atteintes de sa redoutable et dangereuse critique. Je ne croyois pas non plus que tout ce qu'a dit Longin, fussent mots d'Évangile; qu'on ne pût le contredire sans audace; qu'on fût obligé de croire, comme un article de foi, que ces paroles de Moïse sont sublimes, et que de n'en pas demeurer d'accord, ce fût douter que les livres de Moïse soient l'ouvrage du Saint-Esprit; enfin je ne me serois pas attendu à voir Longin canonisé, et moi presque excommunié, comme nous le sommes par M. Despréaux. Cependant, quelque bizarre que soit cette censure, il pouvoit l'exprimer d'une manière moins farouche et plus honnête; mais il faut donner quelque chose à son naturel. Pour moi, monseigneur, je prétends

[1] Seconde partie, §. 3, où il est traité de la simplicité sublime de l'Écriture-Sainte. On y cite avec éloge Despréaux, traducteur de Longin.

vous faire voir pour ma justification, que non seulement il n'y a rien d'approchant du sublime dans ce passage de Moïse; mais même que s'il y en avoit, comme veut Longin, le sublime y seroit mal employé, s'il est permis de parler en ces termes d'un livre sacré.

C'est une maxime reçue de tous ceux qui ont traité de l'éloquence, que rien ne donne plus de force au sublime, que de lui bien choisir sa place; et que ce n'est pas un moindre défaut d'employer le sublime là où le discours doit être simple, que de tomber dans le genre simple, lorsqu'il faut s'élever au sublime. Longin lui-même, sans en alléguer d'autres, en est un bon témoin. Quand les auteurs ne le diroient pas, le bon sens le dit assez. Combien est-on choqué d'une bassesse qui se rencontre dans un discours noble et pompeux? Combien est-on surpris, au contraire, d'un discours qui, étant simple et dépouillé de tout ornement, se guinde tout d'un coup et s'emporte en quelque figure éclatante? Croiroit-on qu'un homme fût sage, qui racontant à ses amis quelque événement surprenant, dont il auroit été témoin, après avoir rapporté le commencement de l'aventure d'une manière commune et ordinaire, s'aviseroit tout d'un coup d'apostropher celui qui auroit eu la principale part à l'action, quoiqu'il fût absent, et reviendroit ensuite à sa première simplicité, et réciteroit la fin de son histoire du même air que le commencement? Cette apostrophe pourroit-elle passer pour

un exemple de sublime, et ne passeroit-elle pas au contraire pour un exemple d'extravagance? On accuse cependant Moïse d'avoir péché contre cette régle, quand on soutient qu'il s'est élevé au-dessus du langage ordinaire, en rapportant la création de la lumière. Car si on examine tout le premier chapitre de la Genèse, où est ce passage, et même tous les cinq livres de la loi, hormis les cantiques qui sont d'un autre genre, et tous les livres historiques de la Bible, on y trouvera une si grande simplicité, que des gens de ces derniers siécles, d'un esprit poli à la vérité, mais gâté par un trop grand usage des lettres profanes; et saint Augustin, lorsqu'il étoit encore païen, n'en pouvoient souffrir la lecture. Je ne sortirai point de ce premier chapitre pour faire voir ce que je dis. Y a-t-il rien de plus simple que l'entrée du récit de la création du monde? « Au commencement Dieu créa le ciel et la « terre : et la terre étoit vide et informe; et les « ténébres étoient sur la face de l'abyme, et l'es- « prit de Dieu étoit porté sur les eaux. » Moïse sentoit bien que son sujet portoit avec soi sa recommandation et son sublime; que de le rapporter nûment, c'étoit assez l'élever; et que le moins qu'il y pourroit mettre du sien, ce seroit le mieux; et comme il n'ignoroit pas qu'un discours simple est souvent plus persuasif qu'un discours relevé (ce que Longin lui-même a reconnu); lorsqu'il a voulu annoncer aux hommes une vérité qui confond toute la philosophie profane, en leur appre-

nant que Dieu, par sa parole, a pu faire quelque chose du néant, il a cru ne devoir enseigner ce grand principe, qu'avec des expressions communes et sans ornement. Pourquoi donc, après avoir rapporté la création du ciel et de la terre d'une manière si peu étudiée, seroit-il sorti tout d'un coup de sa simplicité, pour narrer la création de la lumière d'une manière sublime? « Et Dieu dit que la lumière « soit faite; et elle fut faite. » Pourquoi seroit-il retombé dans sa simplicité, pour n'en plus sortir? « Et « Dieu vit que la lumière étoit bonne, et il divisa la « lumière des ténèbres, et il appela la lumière, jour; « et les ténèbres, nuit: et du soir et du matin se fit le « premier jour. » Tout ce qui suit porte le même caractère. « Et Dieu dit: Que le firmament soit fait au mi- « lieu des eaux, et sépare les eaux des eaux: et Dieu « divisa les eaux qui étoient sous le firmament, de « celles qui étoient sur le firmament; et il fut fait ain- « si. Et Dieu appela le firmament ciel: et du soir et du « matin se fit le second jour. » Dieu forme le firmament de la même manière qu'il a formé la lumière; c'est-à-dire par sa parole. Le récit que Moïse fait de la création de la lumière n'est point d'un autre genre que celui de la création du firmament: puis donc qu'il est évident que le récit de la création du firmament est très simple, comment peut-on soutenir que le récit de la création de la lumière est sublime[1]?

[1] Quel raisonnement! hé quoi! un trait, *sublime* par l'énergie même, si je puis m'exprimer ainsi, de sa simplicité, ne sauroit jaillir tout-à-coup de la narration la plus simple? c'est ce

Toute la suite répond parfaitement à ce commencement : il se tient toujours dans sa simplicité, pour nous apprendre comment Dieu forma les astres, et y renferma la lumière. « Et Dieu dit : Qu'il se fasse « des luminaires dans le firmament, qui divisent le « jour et la nuit, et servent de signes pour marquer « les temps, les jours et les années, et luisent dans « le firmament, et éclairent la terre. Et il fut fait ainsi. « Et Dieu fit deux grands luminaires ; le plus grand « luminaire, pour présider au jour ; et le plus petit « luminaire pour présider à la nuit, et les étoiles : « et il les mit au firmament pour luire sur la terre, « et présider au jour et à la nuit, et diviser la lu- « mière des ténèbres : et Dieu vit que cela étoit « bon. » La création même de l'homme, qui devoit commander à la terre, qui devoit porter l'image de Dieu, et qui devoit être son chef-d'œuvre, ne nous est enseignée qu'en des termes communs, et des expressions vulgaires. « Et Dieu dit : Faisons l'homme « à notre image et à notre ressemblance, et qu'il « préside aux poissons de la mer et aux oiseaux du « ciel, et aux bêtes, et à toute la terre, et à tous « les reptiles qui se remuent sur la terre. Et Dieu « créa l'homme à son image : il le créa à l'image de « Dieu ; il les créa mâle et femelle. » Si en tout ceci il n'y a nulle ombre de sublime, comme assurément il n'y en a aucune, je demande par quelle

qui arrive ici ; ou plutôt ce récit de la création est *sublime* d'un bout à l'autre, précisément parceque les plus grandes choses y sont racontées de la manière en apparence la plus ordinaire.

prérogative la création de la lumière a mérité d'être rapportée d'une manière sublime, lorsque tant d'autres choses, plus grandes et plus nobles, sont rapportées d'un air qui est au-dessous du médiocre. J'ajoute encore que si ces paroles sont sublimes, elles péchent contre un autre précepte d'éloquence, qui veut que les entrées des ouvrages les plus grands et les plus sublimes, soient simples, pour faire sortir la flamme du milieu de la fumée, pour parler comme un grand maître de l'art[1]. Saint Augustin assujettit à cette loi ceux mêmes qui annoncent les mystères de Dieu : *Il faut*, dit-il, *que dans le genre sublime, les commencements soient médiocres*. Moïse se seroit bien écarté de cette régle, si le sentiment de Longin étoit véritable, puisque les livres de la loi porteroient un exorde si auguste. Aussi ne voyons-nous pas qu'aucun des anciens pères de l'église, ni des interprétes de l'écriture, ait trouvé rien de relevé dans ce passage, hormis la matière, qui étant très haute et très illustre[2], et frappant vivement l'esprit du lecteur, s'il n'a pas toute l'attention nécessaire, il attribue aisément à l'artifice des paroles ce qui ne vient que de la dignité du sujet. Mais s'il

[1] Horace, *Art. poët.* v. 143.

Non fumum ex fulgore; sed ex fumo dare lucem
Cogitat, etc.

[2] Var. « Et frappant vivement l'esprit du lecteur, s'il n'a pas « toute l'attention nécessaire, il attribue, etc. Ibid. « Frappe vive- « vement l'esprit du lecteur; en sorte que s'il n'a pas toute l'atten- « tion nécessaire, il attribue, etc. »

considère cette expression en elle-même, faisant abstraction de ce grand sens qui la soutient, il la trouvera si simple, qu'elle ne peut l'être pas davantage : de sorte que si Longin avoit donné les régles du simple, comme il a donné celles du sublime, il auroit trouvé, sans y penser, que les paroles qu'il a rapportées de Moïse y sont entièrement conformes [1].

La vérité de ceci paroîtra par des exemples. Pourroit-on soupçonner un homme de vouloir s'énoncer figurément et noblement, qui parleroit ainsi : « Quand je sortis, je dis à mes gens, Suivez-moi, « et ils me suivirent? » Trouveroit-on du merveilleux dans ces paroles : « Je priai mon ami de me « prêter son cheval, et il me le prêta? » On trouveroit sans doute, au contraire, qu'on ne sauroit parler d'une manière plus simple : mais si le sublime se trouvoit dans la chose même, il paroîtroit dans l'expression, quelque nue qu'elle fût. « Xerxès com-

[1] C'est ce que l'ancien rhéteur, dont nous avons un traité du style, sous le nom de *Démétrius de Phalère*, a très bien remarqué. « Il y a un *magnifique*, dit-il, qui consiste dans les choses, comme « est un grand et illustre combat par terre, ou par mer ; ou lors« que l'on parle du ciel, ou de la terre ; car ceux qui entendent « parler d'une grande chose, s'imaginent d'abord que celui qui « parle a un style grand et sublime, et c'est en quoi ils se trom« pent. Il faut considérer, non ce que l'on dit, mais la manière « dont on le dit ; car on peut dire en style simple de grandes cho« ses, en sorte que l'on ne parle pas d'une manière qui leur con« vienne. C'est pourquoi on dit que certains auteurs ont un style « grand, qui disent de grandes choses qu'ils n'expriment pas « d'une manière relevée, comme Théopompe. »

« manda qu'on enchaînât la mer, et la mer fut en-« chaînée. » Alexandre dit, « Qu'on brûle Tyr, et « qu'on égorge les Tyriens; et Tyr fut brûlée, et les « Tyriens furent égorgés. » Il y a en cela de l'élévation et du grand: mais il vient du sujet; et ne pas faire cette distinction, c'est confondre les choses avec les paroles; c'est ne savoir pas séparer l'art de la nature, l'ouvrage de la matière, ni l'industrie de l'historien, de la grandeur et du pouvoir du héros. Or, je ne puis croire qu'un homme d'un jugement aussi exquis qu'étoit Longin, eût pu s'y méprendre, s'il avoit lu tout l'ouvrage de Moïse; et c'est ce qui m'a fait soupçonner qu'il n'avoit pas vu ce passage dans l'original; et j'en ai même une autre preuve qui me paroît incontestable, c'est qu'il fait dire à Moïse ce qu'il ne dit point: « Dieu dit, Quoi? que la lu-« mière soit faite, et elle fut faite; que la terre soit « faite, et elle fut faite. » Ces dernières paroles ne sont point dans Moïse; non plus que cette interrogation, *Quoi?* et apparemment Longin avoit lu cela dans quelque auteur, qui s'étoit contenté de rapporter la substance des choses que Moïse a écrites, sans s'attacher aux paroles. M. Le Fèvre ne s'éloigne pas de ce sentiment. « Il est assez croyable, dit-il, que « Longin avoit lu quelque chose dans les livres de « Moïse, ou qu'il en avoit entendu parler. » Le philosophe Aristobule[1], tout Juif qu'il étoit, et passionné pour Moïse, comme tous ceux de sa nation, n'a pas laissé de bien distinguer la parole dont Dieu

[1] Eusèbe, PRÉPARAT. ÉVANG., liv. XIII, ch. XII.

se servit pour créer le monde, d'avec la parole que Moïse a employée pour nous en faire le récit. « Il ne « faut pas nous imaginer, dit-il, que la voix de Dieu « soit renfermée dans un certain nombre de paroles, « comme un discours; mais il faut croire que c'est la « production même des choses. Et c'est dans ce sens « que Moïse appelle la création de l'univers la voix « de Dieu; car il dit de tous ses ouvrages : Dieu dit, « et il fut fait. » Vous voyez, Monseigneur, que cette remarque n'est pas faite pour la création seule de la lumière, mais pour la création de tous les ouvrages de Dieu; et que, selon cet auteur, le merveilleux et le sublime qui se trouvent dans l'histoire de la création, sont dans la parole de Dieu, qui est son opération même, et non pas dans les paroles de Moïse. Aristobule poursuit en ces termes : « Et c'est, à mon « avis, à quoi Pythagore, Socrate, et Platon, ont eu « égard, quand ils ont dit que, lorsqu'ils considé- « roient la création du monde, il leur sembloit enten- « dre la voix de Dieu. » Ces philosophes admiroient le sublime de cette voix toute-puissante, et n'en avoient remarqué aucun dans les paroles de Moïse, quoiqu'ils ne les ignorassent pas. Car, selon le témoignage du même Aristobule, on avoit traduit en grec quelques parties de la sainte Écriture avant Alexandre; et c'est cette traduction que Platon avoit lue[1],

[1] Je ne crois pas que Platon ait jamais lu rien de Moïse, et j'ai dit les raisons que j'en ai, dans l'*Ars Critica*, tome III, ch. VII. Cet Aristobule, Juif et péripatéticien, m'est extrêmement suspect, aussi bien qu'à M. Ody, que l'on peut consulter dans son ou-

et non pas celle des Septante, comme l'ont écrit depuis quelques uns des amis de M. Despréaux [1], pour le savoir desquels il fait profession d'avoir une grande admiration.

Je dis de plus que tant s'en faut que cette expression de Moïse soit sublime, elle est au contraire très commune et très familière aux auteurs sacrés ; de sorte que si c'étoit une figure, étant employée aussi souvent qu'elle l'est, elle cesseroit d'être sublime, parcequ'elle cesseroit de toucher le lecteur et de faire impression sur son esprit, à cause de sa trop fréquente répétition. Car, selon Quintilien [2], les figures perdent le nom de figures, quand elles sont trop communes et trop maniées. J'en pourrois donner mille exemples ; mais il suffira d'en rapporter quelques uns qu'on ne peut soupçonner d'être sublimes. Dieu dit à Moïse, dans le huitième chapitre de l'Exode : « Dites à Aaron qu'il étende sa verge et qu'il frappe « la poussière de la terre, et qu'il y ait de la vermine « dans toute l'Égypte : et ils firent ainsi ; et Aaron « étendit sa main tenant sa verge, et frappa la pous-

vrage de la Version des Septante, liv. I, ch. IX. Quand même ses livres seroient véritablement d'un Juif, qui auroit en effet vécu dans le temps de Ptolémée Philometor, sous lequel Aristobule doit avoir vécu, je ne croirois pas pour cela que Platon eût pillé l'Écriture-Sainte, pendant que je n'en vois aucune preuve solide, et que j'ai même de très fortes raisons de ne le point croire. (Le Clerc.)

[1] MM. Nicole, Le Maistre de Sacy, et les autres traducteurs de la Bible.

[2] Liv. IX, ch. III.

« sière de la terre, et il y eut de la vermine dans les « hommes et dans les animaux. » Voilà le même langage qu'au premier chapitre de la Genèse, et ce n'est point ici le commencement de la loi que Longin a cru que Moïse avoit voulu rendre plus auguste par une expression sublime. En voici une autre du chapitre neuvième de l'Exode, qui ne l'est pas davantage; « Et Dieu dit à Moïse: Étendez votre main vers « le ciel, afin qu'il se fasse de la grêle dans toute « la terre d'Égypte. Et Moïse étendit sa verge vers « le ciel, et Dieu fit tomber de la grêle sur la terre « d'Égypte. » Dans le dix-septième chapitre du même livre, Moïse dit à Josué: « Combattez contre les Ama- « lécites. Josué fit comme Moïse lui avoit dit, et com- « battit contre les Amalécites. » Dans le premier chapitre des *Paralipomènes*, où nous lisons que David ayant défait les Philistins, prit leurs idoles et les fit brûler, le texte porte: « Et David dit, et elles furent « brûlées dans le feu. » Ceci ressemble encore mieux à du sublime, que ce qui a imposé à Longin; et cependant tout le narré, et tout le livre des Paralipoménes, font assez voir que l'historien sacré n'a pensé à rien moins qu'à s'expliquer en cet endroit par une figure. Dans l'Évangile, lorsque le centurion veut épargner à notre Seigneur la peine de venir chez lui pour guérir son fils: Seigneur, dit-il, sans vous donner la peine de venir chez moi, vous n'avez qu'à dire une parole, et mon fils sera guéri; car j'obéis à ceux qui sont au-dessus de moi; et les soldats qui sont sous ma charge m'obéissent: « Et je dis à l'un, Va,

« et il va; et à l'autre: Viens, et il vient; et à mon « valet: Fais cela, et il le fait. » Ce centurion avoit-il lu les livres des rhéteurs et les traités du sublime, et vouloit-il faire voir à notre Seigneur par ce trait de rhétorique la promptitude avec laquelle il étoit obéi? Quand saint Jean rapporte en ces termes le miracle de la guérison de l'aveugle né, notre Seigneur lui dit: « Allez, lavez-vous dans la piscine « de Siloë. Il s'y en alla et s'y lava. » Et quand l'aveugle raconte ainsi ensuite sa guérison: « il m'a dit, Al- « lez à la piscine de Siloë, et vous y lavez; j'y ai été; « je m'y suis lavé, et je vois. » L'aveugle et l'évangéliste usent-ils de cette expression figurée pour faire admirer davantage le miracle? croient-ils qu'il ne paroîtra pas assez grand, s'il n'est rehaussé par le secours du sublime? Est-ce dans cette vue que le même évangéliste, rapportant la guérison du malade de trente-huit ans, s'explique ainsi: « Jésus lui dit: « Levez-vous, prenez votre lit, et marchez. Et cet « homme fut aussitôt guéri, et prit son lit, et mar- « cha? » Saint Matthieu prétend-il orner le récit de sa vocation, quand il dit parlant de soi-même: « Notre « Seigneur lui dit, Suivez-moi; et lui s'étant levé, le « suivit. » A-t-il le même dessein, lorsque parlant de l'homme qui avoit une main sèche, et qui fut guéri par notre Seigneur, il se sert de ces termes: « Alors « il dit à cet homme: Étendez votre main, et il l'é- « tendit. » Ces façons de parler ne sont pas particulières aux auteurs sacrés; quand les Juifs, qui sont venus après eux, parlent de Dieu, ils le nomment

souvent ainsi, « Celui qui a dit, et le monde a été fait »; pour dire celui qui a créé le monde par sa parole, et ils le nomment ainsi dans des ouvrages dogmatiques, dénués de toutes sortes d'ornements et de figures. La louange la plus ordinaire que Mahomet donne à Dieu dans l'Alcoran, c'est que, lorsqu'il veut quelque chose, il dit, *Sois; et elle est.* Tout cela fait voir manifestement que, quand Moïse a écrit, « Dieu dit « que la lumière soit faite, et la lumière fut faite », ce n'est qu'un tour de la langue hébraïque, qui n'a point d'autre signification ni d'autre force que s'il avoit dit, Dieu créa la lumière par sa parole. Et comme cette expression, qui est si commune et si naturelle dans la langue hébraïque, ne s'emploie guère dans la langue grecque que par figure, le pas étoit glissant pour Longin, et il lui a été aisé de tomber dans l'erreur; particulièrement l'ayant trouvé répété coup sur coup dans les livres qu'il avoit vus, où ce passage étoit autrement rapporté que Moïse ne l'avoit écrit, « Que la lumière soit faite, et elle fut faite: « Que la terre soit faite, et elle fut faite. » Cette répétition, dis-je, d'une expression qui est souvent figurée parmi les Grecs, et qui ne l'est point parmi les Hébreux, a paru à Longin avoir été faite à dessein; car, selon Quintilien, la répétition seule fait une figure. Et même l'interrogation qui précède, « Dieu « dit, Quoi? Que la lumière soit faite »; cette interrogation, dis-je, qui n'est pas de Moïse, excitant comme elle fait l'attention du lecteur, et préparant son esprit à apprendre quelque chose de grand, et n'étant

point du langage ordinaire, a dû lui paroître venir de l'art. C'est en vain que quelques uns prétendent que ce *quoi* n'est pas mis là par Longin comme venant de Moïse, et faisant partie du passage qu'il rapporte; mais qu'il l'a mis comme venant de lui-même. Car à quoi seroit bonne cette interrogation? Si la sublimité prétendue du passage consistoit purement dans ces paroles, « Que la lumière soit faite », on pourroit croire qu'il auroit voulu réveiller par-là l'esprit du lecteur pour le lui faire mieux entendre; mais si ce sublime consiste, selon l'opinion de nos adversaires, dans l'expression vive de l'obéissance de la créature à la voix du Créateur, il s'étend autant sur ce qui précède l'interrogation, que sur ce qui la suit; et ainsi elle auroit été mise là fort mal-à-propos par Longin. Outre que ce n'est pas sa coutume que de se mêler ainsi parmi les auteurs qu'il cite; dans tous les passages, dont son ouvrage est rempli, il rapporte nûment leurs paroles, sans y rien mettre du sien. Ainsi on peut dire que si l'on n'a égard qu'aux paroles de Moïse, altérées et peu fidèlement rapportées telles qu'il les avoit lues, le jugement qu'il en fait se peut excuser; mais il n'est pas supportable si on le rapporte à ce que Moïse a écrit en effet; et[1]

[1] C'est aussi ce qu'il a fait, comme il semble, bien plus que ce qu'il lisoit dans son exemplaire de Longin; puisque, dans la citation du passage de Moïse, il a ôté ce *quoi?* Je suis surpris qu'il n'en ait rien dit, dans ses notes, et que notre prélat ne lui ait pas reproché ce retranchement; car enfin, comme il le remarque très bien, ce *quoi* fait tomber le sublime seulement sur les paroles suivantes; au lieu qu'on prétend qu'il ne consiste pas moins

c'est cet original que M. Despréaux devoit consulter. Il se trouve d'autres expressions dans l'Écriture-Sainte, qu'on a cru figurées et sublimes, et qui dans leur langue originale ne le sont nullement. Un des plus polis écrivains de ce siècle [1] a mis dans ce genre ce passage du premier livre des Machabées, où il est dit que la terre se tut devant Alexandre, prenant ce silence pour une expression métaphorique de la soumission que la terre domptée eut pour ce conquérant; et cela, faute de savoir que l'origine de cette façon de parler vient d'un mot de la langue hébraïque, qui signifie *se taire, et se reposer, être en paix*. Il seroit aisé d'en apporter plusieurs exemples. De sorte que ce qui paroissoit sublime dans notre langue et dans la langue latine, n'est, en hébreu, qu'une façon de parler simple et vulgaire. Aussi dans ce même livre des Machabées on trouve ces paroles, *et siluit terra dies paucos; et siluit terra annis duobus :* où le grec porte ἡσύχασεν, *fut en paix*. De même que dans saint Luc, lorsqu'il dit que les femmes de Galilée, *sabbato siluerunt*, pour dire qu'elles se tinrent en repos le jour du sabbat. Le lecteur jugera si ces expressions sont sublimes.

Je ne désavouerai pas que David n'ait parlé figurément, quand il a dit, au psaume trente-deuxième,

dans ces paroles, *et Dieu dit*. Il n'est pas permis de retrancher rien dans un passage de cette sorte, en le traduisant. Autrement, on fait dire à un auteur, non ce qu'il a dit, mais ce qu'il a dû dire effectivement. (Le Clerc.)

[1] Le P. Bouhours. Il faut consulter à ce sujet l'article XXXII du Huetiana.

en parlant de Dieu : « Car il a dit, et il a été; il a com-« mandé, et il s'est arrêté » : c'est ainsi que porte l'original. Tout le tissu de ce psaume, enrichi de tant de figures si nobles et si hautes, fait assez voir ce qu'on doit penser de celle-ci; et elle porte aussi en elle-même des marques du sublime. Car, en disant que Dieu a dit sans ajouter quoi; et que ce qu'il a dit, a été, le prophète ne donne aucune borne à l'imagination du lecteur; et par deux paroles il lui fait parcourir en esprit tout le ciel et toute la terre, et tous les grands ouvrages qui sont sortis de la main de Dieu. Il fait ensuite une espèce de gradation; et de la simple parole, il passe au commandement, pour faire connoître la puissance infinie de cette parole et la souveraineté de Dieu. Et quand il ajoute, qu'à ce commandement il s'est arrêté, sans dire ce qui s'est arrêté, soit qu'il veuille rappeler le souvenir du miracle qui arriva à la bataille de Gabaon, quand le soleil s'arrêta; ou qu'il veuille faire entendre le pouvoir absolu que Dieu a toujours sur ses créatures, pour les tenir dans le repos et dans le mouvement, pour les créer et les conserver, ne déterminant rien, il porte notre esprit jusque dans l'infini; et c'est cela qui mérite le nom de sublime[1].

Pour mieux juger encore du passage de Moïse, il faut faire une distinction des divers genres de su-

[1] Il est certain qu'il en est tout autrement d'une simple narration, comme le commencement de la Genèse, et d'un cantique, tel qu'est le psaume que M. Huet cite. Ce qui est simple dans l'un, devient sublime dans l'autre, par le sens qu'on lui donne. Par

blime, différente de celle de Longin, et en établir de quatre sortes, qui étant bien reconnues, feront la décision entière de notre différent : le sublime des termes, le sublime du tour de l'expression, le sublime des pensées, et le sublime des choses. Le sublime des termes est une élévation du discours, qui ne consiste que dans un choix de beaux et de grands mots, qui ne renferment qu'une pensée commune; et quelques uns n'estiment pas que ce genre mérite proprement le nom de sublime; mais en cela il n'est question que du nom. Le sublime du tour de l'expression vient de l'arrangement et de la disposition des paroles, qui, mises en un certain ordre, ébranlent l'ame; et qui, demeurant au contraire dans leur ordre naturel, la laissent sans aucune émotion. Le sublime des pensées part immédiatement de l'esprit, et se fait sentir par lui-même, pourvu qu'il ne soit pas affoibli ou par la bassesse des termes, ou par leur mauvaise disposition. Pour le sublime des choses, il dépend uniquement de la grandeur et de la dignité du sujet que l'on traite, sans que celui qui parle ait besoin d'employer aucun artifice pour le faire paroître aussi grand qu'il est; de sorte que tout homme qui saura rapporter quelque chose de grand tel qu'il est, sans en rien dérober à la connoissance

exemple, le psalmiste dit, verset 6 : « Par la parole du Créateur « les cieux ont été faits, et par le souffle de sa bouche, toute leur « armée. » Il est visible que ces expressions sont sublimes, non seulement parcequ'elles le sont en elles-mêmes, mais parcequ'elles sont insérées dans un cantique. (Le Clerc.)

de l'auditeur, et sans y mettre rien du sien, quelque grossier et quelque ignorant qu'il soit d'ailleurs, il pourra être estimé avec justice véritablement sublime dans son discours; mais non pas de ce sublime enseigné par Longin. Il n'y a presque point de rhéteurs qui n'aient reconnu ces quatre sortes de sublimes; mais ils ne conviennent pas dans la manière de les distinguer et de les définir. De ces quatre sublimes, il est évident que les trois premiers sont de la juridiction de l'orateur, et dépendent des préceptes; mais que la nature seule a droit sur le dernier, sans que l'art y puisse rien prétendre; et partant que quand Longin, rhéteur de sa profession, a donné des règles du sublime, ce n'a pas été de ce dernier sublime, qui n'est point de sa compétence; puisque ce qui est naturellement grand est toujours grand, et paroîtra grand aux yeux de ceux qui le regarderont tel qu'il est en lui-même. Cela posé, si on applique cette distinction des sublimes au passage de Moïse, on verra bientôt que le sublime des termes ne s'y trouve pas, puisque les termes en sont communs. Le sublime de l'expression façonnée et figurée n'y est pas non plus, puisque j'ai fait voir que les paroles sont disposées d'une manière qui est très ordinaire dans les livres de Moïse et dans tous les livres des Hébreux, anciens et modernes, et que c'est un tour de leur langue et non de leur rhétorique. On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune sublimité de pensée, car où trouveroit-on cette pensée? Donc ce qui nous frappe et nous émeut en

lisant ces paroles de Moïse, c'est le sublime même de la chose exprimée par ces paroles : car quand on entend que la seule voix du Seigneur a tiré la lumière des abymes du néant, une vérité si surprenante donne un grand branle à l'esprit; et le saint historien ayant bien connu que tout ce qu'il pourroit ajouter de son invention en obscurciroit l'éclat, il l'a renfermée dans des termes simples et vulgaires, et il ne leur a point donné d'autre tour, que celui qui étoit d'un usage commun et familier dans sa langue : semblable à un ouvrier habile, qui, ayant à enchâsser une pierre précieuse sans défaut, n'emploie qu'un filet d'or pour l'environner et la soutenir, sans rien dérober de sa beauté aux yeux des spectateurs, sachant bien que ce qu'il ajouteroit ne vaudroit pas ce qu'il cacheroit; et que le grand art, c'est qu'il n'y ait point d'art; au lieu que, quand il faut mettre en œuvre une pierre défectueuse, il use d'un artifice contraire, couvrant adroitement sous l'or et l'émail la tache qui en peut diminuer le prix. Ce sublime des choses est le véritable sublime, le sublime de la nature, le sublime original; et les autres ne le sont que par imitation et par art. Le sublime des choses a la sublimité en soi-même; les autres ne l'ont que par emprunt; le premier ne trompe point l'esprit: ce qu'il lui fait paroître grand, l'est en effet. Le sublime de l'art, au contraire, tend des piéges à l'esprit, et n'est employé que pour le faire paroître ce qu'il n'est pas, ou pour le faire paroître plus grand qu'il n'est. Donc le sublime que

Longin et ses sectateurs trouvent dans le passage contesté, fait véritablement honneur à Moïse, mais un honneur qu'il a méprisé; celui que j'y trouve, fait honneur à l'ouvrage de Dieu, et c'est ce que Moïse lui-même s'est proposé. C'a été dans cette vue, que Chalcidius platonicien, en rapportant le commencement de la Genèse, a dit que Moïse, qui en est l'auteur, n'étoit pas soutenu et animé d'une éloquence humaine; mais que Dieu même lui mettoit les paroles à la bouche, et l'inspiroit. Ce philosophe ne trouvoit pas, comme Longin, dans le discours de Moïse, le fard de l'école et les déguisements que l'esprit humain a inventés; mais il y reconnoissoit la voix féconde de Dieu, qui est tout esprit et vie.

Mais ce n'est pas là encore le seul et le principal défaut que je trouve dans le jugement que Longin a fait du passage en question. Quand il a dit ces paroles, « Dieu dit, que la lumière soit faite, et elle fut « faite », en voulant rehausser la beauté de cette élocution, il a rabaissé la grandeur de Dieu, et a fait voir que ni la bassesse de l'esprit humain, ni l'élévation de la majesté divine, ne lui étoient pas assez connues. Il ne savoit pas que nos conceptions et nos paroles ne sauroient atteindre à la hauteur infinie de la sagesse de Dieu, dont les richesses ne sont jamais entrées dans le cœur de l'homme, et qui lui sont incompréhensibles; et que quand Dieu a commandé aux prophètes de publier ses mystères, l'un lui a remontré qu'il étoit incirconcis des lèvres; l'autre lui a dit qu'il ne sauroit parler, et tous se sont re-

connus inférieurs à la dignité de cet emploi ; et cela seul découvre assez l'erreur de ceux qui croient que le sublime de ce passage consiste en ce que l'acte de la volonté de Dieu nous y est représenté comme une parole. Quoique les hommes n'aient que des idées très basses et très grossières de la grandeur de Dieu, leurs expressions sont pourtant encore au-dessous de leurs idées. Ne pouvant s'élever jusqu'à lui, ils le rabaissent jusqu'à eux, et parlent de lui comme d'un autre homme. Ils lui donnent un visage, une bouche, des yeux, et des oreilles, des pieds, et des mains ; ils le font asseoir, marcher, et parler. Ils lui attribuent les passions des hommes, la joie et le desir, le repentir et la colère. Ils lui donnent jusqu'à des ailes, et le font voler. Est-ce là connoître la puissance de Dieu selon sa dignité, et l'exprimer de même? Et osera-t-on donner le nom de sublime à un discours qui avilit infiniment et déshonore son sujet? Enfin, si c'est une expression sublime que de dire que Dieu a parlé, qui est celui des prophétes qui n'a pu fournir mille exemples pareils à celui que Longin a tiré de Moïse? Les philosophes mêmes ne donnent-ils pas le nom de paroles aux jugements que nous faisons intérieurement des choses pour y consentir ou n'y consentir pas? Et la parole extérieure que forme notre bouche, qu'est-ce autre chose que l'image de la parole intérieure de notre entendement? Moïse s'est ainsi exprimé en philosophe, et non pas en rhéteur, quand il a dit que Dieu a créé la lumière par sa parole.

Il est aisé maintenant de voir si la censure de M. Despréaux est bien fondée; elle se réduit à faire un point de religion de notre différent, et à m'accuser d'une espèce d'impiété, d'avoir nié que Moïse a employé le sublime dans le passage dont il s'agit. Mais cela est avancé sans preuve, et c'est donner pour raison ce qui est en question. Or, s'il est contre le bon sens de dire que ce passage est sublime, comme je crois l'avoir fait voir, il est ridicule de dire que c'est blesser la religion, que de ne parler pas contre le bon sens. La seconde preuve roule sur les nouveaux traducteurs de la Genèse, qui ont appuyé son opinion; mais il est visible que M. Despréaux ne les a pas tant allégués pour le poids qu'il a cru qu'auroit leur sentiment en cette matière, que pour s'acquitter des louanges qu'ils lui ont données, en rapportant ce même passage.

Puis donc que cette censure n'est soutenue que de l'air décisif et fier dont elle est avancée, il me semble que j'ai droit de demander à mon tour ce que nous dirons d'un homme, qui, bien qu'éclairé des lumières de l'Évangile, a osé faire passer Moïse pour un mauvais rhétoricien; qui a soutenu qu'il avoit employé des figures inutiles dans son histoire, et qu'il avoit déguisé par des ornements superflus une matière excellemment belle et riche d'elle-même; que dirons-nous, dis-je, de cet homme qui a ignoré que la beauté, la force, et le prix de l'Écriture-Sainte, ne consistent pas dans la richesse de ses figures, ni dans la sublimité de son langage: « Non in sublimi-

« tate sermonis aut sapientiæ, non in persuasibili-
« bus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione
« spiritûs et virtutis; ut fides nostra non sit in sa-
« pientiâ hominum, sed in virtute Dei[1] »; et que ni l'élévation ni la simplicité des livres sacrés ne sont pas les marques qui font connoître que l'Esprit-Saint les a dictés, puisque saint Augustin a estimé qu'il étoit indifférent que le langage de l'Écriture fût poli ou barbare; qui a ignoré que saint Paul n'entendoit point les finesses de la rhétorique, et qu'il étoit[2] *imperitus sermone;* que Moïse avoit de la peine à s'expliquer; que le prophète Amos étoit grossier et rustique, et que tous ces saints personnages, quoique parlant des langages différents, étoient pourtant tous animés du même esprit?

Du reste, Monseigneur, je vous demande un jugement. Vos lumières vives et pénétrantes, et le grand usage que vous avez des saintes lettres, vous feront voir clair dans cette question. Quelque encens que M. Despréaux vous ait donné[3], dans la dernière édition de ses ouvrages, pour tâcher de fléchir l'indignation si digne de votre vertu, que vous avez publiquement témoignée contre ses satires; ni les louanges intéressées, ni le souvenir du passé, ne vous sauroient empêcher de tenir la balance droite, et de

[1] Saint Paul, aux Corinth., Ep. I, c. II, ℣. 1-4.
[2] Id Ep. II, c. II, ℣. 6.
[3] Voyez l'épître VII, et la note sur ces vers,

Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
Que Montausier voulût lui donner son suffrage!

garder entre lui et moi cette rectitude que vous observez si religieusement en toutes choses. Pour moi, je ne serai pas moins docile et soumis à votre décision, que j'ai toujours été avec respect,

MONSEIGNEUR,

Votre, etc.

A Paris, ce 26 mars 1683.

RÉFLEXION X,

OU

RÉFUTATION

D'UNE DISSERTATION DE M. LE CLERC

CONTRE LONGIN.

« Ainsi le législateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme ordi-
« naire, ayant fort bien conçu la puissance et la grandeur de
« Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité au commencement
« de ses lois par ces paroles : DIEU DIT, QUE LA LUMIÈRE SE FASSE;
« ET LA LUMIÈRE SE FIT : QUE LA TERRE SE FASSE; ET LA TERRE FUT
« FAITE. »

Paroles de Longin, chap. VI.

Lorsque je fis imprimer pour la première fois, il y a environ trente-six ans, la traduction que j'avois faite du Traité du Sublime de Longin, je crus qu'il seroit bon, pour empêcher qu'on ne se méprît sur ce mot de *sublime*, de mettre dans ma préface ces mots qui y sont encore, et qui, par la suite du temps, ne s'y sont trouvés que trop nécessaires : « Il faut savoir que par *sublime* Longin n'entend pas « ce que les orateurs appellent le style sublime, « mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui fait « qu'un ouvrage enléve, ravit, transporte. Le style « sublime veut toujours de grands mots; mais le « sublime se peut trouver dans une seule pensée, « dans une seule figure, dans un seul tour de pa-

« roles. Une chose peut être dans le style sublime, « et n'être pourtant pas sublime. Par exemple : le « souverain arbitre de la nature d'une seule parole « forma la lumière. Voilà qui est dans le style su- « blime; cela n'est pas néanmoins sublime, parce- « qu'il n'y a rien là de fort merveilleux, et qu'on ne « pût aisément trouver. Mais *Dieu dit*, *Que la lu- « mière se fasse*, *et la lumière se fit :* ce tour extraordi- « naire d'expression, qui marque si bien l'obéis- « sance de la créature aux ordres du créateur, est « véritablement sublime, et a quelque chose de di- « vin. Il faut donc entendre par sublime, dans Lon- « gin, l'extraordinaire, le surprenant, et, comme « je l'ai traduit, le merveilleux dans le discours. »

Cette précaution, prise si à propos, fut approuvée de tout le monde, mais principalement des hommes vraiment remplis de l'amour de l'Écriture-Sainte; et je ne croyois pas que je dusse avoir jamais besoin d'en faire l'apologie. A quelque temps de là ma surprise ne fut pas médiocre, lorsqu'on me montra, dans un livre, qui avoit pour titre, *Démonstration évangélique*, composé par le célèbre M. Huet, alors sous-précepteur de monseigneur le Dauphin, un endroit, où non seulement il n'étoit pas de mon avis, mais où il soutenoit hautement que Longin s'étoit trompé, lorsqu'il s'étoit persuadé qu'il y avoit du sublime dans ces paroles, *Dieu dit*, etc. J'avoue que j'eus de la peine à digérer qu'on traitât avec cette hauteur le plus fameux et le plus savant critique de l'antiquité; de sorte qu'en une nouvelle édition qui

se fit quelques mois après de mes ouvrages, je ne pus m'empêcher d'ajouter dans ma préface ces mots: « J'ai rapporté ces paroles de la Genése, comme l'ex-« pression la plus propre à mettre ma pensée en « jour; et je m'en suis servi d'autant plus volontiers, « que cette expression est citée avec éloge par Lon-« gin même, qui, au milieu des ténébres du paga-« nisme, n'a pas laissé de reconnoître le divin qu'il « y avoit dans ces paroles de l'Écriture. Mais que di-« rons-nous d'un des plus savants hommes de notre « siécle, qui, éclairé des lumières de l'Évangile, ne « s'est pas aperçu de la beauté de cet endroit; qui a « osé, dis-je, avancer, dans un livre qu'il a fait pour « démontrer la religion chrétienne, que Longin s'é-« toit trompé, lorsqu'il avoit cru que ces paroles « étoient sublimes? »

Comme ce reproche étoit un peu fort, et je l'avoue même, un peu trop fort, je m'attendois à voir bientôt paroître une réplique très vive de la part de M. Huet, nommé environ dans ce temps-là à l'évêché d'Avranches; et je me préparois à y répondre le moins mal et le plus modestement qu'il me seroit possible. Mais, soit que ce savant prélat eût changé d'avis, soit qu'il dédaignât d'entrer en lice avec un aussi vulgaire antagoniste que moi, il se tint dans le silence. Notre démêlé parut éteint, et je n'entendis parler de rien jusqu'en 1709, qu'un de mes amis me fit voir dans un dixième tome de la *Bibliothèque choisie* de M. Le Clerc, fameux protestant de Genéve, réfugié en Hollande, un chapitre

de plus de vingt-cinq pages, où ce protestant nous réfute très impérieusement Longin et moi, et nous traite tous deux d'aveugles et de petits esprits, d'avoir cru qu'il y avoit là quelque sublimité. L'occasion qu'il prend pour nous faire après coup cette insulte, c'est une prétendue lettre du savant M. Huet, aujourd'hui ancien évêque d'Avranches, qui lui est, dit-il, tombée entre les mains, et que, pour mieux nous foudroyer, il transcrit tout entière; y joignant néanmoins, afin de la mieux faire valoir, plusieurs remarques de sa façon, presque aussi longues que la lettre même; de sorte que ce sont comme deux espèces de dissertations ramassées ensemble, dont il fait un seul ouvrage.

Bien que ces deux dissertations soient écrites avec assez d'amertume et d'aigreur, je fus médiocrement ému en les lisant, parceque les raisons m'en parurent extrêmement foibles; que M. Le Clerc, dans ce long verbiage qu'il étale, n'entame pas, pour ainsi dire, la question; et que tout ce qu'il y avance ne vient que d'une équivoque sur le mot de sublime, qu'il confond avec le style sublime, et qu'il croit entièrement opposé au style simple. J'étois en quelque sorte résolu de n'y rien répondre; cependant mes libraires depuis quelque temps, à force d'importunités, m'ayant enfin fait consentir à une nouvelle édition de mes ouvrages, il m'a semblé que cette édition seroit défectueuse, si je n'y donnois quelque signe de vie sur les attaques d'un si célèbre adversaire. Je me suis donc enfin déterminé à y ré-

pondre; et il m'a paru que le meilleur parti que je pouvois prendre, c'étoit d'ajouter aux neuf réflexions que j'ai déja faites sur Longin, et où je crois avoir assez bien confondu M. Perrault, une dixième réflexion, où je répondrois aux deux dissertations nouvellement publiées contre moi. C'est ce que je vais exécuter ici; mais, comme ce n'est point M. Huet qui a fait imprimer lui-même la lettre qu'on lui attribue, et que cet illustre prélat ne m'en a point parlé dans l'académie françoise, où j'ai l'honneur d'être son confrère, et où je le vois quelquefois, M. Le Clerc permettra que je ne me propose d'adversaire que M. Le Clerc; et que par-là je m'épargne le chagrin d'avoir à écrire contre un aussi grand prélat que M. Huet, dont, en qualité de chrétien, je respecte fort la dignité; et dont, en qualité d'homme de lettres, j'honore extrêmement le mérite et le grand savoir. Ainsi c'est au seul M. Le Clerc que je vais parler; et il trouvera bon que je le fasse en ces termes.

Vous croyez donc, monsieur, et vous le croyez de bonne foi, qu'il n'y a point de sublime dans ces paroles de la Genèse : *Dieu dit, Que la lumière se fasse; et la lumière se fit.* A cela je pourrois vous répondre en général, sans entrer dans une plus grande discussion, que le sublime n'est pas proprement une chose qui se prouve et qui se démontre; mais que c'est un merveilleux qui saisit, qui frappe, et qui se fait sentir. Ainsi personne ne pouvant entendre prononcer un peu majestueusement ces pa-

roles, *que la lumière se fasse*, etc., sans que cela excite en lui une certaine élévation d'ame qui lui fait plaisir, il n'est plus question de savoir s'il y a du sublime dans ces paroles, puisqu'il y en a indubitablement. S'il se trouve quelque homme bizarre qui n'y en trouve point, il ne faut pas chercher des raisons pour lui montrer qu'il y en a, mais se borner à le plaindre de son peu de conception et de son peu de goût, qui l'empêche de sentir ce que tout le monde sent d'abord. C'est là, monsieur, ce que je pourrois me contenter de vous dire; et je suis persuadé que tout ce qu'il y a de gens sensés avoueroient que par ce peu de mots je vous aurois répondu tout ce qu'il falloit vous répondre.

Mais puisque l'honnêteté nous oblige de ne pas refuser nos lumières à notre prochain, pour le tirer d'une erreur où il est tombé, je veux bien descendre dans un plus grand détail, et ne point épargner le peu de connoissance que je puis avoir du sublime, pour vous tirer de l'aveuglement où vous vous êtes jeté vous-même, par trop de confiance en votre grande et hautaine érudition.

Avant que d'aller plus loin, souffrez, monsieur, que je vous demande comment il se peut faire qu'un aussi habile homme que vous, voulant écrire contre un endroit de ma préface aussi considérable que l'est celui que vous attaquez, ne se soit pas donné la peine de lire cet endroit, auquel il ne paroît pas même que vous ayez fait aucune attention; car, si vous l'aviez lu, si vous l'aviez examiné un peu de

près, me diriez-vous, comme vous faites, pour montrer que ces paroles, *Dieu dit*, etc., n'ont rien de sublime, qu'elles ne sont point dans le style sublime, sur ce qu'il n'y a point de grands mots, et qu'elles sont énoncées avec une très grande simplicité? N'avois-je pas prévenu votre objection, en assurant, comme je l'assure dans cette même préface, que par sublime, en cet endroit, Longin n'entend pas ce que nous appelons le style sublime; mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui se trouve souvent dans les paroles les plus simples, et dont la simplicité même fait quelquefois la sublimité? ce que vous avez si peu compris, que même à quelques pages de là, bien loin de convenir qu'il y a du sublime dans les paroles que Moïse fait prononcer à Dieu au commencement de la Genése, vous prétendez que, si Moïse avoit mis là du sublime, il auroit péché contre toutes les régles de l'art, qui veut qu'un commencement soit simple et sans affectation. Ce qui est très véritable, mais ce qui ne dit nullement qu'il ne doit point y avoir de sublime, le sublime n'étant point opposé au simple, et n'y ayant rien quelquefois de plus sublime que le simple même, ainsi que je vous l'ai déja fait voir, et dont, si vous doutez encore, je m'en vais vous convaincre par quatre ou cinq exemples, auxquels je vous défie de répondre. Je ne les chercherai pas loin. Longin m'en fournit lui-même d'abord un admirable dans le chapitre d'où j'ai tiré cette dixième réflexion; car y traitant du sublime qui vient de la grandeur de la

pensée, après avoir établi qu'il n'y a proprement que les grands hommes à qui il échappe de dire des choses grandes et extraordinaires : « Voyez, par « exemple, ajoute-t-il, ce que répondit Alexandre, « quand Darius lui fit offrir la moitié de l'Asie, avec « sa fille en mariage. Pour moi, lui disoit Parménion, « si j'étois Alexandre, j'accepterois ces offres. Et moi « aussi, répliqua ce prince, si j'étois Parménion. » Sont-ce là de grandes paroles? Peut-on rien dire de plus naturel, de plus simple, et de moins affecté que ce mot? Alexandre ouvre-t-il une grande bouche pour le dire? Et cependant ne faut-il pas tomber d'accord que toute la grandeur de l'ame d'Alexandre s'y fait voir? Il faut à cet exemple en joindre un autre de même nature, que j'ai allégué dans la préface de ma dernière édition de Longin; et je le vais rapporter dans les mêmes termes qu'il y est énoncé, afin que l'on voie mieux que je n'ai point parlé en l'air, quand j'ai dit que M. Le Clerc, voulant combattre ma préface, ne s'est pas donné la peine de la lire. Voici en effet mes paroles : Dans la tragédie d'Horace du fameux Pierre Corneille[1], une femme qui avoit été présente au combat des trois Horaces contre les trois Curiaces, mais qui s'étoit retirée trop tôt, et qui n'en avoit pas vu la fin, vient mal-à-propos annoncer au vieil Horace leur père que deux de ses fils ont été tués, et que le troisième, ne se voyant plus en état de résister, s'est enfui. Alors ce vieux Romain, possédé de l'amour de sa patrie, sans

[1] Acte III, sc. VI.

s'amuser à pleurer la perte de ses deux fils morts si glorieusement, ne s'afflige que de la fuite honteuse du dernier, qui a, dit-il, par une si lâche action, imprimé un opprobre éternel au nom d'Horace : et leur sœur, qui étoit là présente, lui ayant dit,

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?

il répond brusquement,

Qu'il mourût.

Voilà des termes fort simples ; cependant il n'y a personne qui ne sente la grandeur qu'il y a dans ces trois syllabes, *qu'il mourût*. Sentiment d'autant plus sublime, qu'il est simple et naturel ; et que par-là on voit que ce héros parle du fond du cœur, et dans les transports d'une colère vraiment romaine. La chose effectivement auroit perdu de sa force, si, au lieu de dire, *qu'il mourût*, il avoit dit, « Qu'il suivît « l'exemple de ses deux frères » ; ou, « qu'il sacrifiât « sa vie à l'intérêt et à la gloire de son pays. » Ainsi c'est la simplicité même de ce mot qui en fait voir la grandeur. N'avois-je pas, monsieur, en faisant cette remarque, battu en ruine votre objection, même avant que vous l'eussiez faite ? et ne prouvois-je pas visiblement que le sublime se trouve quelquefois dans la manière de parler la plus simple ? Vous me répondrez peut-être que cet exemple est singulier, et qu'on n'en peut pas montrer beaucoup de pareils. En voici pourtant encore un que je trouve à l'ouverture du livre, dans la Médée [1] du même Corneille, où

[1] Acte I, sc. IV.

cette fameuse enchanteresse, se vantant que, seule et abandonnée comme elle est de tout le monde, elle trouvera pourtant bien moyen de se venger de tous ses ennemis, Nérine, sa confidente, lui dit :

> Perdez l'aveugle erreur dont vous êtes séduite,
> Pour voir en quel état le sort vous a réduite :
> Votre pays vous hait, votre époux est sans foi.
> Contre tant d'ennemis que vous reste-t-il?

A quoi Médée répond :

> Moi ;
> Moi, dis-je, et c'est assez.

Peut-on nier qu'il n'y ait du sublime, et du sublime le plus relevé, dans ce monosyllabe, *moi ?* Qu'est-ce donc qui frappe dans ce passage, sinon la fierté audacieuse de cette magicienne, et la confiance qu'elle a dans son art? Vous voyez, monsieur, que ce n'est point le style sublime, ni par conséquent les grands mots, qui font toujours le sublime dans le discours, et que ni Longin ni moi ne l'avons jamais prétendu. Ce qui est si vrai par rapport à lui, qu'en son Traité du sublime, parmi beaucoup de passages qu'il rapporte pour montrer ce que c'est qu'il entend par sublime, il ne s'en trouve pas plus de cinq ou six où les grands mots fassent partie du sublime. Au contraire, il y en a un nombre considérable, où tout est composé de paroles fort simples et fort ordinaires; comme, par exemple, cet endroit de Démosthène, si estimé et si admiré de tout le monde, où cet orateur gourmande ainsi les Athéniens : « Ne voulez-« vous jamais faire autre chose qu'aller par la ville

« vous demander les uns aux autres, Que dit-on de « nouveau? Et que peut-on vous apprendre de plus « nouveau que ce que vous voyez? Un homme de « Macédoine se rend maître des Athéniens, et fait la « loi à toute la Grèce. Philippe est-il mort? dira l'un. « Non, répondra l'autre, il n'est que malade. Hé! « que vous importe, messieurs, qu'il vive ou qu'il « meure? quand le ciel vous en auroit délivrés, vous « vous feriez bientôt vous-mêmes un autre Philippe. » Y a-t-il rien de plus simple, de plus naturel, et de moins enflé, que ces demandes et ces interrogations? Cependant qui est-ce qui n'en sent point le sublime? Vous, peut-être, monsieur; parceque vous n'y voyez point de grands mots, ni de ces *ambitiosa ornamenta* en quoi vous le faites consister, et en quoi il consiste si peu, qu'il n'y a rien même qui rende le discours plus froid et plus languissant, que les grands mots, mis hors de leur place. Ne dites donc plus, comme vous faites en plusieurs endroits de votre dissertation, que la preuve qu'il n'y a point de sublime dans le style de la Bible, c'est que tout y est dit sans exagération et avec beaucoup de simplicité, puisque c'est cette simplicité même qui en fait la sublimité. Les grands mots, selon les habiles connoisseurs, font en effet si peu l'essence entière du sublime, qu'il y a même dans les bons écrivains des endroits sublimes dont la grandeur vient de la petitesse énergique des paroles, comme on peut le voir dans ce passage d'Hérodote, qui est cité par Longin : « Cléo- « mène étant devenu furieux, il prit un couteau dont

« il se hacha la chair en petits morceaux; et, s'étant « ainsi déchiqueté lui-même, il mourut »: car on ne peut guère assembler de mots plus bas et plus petits que ceux-ci, « se hacher la chair en morceaux, et se « déchiqueter soi-même. » On y sent toutefois une certaine force énergique qui, marquant l'horreur de la chose qui y est énoncée, a je ne sais quoi de sublime.

Mais voilà assez d'exemples cités pour vous montrer que le simple et le sublime dans le discours ne sont nullement opposés. Examinons maintenant les paroles qui font le sujet de notre contestation; et, pour en mieux juger, considérons-les jointes et liées avec celles qui les précèdent. Les voici: « Au com- « mencement, dit Moïse, Dieu créa le ciel et la terre. « La terre étoit informe et toute nue. Les ténèbres « couvroient la face de l'abyme, et l'esprit de Dieu « étoit porté sur les eaux. » Peut-on rien voir, dites-vous, de plus simple que ce début? Il est fort simple, je l'avoue, à la réserve pourtant de ces mots, « et l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux », qui ont quelque chose de magnifique, et dont l'obscurité élégante et majestueuse nous fait concevoir beaucoup de choses au-delà de ce qu'elles semblent dire. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici. Passons aux paroles suivantes, puisque ce sont celles dont il est question. Moïse, ayant ainsi expliqué dans une narration également courte, simple, et noble, les merveilles de la création, songe aussitôt à faire connoître aux hommes l'auteur de ces merveilles. Pour cela donc,

ce grand prophéte n'ignorant pas que le meilleur moyen de faire connoître les personnages qu'on introduit, c'est de les faire agir, il met d'abord Dieu en action, et le fait parler. Et que lui fait-il dire? Une chose ordinaire, peut-être? Non; mais ce qui s'est jamais dit de plus grand, ce qui se peut dire de plus grand, et ce qu'il n'y a jamais eu que Dieu seul qui ait pu dire : *Que la lumière se fasse*. Puis, tout-à-coup, pour montrer qu'afin qu'une chose soit faite il suffit que Dieu veuille qu'elle se fasse, il ajoute, avec une rapidité qui donne à ses paroles mêmes une ame et une vie, *et la lumière se fit*, montrant par-là qu'au moment que Dieu parle tout s'agite, tout s'éméut, tout obéit. Vous me répondrez peut-être ce que vous me répondez dans la prétendue lettre de M. Huet, que vous ne voyez pas ce qu'il y a de si sublime dans cette manière de parler, *que la lumière se fasse*, etc., puisqu'elle est, dites-vous, très familière et très commune dans la langue hébraïque, qui la rebat à chaque bout de champ. En effet, ajoutez-vous, si je disois, « Quand je sortis, je dis à mes gens, Suivez-« moi, et ils me suivirent. Je priai mon ami de me « prêter son cheval, et il me le prêta »: pourroit-on soutenir que j'ai dit là quelque chose de sublime? Non, sans doute, parceque cela seroit dit dans une occasion très frivole, à propos de choses très petites. Mais est-il possible, Monsieur, qu'avec tout le savoir que vous avez, vous soyez encore à apprendre ce que n'ignore pas le moindre apprenti rhétoricien, que, pour bien juger du beau, du sublime, du

merveilleux dans le discours, il ne faut pas simplement regarder la chose qu'on dit, mais la personne qui la dit, la manière dont on la dit, et l'occasion où on la dit; enfin, qu'il faut regarder, *non quid sit, sed quo loco sit?* Qui est-ce en effet qui peut nier qu'une chose dite en un endroit paroîtra basse et petite; et que la même chose, dite en un autre endroit, deviendra grande, noble, sublime, et plus que sublime[1]? Qu'un homme, par exemple, qui montre à danser, dise à un jeune garçon qu'il instruit: Allez par-là, revenez, détournez, arrêtez : cela est très puéril, et paroît même ridicule à raconter. Mais que le Soleil, voyant son fils Phaéton qui s'égare dans les cieux sur un char qu'il a eu la folle témérité de vouloir conduire, crie de loin à ce fils à-peu-près les mêmes ou de semblables paroles, cela devient très noble et très sublime, comme on le peut reconnoître dans ces vers d'Euripide, rapportés par Longin :

Le père cependant, plein d'un trouble funeste,
Le voit rouler de loin sur la plaine céleste;
Lui montre encor sa route, et du plus haut des cieux
Le suit autant qu'il peut de la voix et des yeux :
Va par-là, lui dit-il, reviens, détourne, arrête.

Je pourrois vous citer encore cent autres exemples pareils, et il s'en présente à moi de tous les côtés. Je ne saurois pourtant, à mon avis, vous en alléguer un plus convaincant ni plus démonstratif que

[1] Ce seroit alors de *l'enflure*, du *galimatias*, tel qu'il s'en trouve dans Lucain, dans son traducteur Brébeuf, et quelquefois même dans le grand Corneille.

celui même sur lequel nous sommes en dispute. En effet, qu'un maître dise à son valet, « Apportez-moi « mon manteau »; puis qu'on ajoute, « Et son valet « lui apporta son manteau »: cela est très petit, je ne dis pas seulement en langue hébraïque, où vous prétendez que ces manières de parler sont ordinaires, mais encore en toute langue. Au contraire, que, dans une occasion aussi grande qu'est la création dn monde, Dieu dise, *Que la lumière se fasse;* puis, qu'on ajoute, *et la lumière fut faite:* cela est non seulement sublime, mais d'autant plus sublime que les termes en étant fort simples et pris du langage ordinaire, ils nous font comprendre admirablement, et mieux que tous les plus grands mots, qu'il ne coûte pas plus à Dieu de faire la lumière, le ciel, et la terre, qu'à un maître de dire à son valet, « Apportez-« moi mon manteau. » D'où vient donc que cela ne vous frappe point? Je vais vous le dire : c'est que n'y voyant point de grands mots ni d'ornements pompeux, et, prévenu comme vous l'êtes que le style simple n'est point susceptible de sublime, vous croyez qu'il ne peut y avoir là de vraie sublimité.

Mais c'est assez vous pousser sur cette méprise, qu'il n'est pas possible, à l'heure qu'il est, que vous ne reconnoissiez. Venons maintenant à vos autres preuves : car tout-à-coup retournant à la charge comme maître passé en l'art oratoire, pour mieux nous confondre Longin et moi, et nous accabler sans ressource, vous vous mettez en devoir de nous apprendre à l'un et à l'autre ce que c'est que subli-

me. Il y en a, dites-vous, quatre sortes : le sublime des termes, le sublime du tour de l'expression, le sublime des pensées, et le sublime des choses. Je pourrois aisément vous embarrasser sur cette division et sur les définitions qu'ensuite vous nous donnez de vos quatre sublimes, ces divisions et ces définitions n'étant pas si correctes ni si exactes que vous vous le figurez. Je veux bien néanmoins aujourd'hui, pour ne point perdre de temps, les admettre toutes sans aucune restriction. Permettez-moi seulement de vous dire qu'après celle du sublime des choses, vous avancez la proposition du monde la moins soutenable et la plus grossière. Car, après avoir supposé, comme vous le supposez très solidement, et comme il n'y a personne qui n'en convienne avec vous, que les grandes choses sont grandes en elles-mêmes et par elles-mêmes, et qu'elles se font admirer, indépendamment de l'art oratoire ; tout d'un coup, prenant le change, vous soutenez que, pour être mises en œuvre dans un discours, elles n'ont besoin d'aucun génie ni d'aucune adresse ; et qu'un homme, quelque ignorant et quelque grossier qu'il soit (ce sont vos termes), s'il rapporte une grande chose sans en rien dérober à la connoissance de l'auditeur, pourra avec justice être estimé éloquent et sublime. Il est vrai que vous ajoutez, « non pas de ce sublime dont parle ici Longin. » Je ne sais pas ce que vous voulez dire par ces mots, que vous nous expliquerez quand il vous plaira.

Quoi qu'il en soit, il s'ensuit de votre raisonne-

ment que, pour être bon historien (ô la belle découverte!), il ne faut point d'autre talent que celui que Démétrius Phaléréus attribue au peintre Nicias, qui étoit de choisir toujours de grands sujets. Cependant ne paroît-il pas au contraire que, pour bien raconter une grande chose, il faut beaucoup plus d'esprit et de talent, que pour en raconter une médiocre? En effet, monsieur, de quelque bonne foi que soit votre homme ignorant et grossier, trouvera-t-il pour cela aisément des paroles dignes de son sujet? Saura-t-il même les construire? Je dis construire; car cela n'est pas si aisé qu'on s'imagine.

Cet homme enfin, fût-il bon grammairien, saura-t-il pour cela, racontant un fait merveilleux, jeter dans son discours toute la netteté, la délicatesse, la majesté, et, ce qui est encore plus considérable, toute la simplicité nécessaire à une bonne narration? Saura-t-il choisir les grandes circonstances? Saura-t-il rejeter les superflues? En décrivant le passage de la mer Rouge, ne s'amusera-t-il point, comme le poëte dont je parle dans mon Art poétique, à peindre le petit enfant,

> Qui va, saute, revient,
> Et, joyeux, à sa mère offre un caillou qu'il tient?

En un mot, saura-t-il, comme Moïse, dire tout ce qu'il faut, et ne dire que ce qu'il faut? Je vois que cette objection vous embarrasse. Avec tout cela néanmoins, répondrez-vous, on ne me persuadera jamais que Moïse, en écrivant la Bible, ait songé à tous

ces agréments et à toutes ces petites finesses de l'école : car c'est ainsi que vous appelez toutes les grandes figures de l'art oratoire. Assurément Moïse n'y a point pensé; mais l'esprit divin qui l'inspiroit y a pensé pour lui, et les y a mises en œuvre, avec d'autant plus d'art qu'on ne s'aperçoit point qu'il y ait aucun art : car on n'y remarque point de faux ornements, et rien ne s'y sent de l'enflure et de la vaine pompe des déclamateurs, plus opposée quelquefois au vrai sublime, que la bassesse même des mots les plus abjects; mais tout y est plein de sens, de raison, et de majesté. De sorte que le livre de Moïse est en même temps le plus éloquent, le plus sublime, et le plus simple de tous les livres. Il faut convenir pourtant que ce fut cette simplicité, quoique si admirable, jointe à quelques mots latins un peu barbares de la Vulgate, qui dégoûtèrent saint Augustin, avant sa conversion, de la lecture de ce divin livre; dont néanmoins depuis, l'ayant regardé de plus près, et avec des yeux plus éclairés, il fit le plus grand objet de son admiration, et sa perpétuelle lecture.

Mais c'est assez nous arrêter sur la considération de votre nouvel orateur. Reprenons le fil de notre discours, et voyons où vous en voulez venir, par la supposition de vos quatre sublimes. Auquel de ces quatre genres, dites-vous, prétend-on attribuer le sublime que Longin a cru voir dans le passage de la Genèse? Est-ce au sublime des mots? Mais sur quoi fonder cette prétention, puisqu'il n'y a pas dans ce passage un seul grand mot? Sera-ce au sublime de

l'expression? L'expression en est très ordinaire, et d'un usage très commun et très familier, sur-tout dans la langue hébraïque, qui la répéte sans cesse. Le donnera-t-on au sublime des pensées? Mais, bien loin d'y avoir là aucune sublimité de pensée, il n'y a pas même de pensée. On ne peut, concluez-vous, l'attribuer qu'au sublime des choses, auquel Longin ne trouvera pas son compte, puisque l'art ni le discours n'ont aucune part à ce sublime. Voilà donc, par votre belle et savante démonstration, les premières paroles de Dieu, dans la Genèse, entièrement dépossédées du sublime que tous les hommes jusqu'ici avoient cru y voir; et le commencement de la Bible reconnu froid, sec, et sans nul grandeur! Regardez pourtant comme les manières de juger sont différentes; puisque, si l'on me fait les mêmes interrogations que vous vous faites à vous-même, et si l'on me demande quel genre de sublime se trouve dans le passage dont nous disputons, je ne répondrai pas qu'il y en a un des quatre que vous rapportez; je dirai que tous les quatre y sont dans leur plus haut degré de perfection.

En effet, pour en venir à la preuve, et pour commencer par le premier genre, bien qu'il n'y ait pas dans le passage de la Genèse des mots grands ni ampoulés, les termes que le prophéte y emploie, quoique simples, étant nobles, majestueux, convenables au sujet, ils ne laissent pas d'être sublimes, et si sublimes, que vous n'en sauriez suppléer d'autres, que le discours n'en soit considérablement affoibli:

comme si, par exemple, au lieu de ces mots, *Dieu dit, Que la lumière se fasse, et la lumière se fit;* vous mettiez : « Le souverain maître de toutes choses commanda « à la lumière de se former; et en même temps ce « merveilleux ouvrage qu'on appelle lumière se trou- « va formé »: quelle petitesse ne sentira-t-on point dans ces grands mots, vis-à-vis de ceux-ci, *Dieu dit, Que la lumière se fasse?* etc. A l'égard du second genre, je veux dire du sublime du tour de l'expression, où peut-on voir un tour d'expression plus sublime, que celui de ces paroles, *Dieu dit, Que la lumière se fasse; et la lumière se fit;* dont la douceur majestueuse, même dans les traductions grecques, latines, et françoises, frappe si agréablement l'oreille de tout homme qui a quelque délicatesse et quelque goût? Quel effet donc ne feroient-elles point si elles étoient prononcées dans leur langue originale, par une bouche qui les pût prononcer, et écoutées par des oreilles qui les sussent entendre? Pour ce qui est de ce que vous avancez, au sujet du sublime des pensées, que, bien loin qu'il y ait dans le passage qu'admire Longin, aucune sublimité de pensée, il n'y a pas même de pensée; il faut que votre bon sens vous ait abandonné, quand vous avez parlé de cette manière. Quoi! monsieur, le dessein que Dieu prend, immédiatement après avoir créé le ciel et la terre, car c'est Dieu qui parle en cet endroit; la pensée, dis-je, qu'il conçoit de faire la lumière, ne vous paroît pas une pensée! Et qu'est-ce donc que pensée, si ce n'en est là une des plus sublimes qui pouvoient, si en

parlant de Dieu il est permis de se servir de ces termes, qui pouvoient, dis-je, venir à Dieu lui-même? pensée qui étoit d'autant plus nécessaire, que, si elle ne fût venue à Dieu, l'ouvrage de la création restoit imparfait, et la terre demeuroit informe et vide, *terra autem erat inanis et vacua*. Confessez donc, monsieur, que les trois premiers genres de votre sublime sont excellemment renfermés dans le passage de Moïse. Pour le sublime des choses, je ne vous en dis rien, puisque vous reconnoissez vous-même qu'il s'agit dans ce passage de la plus grande chose qui puisse être faite, et qui ait jamais été faite. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que j'ai assez exactement répondu à toutes vos objections, tirées des quatre sublimes.

N'attendez pas, monsieur, que je réponde ici avec la même exactitude à tous les vagues raisonnements et à toutes les vaines déclamations que vous me faites dans la suite de votre long discours, et principalement dans le dernier article de la lettre attribuée à M. l'évêque d'Avranches, où, vous expliquant d'une manière embarrassée, vous donnez lieu aux lecteurs de penser que vous êtes persuadé que Moïse et tous les prophétes, en publiant les louanges de Dieu, au lieu de relever sa grandeur, l'ont, ce sont vos propres termes, en quelque sorte avili et déshonoré: tout cela, faute d'avoir assez bien démêlé une équivoque très grossière, et dont pour être parfaitement éclairci il ne faut que se ressouvenir d'un principe avoué de tout le monde, qui est qu'une

chose sublime aux yeux des hommes, n'est pas pour cela sublime aux yeux de Dieu, devant lequel il n'y a de vraiment sublime que Dieu lui-même; qu'ainsi toutes ces manières figurées que les prophètes et les écrivains sacrés emploient pour l'exalter, lorsqu'ils lui donnent un visage, des yeux, des oreilles; lorsqu'ils le font marcher, courir, s'asseoir; lorsqu'ils le représentent porté sur l'aile des vents, lorsqu'ils lui donnent à lui-même des ailes, lorsqu'ils lui prêtent leurs expressions, leurs actions, leurs passions, et mille autres choses semblables, toutes ces choses sont fort petites devant Dieu, qui les souffre néanmoins et les agrée, parcequ'il sait bien que la foiblesse humaine ne le sauroit louer autrement. En même temps il faut reconnoître que ces mêmes choses, présentées aux yeux des hommes avec des figures, et des paroles telles que celles de Moïse et des autres prophètes, non seulement ne sont pas basses, mais encore qu'elles deviennent nobles, grandes, merveilleuses, et dignes en quelque façon de la majesté divine. D'où il s'ensuit que vos réflexions sur la petitesse de nos idées devant Dieu, sont ici très mal placées; et que votre critique sur les paroles de la Genèse est fort peu raisonnable, puisque c'est de ce sublime, présenté aux yeux des hommes, que Longin a voulu et dû parler, lorsqu'il a dit que Moïse a parfaitement conçu la puissance de Dieu au commencement de ses lois, et qu'il l'a exprimée dans toute sa dignité par ces paroles, *Dieu dit*, etc.

Croyez-moi donc, monsieur, ouvrez les yeux. Ne

vous opiniâtrez pas davantage à défendre contre Moïse, contre Longin, et contre toute la terre, une cause aussi odieuse que la vôtre, et qui ne sauroit se soutenir que par des équivoques et par de fausses subtilités. Lisez l'Écriture-Sainte avec un peu moins de confiance en vos propres lumières, et défaites-vous de cette hauteur calviniste et socinienne qui vous fait croire qu'il y va de votre honneur d'empêcher qu'on admire trop légèrement le début d'un livre dont vous êtes obligé d'avouer vous-même qu'on doit adorer tous les mots et toutes les syllabes; et qu'on peut bien ne pas assez admirer, mais qu'on ne sauroit trop admirer. Je ne vous en dirai pas davantage. Aussi bien il est temps de finir cette dixième réflexion, déja même un peu trop longue, et que je ne croyois pas devoir pousser si loin.

Avant que de la terminer, néanmoins, il me semble que je ne dois pas laisser sans réplique une objection assez raisonnable que vous me faites au commencement de votre dissertation, et que j'ai laissée à part, pour y répondre à la fin de mon discours. Vous me demandez, dans cette objection, d'où vient que, dans ma traduction du passage de la Genèse cité par Longin, je n'ai point exprimé ce monosyllabe τί, *quoi?* puisqu'il est dans le texte de Longin, où il n'y a pas seulement, *Dieu dit, Que la lumière se fasse*, mais, *Dieu dit, Quoi? Que la lumière se fasse?* A cela je réponds, en premier lieu, que sûrement ce monosyllabe n'est point de Moïse, et appartient entièrement à Longin, qui, pour préparer la grandeur

de la chose que Dieu va exprimer, après ces paroles, *Dieu dit*, se fait à soi-même cette interrogation, *Quoi?* puis ajoute tout d'un coup, *que la lumière se fasse*. Je dis en second lieu que je n'ai point exprimé ce *Quoi?* parcequ'à mon avis il n'auroit point eu de grace en françois, et que non seulement il auroit un peu gâté les paroles de l'Écriture, mais qu'il auroit pu donner occasion à quelques savants comme vous de prétendre mal-à-propos, comme cela est effectivement arrivé, que Longin n'avoit pas lu le passage de la Genèse, dans ce qu'on appelle la Bible des Septante, mais dans quelque autre version où le texte étoit corrompu. Je n'ai pas eu le même scrupule pour ces autres paroles que le même Longin insère encore dans le texte, lorsqu'à ces termes, *Que la lumière se fasse*, il ajoute, *Que la terre se fasse; et la terre fut faite;* parceque cela ne gâte rien, et qu'il est dit par une surabondance d'admiration que tout le monde sent. Ce qu'il y a de vrai pourtant, c'est que, dans les régles, je devois avoir fait il y a long-temps cette note que je fais aujourd'hui, qui manque, je l'avoue, à ma traduction. Mais enfin la voilà faite.

RÉFLEXION XI.

« Néanmoins Aristote et Théophraste, afin d'excuser l'audace « de ces figures, pensent qu'il est bon d'y apporter ces adou- « cissements : POUR AINSI DIRE; SI J'OSE ME SERVIR DE CES TERMES, « POUR M'EXPLIQUER PLUS HARDIMENT, etc. »

Paroles de Longin, chap. XXVI.

Le conseil de ces deux philosophes est excellent, mais il n'a d'usage que dans la prose; car ces excuses sont rarement souffertes dans la poésie, où elles auroient quelque chose de sec et de languissant, parceque la poésie porte son excuse avec soi. De sorte qu'à mon avis, pour bien juger si une figure dans les vers n'est point trop hardie, il est bon de la mettre en prose avec quelqu'un de ces adoucissements; puisqu'en effet si, à la faveur de cet adoucissement, elle n'a plus rien qui choque, elle ne doit point choquer dans les vers, destituée même de cet adoucissement.

M. de La Motte, mon confrère à l'académie françoise, n'a donc pas raison en son Traité de l'Ode [1],

[1] C'est-à-dire, dans son *Discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier*. M. de La Motte l'a fait imprimer à la tête des différentes éditions de ses *Odes*. Voici le passage qui a donné lieu à cette XIe *Réflexion*. « Ce vers de Racine, etc.,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté,

« est excessif dans la bouche de Théramène. On est choqué de

lorsqu'il accuse l'illustre M. Racine de s'être exprimé avec trop de hardiesse dans sa tragédie de Phèdre, où le gouverneur d'Hippolyte, faisant la peinture du monstre effroyable que Neptune avoit envoyé pour effrayer les chevaux de ce jeune et malheureux prince, se sert de cette hyperbole :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté ;

puisqu'il n'y a personne qui ne soit obligé de tomber d'accord que cette hyperbole passeroit même dans la prose, à la faveur d'un *pour ainsi dire*, ou d'un *si j'ose ainsi parler*.

D'ailleurs Longin, en suite du passage que je viens de rapporter ici, ajoute des paroles qui justifient encore mieux que tout ce que j'ai dit, le vers dont il est question. Les voici : « L'excuse, selon le sentiment « de ces deux célèbres philosophes, est un remède « infaillible contre les trop grandes hardiesses du « discours ; et je suis bien de leur avis : mais je sou- « tiens pourtant toujours ce que j'ai déja avancé, que « le remède le plus naturel contre l'abondance et « l'audace des métaphores, c'est de ne les employer « que bien à propos, je veux dire dans le sublime et

« voir un homme accablé de douleur, si recherché dans ses ter- « mes, et si attentif à sa description. Mais ce même vers seroit « beau dans une ode, parceque c'est le poëte qui y parle : qu'il y « fait profession de peindre ; qu'on ne lui suppose point de passion « violente, qui partage son attention ; et qu'on sent bien enfin, « quand il se sert d'une expression outrée, qu'il le fait à dessein, « pour suppléer, par l'exagération de l'image, à l'absence de la « chose même. »

« dans les grandes passions. » En effet, si ce que dit là Longin est vrai, M. Racine a entièrement cause gagnée : pouvoit-il employer la hardiesse de sa métaphore dans une circonstance plus considérable et plus sublime que dans l'effroyable arrivée de ce monstre; ni au milieu d'une passion plus vive que celle qu'il donne à cet infortuné gouverneur d'Hippolyte, qu'il représente plein d'une horreur et d'une consternation que, par son récit, il communique en quelque sorte aux spectateurs mêmes, de sorte que, par l'émotion qu'il leur cause, il ne les laisse pas en état de songer à le chicaner sur l'audace de sa figure? Aussi a-t-on remarqué que, toutes les fois qu'on joue la tragédie de Phédre, bien loin qu'on paroisse choqué de ce vers,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté,

on y fait une espèce d'acclamation; marque incontestable qu'il y a là du vrai sublime, au moins si l'on doit croire ce qu'atteste Longin en plusieurs endroits, et sur-tout à la fin de son cinquième chapitre, par ces paroles : « Car, lorsqu'en un grand « nombre de personnes différentes de profession et « d'âge, et qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs ni « d'inclinations, tout le monde vient à être frappé « également de quelque endroit d'un discours, ce « jugement et cette approbation uniforme de tant « d'esprits si discordants d'ailleurs est une preuve « certaine et indubitable qu'il y a là du merveilleux « et du grand. »

M. de La Motte néanmoins paroît fort éloigné de ces sentiments, puisque, oubliant les acclamations que je suis sûr qu'il a plusieurs fois lui-même, aussi bien que moi, entendu faire dans les représentations de Phèdre, au vers qu'il attaque, il ose avancer qu'on ne peut souffrir ce vers, alléguant, pour une des raisons qui empêchent qu'on ne l'approuve, la raison même qui le fait le plus approuver, je veux dire l'accablement de douleur où est Théramène. On est choqué, dit-il, de voir un homme accablé de douleur, comme est Théramène, si attentif à sa description, et si recherché dans ses termes. M. de La Motte nous expliquera, quand il le jugera à propos, ce que veulent dire ces mots, « si attentif à sa des- « cription, et si recherché dans ses termes »; puisqu'il n'y a en effet dans le vers de M. Racine aucun terme qui ne soit fort commun et fort usité. Que s'il a voulu par-là simplement accuser d'affectation et de trop de hardiesse la figure par laquelle Théramène donne un sentiment de frayeur au flot même qui a jeté sur le rivage le monstre envoyé par Neptune, son objection est encore bien moins raisonnable, puisqu'il n'y a point de figure plus ordinaire dans la poésie, que de personnifier les choses inanimées, et de leur donner du sentiment, de la vie, et des passions. M. de La Motte me répondra peut-être que cela est vrai quand c'est le poëte qui parle, parcequ'il est supposé épris de fureur, mais qu'il n'en est pas de même des personnages qu'on fait parler. J'avoue que ces personnages ne sont pas d'ordinaire

supposés épris de fureur; mais ils peuvent l'être d'une autre passion, telle qu'est celle de Théramène, qui ne leur fera pas dire des choses moins fortes et moins exagérées, que celles que pourroit dire un poëte en fureur. Ainsi Énée, dans l'accablement de douleur où il est au commencement [1] du second livre de l'Énéide, lorsqu'il raconte la misérable fin de sa patrie, ne cède pas en audace d'expression à Virgile même; jusque-là que, se comparant [2] à un grand arbre que des laboureurs s'efforcent d'abattre à coups de cognée, il ne se contente pas de prêter de la colère à cet arbre, mais il lui fait faire des menaces à ces laboureurs. « L'arbre indigné, dit-il, les « menace en branlant sa tête chevelue » :

Illa usque minatur,
Et tremefacta comam, concusso vertice nutat.

Je pourrois rapporter ici un nombre infini d'exemples, et dire encore mille choses de semblable force sur ce sujet; mais en voilà assez, ce me semble,

[1] C'est ainsi qu'il y a dans l'édition de 1713, et c'est apparemment ainsi, que M. Despréaux avoit mis par mégarde. Les vers, que notre auteur va citer, sont les 628 et 629. C'est par cette raison que M. Brossette avoit bien fait de mettre : *à la fin*, au lieu d'*au commencement;* mais M. du Monteil ayant cru devoir donner place, dans ses éditions, à la réponse que M. de La Motte a faite à cette *Réflexion*, il ne devoit pas adopter, comme il l'a fait, la correction de M. Brossette. La méprise de M. Despréaux fournit à M. de La Motte quelques réflexions utiles. C'est pourquoi l'éditeur de 1740 a bien fait de rétablir ici la leçon de 1713. (S. M.)

[2] Ce n'est pas lui-même, c'est sa patrie, qu'Énée compare à un grand arbre, etc. M. Brossette avoit eu raison de mettre : *la*

pour dessiller les yeux de M. de La Motte, et pour le faire ressouvenir que, lorsqu'un endroit d'un discours frappe tout le monde, il ne faut pas chercher des raisons, ou plutôt de vaines subtilités, pour s'empêcher d'en être frappé, mais faire si bien que nous trouvions nous-mêmes les raisons pourquoi il nous frappe. Je n'en dirai pas davantage pour cette fois. Cependant, afin qu'on puisse mieux prononcer sur tout ce que j'ai avancé ici en faveur de M. Racine, je crois qu'il ne sera pas mauvais, avant que de finir cette onzième réflexion, de rapporter l'endroit tout entier du récit dont il s'agit. Le voici :

Cependant sur le dos de la plaine liquide [1]
S'élève à gros bouillons une montagne humide :
L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.

comparant; mais M. du Monteil a fait une faute en le suivant, et l'éditeur de 1740 a dû s'en tenir à la leçon de 1713, pour la raison que j'ai dite dans la remarque précédente. (Id.)

[1] L'illustre M. de Fénélon, archevêque de Cambrai, a porté un jugement bien différent de celui de M. Despréaux, sur ce vers de Racine. « Rien n'est moins naturel, dit-il (*Réflexions sur la « grammaire, la poétique*, etc.), que la narration de la mort d'Hip- « polyte à la fin de la tragédie de Phèdre, qui a d'ailleurs de gran- « des beautés. Théramène, qui vient pour apprendre à Thésée la « mort funeste de son fils, ne devroit dire que ces deux mots, et « manquer même de force pour les prononcer distinctement : « *Hippolyte est mort. Un monstre envoyé du fond de la mer par « la colère des dieux l'a fait périr. Je l'ai vu.* Un tel homme saisi « éperdu, sans haleine, peut-il s'amuser à faire la description « la plus pompeuse et la plus fleurie de la figure du dragon ? »

La terre s'en émeut, l'air en est infecté :
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Son front large est armé de cornes menaçantes,
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux:
Ses longs mugissements font trembler le rivage.
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage;
La terre s'en émeut, l'air en est infecté:
Le flot qui l'apporta recule épouvanté[1].

[1] Notre auteur, en citant Virgile pour appuyer son sentiment, auroit pu dire que, dans ce vers, Racine a voulu imiter celui-ci de Virgile, dans le récit du combat d'Hercule et de Cacus, liv. VIII de l'Énéide, v. 240:

Dissultant ripæ, refluitque exterritus amnis.

ce qui paroît encore plus visiblement, si l'on compare le vers du poëte latin avec les quatre derniers du poëte françois. Et dans celui de Virgile, ce n'est pas le poëte qui parle, c'est, comme dans Racine, un de ses personnages.

RÉPONSE

DE M. DE LA MOTTE

A LA Xe RÉFLEXION

DE M. DESPRÉAUX SUR LONGIN.

En parlant des expressions audacieuses, dans mon Discours sur l'ode, j'ai dit qu'elles ne convenoient proprement qu'au poëte lyrique, et au poëte épique, quand il ne fait pas parler ses personnages: et j'ai cru que dès qu'on introduisoit des acteurs, il se falloit contenter du langage ordinaire, soutenu seulement de l'élégance et des graces que pouvoit comporter leur état.

J'ai cité de plus, pour exemple de l'excès que les auteurs de théâtre doivent éviter, le vers célèbre que M. Racine met dans la bouche de Théramène:

Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

M. Despréaux, digne ami de M. Racine, lui a fait l'honneur de le défendre, en me faisant celui de combattre mon sentiment, qu'il eût pu juger sans conséquence, s'il m'avoit traité à la rigueur.

Il emploie sa onzième réflexion sur Longin, à vouloir démontrer que le vers en question n'est

point excessif. Je ferois gloire de me rendre, s'il m'avoit convaincu; mais comme les esprits supérieurs, quelque chose qu'ils avancent, prétendent payer de raison, et non pas d'autorité, je fais la justice à M. Despréaux de penser que, s'il vivoit encore, il trouveroit fort bon que je défendisse mon opinion, dût-elle se trouver la meilleure.

Je me justifierai donc le mieux qu'il me sera possible; et, pour le faire avec tout le respect que je dois à la mémoire de M. Despréaux, je suppose que je lui parle à lui-même, comme j'y aurois été obligé, un jour qu'il m'alloit communiquer sa *Réflexion*, si quelques visites imprévues ne l'en avoient empêché.

Ce que la haute estime que j'avois pour lui, ce que l'amitié dont il m'honoroit m'auroient inspiré d'égards en cette occasion, je vais le joindre, s'il se peut, à l'exactitude et à la fermeté qui m'eussent manqué sur-le-champ et en sa présence.

J'aurois peine à trouver des modèles dans les disputes des gens de lettres. Ce n'est guère l'honnêteté qui les assaisonne; on attaque d'ordinaire par les railleries, et l'on se défend souvent par les injures; ainsi les manières font perdre le fruit des choses; et les auteurs s'avilissent eux-mêmes plus qu'ils n'instruisent les autres. Quelle honte que, dans ce genre d'écrire, ce soit être nouveau que d'être raisonnable!

Je suppose donc que M. Despréaux me lit sa *Réflexion*: je l'écoute jusqu'au bout sans l'interrompre;

et comme l'intérêt de me corriger ou de me défendre auroit alors redoublé mon attention, et soutenu ma mémoire, je m'imagine qu'après la première lecture j'aurois été en état de lui répondre à-peu-près en ces termes.

Il me semble, monsieur, que la première raison que vous alléguez contre moi, est la plus propre à justifier mon sentiment. Vous dites que les expressions audacieuses qui seroient reçues dans la prose, à l'aide de quelque adoucissement, peuvent et doivent s'employer en vers sans correctif, parceque la poésie porte son excuse avec elle. J'en conviens, monsieur; mais vous en concluez aussitôt que le vers en question est hors de censure, parceque la même expression que Théraméne emploie sans correctif, seroit fort bonne en prose avec quelque adoucissement. J'accepte de bon cœur cette manière de vérifier la convenance d'une audace poétique; et il me semble qu'elle met Théraméne tout-à-fait dans son tort; car s'il parloit en prose, et qu'il dît à Thésée en parlant du monstre,

Le flot qui l'apporta recule, *pour ainsi dire*, épouvanté;

ne sentiroit-on pas dans ce discours une affectation d'orateur, incompatible avec le sentiment profond de douleur dont il doit être pénétré? Je ne sais si je me trompe; mais je sens vivement que ce *pour ainsi dire* met dans tout son jour le défaut que la hardiesse brusque de la poésie ne laissoit pas si bien apercevoir.

Vous ajoutez, avec Longin, que le meilleur remède à ces figures audacieuses, c'est de ne les employer qu'à propos et dans les grandes occasions. M. Racine, dites-vous, a donc entièrement cause gagnée : car quel plus grand événement, que l'arrivée de ce monstre effroyable envoyé par Neptune contre Hippolyte? Je l'avoue, monsieur, la circonstance est grande; et si elle étoit unique, s'il ne s'agissoit que de la peindre, je ne trouverois pas que M. Racine eût employé des couleurs trop fortes; mais la mort d'Hippolyte ayant été causée par l'arrivée du monstre, cette mort devient le seul événement important pour Théramène qui le raconte, et pour Thésée qui l'entend : c'est, sans comparaison, l'idée la plus intéressante pour le gouverneur et pour le père; et je ne conçois pas qu'elle pût laisser à l'un de l'attention de reste, pour la description du monstre; et de la curiosité à l'autre, pour l'entendre. Ainsi, monsieur, en me tenant au mot décisif de Longin, qui veut qu'on n'emploie ces figures audacieuses, qu'à propos, je ne crois pas encore que M. Racine fût dans le cas de les pouvoir prêter à Théramène.

Vous faites valoir contre moi les acclamations que le vers dont il s'agit a toujours attirées dans la représentation de Phédre; car, selon vous et Longin, rien ne prouve mieux la sublime beauté d'une expression, que ce concours de suffrages : « Lors, dit « Longin, qu'en un grand nombre de personnes dif- « férentes de profession et d'âge, et qui n'ont aucun « rapport, ni d'humeurs, ni d'inclinations, tout le

« monde vient à être frappé également de quelque « endroit d'un discours, ce jugement et cette appro- « bation uniforme de tant d'esprits, si discordants « d'ailleurs, est une marque certaine et indubitable « qu'il y a là du merveilleux et du grand. »

Permettez-moi de vous dire d'abord, monsieur, qu'à prendre la supposition de Longin à la lettre, elle est presque impossible, et qu'on ne trouveroit guère de sublimes par cette voie; la différence d'âge, d'humeur et de profession, empêchera toujours que les hommes ne soient également frappés des mêmes choses. Tout ce qui peut arriver, c'est que le plus grand nombre soit frappé vivement, et que l'impression du plaisir se répande comme par contagion sur le reste, avec plus ou moins de vivacité; encore y a-t-il toujours des rebelles, et quelquefois judicieux, qui résistent à l'approbation générale.

Mais, monsieur, je ne prétends point chicaner: je m'en tiens à l'expérience, pour faire voir que les acclamations du théâtre sont souvent fautives, et sujettes à de honteux retours. Rappelez, je vous prie, ces vers fameux du Cid:

Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau;
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.

Vous ne sauriez douter du plaisir que ces vers ont fait; et cependant ne seriez-vous pas le premier à dessiller les yeux du public, s'ils ne s'étoient déja ouverts sur la mauvaise subtilité de ces expressions?

Je comprends pourtant ce qui charmoit dans ces vers : la situation de Chiméne, aussi cruelle que singulière, touchoit sans doute le cœur; le brillant de l'antithèse éblouissoit l'imagination : ajoutez à cela le goût régnant des pointes : on n'avoit garde de regretter le naturel qui manque en cet endroit. Mais, me direz-vous, on en est revenu. Je n'en veux pas davantage, monsieur; les acclamations ne prouvent donc pas absolument, et elles ne sauroient prescrire contre la raison.

J'oserai vous dire de plus, qu'on est aussi désabusé de l'expression de M. Racine; et je n'ai presque trouvé personne qui ne convînt qu'elle est excessive dans le personnage, quoiqu'elle fût fort belle, à ne regarder que le poëte. C'auroit été dommage en cet endroit de ne pouvoir m'armer d'une autorité que j'ai recueillie depuis à une séance de l'académie, où tout ce qui se trouva d'académiciens me confirma dans mon sentiment.

M. Despréaux n'auroit pu moins faire en ce cas, que de trouver la question plus problématique qu'il ne l'avoit crue d'abord.

Mais, monsieur, aurois-je continué, vous faites une remarque importante sur la différence que j'ai voulu mettre entre le personnage et le poëte. Le personnage, selon vous, peut être agité de quelque passion violente, qui vaudroit bien la fureur poétique; et le personnage alors peut employer des figures aussi hardies que le poëte.

Écartons, s'il vous plaît, l'équivoque des termes,

afin qu'il n'y en ait point non plus dans mes raisons. Si vous entendez par fureur poétique, ce génie heureusement échauffé, qui sait mettre les objets sous les yeux, et peindre les diverses passions de leurs véritables couleurs : cette idée même fait voir que le poëte est obligé d'imiter la nature, soit dans les tableaux qu'il trace, soit dans les discours qu'il prête à ses personnages, et qu'on peut traiter hardiment de fautes tout ce qui s'en éloigne.

Si au contraire, par fureur poétique, vous entendez simplement ce langage particulier aux poëtes, que la hardiesse des fictions et des termes a fait appeler le langage des dieux, je réponds que les passions ne l'emprunteront jamais. Ce langage est le fruit de la méditation et de la recherche; et l'impétuosité des passions n'en laisse ni le goût ni le loisir.

Vous m'alléguez vainement l'exemple de Virgile. Vous voyez bien, monsieur, que puisque j'ose combattre vos raisons, je ne suis pas d'humeur de me rendre aux autorités. Énée, dites-vous, au commencement du second livre de l'Énéide, racontant avec une extrême douleur la chute de sa patrie, et se comparant lui-même à un grand arbre que des laboureurs s'efforcent d'abattre à coups de cognée, ne se contente pas de prêter à cet arbre du sentiment et de la colère; mais il lui fait faire des menaces à ceux qui le frappent, jusqu'à ce qu'enfin il soit renversé sous leurs coups. Vous pourriez, ajoutez-vous, m'apporter cent exemples de même force. Qu'im-

porte le nombre, monsieur, si j'ai raison? C'est autant de rabattu sur la perfection des anciens; et le bon sens, qui est uniforme, n'approuvera pas chez eux ce qu'il condamne chez nous.

Quant à l'exemple particulier d'Énée, quoiqu'on puisse dire qu'il n'est pas dans le cas de Théraméne, et qu'après sept ans passée depuis les malheurs qu'il raconte, il peut conserver assez de sang froid pour orner son récit de ces comparaisons: j'avoue encore qu'il m'y paroît excessivement poëte; et c'est un défaut que j'ai senti dans tout le second et tout le troisième livre de l'Énéide, où Énée n'est ni moins fleuri ni moins audacieux que Virgile. Peut-être que Virgile a bien aperçu lui-même ce défaut de convenance; mais ayant à mettre deux livres entiers dans la bouche de son héros, il n'a pu se résoudre à les dépouiller des ornements de la grande poésie.

J'aurois pu dire d'autres choses à M. Despréaux, si j'avois vérifié l'endroit qu'il me cite, comme je l'ai fait depuis. Il se trompe dans le sens du passage, parcequ'il s'en est fié à sa mémoire, confiance dangereuse, pour les plus savants même.

La preuve qu'il a cité de mémoire, c'est qu'il place la comparaison au commencement du second livre, au lieu qu'elle est vers la fin [1]. Il est tombé par cette négligence dans [2] une double erreur: l'une, de

[1] Vers 628 et 629.

[2] Peut-être que l'erreur ne vient point de M. Despréaux. Du moins est-il certain que la *Réflexion* XI, dont il s'agit, ne fut imprimée qu'après la mort de M. Despréaux (en 1713). (Édit.

croire qu'Énée se compare lui-même à l'arbre, quoique la comparaison ne tombe manifestement que sur la ville de Troie, saccagée par les Grecs; l'autre, de penser qu'Énée prête à l'arbre du sentiment et de la colère, quoique les termes dont Virgile se sert ne signifient que l'ébranlement, et que les secousses violentes de l'arbre sous la cognée des laboureurs.

Je ne puis m'empêcher de dire ici que les auteurs ne sauroient être trop en garde contre ces sortes de méprises, parceque rien n'est plus propre à diminuer leur autorité; mais j'ajouterai que ceux qui aperçoivent ces fautes n'en doivent pas tirer trop d'avantage contre ceux qui y tombent. On va quelquefois en pareille occasion jusqu'à accuser un homme de n'entendre ni la langue ni l'auteur qu'il cite, et l'on traite témérairement d'ignorance grossière ce qui peut n'être qu'un effet d'inattention. Quelle extravagance seroit-ce, par exemple, d'accuser M. Despréaux, sur ce que je viens de dire, de n'entendre ni Virgile ni le latin; et cependant on a fait cette injure à d'autres, peut-être avec aussi peu de fondement!

Je finis enfin ma réponse, comme M. Despréaux finit sa réflexion, en mettant sous les yeux le récit

de 1740.) — Des deux erreurs que M. de La Motte reproche à M. Despréaux, la première pourroit bien être une faute de l'imprimeur, lequel auroit mis, *se*, pour *la*. Pour la seconde erreur, on ne peut pas ne la point mettre sur le compte de M. Despréaux. (S. M.)

entier dont il s'agit[1]. M. Despréaux l'expose, afin qu'on puisse mieux prononcer sur tout ce qu'il a dit; je l'expose de même, afin qu'on en juge mieux de mon sentiment, et sur-tout pour l'explication de quelques termes de mon Discours sur l'ode, que M. Despréaux n'a pas trouvés assez clairs : « On est « choqué, ai-je osé dire, de voir un homme accablé « de douleur, comme est Théraméne, si attentif à « sa description, et si recherché dans ses termes. » Je crois que les vers suivants, pleins d'expressions et de tours poétiques, éclairciront ma pensée mieux que tout ce que je pourrois dire :

Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'élève à gros bouillons une montagne humide.

[1] « Il faut avouer... que tous ceux qui ont attaqué ce vers jus- « qu'ici, n'ont pas fait paroître les premières lueurs du sens com- « mun. Ils n'ont point fait attention que l'évènement de la mort « d'Hippolyte ne pouvant se passer sur le théâtre, il devoit au « moins être peint, comme si on le voyoit de ses yeux. Il falloit « donc employer à ce récit une *description* vive, et de ces *images* « qui tiennent de l'*Épopée*. Autrement le spectateur n'eût pas été « satisfait, et Thésée même n'auroit pu ajouter foi à la mort de « son fils. Il auroit nécessairement demandé à Théramène, com- « ment son fils avoit pu périr à la vue d'un monstre. Il falloit donc « tout dire, tout expliquer. Cette description n'a rien qui ne s'ac- « corde avec la douleur et la frayeur dont Théramène est péné- « tré. Enfin, tout ce que j'ai lu, et tout ce que j'ai ouï dire jus- « qu'ici contre ce récit, m'a paru de la dernière absurdité, et ne « partir que d'un esprit faux. » *Racine vengé*, par l'abbé Desfontaines, p. 120. Voyez aussi les Remarques de L. Racine, p. 193 du tome VI de ses œuvres; et les *Questions* de Voltaire, au mot *Amplification*. C'est ce que l'on a dit de mieux en faveur de ce magnifique récit, le chef-d'œuvre de notre poésie descriptive.

L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes:
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux:
Ses longs mugissements font trembler le rivage.
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage,
La terre s'en émeut, l'air en est infecté:
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

J'avoue de bonne foi, que plus j'examine ces vers, et moins je puis me repentir de ce que j'en ai dit.

RÉFLEXION XII.

« Car tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre, « quand on l'écoute, qu'il élève l'ame, et lui fait concevoir une « plus haute opinion d'elle-même, la remplissant de joie, et « de je ne sais quel noble orgueil, comme si c'étoit elle qui eût « produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre. »

Paroles de Longin, chap. v.

Voilà une très belle description du sublime, et d'autant plus belle, qu'elle est elle-même très sublime. Mais ce n'est qu'une description; et il ne paroît pas que Longin ait songé dans tout son traité à en donner une définition exacte. La raison est qu'il écrivoit après Cécilius, qui, comme il le dit lui-même, avoit employé tout son livre à définir et à montrer ce que c'est que sublime. Mais le livre de Cécilius étant perdu, je crois qu'on ne trouvera pas mauvais qu'au défaut de Longin, j'en hasarde ici une de ma façon, qui au moins en donne une imparfaite idée. Voici donc comme je crois qu'on le peut définir. « Le sublime est une certaine force de discours « propre à élever et à ravir l'ame, et qui provient ou « de la grandeur de la pensée et de la noblesse du « sentiment, ou de la magnificence des paroles, ou « du tour harmonieux, vif et animé de l'expression; « c'est-à-dire d'une de ces choses, regardée séparé-

« ment; ou, ce qui fait le parfait sublime, de ces trois « choses jointes ensemble. »

Il semble que, dans les régles, je devrois donner des exemples de chacune de ces trois choses; mais il y en a un si grand nombre de rapportés, dans le traité de Longin, et dans ma dixième Réflexion, que je crois que je ferai mieux d'y renvoyer le lecteur, afin qu'il choisisse lui-même ceux qui lui plairont davantage. Je ne crois pas cependant que je puisse me dispenser d'en proposer quelqu'un, où toutes ces trois choses se trouvent parfaitement ramassées; car il n'y en a pas un fort grand nombre. M. Racine pourtant m'en offre un admirable, dans la première scène de son *Athalie*, où Abner, un des principaux officiers de la cour de Juda, représente à Joad, le grand-prêtre, la fureur où est Athalie contre lui et contre tous les lévites, ajoutant qu'il ne croit pas que cette orgueilleuse princesse diffère encore long-temps à venir *attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire*. A quoi ce grand-prêtre, sans s'émouvoir, répond :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

En effet, tout ce qu'il peut y avoir de sublime paroît rassemblé dans ces quatre vers; la grandeur de la pensée, la noblesse du sentiment, la magnificence des paroles, et l'harmonie de l'expression, si heureusement terminée par ce dernier vers,

Je crains Dieu, cher Abner, etc. [1]

D'où je conclus que c'est avec très peu de fondement que les admirateurs outrés de M. Corneille veulent insinuer que M. Racine lui est beaucoup inférieur pour le sublime; puisque, sans apporter ici quantité d'autres preuves que je pourrois donner du contraire, il ne me paroît pas que toute cette grandeur de vertu romaine, tant vantée, que ce premier a si bien exprimée dans plusieurs de ses pièces, et qui a fait son excessive réputation, soit au-dessus de l'intrépidité plus qu'héroïque et de la parfaite confiance en Dieu de ce véritablement pieux, grand, sage, et courageux Israélite.

[1] VIRGILE, *Énéid.* XII, v. 894 :

— Non me tua fervida terrent
Dicta, ferox: Dî me terrent, et Jupiter hostis.

FIN DES RÉFLEXIONS CRITIQUES.

PIÈCES DIVERSES.

DISSERTATION

CRITIQUE

SUR L'AVENTURE DE JOCONDE,

RACONTÉE PAR L'ARIOSTE, PAR LA FONTAINE, ET PAR BOUILLON.

A M. FRANÇOIS LA MOTTE LE VAYER
DE BOUTIGNY.

MONSIEUR,

Votre gageure est sans doute fort plaisante, et j'ai ri de tout mon cœur de la bonne foi avec laquelle votre ami soutient une opinion aussi peu raisonnable que la sienne. Mais cela ne m'a point du tout surpris; ce n'est pas d'aujourd'hui que les plus méchants ouvrages ont trouvé de sincères protecteurs, et que des opiniâtres ont entrepris de combattre la raison à force ouverte. Et, pour ne vous point citer ici d'exemples du commun, il n'est pas que vous n'ayez ouï parler du goût bizarre de cet empereur [1]

[1] Entre autres folies, plus ou moins monstrueuses, Caligula avoit conçu le projet bizarre d'anéantir les ouvrages d'Homère. « Un empereur romain, disoit-il, aura peut-être bien le droit de « faire ce que faisoit Platon, qui bannissoit ce poëte de sa répu- « blique. » Il fut au moment de faire enlever de toutes les biblio-

qui préféra les écrits d'un je ne sais quel poëte aux ouvrages d'Homère, et qui ne vouloit pas que tous les hommes ensemble, pendant près de vingt siécles, eussent eu le sens commun.

Le sentiment de votre ami[1] a quelque chose d'aussi monstrueux. Et certainement quand je songe à la chaleur avec laquelle il va, le livre à la main[2], défendre le Joconde[3] de M. Bouillon, il me semble voir Marfise, dans l'Arioste, puisque Arioste il y a, qui veut faire confesser à tous les chevaliers que cette vieille qu'elle a en croupe est un chef-d'œuvre de beauté. Quoi qu'il en soit, s'il n'y prend garde, son opiniâtreté lui coûtera un peu cher; et quelque mauvais passe-temps qu'il y ait pour lui à perdre cent pistoles, je le plains encore plus de la perte

théques les écrits et les images de Virgile et de Tite-Live, sous prétexte que l'un étoit un écrivain sans génie et sans savoir: *nullius ingenii, minimæque doctrinæ;* et l'autre, un historien verbeux et inexact: *verbosum in historia negligentemque carpebat.* Suet., *in Calig.*, ch. XXXIV.

[1] Saint-Gilles, qui avoit parié pour *le Joconde* de Bouillon. Ce Saint-Gilles étoit un homme de la vieille cour, et dont le caractère singulier avoit, dit-on, fourni à Molière les traits principaux dont il peint son *Timante*, dans le Misanthrope, act. II, sc. IV.

[2] L'ouvrage étoit donc imprimé. Or, les *œuvres de feu M. Bouillon* ne parurent que sur la fin de 1663, et *le Joconde* de La Fontaine en 1664. L'auteur de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. La Fontaine*, M. Walckenaër, en conclut donc avec assez de vraisemblance, que cette *dissertation* ne fut composée qu'en 1664. Boileau avoit alors trente-deux ans, et n'avoit encore rien publié.

[3] Il faut nécessairement suppléer, *la Nouvelle* intitulée *Joconde:* mais l'ellipse est beaucoup trop forte.

qu'il va faire de sa réputation dans l'esprit des habiles gens.

Il a raison de dire qu'il n'y a point de comparaison entre les deux ouvrages dont vous êtes en dispute, puisqu'il n'y a point de comparaison entre un conte plaisant, et une narration froide; entre une invention fleurie et enjouée, et une traduction sèche et triste. Voilà en effet la proportion qui est entre ces deux ouvrages. M. de La Fontaine a pris, à la vérité, son sujet de l'Arioste; mais en même temps il s'est rendu maître de sa matière: ce n'est point une copie qu'il ait tirée un trait après l'autre sur l'original; c'est un original qu'il a formé sur l'idée que l'Arioste lui a fournie. C'est ainsi que Virgile a imité Homère; Térence, Ménandre; et le Tasse, Virgile. Au contraire, on peut dire de M. Bouillon, que c'est un valet timide, qui n'oseroit faire un pas sans le congé de son maître; et qui ne le quitte jamais, que quand il ne le peut plus suivre. C'est un traducteur maigre et décharné: les belles fleurs que l'Arioste lui fournit deviennent sèches entre ses mains; et à tous moments quittant le françois pour s'attacher à l'italien, il n'est ni italien ni françois.

Voilà, à mon avis, ce qu'on doit penser sur ces deux pièces. Mais je passe plus avant, et je soutiens que non seulement la nouvelle de M. de La Fontaine est infiniment meilleure que celle de ce monsieur, mais qu'elle est même plus agréablement contée que celle de l'Arioste. C'est beaucoup dire [1], sans doute;

[1] C'est dire *beaucoup trop*, comme l'observe judicieusement

et je vois bien que par-là je vais m'attirer sur les bras tous les amateurs de ce poëte. C'est pourquoi vous trouverez bon que je n'avance pas cette opinion, sans l'appuyer de quelques raisons.

Premièrement, je ne vois pas par quelle licence poétique l'Arioste a pu, dans un poëme héroïque et sérieux, mêler une fable et un conte de vieille [1], pour ainsi dire, aussi burlesque qu'est l'histoire de Joconde. « Je sais bien, dit un poëte, grand critique [2], « qu'il y a beaucoup de choses permises aux poëtes « et aux peintres; qu'ils peuvent quelquefois donner « carrière à leur imagination, et qu'il ne faut pas « toujours les resserrer dans la raison étroite et ri- « goureuse. Bien loin de leur vouloir ravir ce privi- « lége, je le leur accorde pour eux, et je le demande

M. Daunou; et nous ajouterons, avec Ginguené (Hist. Litt. d'Italie, tome IV, p. 431), que Boileau ne paroît pas avoir assez connu la langue de l'Arioste, ni le genre dans lequel il a écrit, *pour le juger sainement.*

[1] D'abord, il n'y a rien ici qui ressemble à *un conte de vieille :* c'est une histoire très plaisante, quoique un peu graveleuse, et narrée avec une bonhomie joviale, qui n'en est pas pour cela moins pleine de grace et d'esprit. Le *Roland* n'est point, en second lieu, un poëme *héroïque*, dans l'acception rigoureuse du mot. C'est un composé charmant de tous les tons; son *sérieux* même est quelquefois ce qu'il a de plus plaisant; et l'Arioste, dit Voltaire, *raille* souvent *de toutes ses imaginations*, dans les endroits même où l'on seroit tenté de lui prêter la gravité d'un moraliste sévère. Quest. Encycl., art. *Épopée.*

[2] Horace, *Art. poet.*, v. 9-13.

Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas, etc.

« pour moi. Ce n'est pas à dire toutefois, qu'il leur « soit permis pour cela de confondre toutes choses; « de renfermer dans un même corps mille espèces « différentes, aussi confuses que les rêveries d'un « malade; de mêler ensemble des choses incompati- « bles; d'accoupler les oiseaux avec les serpents, les « tigres avec les agneaux. » Comme vous voyez, monsieur, ce poëte avoit fait le procès à l'Arioste, plus de mille ans avant que l'Arioste eût écrit. En effet, ce corps composé de mille espèces différentes, n'est-ce pas proprement l'image du poëme de *Roland le furieux?* Qu'y a-t-il de plus grave et de plus héroïque que certains endroits de ce poëme? Qu'y a-t-il de plus bas et de plus bouffon que d'autres? Et, sans chercher si loin, peut-on rien voir de moins sérieux, que l'histoire de Joconde et d'Astolfe? Les aventures de Buscon et de Lazarille ont-elles quelque chose de plus extravagant? Sans mentir, une telle bassesse est bien éloignée du goût de l'antiquité: et qu'auroit-on dit de Virgile [1], bon dieu! si, à la descente d'Énée en Italie, il lui avoit fait conter par un hôtelier l'histoire de Peau-d'Ane, ou les contes de ma Mère-l'Oie? Je dis les contes de ma Mère-l'Oie, car l'histoire de Joconde n'est guère d'un au-

[1] Virgile avoit trop de goût, sans doute, pour tomber dans des disparates aussi choquantes: mais la fable des Harpies, liv. III, v. 212 et suiv.; le mot du jeune Ascagne, qui *mange sa table*, liv. VII, v. 116; la métamorphose des vaisseaux d'Enée en nymphes de la mer, liv. IX, v. 118 et suiv., sont-elles des inventions bien dignes de la majesté épique?

tre rang. Que si Homère a été blâmé dans son Odyssée, qui est pourtant un ouvrage tout comique, comme l'a remarqué Aristote [1], si, dis-je, il a été repris par de fort habiles critiques pour avoir mêlé dans cet ouvrage l'histoire des compagnons d'Ulysse changés en pourceaux, comme étant indigne de la majesté de son sujet; que diroient ces critiques, s'ils voyoient celle de Joconde dans un poëme héroïque? N'auroient-ils pas raison de s'écrier que si cela est reçu, le bon sens ne doit plus avoir de juridiction sur les ouvrages d'esprit, et qu'il ne faut plus parler d'art ni de règles? Ainsi, monsieur, quelque bonne que soit d'ailleurs la Joconde de l'Arioste, il faut tomber d'accord qu'elle n'est pas en son lieu.

Mais examinons un peu cette histoire en elle-même. Sans mentir, j'ai de la peine à souffrir le sérieux avec lequel l'Arioste écrit un conte si bouffon. Vous diriez que non seulement c'est une histoire très véritable, mais que c'est une chose très noble et très héroïque qu'il va raconter; et certes, s'il vouloit décrire les exploits d'un Alexandre ou d'un Charlemagne, il ne débuteroit pas plus gravement [2] :

[1] Aristote *remarque*, au contraire, *Poét.*, chap. IV, sect. 4, « qu'Homère a donné la première idée de la comédie, en peignant « dramatiquement le vice, non en odieux, mais en ridicule. Car « son *Margitès*, ajoute-t-il, est *à la comédie* ce que l'*Iliade* et « l'*Odyssée* sont *à la tragédie*. » Il est encore question de l'*Odyssée* dans les chapitres VIII, XII, XVI et ailleurs; mais nulle part Aristote ne présente ce poëme comme un ouvrage *tout comique*.

[2] C'est précisément la gravité comique de ce début, c'est la noblesse imposante de ces premiers vers, qui donnent tant de

Astolfo, re de' Longobardi, quello
A cui lasciò il fratel monaco il regno,
Fu ne la giovinezza sua sì bello,
Che mai poch' altri giunsero a quel segno.
N' avria a fatica un tal fatto a pennello
Apelle, o Zeusi, o se v'è alcun più degno[1].

Le bon messer Ludovico ne se souvenoit pas, ou plutôt ne se soucioit pas du précepte de son Horace,

Versibus exponi tragicis res comica non vult[2].

Cependant il est certain que ce précepte est fondé sur la pure raison; et que, comme il n'y a rien de plus froid que de conter une chose grande en style bas, aussi n'y a-t-il rien de plus ridicule que de raconter une histoire comique et absurde en termes graves et sérieux, à moins que ce sérieux ne soit affecté tout exprès pour rendre la chose encore plus burlesque[3]. Le secret donc, en contant une chose ab-

prix à ce conte charmant : c'est parceque le lecteur croiroit en effet, au ton que prend le poëte, qu'il va raconter une *histoire véritable*, une chose *très noble et très héroïque*, qu'il sera plus agréablement surpris quand il verra de quoi il s'agit. La Fontaine s'y prend, il est vrai, d'une autre manière :

Jadis régnoit en Lombardie
Un prince aussi beau que le jour,
Et tel, que des beautés qui régnoient à sa cour,
La moitié lui portoit envie,
L'autre moitié brûloit pour lui d'amour.

Mais La Fontaine racontoit une *Nouvelle*, et l'Arioste faisoit un récit épique.

[1] Orland. Furios., cant. xxviii, stan. iv. — [2] Art. poét., v. 89.

[3] Non pas *burlesque*, mais comique et plaisante, comme dans

surde, est de s'énoncer d'une telle manière que vous fassiez concevoir au lecteur que vous ne croyez pas vous-même la chose que vous lui contez; car alors il aide lui-même à se décevoir, et ne songe qu'à rire de la plaisanterie agréable d'un auteur qui se joue et ne lui parle pas tout de bon. Et cela est si véritable, qu'on dit même assez souvent des choses qui choquent directement la raison, et qui ne laissent pas néanmoins de passer, à cause qu'elles excitent à rire. Telle est cette hyperbole d'un ancien poëte comique, pour se moquer d'un homme qui avoit une terre de fort petite étendue: « Il possédoit, dit ce poëte, une « terre à la campagne, qui n'étoit pas plus grande « qu'une épître de Lacédémonien. » Y a-t-il rien, ajoute un autre rhéteur [1], de plus absurde que cette pensée? Cependant elle ne laisse pas de passer pour vraisemblable, parcequ'elle touche la passion, je veux dire qu'elle excite à rire. Et n'est-ce pas, en effet, ce qui a rendu si agréables certaines lettres de Voiture, comme celle du Brochet et de la Carpe, dont l'invention est absurde d'elle-même; mais dont il a caché l'absurdité par l'enjouement de sa narration, et par la manière plaisante dont il dit toutes choses? C'est ce que M. de La Fontaine a observé

ce récit de l'Arioste, qui a possédé, mieux qu'aucun autre conteur, le secret dont Boileau vient de faire un précepte, en lui-même très judicieux, quoiqu'il en fasse bientôt au poëte une fausse application.

[1] Voyez ci-devant, page 156. Cette citation prouve que, quoique jeune encore, Boileau se formoit à l'école des bons critiques anciens, et qu'il possédoit déja son Longin comme son Horace.

dans sa *Nouvelle;* il a cru que, dans un conte, comme celui de Joconde, il ne falloit pas badiner sérieusement. Il rapporte, à la vérité, des aventures extravagantes; mais il les donne pour telles; par-tout il rit et il joue : et si le lecteur veut lui faire un procès sur le peu de vraisemblance qu'il y a aux choses qu'il raconte, il ne va pas, comme l'Arioste, les appuyer par des raisons forcées et plus absurdes encore que la chose même [1]; mais il s'en sauve en riant et en se jouant du lecteur, ce qui est la route qu'on doit tenir en ces rencontres :

Ridiculum acri
Fortius et melius magnas plerumque secat res [2].

Ainsi, lorsque Joconde, par exemple, trouve sa femme couchée entre les bras d'un valet, il n'y a pas d'apparence que, dans la fureur, il n'éclate contre elle, ou du moins contre ce valet. Comment est-ce donc que l'Arioste sauve cela? Il dit que la violence de l'amour ne lui permet pas de faire déplaisir à sa femme :

Ma dall'amor che porta, al suo dispetto,
All' ingrata moglier, gli fu interdetto [3].

[1] Encore un reproche qui porte à faux, ou qui seroit plutôt pour l'Arioste un nouveau sujet d'éloge. Car les raisons dont il appuie quelquefois ses contes, et les autorités qu'il invoque en leur faveur, ne sont pas ce qu'il y a de moins piquant et de moins ingénieux dans ces mêmes contes.

[2] HORACE, liv. I, sat. x, v. 14.

[3] Voici le passage entier de l'Arioste, stance XXII :

Dallo sdegno assalito ebbe talento

Voilà, sans mentir, un amant bien parfait; et Céladon ni Silvandre ne sont jamais parvenus à ce haut degré de perfection. Si je ne me trompe, c'étoit bien plutôt là une raison, non seulement pour obliger Joconde à éclater, mais c'en étoit assez pour lui faire poignarder dans la rage sa femme, son valet, et soi-même, puisqu'il n'y a point de passion plus tragique et plus violente que la jalousie qui naît d'un extrême amour. Et certainement, si les hommes les plus sages et les plus modérés ne sont pas maîtres d'eux-mêmes dans la chaleur de cette passion, et ne peuvent s'empêcher quelquefois de s'emporter jusqu'à l'excès pour des sujets fort légers, que devoit faire un jeune homme comme Joconde, dans le premier accès d'une jalousie aussi bien fondée que la sienne? Étoit-il en état de garder encore des mesures avec une perfide pour qui il ne pouvoit plus avoir que des sentiments d'horreur et de mépris? M. de La Fontaine a bien vu l'absurdité qui s'ensuivoit de là; il s'est donc bien gardé de faire Joconde amoureux d'un amour romanesque et extravagant: cela ne serviroit de rien; et une passion comme celle-là, n'a point de rapport avec le caractère dont Joconde

Di trar la spada, e ucciderli ambedui:
Ma *dall'amor*, che porta, al suo dispetto,
All' ingrata moglier, *gli fu interdetto*.

Ce que Bouillon traduit de la manière suivante:

Deux ou trois fois il eut envie
De les priver tous deux de vie;
Mais, malgré lui, l'amour vainqueur
Parla pour l'ingrate en son cœur.

nous est dépeint, ni avec ses aventures amoureuses. Il l'a donc représenté seulement comme un homme persuadé au fond de la vertu et de l'honnêteté de sa femme. Ainsi, quand il vient à reconnoître l'infidélité de cette femme, il peut fort bien, par un sentiment d'honneur, comme le suppose M. de La Fontaine, n'en rien témoigner, puisqu'il n'y a rien qui fasse plus de tort à un homme d'honneur, en ces sortes de rencontres, que l'éclat :

Tous deux dormoient : dans cet abord Joconde
Voulut les envoyer dormir en l'autre monde;
Mais cependant il n'en fit rien,
Et mon avis est qu'il fit bien.
Le moins de bruit que l'on peut faire
En telle affaire,
Est le plus sûr de la moitié.
Soit par prudence, ou par pitié,
Le Romain ne tua personne.

Que si l'Arioste n'a supposé l'extrême amour de Joconde que pour fonder la maladie et la maigreur qui lui vint ensuite, cela n'étoit point nécessaire, puisque la seule pensée d'un affront n'est que trop suffisante pour faire tomber malade un homme de cœur. Ajoutez à toutes ces raisons, que l'image d'un honnête homme, lâchement trahi par une ingrate qu'il aime, tel que Joconde nous est représenté dans l'Arioste, a quelque chose de tragique, qui ne vaut rien dans un conte pour rire : au lieu que la peinture d'un mari qui se résout à souffrir discrètement les plaisirs de sa femme, comme l'a dépeint M. de La

Fontaine, n'a rien que de plaisant et d'agréable; et c'est le sujet ordinaire de nos comédies.

L'Arioste n'a pas mieux réussi dans cet autre endroit où Joconde apprend au roi l'abandonnement de sa femme avec le plus laid monstre de la cour. Il n'est pas vraisemblable que le roi n'en témoigne rien. Que fait donc l'Arioste pour fonder cela? Il dit que Joconde, avant que de découvrir ce secret au roi, le fit jurer sur le Saint-Sacrement ou l'Agnus Dei (ce sont ses termes) qu'il ne s'en ressentiroit point. Ne voilà-t-il pas une invention bien agréable? Et le Saint-Sacrement n'est-il pas là bien placé? Il n'y a que la licence italienne qui puisse mettre une semblable impertinence à couvert; et de pareilles sottises ne se souffrent point en latin ni en françois. Mais comment est-ce que l'Arioste sauvera toutes les autres absurdités qui s'ensuivent de là? Où est-ce que Joconde trouve si vite une hostie sacrée pour faire jurer le roi? Et quelle apparence qu'un roi s'engage ainsi légèrement à un simple gentilhomme, par un serment si exécrable? Avouons que M. de La Fontaine s'est bien plus sagement tiré de ce pas, par la plaisanterie de Joconde, qui propose au roi, pour le consoler de cet accident, l'exemple des rois et des Césars qui avoient souffert un semblable malheur avec une constance toute héroïque; et peut-on en sortir plus agréablement qu'il ne fait par ces vers?

Mais enfin il le prit en homme de courage,
En galant homme; et, pour le faire court,
En véritable homme de cour.

Ce trait ne vaut-il pas mieux lui seul que tout le sérieux de l'Arioste [1]? Ce n'est pas pourtant que l'Arioste n'ait cherché le plaisant qu'il a pu; et on peut dire de lui ce que Quintilien dit de Démosthène: NON DISPLICUISSE ILLI JOCOS, SED NON CONTIGISSE; qu'il ne fuyoit pas les bons mots, mais qu'il ne les trouvoit pas: car quelquefois, de la plus haute gravité de son style, il tombe dans des bassesses à peine dignes du burlesque. En effet, qu'y a-t-il de plus ridicule que cette longue généalogie [2] qu'il fait du reliquaire que Joconde reçut, en partant, de sa femme? Cette raillerie contre la religion n'est-elle pas bien en son lieu? Que peut-on voir de plus sale, que cette méta-

[1] Ce trait est excellent, sans doute; et cette Nouvelle est, d'un bout à l'autre, un modèle de narration en son genre; La Fontaine lui-même n'a jamais fait mieux. Mais Boileau confond trop souvent les limites qui séparent ici le simple *conte*, de l'épopée badine.

[2] Voici cette prétendue *généalogie;* et je suis loin d'y trouver, contre la religion, *les railleries* que lui reproche Boileau :

Dal collo un suo monile ella si sciolse,
Ch' una crocetta avea ricca di gemme,
E di sante reliquie, che raccolse
In molti luoghi un pellegrin Boemme;
Ed il padre di lei, che in casa il tolse,
Tornando infermo di Gerusalemme,
Venendo a morte poi ne lasciò erede.

Dans La Fontaine, la femme de Joconde lui donne

Un bracelet de façon fort mignonne,
En lui disant, ne le perds pas;
Et qu'il soit toujours à ton bras,
Pour te ressouvenir de mon amour extrême :
Il est de mes cheveux; je l'ai tissu moi-même, etc.

phore ennuyeuse, prise de l'exercice des chevaux, de laquelle Astolfe et Joconde se servent pour se reprocher l'un à l'autre leur lubricité? Que peut-on imaginer de plus froid que cette équivoque qu'il emploie, à propos du retour de Joconde à Rome? On croyoit, dit-il, qu'il étoit allé à Rome; et il étoit allé à Corneto [1] :

> Credeano, che da lor si fosse tolto
> Per gire a Roma; e gito era a Corneto.

Si M. de La Fontaine avoit mis une semblable sottise dans toute sa piéce, trouveroit-il grace auprès de ses censeurs? et une impertinence de cette force n'auroit-elle pas été capable de décrier tout son ouvrage, quelques beautés qu'il eût eues d'ailleurs? Mais certes il ne falloit pas appréhender cela de lui. Un homme formé, comme je vois bien qu'il l'est, au goût de Térence et de Virgile, ne se laisse pas emporter à ces extravagances italiennes, et ne s'écarte pas ainsi de la route du bon sens. Tout ce qu'il dit est simple et naturel; et ce que j'estime sur-tout en lui, c'est une certaine naïveté de langage que peu de gens connoissent, et qui fait pourtant tout l'agré-

[1] Ailleurs, stance XXIX, le poëte joue sur le mot *Giocondo*, et dit que *Joconde* redevint digne de son nom, en reprenant sa santé:

> E, quale in nome, diventò *giocondo*
> D'effetto ancora.

Mais il eût été juste d'observer que le sujet et le ton de cette narration comportoit, jusqu'à un certain point, ces petites débauches d'esprit; et que Le Tasse, dans un sujet bien autrement grave, s'est permis des *concetti* plus ridicules encore.

ment du discours; c'est cette naïveté inimitable qui a été tant estimée dans les écrits d'Horace et de Térence, à laquelle ils se sont étudiés particulièrement, jusqu'à rompre pour cela la mesure de leurs vers, comme a fait M. de La Fontaine en beaucoup d'endroits. En effet, c'est ce MOLLE et ce FACETUM qu'Horace a attribué à Virgile, et qu'Apollon ne donne qu'à ses favoris. En voulez-vous des exemples?

Marié depuis peu: content, je n'en sais rien:
Sa femme avoit de la jeunesse,
De la beauté, de la délicatesse;
Il ne tenoit qu'à lui qu'il ne s'en trouvât bien.

S'il eût dit simplement que Joconde vivoit content avec sa femme, son discours auroit été assez froid; mais par ce doute où il s'embarrasse lui-même, et qui ne veut pourtant dire que la même chose, il enjoue[1] sa narration, et occupe agréablement le lecteur. C'est ainsi qu'il faut juger de ces vers de Virgile dans une de ses églogues à propos de Médée, à qui une fureur d'amour et de jalousie avoit fait tuer ses enfants:

Crudelis mater magis, an puer improbus ille?
Improbus ille puer, crudelis tu quoque mater[2].

Il en est de même encore de cette réflexion que fait M. de La Fontaine, à propos de la désolation

[1] *Enjouer*, verbe actif, est une expression remarquable. Boileau est peut-être, selon M. Daunou, le seul écrivain françois qui l'ait employée; nous dirions, *il égaie*.

[2] ECL. VIII, v. 49.

que fait paroître la femme de Joconde quand son mari est prêt à partir :

> Vous autres bonnes gens auriez cru que la dame
> Une heure après eût rendu l'ame ;
> Moi qui sais ce que c'est que l'esprit d'une femme, etc.

Je pourrois vous montrer beaucoup d'endroits de la même force, mais cela ne serviroit de rien pour convaincre votre ami. Ces sortes de beautés sont de celles qu'il faut sentir, et qui ne se prouvent point. C'est ce je ne sais quoi qui nous charme, et sans lequel la beauté même n'auroit ni grace ni beauté; mais, après tout, c'est un *je ne sais quoi;* si votre ami est aveugle, je ne m'engage pas à lui faire voir clair; et c'est aussi pourquoi vous me dispenserez, s'il vous plaît, de répondre à toutes les vaines objections qu'il vous a faites. Ce seroit combattre des fantômes qui s'évanouissent d'eux-mêmes; et je n'ai pas entrepris de dissiper toutes les chimères qu'il est d'humeur à se former dans l'esprit.

Mais il y a deux difficultés, dites-vous, qui vous ont été proposées par un fort galant homme, et qui sont capables de vous embarrasser. La première regarde l'endroit où ce valet d'hôtellerie trouve le moyen de coucher avec la commune maîtresse d'Astolfe et de Joconde, au milieu de ces deux galants. Cette aventure, dit-on, paroît mieux fondée dans l'original, parcequ'elle se passe dans une hôtellerie, où Astolfe et Joconde viennent d'arriver fraîchement, et d'où ils doivent partir le lendemain; ce qui est une raison suffisante pour obliger ce valet à ne

point perdre de temps, et à tenter ce moyen, quelque dangereux qu'il puisse être, pour jouir de sa maîtresse, parceque, s'il laisse échapper cette occasion, il ne pourra plus la recouvrer[1] : au lieu que, dans la nouvelle de M. de La Fontaine, tout ce mystère arrive chez un hôte, où Astolfe et Joconde font un assez long séjour. Ainsi ce valet logeant avec celle qu'il aime, et étant avec elle tous les jours, vraisemblablement il pouvoit trouver d'autres voies plus sûres pour coucher avec elle, que celle dont il se sert.

A cela je réponds que si ce valet a recours à celle-ci, c'est qu'il n'en peut imaginer de meilleure; et qu'un gros brutal, tel qu'il nous est représenté par M. de La Fontaine, et tel qu'il devoit être en effet pour faire une entreprise comme celle-là, est fort

[1] Il est incontestable que le mérite de l'invention est ici du côté de l'Arioste; et Boileau répond foiblement à l'objection : mais le tour est si plaisant, et si bien raconté par La Fontaine, que l'on passe, sans même l'apercevoir, sur la petite invraisemblance. On regrette seulement qu'un peintre aussi habile n'ait pas saisi l'idée du joli tableau que lui présentoit l'Arioste, dans la Stance LXIII, où il peint le jeune galant s'introduisant au milieu de la nuit dans le lieu du rendez-vous :

Fa lunghi i passi, e sempre in quel di dietro
Tutto si ferma, etc.
E tien la mano innanzi simil metro, etc.

C'est absolument l'*Isabelle* de Voltaire,

Posant sur l'escalier une jambe en avant,
Étendant une main, portant l'autre en arrière :
Le cou tendu, l'œil fixe, et le cœur palpitant;
D'une oreille attentive avec peine écoutant.
L'Éducation d'une fille.

capable de hasarder tout pour se satisfaire, et n'a pas toute la prudence que pourroit avoir un honnête homme. Il y auroit quelque chose à dire, si M. de La Fontaine nous l'avoit représenté comme un amoureux de roman, tel qu'il est dépeint dans l'Arioste, qui n'a pas pris garde que ces paroles de tendresse et de passion qu'il lui met dans la bouche, sont fort bonnes pour un Tircis, mais ne conviennent pas trop bien à un muletier [1]. Je soutiens, en second lieu, que la même raison, qui, dans l'Arioste, empêche tout un jour ce valet et cette fille de pouvoir exécuter leur volonté, cette même raison, dis-je, a pu subsister plusieurs jours; et qu'ainsi étant continuellement observés l'un et l'autre par les gens d'Astolfe et de Joconde, et par les autres valets de l'hôtellerie, il n'est pas dans leur pouvoir d'accomplir leur dessein, si ce n'est la nuit. Pourquoi donc, me direz-vous, M. de La Fontaine n'a-t-il point exprimé cela? Je soutiens qu'il n'étoit point obligé de le faire, parceque cela se suppose aisément de soi-même, et que tout l'artifice de la narration consiste à ne marquer que les circonstances qui sont absolument nécessai-

[1] Cette critique n'est pas sans fondement; voici le passage du poëte italien, stance LIX :

Vuommi (dice) lasciar così morire?
Con le tue braccia i fianchi almen mi cinge;
Lasciami disfogar tanto desire;
Che innanzi che tu parta, ogni momento
Che teco io stia, mi fa morir contento.

Voilà, en effet, des sentiments bien délicats, et un style bien relevé, pour un valet d'auberge!

res. Ainsi, par exemple, quand je dis qu'un tel est de retour de Rome, je n'ai que faire de dire qu'il y étoit allé, puisque cela s'ensuit de là nécessairement. De même, lorsque, dans la Nouvelle de M. de La Fontaine, la fille dit au valet qu'elle ne lui peut pas accorder sa demande, parceque, si elle le faisoit, elle perdroit infailliblement l'anneau qu'Astolfe et Joconde lui avoient promis, il s'ensuit de là infailliblement, qu'elle ne lui pouvoit accorder cette demande sans être découverte, autrement l'anneau n'auroit couru aucun risque.

Qu'étoit-il donc besoin que M. de La Fontaine allât perdre en paroles inutiles le temps qui est si cher dans une narration? On me dira peut-être que M. de La Fontaine, après tout, n'avoit que faire de changer ici l'Arioste. Mais qui ne voit, au contraire, que par-là il a évité une absurdité manifeste? c'est à savoir, ce marché qu'Astolfe et Joconde font avec leur hôte, par lequel ce père vend sa fille à beaux deniers comptants [1]. En effet, ce marché n'a-t-il pas quelque chose de choquant, ou plutôt d'horrible? Ajoutez que, dans la nouvelle de M. de La Fontaine, Astolfe et Joconde sont trompés bien plus plaisamment, parcequ'ils regardent tous deux cette fille qu'ils ont abu-

[1] Il faut néanmoins savoir quelque gré à l'Arioste de la manière dont il traite (stance LIII) cette étrange négociation :

Di molti figli il padre aggravato era,
E nemico mortal di povertade;
Sì ch' a disporlo fu cosa leggiera,
Che desse lor la figlia in potestade, etc.

sée comme une jeune innocente à qui ils ont donné, comme il dit,

La première leçon du plaisir amoureux [1];

au lieu que, dans l'Arioste, c'est une infame qui va courir le pays avec eux, et qu'ils ne sauroient regarder que comme une abandonnée.

Je viens à la seconde objection. Il n'est pas vraisemblable, vous a-t-on dit, que, quand Astolfe et Joconde prennent résolution de courir ensemble le pays, le roi, dans la douleur où il est, soit le premier qui s'avise d'en faire la proposition; et il semble que l'Arioste ait mieux réussi de la faire faire par Joconde. Je dis que c'est tout le contraire, et qu'il n'y a point d'apparence qu'un simple gentilhomme fasse à un roi une proposition si étrange, que celle d'abandonner son royaume [2], et d'aller exposer sa personne en des pays éloignés, puisque même la seule pensée en est coupable: au lieu qu'il peut fort bien tomber dans l'esprit d'un roi, qui se voit sensiblement outragé en son honneur, et qui ne sauroit

[1] Et cette prétendue bonne fortune, tirée *à la courte paille*, seroit le trait le plus plaisant du conte, si la réflexion du conteur ne l'étoit encore davantage :

De la chape à l'évêque, hélas! ils se battoient,
Les bonnes gens qu'ils étoient!

[2] Joconde ne fait qu'obéir à l'ordre d'Astolfe, qui lui dit expressément, stance XLV :

Che debbo far, che mi consigli, frate?
. . . . . .
Lasciam (disse Giocondo) queste ingrate, etc.

plus voir sa femme qu'avec chagrin, d'abandonner sa cour pour quelque temps, afin de s'ôter de devant les yeux un objet qui ne lui peut causer que de l'ennui.

Si je ne me trompe, monsieur, voilà vos doutes assez bien résolus. Ce n'est pas pourtant que de là je veuille inférer que M. de La Fontaine ait sauvé toutes les absurdités qui sont dans l'histoire de Joconde; il y auroit eu de l'absurdité à lui-même d'y penser. Ce seroit vouloir extravaguer sagement, puisqu'en effet toute cette histoire n'est autre chose qu'une extravagance assez ingénieuse, continuée depuis un bout jusqu'à l'autre. Ce que j'en dis n'est seulement que pour vous faire voir qu'aux endroits où il s'est écarté de l'Arioste, bien loin d'avoir fait de nouvelles fautes, il a rectifié celles de cet auteur. Après tout, néanmoins, il faut avouer que c'est à l'Arioste qu'il doit sa principale invention. Ce n'est pas que les choses qu'il a ajoutées de lui-même ne puissent entrer en parallèle avec tout ce qu'il y a de plus ingénieux dans l'histoire de Joconde. Telle est l'invention du livre blanc que nos deux aventuriers emportèrent pour mettre les noms de celles qui ne seroient pas rebelles à leurs vœux; car cette badinerie me semble bien aussi agréable que tout le reste du conte. Il n'en faut pas moins dire de cette plaisante contestation qui s'émeut entre Astolfe et Joconde, pour le pucelage de leur commune maîtresse, qui n'étoit pourtant que les restes d'un valet; mais, monsieur, je ne veux point chicaner mal-à-pro-

pos : donnons, si vous voulez, à l'Arioste toute la gloire de l'invention ; ne lui dénions pas le prix qui lui est justement dû pour l'élégance, la netteté, et la briéveté inimitable avec laquelle il dit tant de choses en si peu de mots ; ne rabaissons point malicieusement, en faveur de notre nation, le plus ingénieux auteur des derniers siécles : mais que les graces et les charmes de son esprit ne nous enchantent pas de telle sorte, qu'elles nous empêchent de voir les fautes de jugement qu'il a faites en plusieurs endroits ; et quelque harmonie de vers dont il nous frappe l'oreille, confessons que M. de La Fontaine ayant conté plus plaisamment une chose très plaisante, il a mieux compris l'idée et le caractère de la narration [1].

Après cela, monsieur, je ne pense pas que vous voulussiez exiger de moi de vous marquer ici exactement tous les défauts qui sont dans la piéce de M. Bouillon. J'aimerois autant être condamné à faire l'analyse exacte d'une chanson du Pont-Neuf par les régles de la poétique d'Aristote. Jamais style ne fut plus vicieux que le sien, et jamais style ne fut plus éloigné de celui de M. de La Fontaine. Ce n'est pas, monsieur, que je veuille faire passer ici l'ouvrage de M. de La Fontaine pour un ouvrage sans défauts ; je le tiens assez galant homme, pour tomber d'accord

[1] Je ne sais si tous les lecteurs seront, à cet égard, de l'avis de Boileau ; disons plutôt, et nous dirons mieux, que l'Arioste et La Fontaine ont chacun leur manière de raconter, et que toutes deux sont excellentes dans leur genre.

lui-même des négligences qui s'y peuvent rencontrer : et où ne s'en rencontre-t-il point? Il suffit, pour moi, que le bon y passe infiniment le mauvais, et c'est assez pour faire un ouvrage excellent :

> Verùm ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis [1].

Il n'en est pas ainsi de M. Bouillon : c'est un auteur sec et aride; toutes ses expressions sont rudes et forcées, il ne dit jamais rien qui ne puisse être mieux dit : et bien qu'il bronche à chaque ligne, son ouvrage est moins à blâmer pour les fautes qui y sont, que pour l'esprit et le génie qui n'y est pas. Je ne doute point que vos sentiments en cela ne soient d'accord avec les miens. Mais, s'il vous semble que j'aille trop avant, je veux bien, pour l'amour de vous, faire un effort, et en examiner seulement une page.

> Astolfe, roi de Lombardie,
> A qui son frère plein de vie
> Laissa l'empire glorieux,
> Pour se faire religieux,
> Naquit d'une forme si belle,
> Que Zeuxis et le grand Apelle,
> De leur docte et fameux pinceau
> N'ont jamais rien fait de si beau.

Que dites-vous de cette longue période? N'est-ce pas bien entendre la manière de conter, qui doit être simple et coupée, que de commencer une narration

[1] Horace, *Art. poet.*, v. 351.

en vers, par un enchaînement de paroles à peine supportable dans l'exorde d'une oraison?

A qui son frère plein de vie...

Plein de vie est une cheville, d'autant plus qu'il n'est pas du texte. M. Bouillon l'a ajouté de sa grace; car il n'y a point en cela de beauté qui l'y ait contraint.

Laissa l'empire glorieux...

Ne semble-t-il pas que, selon M. Bouillon, il y a un empire particulier *des glorieux*, comme il y a un empire des Ottomans et des Romains; et qu'il a dit l'empire glorieux, comme un autre diroit l'empire ottoman? Ou bien il faut tomber d'accord que le mot de *glorieux* en cet endroit-là est une cheville, et une cheville grossière et ridicule.

Pour se faire religieux...

Cette manière de parler est basse, et nullement poétique.

Naquit d'une forme si belle...

Pourquoi *naquit?* N'y a-t-il pas des gens qui naissent fort beaux, et qui deviennent fort laids dans la suite du temps? Et au contraire n'en voit-on pas qui viennent fort laids au monde, et que l'âge ensuite embellit?

Que Zeuxis et le grand Apelle...

On peut bien dire qu'Apelle étoit un grand peintre;

mais qui a jamais dit *le grand Apelle?* Cette épithète de *grand* tout simple, ne se donne jamais qu'à des conquérants et à nos saints. On peut bien appeler Cicéron le grand orateur; mais il seroit ridicule de dire *le grand Cicéron*, et cela auroit quelque chose d'enflé et de puéril. Mais qu'a fait ici le pauvre Zeuxis pour demeurer sans épithète, tandis qu'Apelle est *le grand Apelle?* Sans mentir, il est bien malheureux que la mesure du vers ne l'ait pas permis, car il auroit été du moins *le brave* Zeuxis.

De leur docte et fameux pinceau
N'ont jamais rien fait de si beau.

Il a voulu exprimer ici la pensée de l'Arioste, que quand Zeuxis et Apelle auroient épuisé tous leurs efforts pour peindre une beauté, douée de toutes les perfections, cette beauté n'auroit pas égalé celle d'Astolfe. Mais qu'il y a mal réussi! et que cette façon de parler est grossière: « N'ont jamais rien fait « de si beau de leur pinceau! »

Mais si sa grace sans pareille [1]...

[1] Voici le passage en entier:

Mais si sa grace sans pareille
Étoit du monde la merveille,
Plus beau cent fois il se croioit
Que le monde qui le voioit.
Il n'estimoit rien sa couronne,
Ni les avantages que donne
Le roial éclat de son sang:
Il méprisoit ce premier rang
Qu'il tenoit entre tous les princes
Dans les italiques provinces, etc.

sans pareille est là une cheville; et le poëte n'a pas pu dire cela d'Astolfe, puisqu'il déclare dans la suite qu'il y avoit un homme au monde plus beau que lui; c'est à savoir, Joconde.

Étoit du monde la merveille...

Cette transposition ne se peut souffrir.

Ni les avantages que donne
Le royal éclat de son sang...

Ne diriez-vous pas que *le sang* des Astolfes de Lombardie est ce qui donne ordinairement de l'éclat? Il fallait dire, « ni les avantages que lui donnoit le « royal éclat de son sang. »

Dans les italiques provinces...

Cette manière de parler sent le poëme épique, où même elle ne seroit pas fort bonne, et ne vaut rien du tout dans un conte, où les façons de parler doivent être simples et naturelles.

Élevoient au-dessus des anges [1]...

Pour parler françois, il falloit dire, « Élevoient au- « dessus de ceux des anges. »

Au prix des charmes de son corps.

[1] Il comptoit pour rien ses trésors,
Au prix des charmes de son corps,
Que mille flatteuses louanges
Élevoient au-dessus des anges.

ment que ce courtisan prit occasion de louer la beauté de son frère, sans l'élever néanmoins au-dessus de celle du roi[1].

Comme vous voyez, monsieur, il n'y a pas un vers où il n'y ait quelque chose à reprendre, et que Quintilius[2] n'envoyât rebattre sur l'enclume.

Mais en voilà assez; et quelque résolution que j'aie prise d'examiner la page entière, vous trouverez bon que je me fasse grace à moi-même, et que je ne passe pas plus avant. Et que seroit-ce, bon dieu! si j'allois rechercher toutes les impertinences de cet ouvrage, les mauvaises façons de parler, les rudesses, les incongruités, les choses froides et platement dites, qui s'y rencontrent par-tout? Que dirions-nous de ces *murailles* dont les ouvertures *bâillent*[3]; de ces *errements* qu'Astolfe et Joconde suivent *dans les pays flamands*[4]? Suivre des errements! juste

1 Sire, dit-il, si votre majesté
Est curieuse de beauté,
Qu'elle fasse venir mon frère:
Aux plus charmants il n'en doit guère:
Je m'y connois un peu: soit dit sans vanité.

2 HORACE, *Art. poet.*, v. 438:
Quintilio si quid recitares, corrige, sodes,
Hoc, aiebat, et hoc, etc.

3 Dans l'obscurité d'un recoin
Il considère avecque soin
Que le plancher et la muraille
Font une ouverture qui bâille,
Et qui donne passage aux yeux.

4 Après, suivant leurs errements,
Ils vont au pays des Flamands;
Puis ils passent en Angleterre, etc.

ciel! quelle langue est-ce là! Sans mentir, je suis honteux pour M. de La Fontaine de voir qu'il ait pu être mis en parallèle avec un tel auteur; mais je suis encore plus honteux pour votre ami. Je le trouve bien hardi sans doute d'oser ainsi hasarder cent pistoles, sur la foi de son jugement. S'il n'a point de meilleure caution, et qu'il fasse souvent de semblables gageures, il est au hasard de se ruiner.

Voilà, monsieur, la manière d'agir ordinaire des demi-critiques, de ces gens, dis-je, qui, sous l'ombre d'un sens commun tourné pourtant à leur mode, prétendent avoir droit de juger souverainement de toutes choses, corrigent, disposent, réforment, louent, approuvent, condamnent tout au hasard. J'ai peur que votre ami ne soit un peu de ce nombre. Je lui pardonne cette haute estime qu'il fait de la pièce de M. Bouillon; je lui pardonne même d'avoir chargé sa mémoire de toutes les sottises de cet ouvrage: mais je ne lui pardonne pas la confiance avec laquelle il se persuade que tout le monde confirmera son sentiment. Pense-t-il donc que trois des plus galants hommes de France, aillent, de gaieté de cœur, se perdre d'estime dans l'esprit des habiles gens, pour lui faire gagner cent pistoles? Et depuis Midas, d'impertinente mémoire, s'est-il trouvé personne qui ait rendu un jugement aussi absurde que celui qu'il attend d'eux?

Mais, monsieur, il me semble qu'il y a assez longtemps que je vous entretiens, et ma lettre pourroit enfin passer pour une dissertation préméditée. Que

voulez-vous? C'est que votre gageure me tient au cœur, et j'ai été bien aise de vous justifier à vous-même le droit que vous avez sur les cent pistoles de votre ami. J'espère que cela servira à vous faire voir avec combien de passion je suis, etc.

AVERTISSEMENT

Mis à la tête des œuvres posthumes de M. B. (Gilles Boileau) de l'académie françoise, contrôleur de l'argenterie du roi. Paris, Barbin, 1670, in-12 *.

Je ne doute point que le lecteur ne m'ait quelque obligation du présent que je lui fais des derniers ouvrages d'un homme illustre, que la mort a mis hors d'état de les pouvoir donner lui-même au public. Bien qu'ils n'aient point encore vu le jour, ils ne laissent pas d'être fort connus. La traduction du quatrième livre de l'Énéide a déja charmé une bonne partie de la cour, par la lecture que l'auteur, de son vivant, a été comme forcé d'en faire en plusieurs réduits célèbres. Elle a mérité l'approbation d'une des plus spirituelles princesses de la terre, et elle a fait dire à un des plus fameux prédicateurs de notre siécle, qu'à ce coup la copie avoit surpassé l'original. Cependant il est certain que l'auteur ne s'étoit pas encore satisfait sur cette traduction, à laquelle il n'avoit pas mis la dernière main, non plus qu'à ces autres ouvrages qu'il n'avoit pas faits la plupart pour être imprimés, et qui ne l'auroient jamais été,

* Nicolas Boileau Despréaux prit soin de cette édition des œuvres de son frère, et composa cet avertissement au nom du libraire Barbin.

si je n'en eusse fait une espéce de larcin à ceux entre les mains de qui ils étoient tombés. C'est un avis que je suis bien aise de donner en passant à ceux qui y trouveront peut-être des choses plus foibles les unes que les autres. Je crois que le nombre de ces critiques sera fort petit : et j'espère qu'il en sera de ces ouvrages comme de l'Énéide de Virgile, dont Virgile seul est mort mécontent. Voilà tout l'avertissement que j'ai à donner au lecteur. S'il profite comme il doit du don que je lui fais, et s'il sait m'en faire profiter, je me promets de lui donner bientôt une seconde édition de ce livre, plus ample et plus correcte que celle-ci; et je lui réponds que je n'épargnerai point mes soins et ma diligence pour lui donner une entière satisfaction.

ARRÊT BURLESQUE*

Donné en la grand'chambre du Parnasse, en faveur des maîtres-ès-arts, médecins et professeurs de l'université de Stagire, au pays des Chimères, pour le maintien de la doctrine d'Aristote. (1671-1675.)

Vu par la cour la requête[1] présentée par les régents, maîtres-ès-arts, docteurs et professeurs de l'université, tant en leurs noms, que comme tuteurs et défenseurs de la doctrine de maître.... Aristote, ancien professeur royal en grec dans le collége du Lycée, et précepteur du feu roi de querelleuse mé-

* Voyez sur cette pièce, vraiment *curieuse* dans son genre, d'Alembert, *Élog. des acad.*, tome III, p. 122 et suiv.

[1] L'université de Paris *avoit présenté* requête au parlement pour empêcher qu'on enseignât la philosophie de Descartes. La requête fut supprimée, et Bernier en fit imprimer une de sa façon. (Boil.) — Au lieu de *avoit présenté*, il faudroit lire *alloit présenter*, pour accorder cette note avec le dernier alinéa du discours sur l'ode. Saint-Marc avoit eu dessein de placer à côté de l'*arrêt burlesque*, la *requête burlesque* de Bernier. « Mais cette requête, dit-il, quoique composée sur l'arrêt burlesque, n'est pas « toujours d'accord avec lui, M. Despréaux ayant beaucoup « changé celui-ci depuis la première composition. D'ailleurs, il au« roit fallu charger cette requête d'un nombre prodigieux de re« marques, pour la faire bien entendre du commun des lecteurs; « et, tout considéré, je n'ai pas cru que la chose en valût la « peine. »

moire, Alexandre dit le Grand, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique, et autres lieux; contenant que, depuis quelques années, une inconnue, nommée la Raison, auroit entrepris d'entrer par force dans les écoles de ladite université; et pour cet effet, à l'aide de certains quidams factieux, prenant les surnoms de Gassendistes, Cartésiens, Mallebranchistes, et Pourchotistes, gens sans aveu, se seroit mise en état d'en expulser ledit Aristote, ancien et paisible possesseur desdites écoles, contre lequel elle et ses consorts auroient déja publié plusieurs livres, traités, dissertations, et raisonnements diffamatoires, voulant assujétir ledit Aristote à subir devant elle l'examen de sa doctrine; ce qui seroit directement opposé aux lois, us, et coutumes de ladite université, où ledit Aristote auroit toujours été reconnu pour juge, sans appel et non comptable de ses opinions. Que même, sans l'aveu d'icelui, elle auroit changé et innové plusieurs choses en et au-dedans de la nature, ayant ôté au cœur la prérogative d'être le principe des nerfs, que ce philosophe lui avoit accordée libéralement et de son bon gré, et laquelle elle auroit cédée et transportée au cerveau. Et ensuite, par une procédure nulle de toute nullité, auroit attribué audit cœur la charge de recevoir le chyle, appartenant ci-devant au foie; comme aussi de faire voiturer le sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit sang d'y vaguer, errer, et circuler impunément par les veines et artères, n'ayant autre droit ni titre pour faire lesdites vexations, que la

seule expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans lesdites écoles. Auroit aussi attenté ladite Raison, par une entreprise inouïe, de déloger le feu de la plus haute région du ciel, et prétendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit philosophe, et les visites et descentes faites par lui sur les lieux. Plus, par un attentat et voie de fait énorme contre la faculté de médecine, se seroit ingérée de guérir, et auroit réellement et de fait guéri quantité de fièvres intermittentes, comme tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes, et même continue, avec vin pur, poudre, écorce de quinquina, et autres drogues inconnues audit Aristote, et à Hippocrate son devancier, et ce sans saignée, purgation, ni évacuation précédentes; ce qui est non seulement irrégulier, mais tortionnaire et abusif; ladite Raison n'ayant jamais été admise ni agrégée au corps de ladite faculté, et ne pouvant par conséquent consulter avec les docteurs d'icelle, ni être consultée par eux, comme elle ne l'a en effet jamais été. Nonobstant quoi, et malgré les plaintes et oppositions réitérées des sieurs Blondel, Courtois, Denyau [1], et autres défenseurs de la bonne doctrine, elle n'auroit pas laissé de se servir toujours desdites drogues, ayant eu la hardiesse de les employer sur les médecins mêmes de ladite faculté, dont plu-

[1] Blondel a écrit que le bon effet du quinquina venoit des pactes que les Américains avoient faits avec le diable. Courtois, médecin, aimoit fort la saignée. Denyau, autre médecin, nioit la circulation du sang. (Boil.)

sieurs, au grand scandale des régles, ont été guéris par lesdits remédes : ce qui est un exemple très dangereux, et ne peut avoir été fait que par mauvaises voies, sortiléges, et pactes avec le diable. Et, non contente de ce, auroit entrepris de diffamer et de bannir des écoles de philosophie les *formalités*, *matérialités*, *entités*, *identités*, *virtualités*, *eccéités*, *pétréités*, *polycarpéités*, et autres êtres imaginaires, tous enfants et ayant cause de défunt maître Jean Scot leur père ; ce qui porteroit un préjudice notable, et causeroit la totale subversion de la philosophie scolastique, dont elles font tout le mystère, et qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y étoit par la cour pourvu. Vu les libelles intitulés : Physique de Rohault, Logique de Port-Royal, Traités du Quinquina, même l'ADVERSUS ARISTOTELEOS de Gassendi, et autres piéces attachées à ladite requête, signée CHICANEAU, procureur de ladite université : Ouï le rapport du conseiller-commis : Tout considéré :

LA COUR, ayant égard à ladite requête, a maintenu et gardé, maintient et garde ledit Aristote en la pleine et paisible possession et jouissance desdites écoles. Ordonne qu'il sera toujours suivi et enseigné par les régents, docteurs, maîtres-ès-arts, et professeurs de ladite université, sans que pour ce ils soient obligés de le lire, ni de savoir sa langue et ses sentiments. Et sur le fond de sa doctrine, les renvoie à leurs cahiers. Enjoint au cœur de continuer d'être le principe des nerfs ; et à toutes personnes, de quelque condition et profession qu'elles soient, de le croire

tel, nonobstant toute expérience à ce contraire. Ordonne pareillement au chyle d'aller droit au foie, sans plus passer par le cœur, et au foie de le recevoir. Fait défense au sang d'être plus vagabond, errer ni circuler dans le corps, sous peine d'être entièrement livré et abandonné à la faculté de médecine. Défend à la Raison et à ses adhérents de plus s'ingérer à l'avenir de guérir les fièvres tierces, double-tierces, quartes, triple-quartes, ni continues, par mauvais moyens et voies de sortiléges, comme vin pur, poudre, écorce de quinquina, et autres drogues non approuvées ni connues des anciens. Et en cas de guérisons irrégulières par icelles drogues, permet aux médecins de ladite faculté de rendre, suivant leur méthode ordinaire, la fièvre aux malades, avec casse, séné, sirops, juleps, et autres remèdes propres à ce, et de remettre lesdits malades en tel et semblable état qu'ils étoient auparavant, pour être ensuite traités selon les régles; et, s'ils n'en réchappent, conduits du moins en l'autre monde, suffisamment purgés et évacués. Remet les *entités*, *identités*, *virtualités*, *eccéités*, et autres pareilles formules scotistes, en leur bonne fame et renommée. A donné acte aux sieurs Blondel, Courtois, et Denyau, de leur opposition au bon sens. A réintégré le feu dans la plus haute région du ciel, suivant et conformément aux descentes faites sur les lieux. Enjoint à tous régents, maîtres-ès-arts, et professeurs, d'enseigner comme ils ont accoutumé, et de se servir, pour raison de ce, de tels raisonnements qu'ils

aviseront bon être; et aux répé
autres leurs suppôts, de leur p
de courir sus aux contrevenan
vés du droit de disputer sur l
logique. Et afin qu'à l'avenir
a banni à perpétuité la R
dite université; lui fait déf
ni inquiéter ledit Aristote
sance d'icelles, à peine d
amie des nouveautés. F
arrêt lu et publié aux
première assemblée q
sion du rhéteur, et
colléges du Parnass
Fait ce trente-hui
soixante-quinze.

[1] Quand le Recte
sembloit aux Mathu

[2] On dit que le
cet arrêt, avec plu
dent Lamoignon,
examen, dit au
Marc révoque e
reconnu que *l'*
versité le scar
connoît les l
mus. « Nagr
« mée unive
« Pierre Ra
« *Aristotel*
« étoient

« elle et ledit Ramus..... Les docteurs ayant été d'avis que ledit « Ramus avoit été téméraire, arrogant et impudent d'avoir ré- « prouvé et condamné le train et art de logique, etc.... Nous « condamnons, supprimons et abolissons lesdits deux livres, fai- « sons inhibitions et défense audit Ramus, sous peine de puni- « tion corporelle, de plus user de telles médisances et invectives « contre Aristote... ni contre notredite fille l'université et suppôts « d'icelle, etc. » Le 4 septembre 1624, le parlement rendit un arrêt non moins étrange, contre Villon, Bitault et de Claves, qui avoient composé et publié des thèses contraires à la doctrine d'Aristote. « Vu par la cour la requête présentée par les doyen, « syndics et docteurs de la faculté de théologie en l'université de « Paris, tendant à ce que, pour les causes y contenues, fût or- « donné que les nommés Villon, Bitault et de Claves comparoî- « troient en personnes pour connoître, avouer ou désavouer les « thèses par eux publiées, et ouï leur déclaration, être procédé « contre eux ainsi que de raison, etc.... La cour, après que ledit « de Claves a été admonesté, ordonne que lesdites thèses seront « déchirées dès à présent, et que commandement sera fait.... aux- « dits Villon et Bitault.... de sortir dans vingt-quatre heures de « cette ville de Paris, avec défense de se retirer dans les villes et « lieux du ressort de cette cour, d'enseigner la philosophie en au- « cune des universités d'icelui. — Fait défenses à toutes person- « nes, A PEINE DE LA VIE, tenir ni enseigner aucune maxime contre « les auteurs anciens et approuvés, ni faire aucune dispute que « celles qui seront approuvées par les docteurs de ladite faculté de « théologie, etc.... » Signé DEVERVINS (président), SANGUIN (rapporteur).

REMERCIEMENT

A MESSIEURS

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

LE 3 JUILLET 1684[1].

MESSIEURS,

L'honneur que je reçois aujourd'hui est quelque chose pour moi de si grand, de si extraordinaire, de si peu attendu, et tant de fortes raisons sembloient devoir pour jamais m'en exclure[2], que, dans le moment même où je vous en fais mes remerciements, je ne sais encore ce que je dois croire. Est-il possi-

[1] La mort de Colbert (le 6 septembre 1683) laissoit une place vacante à l'académie françoise. Régnier Desmarais, Rose et quelques autres académiciens, amis de Boileau, allèrent le trouver pour savoir s'il accepteroit cette place. Il répondit qu'il avoit du moins une invincible répugnance à la demander. C'étoit pourtant, et ce fut toujours une des lois de cette compagnie, de n'élire que des candidats qui avoient sollicité un si grand honneur. Cette loi et d'autres motifs empêchèrent, en 1683, l'élection de Boileau : on nomma La Fontaine. Louis XIV différoit encore de confirmer ce choix, lorsqu'un M. Bezons, conseiller d'état, qui se trouvoit de l'académie françoise, vint à décéder en 1684. Boileau, malgré son opiniâtreté à ne faire aucune démarche, fut cependant élu cette fois. Louis XIV approuva de suite cette élection, et confirma en même temps celle de La Fontaine.

[2] L'auteur avoit écrit contre plusieurs académiciens. (BOIL.)

ble, est-il bien vrai que vous m'ayez en effet jugé digne d'être admis dans cette illustre compagnie, dont le fameux établissement ne fait guère moins d'honneur à la mémoire du cardinal de Richelieu, que tant de choses merveilleuses qui ont été exécutées sous son ministère? Et que penseroit ce grand homme, que penseroit ce sage chancelier[1] qui a possédé après lui la dignité de votre protecteur, et après lequel vous avez jugé ne pouvoir choisir d'autre protecteur que le roi même; que penseroient-ils, dis-je, s'ils me voyoient aujourd'hui entrer dans ce corps si célèbre, l'objet de leurs soins et de leur estime, et où, par les lois qu'ils ont établies, par les maximes qu'ils ont maintenues, personne ne doit être reçu qu'il ne soit d'un mérite sans reproche, d'un esprit hors du commun, en un mot, semblable à vous? Mais à qui est-ce encore que je succède dans la place que vous m'y donnez? N'est-ce pas à un homme[2] également considérable et par ses grands emplois et par

[1] Il étoit de règle à l'académie françoise, qu'il y eût dans le discours de chaque récipiendaire, un éloge de son prédécesseur, un éloge de Louis XIV, un éloge du chancelier Pierre Séguier, un éloge du cardinal de Richelieu, un compliment au prince régnant, et un compliment à la *compagnie*. Il étoit assez ordinaire d'y joindre quelques compliments particuliers à certains membres. Voltaire donna le premier (en 1746) l'exemple de substituer à ce retour monotone de louanges, usées depuis près d'un siècle, quelque question de haute littérature, et cet exemple, toujours suivi depuis, a prêté à l'éloquence académique une dignité, une importance qu'elle n'avoit point encore.

[2] M. de Bezons, conseiller d'État. (BOIL.)

sa profonde capacité dans les affaires; qui tenoit une des premières places dans le conseil, et qui en tant d'importantes occasions a été honoré de la plus étroite confiance de son prince; à un magistrat non moins sage qu'éclairé, vigilant, laborieux, et avec lequel plus je m'examine, moins je me trouve de proportion [1]?

Je sais bien, messieurs, et personne ne l'ignore, que, dans le choix que vous faites des hommes propres à remplir les places vacantes de votre savante assemblée, vous n'avez égard ni au rang ni à la dignité [2]; que la politesse, le savoir, la connoissance des belles-lettres, ouvrent chez vous l'entrée aux honnêtes gens; et que vous ne croyez point remplacer indignement un magistrat du premier ordre, un ministre de la plus haute élévation, en lui substituant un poëte célèbre, un écrivain illustre par ses ouvrages, et qui n'a souvent d'autre dignité que celle que son mérite lui donne sur le Parnasse. Mais, en qualité même d'homme de lettres, que puis-je vous of-

[1] M. de Bezons a laissé pourtant des ouvrages. On en trouve le catalogue dans l'histoire de l'académie françoise. Les ouvrages de M. de Bezons, sont : 1° un discours de sept pages qu'il a prononcé, comme intendant de Languedoc, à l'ouverture des états de Carcassonne, le 29 novembre 1666; et 2° un discours de dix pages, sur la demande du don gratuit, prononcé le 22 décembre 1666, aux mêmes états et en la même qualité. On croit de plus que c'est lui qui a traduit en françois le traité fait à Prague en 1635, entre l'empereur et le duc de Saxe.

[2] Quand Boileau s'opposa de toutes ses forces à la nomination du marquis de Saint-Aulaire, l'académie eut *égard au rang et à la dignité.* Saint-Aulaire fut élu.

frir qui soit digne de la grace dont vous m'honorez? Seroit-ce un foible recueil de poésies, qu'une témérité heureuse, et quelque adroite imitation des anciens, ont fait valoir, plutôt que la beauté des pensées, ni la richesse des expressions? Seroit-ce une traduction si éloignée de ces grands chefs-d'œuvre que vous nous donnez tous les jours, et où vous faites si glorieusement revivre les Thucydide, les Xénophon, les Tacite, et tous ces autres célèbres héros de la savante antiquité? Non, messieurs, vous connoissez trop bien la juste valeur des choses, pour payer d'un si grand prix des ouvrages aussi médiocres que les miens, et pour m'offrir de vous-mêmes, s'il faut ainsi dire, sur un si léger fondement, un honneur que la connoissance de mon peu de mérite ne m'a pas laissé seulement la hardiesse de demander.

Quelle est donc la raison qui vous a pu inspirer si heureusement pour moi en cette rencontre? Je commence à l'entrevoir, et j'ose me flatter que je ne vous ferai point souffrir en la publiant. La bonté qu'a eue le plus grand prince du monde, en voulant bien que je m'employasse avec un de vos plus illustres écrivains à ramasser en un corps le nombre infini de ses actions immortelles; cette permission, dis-je, qu'il m'a donnée, m'a tenu lieu auprès de vous de toutes les qualités qui me manquent. Elle vous a entièrement déterminés en ma faveur. Oui, MESSIEURS, quelque juste sujet qui dût pour jamais m'interdire l'entrée de votre académie, vous n'avez

toute la simplicité de témoins qui déposent, plutôt même que des historiens qui racontent, exposeront bien tout ce qui s'est passé en France depuis la fameuse paix des Pyrénées; tout ce que le roi a fait pour rétablir dans ses états l'ordre, les lois, la discipline; quand ils compteront bien toutes les provinces que dans les guerres suivantes il a ajoutées à son royaume, toutes les villes qu'il a conquises, tous les avantages qu'il a eus, toutes les victoires qu'il a remportées sur ses ennemis: l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, l'Europe entière trop foible contre lui seul; une guerre toujours féconde en prospérités, une paix encore plus glorieuse; quand, dis-je, des plumes sincères, et plus soigneuses de dire vrai que de se faire admirer, articuleront bien tous ces faits disposés dans l'ordre des temps, et accompagnés de leurs véritables circonstances : qui est-ce qui en pourra disconvenir, je ne dis pas de nos voisins, je ne dis pas de nos alliés, je dis de nos ennemis mêmes? Et quand ils n'en voudroient pas tomber d'accord, leurs puissances diminuées, leurs états resserrés dans des bornes plus étroites: leurs plaintes, leurs jalousies, leurs fureurs, leurs invectives même, ne les en convaincront-ils pas malgré eux? Pourront-ils nier que, l'année même où je parle, ce prince voulant les contraindre d'accepter la paix, qu'il leur offroit pour le bien de la chrétienté, il a tout-à-coup, et lorsqu'ils le publioient entièrement épuisé d'argent et de forces, il a, dis-je, tout-à-coup fait sortir comme de terre, dans les Pays-Bas, deux armées de

quarante mille hommes chacune, et les y a fait subsister abondamment, malgré la disette des fourrages et la sécheresse de la saison? Pourront-ils nier que, tandis que avec une de ses armées il faisoit assiéger Luxembourg, lui-même avec l'autre, tenant toutes les villes du Hainaut et du Brabant comme bloquées, par cette conduite toute merveilleuse, ou plutôt par une espéce d'enchantement semblable à celui de cette tête si célèbre dans les fables, dont l'aspect convertissoit les hommes en rochers, il a rendu les Espagnols immobiles spectateurs de la prise de cette place si importante, où ils avoient mis leur dernière ressource; que, par un effet non moins admirable d'un enchantement si prodigieux, cet opiniâtre ennemi de sa gloire, cet industrieux artisan de ligues et de querelles, qui travailloit depuis si long-temps à remuer contre lui toute l'Europe, s'est trouvé lui-même dans l'impuissance, pour ainsi dire, de se mouvoir, lié de tous côtés, et réduit pour toute vengeance à semer des libelles, à pousser des cris et des injures? Nos ennemis, je le répéte, pourront-ils nier toutes ces choses? Pourront-ils ne pas avouer qu'au même temps que ces merveilles s'exécutoient dans les Pays-Bas, notre armée navale sur la mer Méditerranée, après avoir forcé Alger à demander la paix, faisoit sentir à Gênes, par un exemple à jamais terrible, la juste punition de ses insolences et de ses perfidies; ensevelissoit sous les ruines de ses palais et de ses maisons cette superbe ville, plus aisée à détruire qu'à humilier? Non, sans doute, nos ennemis n'o-

seroient démentir des vérités si reconnues, sur-tout lorsqu'ils les verront écrites avec cet air simple et naïf, et dans ce caractère de sincérité et de vraisemblance, qu'au défaut des autres choses, je ne désespère pas absolument de pouvoir, au moins en partie, fournir à l'histoire.

Mais comme cette simplicité même, tout ennemie qu'elle est de l'ostentation et du faste, a pourtant son art, sa méthode, ses agréments, où pourrois-je mieux puiser cet art et ces agréments, que dans la source même de toutes les délicatesses; dans cette académie qui tient depuis si long-temps en sa possession tous les trésors, toutes les richesses de notre langue? C'est donc, messieurs, ce que j'espère aujourd'hui trouver parmi vous; c'est ce que j'y viens étudier, c'est ce que j'y viens apprendre. Heureux si, par mon assiduité à vous cultiver, par mon adresse à vous faire parler sur ces matières, je puis vous engager à ne me rien cacher de vos connoissances et de vos secrets! Plus heureux encore, si par mes respects et par mes sincères soumissions, je puis parfaitement vous convaincre de l'extrême reconnoissance que j'aurai toute ma vie de l'honneur inespéré que vous m'avez fait! [1]

[1] La position singulière où se trouvoit Boileau à l'égard de ses nouveaux confrères, et l'adresse avec laquelle se tira l'orateur de ce pas difficile, sans rien faire perdre de ses droits au poëte satirique, font de ce petit discours un véritable chef-d'œuvre dans son genre.

DISCOURS

SUR

LE STYLE DES INSCRIPTIONS[1].

Les inscriptions doivent être simples, courtes, et familières. La pompe ni la multitude des paroles n'y valent rien, et ne sont point propres au style grave, qui est le vrai style des inscriptions. Il est absurde de faire une déclamation autour d'une médaille ou au bas d'un tableau, sur-tout lorsqu'il s'agit d'ac-

[1] M. Charpentier, de l'académie françoise, ayant composé des inscriptions pleines d'emphase, qui furent mises par ordre du roi au bas des tableaux des victoires de ce prince, peints dans la grande galerie de Versailles par M. Le Brun, M. de Louvois, qui succéda à M. Colbert dans la charge de surintendant des bâtiments, fit entendre à sa majesté que ces inscriptions déplaisoient fort à tout le monde; et pour mieux lui montrer que c'étoit avec raison, me pria de faire sur cela un mot d'écrit qu'il pût montrer au roi. Ce que je fis aussitôt. Sa majesté lut cet écrit avec plaisir, et l'approuva: de sorte que la saison l'appelant à Fontainebleau, il ordonna qu'en son absence on ôtât toutes ces pompeuses déclamations de M. Charpentier, et qu'on y mît les inscriptions simples qui y sont, que nous composâmes presque sur-le-champ, M. Racine et moi, et qui furent approuvées de tout le monde. C'est cet écrit, fait à la prière de M. de Louvois, que je donne ici au public. (Boil.)

tions comme celles du roi, qui, étant d'elles-mêmes toutes grandes et toutes merveilleuses, n'ont pas besoin d'être exagérées.

Il suffit d'énoncer simplement les choses, pour les faire admirer. « Le passage du Rhin » dit beaucoup plus « que le merveilleux passage du Rhin. » L'épithète de MERVEILLEUX en cet endroit, bien loin d'augmenter l'action, la diminue, et sent son déclamateur qui veut grossir de petites choses. C'est à l'inscription à dire, « Voilà le passage du Rhin »; et celui qui lit saura bien dire sans elle : « Le passage du « Rhin est une des plus merveilleuses actions qui « aient jamais été faites dans la guerre. » Il le dira même d'autant plus volontiers, que l'inscription ne l'aura pas dit avant lui, les hommes naturellement ne pouvant souffrir qu'on prévienne leur jugement, ni qu'on leur impose la nécessité d'admirer ce qu'ils admireront assez d'eux-mêmes.

D'ailleurs, comme les tableaux de la galerie de Versailles sont des espèces d'emblèmes héroïques des actions du roi, il ne faut dans les régles que mettre au bas du tableau le fait historique qui a donné occasion à l'emblème. Le tableau doit dire le reste, et s'expliquer tout seul. Ainsi, par exemple, lorsqu'on aura mis au bas du premier tableau, « Le « roi prend lui-même la conduite de son royaume, « et se donne tout entier aux affaires, 1661 »; il sera aisé de concevoir le dessein du tableau, où l'on voit le roi fort jeune, qui s'éveille au milieu d'une foule

de Plaisirs dont il est environné, et qui, tenant de la main un timon, s'apprête à suivre la Gloire qui l'appelle, etc.

Au reste, cette simplicité d'inscription est extrêmement du goût des anciens, comme on le peut voir dans les médailles, où ils se contentoient souvent de mettre pour toute explication la date de l'action qui est figurée, ou le consulat sous lequel elle a été faite, ou tout au plus deux mots qui apprennent le sujet de la médaille.

Il est vrai que la langue latine dans cette simplicité a une noblesse et une énergie[1] qu'il est difficile d'attraper en notre langue : mais si l'on n'y peut atteindre, il faut s'efforcer d'en approcher, et tout du moins ne pas charger nos inscriptions d'un verbiage et d'une enflure de paroles, qui, étant fort mauvaise par-tout ailleurs, devient sur-tout insupportable en ces endroits.

Ajoutez à tout cela que ces tableaux étant dans l'appartement du roi, et ayant été faits par son ordre, c'est en quelque sorte le roi lui-même qui parle à ceux qui viennent voir sa galerie. C'est pour ces raisons qu'on a cherché une grande simplicité dans les nouvelles inscriptions, où l'on ne met proprement que le titre et la date, et où l'on a sur-tout évité le faste et l'ostentation.

[1] Voyez, tome IV, la lettre de Boileau à Brossette, du 15 mai 1705.

ÉPITAPHE

DE JEAN RACINE.

(1699.)

D. O. M.

Hîc jacet vir nobilis Joannes Racine, Franciæ sauris præfectus, regi a secretis atque a cubiculo, nec unus e quadraginta gallicanæ academiæ viris: qui, quam profana tragœdiarum argumenta diu cum in hominum admiratione tractasset, musas tandem uni Deo consecravit; omnemque ingenii vim in eo dando contulit, qui solus laude dignus est. Quum vitæ negotiorumque rationes multis nobilibus aul nerent addictum, tamen in frequenti hominum mercio omnia pietatis ac religionis officia coluit. A c tiano rege Ludovico magno selectus una cum fam ipsius amico fuerat, qui res, eo regnante, præclare a rabiliter gestas præscriberet. Huic intentus operi, re in gravem æque ac diuturnum morbum implicitus tandemque ab hac sede miseriarum in melius do lium translatus anno ætatis suæ LIX. Qui mortem go adhuc intervallo remotam valde horruerat, eju præsentis adspectum placida fronte sustinuit; obi spe multo magis et pia in Deum fiducia erectus[1], *q fractus metu. Ea jactura omnes illius amicos, qu*

[1] *Erectus* plutôt qu'*expletus*, qu'on y a substitué en 180

nonnulli inter regni primores eminebant, acerbissimo dolore perculit. Manavit etiam ad ipsum regem tanti viri desiderium. Fecit modestia ejus singularis, et præcipua in hanc Portus-Regii domum benevolentia, ut in ea sepeliri voluerit, ideoque testamento cavit, ut corpus suum, juxta piorum hominum, qui hic sunt, corpora, humaretur.

Tu vero quicumque es, quem in hanc domum pietas adducit, tuæ ipse mortalitatis ad hunc adspectum recordare; et clarissimam tanti viri memoriam precibus potius quam elogiis prosequere.

D. O. M.

« Ici repose le corps de messire JEAN RACINE, tré-
« sorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme
« ordinaire de sa chambre, et l'un des quarante de
« l'académie françoise : qui, après avoir long-temps
« charmé la France par ses excellentes poésies pro-
« fanes, consacra ses muses à Dieu, et les employa
« uniquement à louer le seul objet digne de louange.
« Les raisons indispensables qui l'attachoient à la
« cour, l'empêchèrent de quitter le monde; mais
« elles ne l'empêchèrent pas de s'acquitter, au mi-
« lieu du monde, de tous les devoirs de la piété et
« de la religion. Il fut choisi avec un de ses amis [1]
« par le roi Louis-le-Grand pour rassembler en un
« corps d'histoire les merveilles de son règne, et il
« étoit occupé à ce grand ouvrage, lorsque tout-à-
« coup il fut attaqué d'une longue et cruelle maladie,

[1] Boileau Despréaux.

« qui à la fin l'enleva de ce séjour de misères, en sa « cinquante-neuvième année. Bien qu'il eût extrê- « mement redouté la mort lorsqu'elle étoit encore « loin de lui, il la vit de près sans s'étonner, et « mourut beaucoup plus rempli d'espérance que de « crainte, dans une entière résignation à la volonté « de Dieu. Sa perte toucha sensiblement ses amis, « entre lesquels il pouvoit compter les premières « personnes du royaume, et il fut regretté du roi « même[1]. Son humilité, et l'affection particulière « qu'il eut toujours pour cette maison de Port-Royal- « des-Champs, lui firent souhaiter d'être enterré « sans aucune pompe dans ce cimetière avec les « humbles serviteurs de Dieu qui y reposent, et au- « près desquels il a été mis, selon qu'il l'avoit or- « donné par son testament. »

« O toi, qui que tu sois, que la piété attire en ce « saint lieu, plains dans un si excellent homme la « triste destinée de tous les mortels; et, quelque « grande idée que puisse te donner de lui sa répu- « tation, souviens-toi que ce sont des prières et non « pas des éloges qu'il te demande[2]. »

[1] Voyez, tome IV, la lettre de Boileau, du 9 mai 1699.

[2] Cette épitaphe est ici telle qu'on la trouve en latin et en françois dans les mémoires de Racine fils, qui attribue à Boileau et le françois et le latin.

A LA GLOIRE DE DIEU,

TRÈS BON ET TRÈS GRAND[1].

Ci gît messire JEAN RACINE, trésorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme de la chambre, l'un des quarante de l'académie françoise. Il s'appliqua long-temps à composer des tragédies, qui firent l'admiration de tout le monde : mais enfin il quitta ces sujets profanes pour ne plus employer son esprit et sa plume qu'à louer celui qui seul mérite nos louanges. Les engagements de son état, et la situation de ses affaires, le tinrent attaché à la cour : mais au milieu du commerce des hommes il sut remplir tous les devoirs de la piété et de la religion chrétienne. Le roi Louis-le-Grand le choisit, lui et un de ses intimes amis, pour écrire l'histoire et les événements admirables de son règne. Pendant qu'il travailloit à cet ouvrage, il tomba dans une longue et grande maladie qui le retira de ce lieu de misères pour l'établir dans un séjour plus heureux, la cinquante-neuvième année de son âge. Quoiqu'il eût eu autrefois des frayeurs horribles de la mort, il l'envisagea alors avec beaucoup de tranquillité; et il mourut, non abattu par la crainte, mais soutenu par une ferme espérance et une grande confiance en Dieu. Tous ses

[1] Cette version françoise, plus littérale que la précédente, se trouve dans le second volume du Nécrologe de Port-Royal, publié par Saint-Marc.

amis, entre lesquels il comptoit plusieurs grands seigneurs, furent extrêmement sensibles à la perte de ce grand homme. Le roi même témoigna le regret qu'il en avoit. Sa grande modestie, et son affection singulière pour cette maison de Port-Royal, lui firent choisir une sépulture pauvre, mais sainte, dans ce cimetière; et il ordonna par son testament qu'on enterrât son corps auprès des gens de bien qui y reposent.

Qui que vous soyez, qui venez ici par un motif de piété, souvenez-vous, en voyant le lieu de sa sépulture, que vous êtes mortel; et pensez plutôt à prier Dieu pour cet homme illustre, qu'à lui donner des éloges[1].

[1] La pierre où cette épitaphe étoit gravée fut placée, en 1699, à Port-Royal-des-Champs, sur la tombe de Racine. Mais cette abbaye célèbre ayant été détruite en 1711, la pierre tumulaire disparut, confondue avec les autres ruines de l'édifice. Un hasard heureux la fit retrouver plus d'un siècle après, dans l'église de Magny-Lessart, arrondissement de Rambouillet, où elle servoit de dalle au devant du maître-autel. Restaurée par les soins de M. Walckenaër, de l'académie des inscriptions et belles-lettres, elle fut solennellement replacée, le 21 avril 1818, à Saint-Étienne-du-Mont, où la famille de Racine avoit fait transférer ses restes, après la destruction de Port-Royal.

DIALOGUES
ET DISCOURS.

DISCOURS

SUR LE DIALOGUE SUIVANT*.

Le dialogue qu'on donne ici au public a été composé à l'occasion de cette prodigieuse multitude de romans qui parurent vers le milieu du siècle précédent, et dont voici en peu de mots l'origine. Honoré d'Urfé [1], homme de fort grande qualité dans le Lyonnois, et très enclin à l'amour, voulant faire valoir un grand nombre de vers qu'il avoit composés pour ses maîtresses, et rassembler en un corps plusieurs aventures amoureuses qui lui étoient arrivées, s'a-

* Ce discours a été composé en 1710.

[1] Comte de Château-Neuf, et marquis de Valromey, étoit le cinquième des fils de Jacques Ier du nom, seigneur d'Urfé, de la Bastie et de Saint-Just, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de M. le dauphin, gouverneur et bailli de Forez, et de Renée de Savoie, marquise de Beaugé, et petit-fils de Claude, seigneur d'Urfé, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la personne, ensuite chef et surintendant de la maison du roi Henri II, gouverneur et bailli de Forez, ambassadeur à Rome et au concile de Trente. L'aîné des frères d'Honoré d'Urfé étoit Anne, comte d'Urfé, marquis de Beaugé, baron de Château-Morand par sa femme, seigneur de la Bastie, chevalier de l'ordre du roi, bailli de Forez, lequel après avoir été marié pendant environ vingt ans avec Diane Le Long de Chenilhac, baronne de Château-Morand, riche héritière, en fut séparé pour cause d'impuissance; embrassa

visa d'une invention très agréable. Il feignit que dans le Forez, petit pays contigu à la Limagne d'Auvergne, il y avoit eu, du temps de nos premiers rois [1], une troupe de bergers et de bergères, qui habitoient sur les bords de la rivière du Lignon, et qui, assez accommodés des biens de la fortune, ne laissoient pas néanmoins, par un simple amusement, et pour leur seul plaisir, de mener paître eux-mêmes leurs troupeaux. Tous ces bergers et toutes ces bergères étant d'un fort grand loisir, l'Amour, comme on le peut penser, et comme il le raconte lui-même, ne tarda guère à les y venir troubler, et produisit quantité d'événements considérables. D'Urfé y fit arriver toutes ses aventures, parmi lesquelles il en mêla beaucoup d'autres, et enchâssa les vers dont j'ai parlé, qui, tout méchants qu'ils étoient, ne laissèrent pas d'être soufferts, et de passer, à la faveur

l'état ecclésiastique, et fut comte de Lyon et prieur de Montverdun. On a de lui un recueil de 140 sonnets, intitulé *la Diane*, qu'il fit en 1573, apparemment en l'honneur de sa femme, et *la Hiérosolim*, imitée de *la Jérusalem délivrée* du Tasse. Honoré fut d'abord chevalier de Malte, et fit même ses vœux. Ensuite il épousa Diane de Château-Morand, séparée d'avec son frère, de laquelle il étoit amoureux depuis long-temps, et qu'il a déguisée dans son *roman*, sous les noms d'*Astrée* et de *Diane*, comme il s'y est caché lui-même sous ceux de *Céladon* et de *Sylvandre*. Il mourut vers l'an 1624, âgé d'environ cinquante-deux ans. Il n'en avoit guère que dix à douze, quand son frère avoit épousé Diane de Château-Morand; ce qui suffit pour réfuter la fable qui prétend qu'il en étoit l'amant long-temps avant ce mariage. (S. M.)

[1] A la fin du cinquième siècle et au commencement du sixième. (Bross.)

de l'art avec lequel il les mit en œuvre. Car il soutint tout cela d'une narration également vive et fleurie; de fictions très ingénieuses, et de caractères aussi finement imaginés qu'agréablement variés et bien suivis. Il composa ainsi un roman qui lui acquit beaucoup de réputation, et qui fut fort estimé, même des gens du goût le plus exquis; bien que la morale en fût fort vicieuse, ne prêchant que l'amour et la mollesse, et allant quelquefois jusqu'à blesser un peu la pudeur. Il en fit quatre volumes [1], qu'il intitula *Astrée* [2], du nom de la plus belle de ses bergères : et sur ces entrefaites étant mort, Baro son ami [3], et, selon quelques uns, son domestique, en com-

[1] Le premier parut en 1610; le second, dix ans après; le troisième, quatre ou cinq ans après le second. La quatrième partie étoit achevée lorsque l'auteur mourut. (Bross.)

[2] C'étoit Diane de Château-Morand. Voyez les *Éclaircissements* de M. Patru sur l'*Histoire de l'Astrée*, et la *Dissertation XII* de M. Huet. (Id.)

[3] Baltazar Baro avoit été son secrétaire, selon l'auteur de l'*Histoire de l'académie françoise*. Il publia la cinquième partie de l'*Astrée* en 1627. (Id.) Baro étoit de Valence en Dauphiné. Il se maria à Paris, et fut gentilhomme de mademoiselle Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston. Il avoit obtenu sur la fin de sa vie deux offices de nouvelle création; l'un de procureur du roi au présidial établi à Valence en 1635; et l'autre de trésorier de France à Montpellier. Outre le cinquième tome de l'*Astrée*, nous avons de lui neuf pièces de théâtre imprimées; *Célinde*, en 1629; *Clorise*, pastorale, en 1632; *Parthénie*, tragédie, en 1642; *Clarimonde*, tragédie, en 1643; le *Prince fugitif*, poëme dramatique, en 1649; *Clariste*, poëme dramatique, en 1651; *Rosmonde*, tragédie, en 1651; l'*Amante vindicative*, poëme dramatique, en 1652. Ces trois dernières pièces ne furent données qu'après sa

posa, sur ses mémoires, un cinquième tome, qui en formoit la conclusion, et qui ne fut guère moins bien reçu que les quatre autres volumes. Le grand succès de ce roman échauffa si bien les beaux esprits d'alors, qu'ils en firent à son imitation quantité de semblables, dont il y en avoit même de dix et de douze volumes : et ce fut quelque temps comme une espéce de débordement sur le Parnasse. On vantoit sur-tout ceux de Gomberville[1], de La Calprenéde, de Desmarais, et de Scudéri; mais ces imitateurs, s'efforçant mal-à-propos d'enchérir sur leur

mort, s'il est vrai, comme on le dit dans le Supplément de Moréri, qu'il mourut en 1650. On trouve encore de lui quelques pièces fugitives et quelques *Lettres* dans les recueils de son temps. (S. M.)

[1] Gomberville étoit vraisemblablement natif, ou du moins originaire d'Étampes. Le *Dictionnaire de Moréri* le fait naître à Paris; et le *Supplément*, dans le diocèse. Voyez les articles qui le concernent dans ces deux livres. On y trouve, en les unissant, un détail exact de ses ouvrages. Je me contenterai de mettre ici ce que je trouve qu'on a dit de lui dans le *Supplément au Nécrologe de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs*. « Le quatorzième jour de « juin 1674, mourut à Paris, âgé d'environ soixante-quatorze ans, « M. Marin Le Roi, sieur de Gomberville, de l'académie fran- « çoise. Il étoit né en 1600, et fit imprimer son premier ouvrage « à l'âge de quatorze ans. C'est un recueil de cent dix quatrains « à l'honneur de la vieillesse, qu'il dédia à son père. Livré au « monde, il passa toute sa jeunesse à contenter le goût de son « siècle, en composant plusieurs romans (*Polexandre* en cinq vo- « lumes; *la Cythérée* en cinq volumes, et la jeune *Alcidiane*), qui « lui acquirent beaucoup de réputation. Mais comme il passoit « un temps considérable à sa terre de Gomberville, qui n'est qu'à « une lieue de Versailles, et peu éloignée de Port-Royal-des- « Champs, il fit connoissance avec M. Le Maistre et les autres

original[1], et prétendant ennoblir ses caractères, tombèrent, à mon avis, dans une très grande puérilité. Car, au lieu de prendre comme lui pour leurs héros des bergers occupés du seul soin de gagner le cœur de leurs maîtresses, ils prirent, pour leur donner cette étrange occupation, non seulement des princes et des rois, mais les plus fameux capitaines de l'antiquité, qu'ils peignirent pleins du même esprit que ces bergers; ayant, à leur exemple, fait comme une espèce de vœu de ne parler jamais et de n'entendre jamais parler que d'amour. De sorte qu'au lieu que d'Urfé, dans son *Astrée*, de bergers très frivoles, avoit fait des héros de roman considérables; ces auteurs, au contraire, des héros les plus considérables de l'histoire, firent des bergers très frivoles, et quelquefois même des bourgeois[2], encore plus frivoles que ces bergers. Leurs ouvrages

« solitaires qui s'y étoient retirés. Leur exemple le toucha, et à « l'âge d'environ quarante-cinq ans, il se mit à les imiter dans « leur vie pénitente. Il ne voulut plus employer son éloquence que « sur des sujets sérieux, et il consacra sa muse à mettre en vers « des vérités chrétiennes ou morales. »

[1] C'est ainsi que l'on lit dans l'édition de 1713, où ce *Discours* et le *Dialogue* suivant parurent pour la première fois. M. Brossette a mis dans l'édition de Genève, 1717, *d'enchérir sur l'original*, sans rendre raison de ce changement. M. Du Monteil dans les éditions d'Amsterdam s'est conformé à l'édition de 1713. L'édition de Paris, 1735, suit celle de Genève. Celle de 1740 en fait de même, quoiqu'on eût promis de se régler sur celle de 1713. (S. M.)

[2] Les auteurs de ces romans, sous le nom de ces héros, peignoient quelquefois le caractère de leurs amis particuliers, gens de peu de conséquence. (Boil.)

néanmoins ne laissèrent pas de trouver un nombre infini d'admirateurs, et eurent long-temps une fort grande vogue. Mais ceux qui s'attirèrent le plus d'applaudissement, ce furent le *Cyrus* et la *Clélie* de mademoiselle de Scudéri, sœur de l'auteur du même nom. Cependant non seulement elle tomba dans la même puérilité, mais elle la poussa encore à un plus grand excès. Si bien qu'au lieu de représenter, comme elle devoit, dans la personne de Cyrus, un roi promis par les prophétes, tel qu'il est exprimé dans la Bible; ou, comme le peint Hérodote, le plus grand conquérant que l'on eût encore vu; ou enfin tel qu'il est figuré dans Xénophon, qui a fait, aussi bien qu'elle, un roman de la vie de ce prince; au lieu, dis-je, d'en faire un modèle de toute perfection, elle en composa un *Artamène*, plus fou que tous les *Céladon* et tous les *Sylvandre* [1]; qui n'est occupé que du seul soin de sa *Mandane*, qui ne fait du matin au soir que lamenter, gémir, et filer le parfait amour. Elle a encore fait pis dans son autre roman, intitulé *Clélie*, où elle représente tous les héros de la république romaine naissante, les Horatius Coclès, les Mutius Scévola, les Clélie, les Lucréce, les Brutus, encore plus amoureux qu'Artaméne; ne s'occupant qu'à tracer des cartes géographiques d'amour [2]; qu'à se proposer les uns aux autres des questions et des énigmes galantes; en un mot, qu'à faire

[1] Bergers du roman de l'*Astrée*.

[2] La carte du pays de Tendre, dans la première partie du roman de *Clélie*.

tout ce qui paroît le plus opposé au caractère, et à la gravité héroïque de ces premiers Romains. Comme j'étois fort jeune dans le temps que tous ces romans, tant ceux de mademoiselle de Scudéri, que ceux de La Calprenéde, et de tous les autres, faisoient le plus d'éclat, je les lus, ainsi que les lisoit tout le monde, avec beaucoup d'admiration, et je les regardai comme des chefs-d'œuvre de notre langue. Mais enfin mes années étant accrues, et la raison m'ayant ouvert les yeux, je reconnus la puérilité de ces ouvrages. Si bien que l'esprit satirique commençant à dominer en moi, je ne me donnai point de repos, que je n'eusse fait contre ces romans un dialogue à la manière de Lucien, où j'attaquois non seulement leur peu de solidité, mais leur afféterie précieuse de langage, leurs conversations vagues et frivoles, les portraits avantageux faits à chaque bout de champ de personnes de très médiocre beauté, et quelquefois même laides par excès, et tout ce long verbiage d'amour, qui n'a point de fin. Cependant, comme mademoiselle de Scudéri étoit alors vivante, je me contentai de composer ce dialogue dans ma tête; et, bien loin de le faire imprimer, je gagnai même sur moi de ne point l'écrire, et de ne le point laisser voir sur le papier, ne voulant pas donner ce chagrin à une fille qui, après tout, avoit beaucoup de mérite, et qui, s'il en faut croire tous ceux qui l'ont connue, nonobstant la mauvaise morale enseignée dans ses romans, avoit encore plus de probité et d'honneur que d'esprit.

Mais aujourd'hui qu'enfin la mort *l'a re*
bre des humains[1], elle et tous les aut
teurs de romans, je crois qu'on ne
mauvais que je donne au public mo
que je l'ai retrouvé dans ma mémoi
roît d'autant plus nécessaire, qu'
l'ayant récité plusieurs fois dans
où il se trouvoit des gens qui av
mémoire, ces personnes en on
lambeaux, dont elles ont ensui
vrage qu'on a ensuite distribué
logue de M. Despréaux[2], et qu
sieurs fois dans les pays étr
voici donné de ma main. Je r
mêmes applaudissements c
dans les fréquents récits que

[1] Mademoiselle Madeleine de S
1701, âgée de quatre-vingt-quin
[2] Il parut d'abord en 1688 da
choisies. Ensuite on l'inséra pa
Évremont, sous le titre de *D*
soupçonnoit M. le marquis de
teur : « Car c'est lui, dit M. Γ
« crivit le 27 de mars 1704,
« Mais, ajoute-t-il, tout cel
« en conviendrez vous-mêm
« droits. J'ai jugé à propos
« des raisons très légitime
« prouverez... Mais tout
« encore fort bien dans r
« rêver, et que je ne vo
« *mentaire* sur mes ou
ployai dans ma lettr

Car, outre qu'en les récitant, je donnois à tous les personnages que j'y introduisois le ton qui leur convenoit, ces romans étant alors lus de tout le monde, on concevoit aisément la finesse des railleries qui y sont; mais maintenant que les voilà tombés dans l'oubli, et qu'on ne les lit presque plus, je doute que mon Dialogue fasse le même effet. Ce que je sais pourtant à n'en point douter, c'est que tous les gens d'esprit et de véritable vertu me rendront justice, et reconnoîtront sans peine que, sous le voile d'une fiction en apparence extrêmement badine, folle, outrée, où il n'arrive rien qui soit dans la vérité et dans la vraisemblance, je leur donne peut-être ici le moins frivole ouvrage qui soit encore sorti de ma plume.

mettre son *Dialogue* par écrit. « I. Ce *Dialogue* fera sentir le ridi-« cule et la mauvaise morale des romans. II. Après le témoignage « public de M. Arnauld, et de plusieurs autres écrivains, qui ont « parlé de ce *Dialogue*, la postérité vous attribuera celui qui a été « imprimé sous votre nom, quoiqu'il ne soit pas de vous. » M. Despréaux se détermina peu de temps après à le mettre sur le papier, et il voulut que le manuscrit original m'en fût remis : ce qui a été fidèlement exécuté après sa mort. (Bross.)

LES HÉROS
DE ROMAN,

DIALOGUE A LA MANIÈRE DE LUCIEN.

MINOS, sortant du lieu où il rend la justice, proche le palais de Pluton[1].

Maudit soit l'impertinent harangueur qui m'a tenu toute la matinée! Il s'agissoit d'un méchant drap qu'on a dérobé à un savetier en passant le fleuve, et jamais je n'ai tant ouï parler d'Aristote. Il n'y a point de loi qu'il ne m'ait citée.

PLUTON.

Vous voilà bien en colère, Minos!

MINOS.

Ah! c'est vous, roi des enfers! Qui vous amène?

PLUTON.

Je viens ici pour vous en instruire; mais auparavant, peut-on savoir quel est cet avocat qui vous a

[1] Il y a dans l'édition de 1713, *proche du palais*. J'adopte la correction de M. Brossette, à l'exemple de tous les éditeurs qui l'ont suivi. Dans l'usage ordinaire *proche* gouverne l'accusatif, *proche le palais;* et *près* gouverne le génitif, *près du palais*. (S. M.) — Cette préposition gouverne indifféremment l'un ou l'autre cas; et l'on dit également bien, *proche le palais*, et *proche du palais*.

si doctement ennuyé ce matin : est-ce que l
Martinet[1] sont morts ?

MINOS.

Non, grace au ciel : mais c'est un jeune m
a été sans doute à leur école. Bien qu'il n'ait
des sottises, il n'en a avancé pas une qu'il n
puyée de l'autorité de tous les anciens ; et
qu'il les fît parler de la plus mauvaise grace d
de, il leur a donné à tous en les citant de la g
rie, de la gentillesse, et de la bonne grace.
*dit galamment dans son Timée. Sénèque est joli d
Traité des Bienfaits. Ésope a bonne grace dan
ses Apologues*[2].

PLUTON.

Vous me peignez là un maître impertinen
pourquoi le laissiez-vous parler si long-temp
ne lui imposiez-vous silence ?

MINOS.

Silence, lui ? C'est bien un homme qu'on
faire taire, quand il a commencé à parler.
beau faire semblant vingt fois de me voulo
de mon siége. J'ai eu beau lui crier, Avoca
cluez de grace : concluez, avocat. Il a été ju
bout, et a tenu à lui seul toute l'audience. Po
je ne vis jamais une telle fureur de parler ;

[1] Au sujet d'Huot, voyez tome I, p. 62 ; et sur Martin
vol., p. 294. VAR. Au lieu d'Huot, il y avoit d'abord Bil
Bilain n'étoit pas un avocat braillard. (BROSS.)

[2] Manières de parler de ce temps-là, fort communes
reau. (BOIL.)

désordre-là continue, je crois que je serai obligé de quitter la charge.

PLUTON.

Il est vrai que les morts n'ont jamais été si sots qu'aujourd'hui. Il n'est pas venu ici depuis longtemps une ombre qui eût le sens commun; et sans parler des gens de palais, je ne vois rien de si impertinent que ceux qu'ils nomment gens du monde. Ils parlent tous un certain langage qu'ils appellent galanterie: et quand nous leur témoignons, Proserpine et moi, que cela nous choque, ils nous traitent de bourgeois, et disent que nous ne sommes pas galants. On m'a assuré même que cette pestilente galanterie avoit infecté tous les pays infernaux, et même les Champs-Élysées; de sorte que les héros, et sur-tout les héroïnes qui les habitent, sont aujourd'hui les plus sottes gens du monde, grace à certains auteurs qui leur ont appris, dit-on, ce beau langage, et qui en ont fait des amoureux transis. A vous dire le vrai, j'ai bien de la peine à le croire: j'ai bien de la peine, dis-je, à m'imaginer que les Cyrus et les Alexandre soient devenus tout-à-coup, comme on me le veut faire entendre, des Tyrsis et des Céladon. Pour m'en éclaircir donc moi-même par mes propres yeux, j'ai donné ordre qu'on fît venir ici aujourd'hui des Champs-Élysées, et de toutes les autres régions de l'enfer, les plus célèbres d'entre ces héros; et j'ai fait préparer, pour les recevoir, ce grand salon, où vous voyez que sont postés mes gardes: mais où est Rhadamanthe?

MINOS.

Qui? Rhadamanthe? Il est allé dan
pour y voir entrer un lieutenant-crimin
lement arrivé de l'autre monde, où il a,
tant qu'il a vécu, aussi célèbre par sa
cité dans les affaires de judicature, que
son excessive avarice.

PLUTON.

N'est-ce pas celui qui pensa se faire
conde fois pour une obole qu'il ne voul
à Caron en passant le fleuve?

MINOS.

C'est celui-là même. Avez-vous vu
C'étoit une chose à peindre que l'entr
ici. Elle étoit couverte d'un linceul de

PLUTON.

Comment! de satin? Voilà une gra
cence!

MINOS.

Au contraire, c'est une épargne; ca
coutrement n'étoit autre chose que troi
sues ensemble, dont on avoit fait prése
en l'autre monde[2]. O la vilaine ombr
qu'elle n'empeste tout l'enfer. J'ai tous

[1] Le lieutenant-criminel Tardieu, dont il a é
la satire X, tome I, p. 205.

[2] Peindrai-je son jupon bigarré de latin,
Qu'ensemble composoient trois thèses de satin,
Présent qu'en un procès, sur certain privilège,
Firent à son mari les régents d'un collège.
Sat. x, tom. I, p. 208.

oreilles rebattues de ses larcins. Elle vola avant-hier la quenouille de Clothon; et c'est elle qui avoit dérobé ce drap, dont on m'a tant étourdi ce matin, à un savetier qu'elle attendoit au passage. De quoi vous êtes-vous avisé de charger les enfers d'une si dangereuse créature?

PLUTON.

Il falloit bien qu'elle suivît son mari. Il n'auroit pas été bien damné sans elle [1]. Mais à propos de Rhadamanthe, le voici lui-même, si je ne me trompe, qui vient à nous. Qu'a-t-il? Il paroît tout effrayé.

RHADAMANTHE.

Puissant roi des enfers, je viens vous avertir qu'il faut songer tout de bon à vous défendre vous et votre royaume. Il y a un grand parti formé contre vous dans le Tartare. Tous les criminels, résolus de ne vous plus obéir, ont pris les armes. J'ai rencontré là-bas Prométhée avec son vautour sur le poing; Tantale est ivre comme une soupe: Ixion a violé une furie: et Sisyphe, assis sur son rocher, exhorte tous ses voisins à secouer le joug de votre domination.

MINOS.

O les scélérats! Il y a long-temps que je prévoyois ce malheur.

PLUTON.

Ne craignez rien, Minos. Je sais bien le moyen de les réduire; mais ne perdons point de temps. Qu'on fortifie les avenues: qu'on redouble la garde de mes

[1] Excellent trait de satire, qu'Aristophane ou Lucien eussent envié à Boileau.

furies; qu'on arme toutes les milices de l'enfer: qu'on lâche Cerbère. Vous, Rhadamanthe, allez-vous-en dire à Mercure qu'il nous fasse venir l'artillerie de mon frère Jupiter. Cependant vous, Minos, demeurez avec moi. Voyons nos héros s'ils sont en étatde nous aider : j'ai été bien inspiré de les mander aujourd'hui. Mais quel est cet homme qui vient à nous avec son bâton et sa besace? Ha! c'est ce fou de Diogène. Que viens-tu chercher ici?

DIOGÈNE.

J'ai appris la nécessité de vos affaires; et comme votre fidèle sujet, je viens vous offrir mon bâton.

PLUTON.

Nous voilà bien forts, avec ton bâton!

DIOGÈNE.

Ne pensez pas vous moquer. Je ne serai peut-être pas le plus inutile de tous ceux que vous avez envoyé chercher.

PLUTON.

Hé! quoi? Nos héros ne viennent-ils pas?

DIOGÈNE.

Oui, je viens de rencontrer une troupe de fous là-bas: je crois que ce sont eux. Est-ce que vous avez envie de donner le bal?

PLUTON.

Pourquoi le bal?

DIOGÈNE.

C'est qu'ils sont en fort bon équipage pour danser. Ils sont jolis, ma foi; je n'ai jamais rien vu de si dameret ni de si galant.

PLUTON.

Tout beau, Diogène : tu te mêles toujours de railler[1]. Je n'aime point les satiriques ; et puis ce sont des héros, pour lesquels on doit avoir du respect.

DIOGÈNE.

Vous en allez juger vous-même tout-à-l'heure ; car je les vois déja qui paroissent. Approchez, fameux héros ; et vous aussi, héroïnes encore plus fameuses, autrefois l'admiration de toute la terre. Voici une belle occasion de vous signaler : venez ici tous en foule.

PLUTON.

Tais-toi. Je veux que chacun vienne l'un après l'autre, accompagné tout au plus de quelqu'un de ses confidents. Mais avant tout, Minos, passons, vous et moi, dans ce salon que j'ai fait, comme je vous ai dit, préparer pour les recevoir, et où j'ai ordonné qu'on mît nos siéges, avec une balustrade qui nous sépare du reste de l'assemblée. Entrons ; bon : voilà tout disposé ainsi que je le souhaitois ; suis-nous, Diogène : j'ai besoin de toi pour nous dire le nom des héros qui vont arriver ; car, de la manière dont je vois que tu as fait connoissance avec eux, personne ne me peut rendre ce service que toi.

[1] Je ne vois pas pourquoi l'éditeur de 1740 a cru devoir marquer une suspension de sens dans cet endroit, en l'imprimant ainsi : *Tu te mêles toujours de railler.... Je n'aime point*, etc. Cette suspension n'est pas dans l'édition de 1714, ni dans celle de M. Brossette. Elle n'est d'ailleurs ici nullement nécessaire, et n'y produit aucune sorte de beauté. Le discours en lui-même a toute la suite qu'il doit avoir en style de conversation. (S. M.)

DIOGÈNE.

Je ferai de mon mieux.

PLUTON.

Tiens-toi donc ici près de moi. Vous, gardes, au moment que j'aurai interrogé ceux qui seront entrés, qu'on les fasse passer dans les longues et ténébreuses galeries qui sont adossées à ce salon, et qu'on leur dise d'y aller attendre mes ordres. Asseyons-nous [1]. Qui est celui [2] qui vient le premier de tous, nonchalamment appuyé sur son écuyer?

DIOGÈNE.

C'est le grand Cyrus.

PLUTON.

Quoi! ce grand roi, qui transféra l'empire des Mèdes aux Perses; qui a tant gagné de batailles? De son temps les hommes venoient ici tous les jours par trente et quarante mille : jamais personne n'y en a tant envoyé.

DIOGÈNE.

Au moins ne l'allez pas appeler Cyrus.

[1] Les éditeurs de 1735 et de 1740 ont mis : *Assoyons-nous*, quoiqu'il y ait, *Asseyons-nous* dans l'édition de 1713, que Brossette et Du Monteil ont suivie, avec une différence dans l'orthographe de ce mot, qu'ils écrivent, *Asseïons-nous*. — *Assoyons-nous* est un barbarisme. Il ne s'écrit point, et s'il se dit, ce n'est que chez le bas peuple. Il faut toujours écrire et dire, *asseyons-nous*, comme l'a décidé l'académie françoise dans son *Observation* sur la *Remarque* CLXX de M. de Vaugelas.

[2] Dans l'édition de Saint-Marc, qui a suivi celle de 1713, il y a, *Qui est celui-ci qui*, etc. Mais, à l'exemple des autres éditeurs, on a préféré ici la leçon de Brossette.

PLUTON.

Pourquoi?

DIOGÈNE.

Ce n'est plus son nom. Il s'appelle maintenant Artaméne[1].

PLUTON.

Artaméne! Et où a-t-il pêché ce nom-là? Je ne me souviens point de l'avoir jamais lu.

DIOGÈNE.

Je vois bien que vous ne savez pas son histoire.

PLUTON.

Qui, moi! Je sais aussi bien mon Hérodote qu'un autre.

DIOGÈNE.

Oui : mais avec tout cela, diriez-vous bien pourquoi Cyrus a tant conquis de provinces, traversé l'Asie, la Médie, l'Hyrcanie, la Perse, et ravagé enfin plus de la moitié du monde?

PLUTON.

Belle demande! c'est que c'étoit un prince ambitieux, qui vouloit que toute la terre lui fût soumise.

DIOGÈNE.

Point du tout: c'est qu'il vouloit délivrer sa princesse, qui avoit été enlevée.

PLUTON.

Quelle princesse?

[1] *Artamène* ou *le grand Cyrus*, roman de mademoiselle de Scudéri. Paris, 1650, 10 vol. petit in-8°, de douze à treize cents pages chacun.

DIOGÈNE.

Mandane.

PLUTON.

Mandane?

DIOGÈNE.

Oui. Et savez-vous combien elle a été enl
fois?

PLUTON.

Où veux-tu que je l'aille chercher?

DIOGÈNE.

Huit fois.

MINOS.

Voilà une beauté qui a passé par bien des

DIOGÈNE.

Cela est vrai; mais tous ses ravisseurs été
scélérats du monde les plus vertueux. Assu
ils n'ont pas osé lui toucher.

PLUTON.

J'en doute. Mais laissons là ce fou de Dio
faut parler à Cyrus lui-même. Hé bien, C
faut combattre: je vous ai envoyé cherch
vous donner le commandement de mes tro
ne répond rien! Qu'a-t-il? Vous diriez qu'il
où il est.

CYRUS.

Eh, divine princesse!

PLUTON.

Quoi?

CYRUS.

Ah! injuste Mandane!

PLUTON.

Plaît-il?

CYRUS.

Tu me flattes, trop complaisant Feraulas : es-tu si peu sage que de penser que Mandane, l'illustre Mandane puisse jamais tourner les yeux sur l'infortuné Artaméne? Aimons-la toutefois..... Mais aimerons-nous une cruelle? servirons-nous une insensible? Adorerons-nous une inexorable? Oui, Cyrus, il faut aimer une cruelle : oui, Artaméne, il faut servir une insensible : oui, fils de Cambyse, il faut adorer l'inexorable fille de Cyaxare.

PLUTON.

Il est fou. Je crois que Diogène a dit vrai.

DIOGÈNE.

Vous voyez bien que vous ne saviez pas son histoire; mais faites approcher son écuyer Feraulas; il ne demande pas mieux que de vous la conter. Il sait par cœur tout ce qui s'est passé dans l'esprit de son maître, et a tenu un registre exact de toutes les paroles que son maître a dites en lui-même depuis qu'il est au monde, avec un rouleau de ses lettres, qu'il a toujours dans sa poche. A la vérité vous êtes en danger de bâiller un peu; car ses narrations ne sont pas fort courtes.

PLUTON.

Oh, j'ai bien le temps de cela!

CYRUS.

Mais, trop engageante personne....

PLUTON.

Quel langage? A-t-on jamais parlé de la sorte
Mais dites-moi, vous, trop pleurant Artaméne, est-
que vous n'avez pas envie de combattre?

CYRUS.

Eh, de grace, généreux Pluton, souffrez que j'ail
entendre l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris qu'
me va conter. Rendons ce devoir à deux illustr
malheureux. Cependant voici le fidèle Feraulas q
je vous laisse, qui vous instruira positivement
l'histoire de ma vie, et de l'impossibilité de m
bonheur.

PLUTON.

Je n'en veux point être instruit, moi. Qu'on n
chasse ce grand pleureux.

CYRUS.

Eh, de grace!

PLUTON.

Si tu ne sors....

CYRUS.

En effet....

PLUTON.

Si tu ne t'en vas....

CYRUS.

En mon particulier....

PLUTON.

Si tu ne te retires..... A la fin le voilà deho
A-t-on jamais vu tant pleurer?

DIOGÈNE.

Vraiment! il n'est pas au bout; puisqu'il n'en

qu'à l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris. Il a encore neuf gros tomes à faire ce joli métier.

PLUTON.

Hé bien, qu'il remplisse, s'il veut, cent volumes de ses folies. J'ai d'autres affaires présentement qu'à l'entendre.—Mais quelle est cette femme que je vois qui arrive?

DIOGÈNE.

Ne reconnoissez-vous pas Thomyris [1]?

PLUTON.

Quoi! cette reine sauvage des Massagètes, qui fit plonger la tête de Cyrus dans un vaisseau de sang humain. Celle-ci ne pleurera pas, j'en réponds. Qu'est-ce qu'elle cherche?

THOMYRIS.

Que l'on cherche par-tout mes tablettes perdues [2];
Mais [3] que sans les ouvrir, elles me soient rendues.

DIOGÈNE.

Des tablettes! je ne les ai pas au moins. Ce n'est pas un meuble pour moi que des tablettes; et l'on

[1] On avoit omis ces mots dans l'édition de 1713, et l'on faisoit dire mal-à-propos à Diogène, ce que Pluton dit ensuite ici, suivant le manuscrit de l'auteur : *Quoi! cette reine sauvage des Massagètes*, etc. (Bross.)

[2] Ce sont les deux premiers vers de la tragédie de *Cyrus*, faite par M. Quinaut; et c'est Thomyris qui ouvre le théâtre par ces deux vers. (Boil.) Il eût été plus exact de dire, *qui commence son rôle* par ces deux vers, qui ne se trouvent en effet qu'à la scène v du premier acte. La *Mort de Cyrus* avoit été jouée en 1656.

[3] Dans l'édition de 1713 : *Et que*, etc. Brossette a rétabli *mais*, qui est la véritable leçon.

prend assez de soin de retenir mes bons mots, sans que j'aie besoin de les recueillir moi-même dans des tablettes.

PLUTON.

Je pense qu'elle ne fera que chercher. Elle a tantôt visité tous les coins et recoins de cette salle. Qu'y avoit-il donc de si précieux dans vos tablettes, grande reine?

THOMYRIS.

Un madrigal, que j'ai fait ce matin pour le charmant ennemi que j'aime.

MINOS.

Hélas! qu'elle est doucereuse!

DIOGÈNE.

Je suis fâché que ces tablettes soient perdues. Je serois curieux de voir un madrigal massagéte.

PLUTON.

Mais qui est donc ce charmant ennemi qu'elle aime?

DIOGÈNE.

C'est ce même Cyrus, qui vient de sortir tout-à-l'heure.

PLUTON.

Bon! auroit-elle fait égorger l'objet de sa passion?

DIOGÈNE.

Égorger! C'est une erreur dont on a été abusé seulement durant vingt-cinq siécles; et cela par la faute du gazetier de Scythie, qui répandit mal-à-propos la nouvelle de sa mort sur un faux bruit. On est détrompé depuis quatorze ou quinze ans.

PLUTON.

Vraiment, je le crois encore[1]. Cependant, soit que le gazetier de Scythie se soit trompé ou non, qu'elle s'en aille dans les galeries chercher, si elle veut, son charmant ennemi, et qu'elle ne s'opiniâtre pas davantage à retrouver des tablettes que vraisemblablement elle a perdues par sa négligence, et que sûrement aucun de nous n'a volées. — Mais quelle est cette voix robuste que j'entends là-bas qui fredonne un air?

DIOGÈNE.

C'est ce grand borgne d'Horatius Coclès, qui chante ici proche, comme m'a dit un de vos gardes, à un écho qu'il y a trouvé[2], une chanson qu'il a faite pour Clélie.

PLUTON.

Qu'a donc ce fou de Minos, qu'il créve de rire?

MINOS.

Et qui ne riroit? Horatius Coclès chantant à l'écho!

[1] L'édition de 1713 porte, *Vraiment, je le croyois encore;* et M. de Saint-Marc l'a suivie, par la raison, dit-il, « que *je le croyois* « répond plus juste à ce que vient de dire Diogène, que *je le* « *crois.* » Nous pensons au contraire, que *je le crois* se lie mieux avec ce qui précède et ce qui suit. Car bien que Diogène ait dit que le gazetier de Scythie s'étoit trompé, et qu'on a reconnu cette erreur depuis quatorze ou quinze ans, Pluton n'a pas changé pour cela d'opinion, mais *croit* toujours que Cyrus a été égorgé. Il doit donc dire: *vraiment, je le crois encore.* Cette leçon, qui est celle de M. Brossette, a paru trop naturelle pour n'être pas adoptée par préférence. (Éd. de 1772.)

[2] Voyez le tome premier de *Clélie*, p. 18.

PLUTON.

Il est vrai que la chose est assez nouvelle. Cela est à voir. Qu'on le fasse entrer, et qu'il n'interrompe point pour cela sa chanson, que Minos vraisemblablement sera bien aise d'entendre de plus près.

MINOS.

Assurément.

HORATIUS COCLÈS,

Chantant la reprise de la chanson qu'il chante dans Clélie.

Et Phénisse même publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

DIOGÈNE.

Je pense reconnoître l'air. C'est sur le chant de

Toinon la belle jardinière [1].

HORATIUS COCLÈS.

Et Phénisse même publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

PLUTON.

Quelle est donc cette Phénisse?

DIOGÈNE.

C'est une dame des plus galantes et des plus spirituelles de la ville de Capoue, mais qui a une trop grande opinion de sa beauté, et qu'Horatius Coclès raille, dans cet impromptu de sa façon, dont il a composé aussi le chant, en lui faisant avouer à elle-même que tout cède en beauté à Clélie.

MINOS.

Je n'eusse jamais cru que cet illustre Romain fût

[1] Chanson du *Savoyard*, alors à la mode. (BOIL.)

si excellent musicien et si habile faiseur d'impromptus. Cependant je vois bien par celui-ci qu'il est maître passé.

PLUTON.

Et moi je vois bien que, pour s'amuser à de semblables petitesses, il faut qu'il ait entièrement perdu le sens. Hé, Horatius Coclès, vous qui étiez autrefois si déterminé soldat, et qui avez défendu vous seul un pont contre toute une armée [1], de quoi vous êtes-vous avisé de vous faire berger après votre mort; et qui est le fou, ou la folle, qui vous ont appris à chanter?

HORATIUS COCLÈS.

Et Phénisse même publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

MINOS.

Il se ravit dans son chant.

PLUTON.

Oh, qu'il s'en aille dans mes galeries chercher, s'il veut, un nouvel écho: qu'on l'emméne.

HORATIUS COCLÈS, s'en allant, et toujours chantant.

Et Phénisse même publie,
Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

PLUTON.

Le fou! le fou! Ne viendra-t-il point à la fin une personne raisonnable?

DIOGÈNE.

Vous allez avoir bien de la satisfaction; car je vois entrer la plus illustre de toutes les dames ro-

[1] TITE-LIVE, liv. II, c. x.

maines, cette Clélie qui passa le Tibre à
pour se dérober du camp de Porsenna, et
ratius Coclès, comme vous venez de le
amoureux.

PLUTON.

J'ai cent fois admiré l'audace de cette
Tite-Live[1]; mais je meurs de peur que
n'ait encore menti : qu'en dis-tu, Diogène

DIOGÈNE.

Écoutez ce qu'elle vous[2] va dire.

CLÉLIE.

Est-il vrai, sage roi des enfers, qu'une
mutins ait osé se soulever contre Pluto
tueux Pluton?

PLUTON.

Ah! à la fin nous avons trouvé une pers
sonnable! Oui, ma fille; il est vrai que les
dans le Tartare ont pris les armes, et que n
envoyé chercher les héros dans les Champ
et ailleurs, pour nous secourir.

CLÉLIE.

Mais de grace, seigneur, les rebelles n
ils point à exciter quelque trouble dans le
de *Tendre*[3]? Car je serois au désespoir, s'i
seulement postés dans le village de *Pe*
N'ont-ils point pris *Billets-doux* ou *Billet*

[1] Liv. II, c. XIII.

[2] Les éditions de Paris, 1735 et 1740, ont retranch

[3] Voyez *Clélie*, part. I, p. 378; et la sat. X de n
tome I, p. 199.

PLUTON.

De quel pays parle-t-elle là? Je ne me souviens point de l'avoir vu dans la carte.

DIOGÈNE.

Il est vrai que Ptolémée n'en a point parlé; mais on a fait depuis peu de nouvelles découvertes. Et puis ne voyez-vous pas que c'est du pays de *Galanterie* qu'elle vous parle?

PLUTON.

C'est un pays que je ne connois point.

GLÉLIE.

En effet, l'illustre Diogène raisonne tout-à-fait juste. Car il y a trois sortes de Tendres: *Tendre sur Estime*, *Tendre sur Inclination*, et *Tendre sur Reconnoissance*. Lorsque l'on veut arriver à *Tendre sur Estime*, il faut aller d'abord au village de *Petits-Soins*, etc...

PLUTON.

Je vois bien, la belle fille, que vous savez parfaitement la géographie du royaume de *Tendre;* et qu'à un homme qui vous aimera, vous lui ferez voir bien du pays dans ce royaume. Mais pour moi, qui ne le connois point, et qui ne le veux point connoître, je vous dirai franchement que je ne sais si ces trois villages et ces trois fleuves ménent à *Tendre*; mais qu'il me paroît que c'est le grand chemin des Petites-Maisons.

MINOS.

Ce ne seroit pas trop mal fait, non, d'ajouter ce village-là dans la carte de *Tendre*. Je crois que

ce sont ces terres inconnues dont on y veut parler.

PLUTON.

Mais vous, tendre mignonne, vous êtes donc aussi amoureuse, à ce que je vois?

CLÉLIE.

Oui, seigneur, *je vous concède* que j'ai pour Aronce une amitié qui tient de l'amour véritable: aussi faut-il avouer que cet admirable fils du roi de Clusium a en toute sa personne je ne sais quoi de si extraordinaire, et de si peu imaginable, qu'à moins que d'avoir une dureté de cœur inconcevable, on ne peut pas s'empêcher d'avoir pour lui une passion tout-à-fait raisonnable. Car enfin...

PLUTON.

Car enfin, car enfin... je vous dis moi, que j'ai pour toutes les folles une aversion inexplicable; et que quand le fils du roi de Clusium auroit *un charme inimaginable*, avec votre langage *inconcevable*, vous me feriez plaisir de vous en aller, vous et votre galant, au diable. A la fin la voilà partie! Quoi! toujours des amoureux? Personne ne s'en sauvera; et un de ces jours nous verrons Lucréce galante.

DIOGÈNE.

Vous en allez avoir le plaisir tout-à-l'heure; car voici Lucréce en personne.

PLUTON.

Ce que j'en disois n'est que pour rire. A Dieu ne plaise [1], que j'aie une si basse pensée de la plus vertueuse personne du monde.

[1] *A Dieu ne plaise;* et quelques lignes plus haut, *vous en aller*

DIOGÈNE.

Ne vous y fiez pas! Je lui trouve l'air bien coquet. Elle a, ma foi, les yeux fripons.

PLUTON.

Je vois bien, Diogène, que tu ne connois pas Lucréce. Je voudrois que tu l'eusses vue la première fois qu'elle entra ici toute sanglante, et tout échevelée! Elle tenoit un poignard à la main; elle avoit le regard farouche, et la colère étoit encore peinte sur son visage, malgré les pâleurs de la mort. Jamais personne n'a porté la chasteté plus loin qu'elle[1]. Mais pour t'en convaincre, il ne faut que lui demander à elle-même ce qu'elle pense de l'amour. Tu verras. Dites-nous donc, Lucréce; mais expliquez-vous clairement; croyez-vous qu'on doive aimer?

LUCRÈCE, tenant des tablettes à la main.

Faut-il absolument sur cela vous rendre une réponse exacte et décisive?

PLUTON.

Oui.

LUCRÈCE.

Tenez: la voilà clairement énoncée dans ces tablettes. Lisez.

PLUTON, lisant.

Toujours. l'on. si. Mais. aimoit. d'éternelles. hélas[2].

au diable, sont d'étranges expressions, dans la bouche du roi de l'enfer mythologique.

[1] TITE-LIVE, liv. I, c. LVIII.

[2] Voyez *Clélie*, part. II, p. 348.

amours. d'aimer. doux. il. point. seroit. n'est

Que veut dire ce galimatias?

LUCRÈCE.

Je vous assure, Pluton, que je n'ai jam
dit de mieux, ni de plus clair.

PLUTON.

Je vois bien que vous avez accoutumé d
fort clairement. Peste soit de la folle [1]! Où a
mais parlé comme cela? *Point. si. éternelle*
veut-elle que j'aille chercher un Œdipe pou
pliquer cette énigme?

DIOGÈNE.

Il ne faut pas aller fort loin. En voici un q
et qui est fort propre à vous rendre cet offic

PLUTON.

Qui est-il?

DIOGÈNE.

C'est Brutus; celui qui délivra Rome de l
nie des Tarquins.

PLUTON.

Quoi! cet austère Romain, qui fit mouri
fants pour avoir conspiré contre leur patri
expliquer des énigmes? Tu es bien fou, l

DIOGÈNE.

Je ne suis point fou. Mais Brutus n'est

[1] Il y a comme cela dans l'édition de 1713. M. Bros
dire pourquoi, a retranché *soit*. En quoi les éditeurs
1735 et 1740, l'ont imité. M. Du Monteil a rétabli ce m
éditions d'Amsterdam. (S. M.)

[2] TITE-LIVE, liv. II, c. v.

plus cet austère personnage que vous vous imaginez; c'est un esprit naturellement tendre et passionné, qui fait de fort jolis vers, et les billets du monde les plus galants.

MINOS.

Il faudroit donc que les paroles de l'énigme fussent écrites, pour les lui montrer.

DIOGÈNE.

Que cela ne vous embarrasse point : il y a longtemps que ces paroles sont écrites sur les tablettes de Brutus. Des héros comme lui sont toujours fournis de tablettes.

PLUTON.

Hé bien, Brutus, nous donnerez-vous l'explication des paroles qui sont sur vos tablettes?

BRUTUS.

Volontiers. Regardez bien. Ne les sont-ce pas là? *Toujours. l'on. si. Mais*, etc.

PLUTON.

Ce les sont là elles-mêmes.

BRUTUS.

Continuez donc de lire. Les paroles suivantes non seulement vous feront voir que j'ai d'abord conçu la finesse des paroles embrouillées de Lucrèce; mais elles contiennent la réponse précise que j'y ai faite. *Moi. nos. verrez. vous. de. permettez. d'éternelles. jours. qu'on. merveille. peut. amours. d'aimer. voir.*

PLUTON.

Je ne sais pas si ces paroles se répondent juste les unes aux autres; mais je sais bien que ni les unes

ni les autres ne s'entendent, et que je ne suis pas d'humeur à faire le moindre effort d'esprit pour les concevoir.

DIOGÈNE.

Je vois bien que c'est à moi de vous expliquer tout ce mystère. Le mystère est que ce sont des paroles transposées : Lucrèce, qui est amoureuse et aimée de Brutus, lui dit, en mots transposés [1] :

Qu'il seroit doux d'aimer, si l'on aimoit toujours !
Mais, hélas ! il n'est point d'éternelles amours.

et Brutus, pour la rassurer, lui dit, en d'autres termes transposés :

Permettez-moi d'aimer, merveille de nos jours :
Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles amours.

PLUTON.

Voilà une grosse finesse ! Il s'ensuit de là que tout ce qui se peut dire de beau est dans les dictionnaires : il n'y a que les paroles qui sont transposées ! Mais est-il possible que des personnes du mérite de Brutus et de Lucrèce, en soient venues à cet excès d'extravagance, de composer de semblables bagatelles !

DIOGÈNE.

C'est pourtant par ces bagatelles qu'ils ont fait

[1] Les éditeurs de Paris, 1735 et 1740, mettent : *en ces mots transposés*. Correction qui fait un contre-sens. Les mots qui suivent ne sont rien moins que *transposés*, puisque ce sont deux vers, composés des mêmes mots transposés, que Lucrèce a donnés ci-dessus à Pluton. (S. M.)

connoître l'un et l'autre qu'ils avoient infiniment d'esprit.

PLUTON.

Et c'est par ces bagatelles, moi, que je connois qu'ils ont infiniment de folie. Qu'on les chasse. Pour moi, je ne sais tantôt plus où j'en suis. Lucrèce amoureuse! Lucrèce coquette! et Brutus son galant! Je ne désespère pas un de ces jours de voir Diogène lui-même galant.

DIOGÈNE.

Pourquoi non? Pythagore l'étoit bien.

PLUTON.

Pythagore étoit galant?

DIOGÈNE.

Oui, et ce fut de Théano sa fille, formée par lui à la galanterie, ainsi que le raconte le généreux Herminius dans l'histoire de la vie de Brutus; ce fut, dis-je, de Théano, que cet illustre Romain apprit ce beau symbole, qu'on a oublié d'ajouter aux autres symboles de Pythagore: *Que c'est à pousser les beaux sentiments*[1] *pour une maîtresse, et à faire l'amour, que se perfectionne le grand philosophe.*

PLUTON.

J'entends: ce fut de Théano qu'il sut que c'est la folie qui fait la perfection de la sagesse! O l'admirable précepte! Mais laissons là Théano. Quelle est cette précieuse renforcée que je vois qui vient à nous?

[1] Les éditions de Paris, 1735 et 1740, portent: *à pousser de beaux sentiments.*

DIOGÈNE.

C'est Sapho[1], cette fameuse Lesbienne, qui a inventé les vers saphiques.

PLUTON.

On me l'avoit dépeinte si belle! Je la trouve bien laide.

DIOGÈNE.

Il est vrai qu'elle n'a pas le teint fort uni, ni les traits du monde les plus réguliers; mais prenez garde qu'il y a une grande opposition du blanc et du noir de ses yeux, comme elle le dit elle-même dans l'histoire de sa vie.

PLUTON.

Elle se donne là un bizarre agrément, et Cerbère, selon elle, doit donc passer pour beau, puisqu'il a dans les yeux la même opposition.

DIOGÈNE.

Je crois qu'elle vient à vous. Elle a sûrement quelque question à vous faire.

SAPHO.

Je vous supplie, sage Pluton, de m'expliquer fort au long ce que vous pensez de l'amitié, et si vous croyez qu'elle soit capable de tendresse aussi bien que l'amour. Car ce fut le sujet d'une généreuse conversation que nous eûmes l'autre jour avec le sage Démocéde et l'agréable Phaon. De grace, oubliez donc pour quelque temps le soin de votre personne et de votre état; et au lieu de cela, songez à

[1] Mademoiselle de Scudéri paroît ici sous le nom de *Sapho*, qui lui avoit été donné par les poëtes de son temps. (Bross.)

me bien définir ce que c'est que cœur tendre, tendresse d'amitié, tendresse d'amour, tendresse d'inclination, et tendresse de passion.

MINOS.

Oh! celle-ci est la plus folle de toutes; elle a la mine d'avoir gâté toutes les autres.

PLUTON.

Mais regardez cette impertinente! C'est bien le temps de résoudre des questions d'amour, que le jour d'une révolte!

DIOGÈNE.

Vous avez pourtant autorité pour le faire; et tous les jours, les héros que vous venez de voir, sur le point de donner une bataille, où il s'agit du tout pour eux, au lieu d'employer le temps à encourager les soldats, et à ranger leurs armées, s'occupent à entendre l'histoire de Timarète ou de Bérelise, dont la plus haute aventure est quelquefois un billet perdu, ou un bracelet égaré.

PLUTON.

Ho bien! s'ils sont fous, je ne veux pas leur ressembler, et principalement à cette *précieuse ridicule*.

SAPHO.

Eh! de grace, seigneur, défaites-vous de cet air grossier et provincial de l'enfer, et songez à prendre l'air de la belle galanterie de Carthage et de Capoue. A vous dire le vrai, pour décider un point aussi important que celui que je vous propose, je souhaiterois fort que toutes nos généreuses amies et nos illustres

amis fussent ici; mais en leur absence, le sage Minos représentera le discret Phaon, et l'enjoué Diogène le galant Ésope.

PLUTON.

Attends, attends, je m'en vais te faire venir ici une personne avec qui lier conversation. Qu'on m'appelle Tisiphone.

SAPHO.

Qui? Tisiphone? Je la connois, et vous ne serez peut-être pas fâché que je vous en fasse voir le portrait, que j'ai déja composé par précaution, dans le dessein où je suis de l'insérer dans quelqu'une des histoires que nous autres faiseurs et faiseuses de romans, sommes obligés de raconter à chaque livre de notre roman.

PLUTON.

Le portrait d'une furie! voilà un étrange projet.

DIOGÈNE.

Il n'est pas si étrange que vous pensez. En effet, cette même Sapho que vous voyez, a peint dans ses ouvrages beaucoup de ses généreuses amies, qui ne surpassent guère en beauté Tisiphone; et qui néanmoins, à la faveur des mots galants, et des façons de parler élégantes et précieuses qu'elle jette dans leurs peintures, ne laissent pas de passer pour de dignes héroïnes de roman.

MINOS.

Je ne sais si c'est curiosité ou folie; mais je vous avoue que je meurs d'envie de voir un si bizarre portrait.

PLUTON.

Hé bien donc! qu'elle vous le montre, j'y consens. Il faut bien vous contenter. Nous allons voir comment elle s'y prendra pour rendre la plus effroyable des Euménides agréable et gracieuse.

DIOGÈNE.

Ce n'est pas une affaire pour elle, et elle a déja fait un pareil chef-d'œuvre, en peignant la vertueuse Arricidie. Écoutons donc : car je la vois qui tire le portrait de sa poche.

SAPHO, lisant.

[1] L'illustre fille dont j'ai à vous entretenir a en toute sa personne je ne sais quoi de si *furieusement extraordinaire*, et de si *terriblement merveilleux*, que je ne suis pas *médiocrement embarrassée*, quand je songe à vous en tracer le portrait.

MINOS.

Voilà les adverbes *furieusement* et *terriblement*, qui sont, à mon avis, bien placés, et tout-à-fait en leur lieu!

SAPHO continue de lire.

Tisiphone a naturellement la taille fort haute, et passant beaucoup la mesure des personnes de son sexe; mais pourtant si dégagée, si libre, et si bien proportionnée en toutes ses parties, que son énormité même lui sied admirablement bien. Elle a les yeux petits, mais pleins de feu; vifs, perçants, et bordés d'un certain vermillon, qui en relève prodigieusemeut l'éclat. Ses cheveux sont naturelle-

[1] Portrait de mademoiselle de Scudéri elle-même. (Bross.)

ment bouclés et annelés; et l'on peut dire que ce sont autant de serpents, qui s'entortillent les uns dans les autres, et se jouent nonchalamment autour de son visage. Son teint n'a point cette couleur fade et blanchâtre des femmes de Scythie; mais il tient beaucoup de ce brun mâle et noble, que donne le soleil aux Africaines qu'il favorise le plus près de ses regards. Son sein est composé de deux demi-globes, brûlés par le bout, comme ceux des amazones, et qui s'éloignant le plus qu'ils peuvent de sa gorge, se vont négligemment et languissamment perdre sous ses deux bras. Tout le reste de son corps est presque composé de la même sorte. Sa démarche est extrêmement noble et fière. Quand il faut se hâter, elle vole plutôt qu'elle ne marche; et je doute qu'Atalante la pût devancer à la course. Au reste, cette vertueuse fille est naturellement ennemie du vice, sur-tout des grands crimes, qu'elle poursuit par-tout, un flambeau à la main, et qu'elle ne laisse jamais en repos; secondée en cela par ses deux illustres sœurs, Alecto et Mégère, qui n'en sont pas moins ennemies qu'elle: et l'on peut dire de toutes ces trois sœurs, que c'est une *morale vivante*.

DIOGÈNE.

Hé bien, n'est-ce pas là un portrait merveilleux?

PLUTON.

Sans doute; et la laideur y est peinte dans toute sa perfection, pour ne pas dire dans toute sa beauté[1].

[1] Édition de 1735, *et pour ne pas dire*. Faute d'impression fidèlement copiée dans l'édition de 1740.

Mais c'est assez écouter cette extravagante. Continuons la revue de nos héros; et, sans nous plus donner la peine, comme nous avons fait jusqu'ici, de les interroger l'un après l'autre, puisque les voilà tous reconnus véritablement insensés, contentons-nous de les voir passer devant cette balustrade, et de les conduire exactement de l'œil dans mes galeries, afin que je sois sûr qu'ils y sont. Car je défends d'en laisser sortir aucun, que je n'aie précisément déterminé ce que je veux qu'on en fasse. Qu'on les laisse donc entrer; et qu'ils viennent maintenant tous en foule. En voilà bien, Diogène! Tous ces héros sont-ils connus dans l'histoire?

DIOGÈNE.

Non; il y en a beaucoup de chimériques, mêlés parmi eux.

PLUTON.

Des héros chimériques! et sont-ce des héros?

DIOGÈNE.

Comment, si ce sont des héros! ce sont eux qui ont toujours le haut bout dans les livres, et qui battent infailliblement les autres.

PLUTON.

Nomme-m'en par plaisir quelques uns.

DIOGÈNE.

Volontiers. Orondate, Spitridate, Alcaméne, Mélinte, Britomare, Mérindor, Artaxandre[1], etc.

[1] Personnages des romans de La Calprenède et de mademoiselle de Scudéri.

PLUTON.

Et tous ces héros-là ont-ils fait vœu comme les autres de ne jamais s'entretenir que d'amour?

DIOGÈNE.

Cela seroit beau qu'ils ne l'eussent pas fait! Et de quel droit se diroient-ils héros, s'ils n'étoient point amoureux? N'est-ce pas l'amour qui fait aujourd'hui la vertu héroïque?

PLUTON.

Quel est ce grand innocent, qui va des derniers, et qui a la mollesse peinte sur le visage? Comment t'appelles-tu?

ASTRATE.

Je m'appelle Astrate [1].

PLUTON.

Que viens-tu chercher ici?

ASTRATE.

Je veux voir la reine.

PLUTON.

Mais admirez cet impertinent! Ne diriez-vous pas que j'ai une reine que je garde ici dans une boîte, et que je montre à tous ceux qui la veulent voir? Qu'es-tu, toi? As-tu jamais été?

ASTRATE.

Oui-dà, j'ai été; et il y a un historien latin qui dit de moi en propres termes: *Astratus vixit;* Astrate a vécu.

PLUTON.

Est-ce là tout ce qu'on trouve de toi dans l'histoire?

[1] Sur l'*Astrate*, voyez sat. III, tome I, p. 91; et sur l'abbé de Pure, les sat. II et IX, p. 69 et 166.

ASTRATE.

Oui, et c'est sur ce bel argument qu'on a composé une tragédie intitulée du nom d'*Astrate*, où les passions tragiques sont maniées si adroitement, que les spectateurs y rient à gorge déployée depuis le commencement jusqu'à la fin, tandis que moi j'y pleure toujours, ne pouvant obtenir que l'on m'y montre une reine, dont je suis passionnément épris.

PLUTON.

Ho! bien, va-t'en dans ces galeries voir si cette reine y est. — Mais quel est ce grand malbâti de Romain, qui vient après ce chaud amoureux? Peut-on savoir son nom?

OSTORIUS.

Mon nom est Ostorius.

PLUTON.

Je ne me souviens point d'avoir jamais nulle part lu ce nom-là dans l'histoire.

OSTORIUS.

Il y est pourtant: l'abbé de Pure assure qu'il l'y a lu.

PLUTON.

Voilà un merveilleux garant! Mais, dis-moi, appuyé de l'abbé de Pure, comme tu es, as-tu fait quelque figure dans le monde? T'y a-t-on jamais vu?

OSTORIUS.

Oui-dà; et à la faveur d'une pièce de théâtre, que cet abbé a faite de moi, on m'a vu à l'hôtel de Bourgogne[1].

[1] Où la tragédie de l'abbé de Pure fut représentée, en 1659.

PLUTON.

Combien de fois?

OSTORIUS.

Eh! une fois..

PLUTON.

Retourne-t-y-en [1].

OSTORIUS.

Les comédiens ne veulent plus de moi.

PLUTON.

Crois-tu que je m'accommode mieux de toi qu'eux? Allons, déloge d'ici au plus vite, et va te confiner dans mes galeries. Voici encore une héroïne, qui ne se hâte pas trop, ce me semble, de s'en aller: mais je lui pardonne; car elle me paroît si lourde de sa personne, et si pesamment armée, que je vois bien que c'est la difficulté de marcher, plutôt que la répugnance à m'obéir, qui l'empêche d'aller plus vite. Qui est-elle?

DIOGÈNE.

Pouvez-vous ne pas reconnoître la Pucelle d'Orléans?

PLUTON.

C'est donc là cette vaillante fille qui délivra la France du joug des Anglois?

DIOGÈNE.

C'est elle-même.

[1] On ne conçoit pas comment M. Despréaux a pu employer cette expression, ni pourquoi les critiques ne l'ont pas relevée. Il falloit dire avec tout le monde, *retourne-s-y*. Et si quelqu'un vouloit objecter que *retourne-t-y-en* est, par sa dureté et sa rusticité même, une expression propre à Pluton, qui ne doit pas être gram-

PLUTON.

Je lui trouve la physionomie bien plate, et bien peu digne de tout ce qu'on dit d'elle.

DIOGÈNE.

Elle tousse, et s'approche de la balustrade. Écoutons. C'est assurément une harangue qu'elle vous vient faire, et une harangue en vers. Car elle ne parle plus qu'en vers.

PLUTON.

A-t-elle du talent pour la poésie?

DIOGÈNE.

Vous l'allez voir.

LA PUCELLE.

O grand prince, que grand dès cette heure j'appelle,
Il est vrai, le respect sert de bride à mon zèle :
Mais ton illustre aspect me redouble le cœur;
Et me le redoublant, me redouble la peur.
A ton illustre aspect mon cœur se sollicite,
Et grimpant contre mont, la dure terre quitte.
O que n'ai-je le ton désormais assez fort
Pour aspirer à toi sans te faire de tort!
Pour toi puissé-je avoir une mortelle pointe,
Vers où l'épaule gauche à la gorge est conjointe;
Que le coup brisât l'os, et fît pleuvoir le sang
De la tempe, du dos, de l'épaule et du flanc[1] !

PLUTON.

Quelle langue vient-elle de parler?

mairien, ni fort poli; on lui répondroit qu'il ne falloit donc pas que notre auteur représentât ensuite ce dieu, comme un François qui sait sa langue et dont l'oreille délicate ne peut souffrir la dureté des vers de la *Pucelle*. (Éd. de 1772.)

[1] Vers extraits de la *Pucelle*. (Boil.)

DIOGÈNE.

Belle demande! françoise.

PLUTON.

Quoi! c'est du françois qu'elle a dit? Je croyois que ce fût du bas-breton, ou de l'allemand. Qui lui a appris cet étrange françois-là?

DIOGÈNE.

C'est un poëte [1], chez qui elle a été en pension quarante ans durant.

PLUTON.

Voilà un poëte qui l'a bien mal élevée.

DIOGÈNE.

Ce n'est pas manque d'avoir été bien payé, et d'avoir exactement touché ses pensions.

PLUTON.

Voilà de l'argent bien mal employé. Hé, Pucelle d'Orléans, pourquoi vous êtes-vous chargé la mémoire de ces grands vilains mots, vous qui ne songiez autrefois qu'à délivrer votre patrie, et qui n'aviez d'objet que la gloire?

LA PUCELLE.

La gloire?

Un seul endroit y mène; et de ce seul endroit,
Droite et roide [2]...

PLUTON.

Ah! elle m'écorche les oreilles.

LA PUCELLE.

Droite et roide est la côte et le sentier étroit.

[1] Chapelain. (Bross.)
[2] La Pucelle, liv. V.

PLUTON.

Quels vers, juste ciel! je n'en puis pas entendre prononcer un, que ma tête ne soit prête à se fendre.

LA PUCELLE.

De flèches toutefois aucune ne l'atteint,
Ou pourtant l'atteignant, de son sang ne se teint.

PLUTON.

Encore! J'avoue que de toutes les héroïnes qui ont paru en ce lieu, celle-ci me paroît beaucoup la plus insupportable. Vraiment elle ne prêche pas la tendresse! Tout en elle n'est que dureté et que sécheresse; et elle me paroît plus propre à glacer l'ame, qu'à inspirer l'amour.

DIOGÈNE.

Elle en a pourtant inspiré au vaillant Dunois.

PLUTON.

Elle, inspirer de l'amour au cœur de Dunois!

DIOGÈNE.

Oui assurément.

Au grand cœur de Dunois, le plus grand de la terre,
Grand cœur, qui dans lui seul deux grands amours enserre.

Mais il faut savoir quel amour. Dunois s'en explique ainsi lui-même, en un endroit du poëme fait pour cette merveilleuse fille:

Pour ces célestes yeux, pour ce front magnanime,
Je n'ai que du respect, je n'ai que de l'estime:
Je n'en souhaite rien; et si j'en suis amant,
D'un amour sans desir je l'aime seulement.
Et soit. Consumons-nous d'une flamme si belle:
Brûlons en holocauste aux yeux de la Pucelle [1].

[1] La Pucelle, liv. II.

Ne voilà-t-il pas une passion bien exprimée, et la mot d'*holocauste* n'est-il pas tout-à-fait bien placé dans la bouche d'un guerrier comme Dunois?

PLUTON.

Sans doute; et cette vertueuse guerrière peut innocemment, avec de tels vers, aller tout de ce pas, si elle veut, inspirer un pareil amour à tous les héros qui sont dans ces galeries. Je ne crains pas que cela leur amollisse l'ame. Mais du reste qu'elle s'en aille; car je tremble qu'elle ne me veuille encore réciter quelques uns de ses vers; et je ne suis pas résolu de les entendre. La voilà enfin partie! Je ne vois plus ici aucun héros, ce me semble? — Mais non: je me trompe. En voici encore un qui demeure immobile derrière cette porte. Vraisemblablement il n'a pas entendu que je voulois que tout le monde sortît. Le connois-tu, Diogène?

DIOGÈNE.

C'est Pharamond, le premier roi des François[1].

PLUTON.

Que dit-il? Il parle en lui-même.

PHARAMOND.

Vous le savez bien, divine Rosemonde, que pour vous aimer je n'attendis pas que j'eusse le bonheur de vous connoître; et que c'est sur le seul récit de vos charmes, fait par un de mes rivaux, que je devins si ardemment épris de vous.

[1] *Faramond, ou l'Histoire de France*, roman de La Calprenède, 7 vol. in-8°, continué et achevé en 5 vol. par Pierre Dortigue de Faumorière.

PLUTON.

Il semble que celui-ci soit devenu amoureux avant que de voir sa maîtresse.

DIOGÈNE.

Assurément; il ne l'avoit point vue.

PLUTON.

Quoi! il est devenu amoureux d'elle sur son portrait?

DIOGÈNE.

Il n'avoit pas même vu son portrait.

PLUTON.

Si ce n'est là une vraie folie, je ne sais pas ce qui peut l'être. Mais dites-moi, vous, amoureux Pharamond, n'êtes-vous pas content d'avoir fondé le plus florissant royaume de l'Europe, et de pouvoir compter au rang de vos successeurs le roi qui y règne aujourd'hui? Pourquoi vous êtes-vous allé mal-à-propos embarrasser l'esprit de la princesse Rosemonde?

PHARAMOND.

Il est vrai, seigneur. Mais l'amour...

PLUTON.

Ho! l'amour! l'amour! Va exagérer, si tu veux, les injustices de l'amour dans mes galeries[1]. Mais pour moi, le premier qui m'en viendra encore parler, je lui donnerai de mon sceptre tout au travers du visage. En voilà un qui entre. Il faut que je lui casse la tête.

MINOS.

Prenez garde à ce que vous allez faire! Ne voyez-vous pas que c'est Mercure?

[1] Ces mots avoient été omis dans l'édition de 1713. (Bross.)

PLUTON.

Ah, Mercure! je vous demande pardon. Mais ne venez-vous point aussi me parler d'amour?

MERCURE.

Vous savez bien que je n'ai jamais fait l'amour pour moi-même. La vérité est que je l'ai fait quelquefois pour mon père Jupiter, et qu'en sa faveur autrefois j'endormis si bien le bon Argus, qu'il ne s'est jamais réveillé. Mais je viens vous apporter une bonne nouvelle: c'est qu'à peine l'artillerie que je vous amène a paru, que vos ennemis se sont rangés dans le devoir. Vous n'avez jamais été roi plus paisible de l'enfer que vous l'êtes.

PLUTON.

Divin messager de Jupiter, vous m'avez rendu la vie. Mais au nom de notre proche parenté, dites-moi, vous qui êtes le dieu de l'éloquence, comment vous avez souffert qu'il se soit glissé dans l'un et dans l'autre monde une si impertinente manière de parler, que celle qui régne aujourd'hui, sur-tout ces livres qu'on appelle romans; et comment vous avez permis que les plus grands héros de l'antiquité parlassent ce langage?

MERCURE.

Hélas! Apollon et moi, nous sommes des dieux qu'on n'invoque presque plus, et la plupart des écrivains d'aujourd'hui ne connoissent pour leur véritable patron qu'un certain *Phébus*, qui est bien le plus impertinent personnage qu'on puisse voir. Du

reste, je viens vous avertir qu'on vous a joué une piéce.

PLUTON.

Une piéce à moi ! Comment ?

MERCURE.

Vous croyez que les vrais héros sont venus ici ?

PLUTON.

Assurément je le crois, et j'en ai de bonnes preuves, puisque je les tiens encore ici tous renfermés dans les galeries de mon palais.

MERCURE.

Vous sortirez d'erreur, quand je vous dirai que c'est une troupe de faquins, ou plutôt de fantômes chimériques, qui, n'étant que de fades copies de beaucoup de personnages modernes, ont eu pourtant l'audace de prendre le nom des plus grands héros de l'antiquité ; mais dont la vie a été fort courte, et qui errent maintenant sur les bords du Cocyte et du Styx. Je m'étonne que vous y ayez été trompé. Ne voyez-vous pas que ces gens-là n'ont nul caractère du héros ? Tout ce qui les soutient aux yeux des hommes, c'est un certain oripeau et un faux clinquant de paroles, dont les ont habillés ceux qui ont écrit leur vie, et qu'il n'y a qu'à leur ôter pour les faire paroître tels qu'ils sont. J'ai même amené des Champs-Élysées, en venant ici, un François pour les reconnoître quand ils seront dépouillés. Car je me persuade que vous consentirez sans peine qu'ils le soient.

PLUTON.

J'y consens si bien, que je veux que sur-le-champ la chose ici soit exécutée. Et pour ne point perdre de temps, gardes, qu'on les fasse de ce pas sortir tous de mes galeries par les portes dérobées, et qu'on les amène tous dans la grande place. Pour nous, allons nous mettre sur le balcon de cette fenêtre basse, d'où nous pourrons les contempler, et leur parler tout à notre aise. Qu'on y porte nos siéges. Mercure, mettez-vous à ma droite; et vous, Minos, à ma gauche: et que Diogène se tienne derrière nous.

MINOS.

Les voilà qui arrivent en foule.

PLUTON.

Y sont-ils tous?

UN GARDE.

On n'en a laissé aucun dans les galeries.

PLUTON.

Accourez donc, vous tous, fidèles exécuteurs de mes volontés, spectres, larves, démons, furies, milices infernales que j'ai fait assembler! Qu'on m'entoure tous ces prétendus héros, et qu'on me les dépouille!

CYRUS.

Quoi! vous ferez dépouiller un conquérant comme moi?

PLUTON.

Hé, de grace, généreux Cyrus, il faut que vous passiez le pas.

HORATIUS COCLÈS.

Quoi ! un Romain comme moi, qui a défendu lui seul un pont contre toutes les forces de Porsenna? Vous ne le considérerez pas plus qu'un coupeur de bourse[1] ?

PLUTON.

Je m'en vais te faire chanter.

ASTRATE.

Quoi ! un galant aussi tendre et aussi passionné que moi, vous le ferez maltraiter ?

PLUTON.

Je m'en vais te faire voir la reine. Ah ! les voilà dépouillés.

MERCURE.

Où est le François que j'ai amené ?

LE FRANÇOIS.

Me voilà, Seigneur. Que souhaitez-vous ?

MERCURE.

Tiens, regarde bien tous ces gens-là : les connois-tu ?

LE FRANÇOIS.

Si je les connois ? Hé, ce sont tous des bourgeois de mon quartier. Bonjour, madame Lucréce ; bonjour, monsieur Brutus ; bonjour, mademoiselle Clélie ; bonjour, monsieur Horatius Coclès.

PLUTON.

Tu vas voir accommoder tes bourgeois de toutes piéces. Allons, qu'on ne les épargne point ; et qu'a-

[1] On condamnoit alors les coupeurs de bourses à la peine du fouet.

près qu'ils auront été abondamment fustigés, on me les conduise tous sans différer droit aux bords du fleuve de Léthé [1]. Puis, lorsqu'ils y seront arrivés, qu'on me les jette tous la tête la première dans l'endroit du fleuve le plus profond, eux, leurs billets doux, leurs lettres galantes, leurs vers passionnés, avec tous les nombreux volumes, ou, pour mieux dire, les monceaux de ridicule papier, où sont écrites leurs histoires. Marchez donc, faquins, autrefois si grands héros! Vous voilà arrivés à votre fin, ou, pour mieux dire, au dernier acte de la comédie que vous avez jouée si peu de temps.

CHŒUR DE HÉROS,
s'en allant chargé d'escourgées.

Ah! La Calprenède! Ah! Scudéri!

PLUTON.

Hé, que ne les tiens-je! que ne les tiens-je! Ce n'est pas tout, Minos: il faut que vous vous en alliez tout de ce pas donner ordre que la même justice se fasse sur tous leurs pareils dans les autres provinces de mon royaume.

MINOS.

Je me charge avec plaisir de cette commission.

MERCURE.

Mais voici les véritables héros qui arrivent et qui demandent à vous entretenir: ne voulez-vous pas qu'on les introduise?

PLUTON.

Je serois ravi de les voir; mais je suis si fatigué

[1] Fleuve de l'oubli. (Boil.)

des sottises que m'ont dites tous ces impertinents usurpateurs de leurs noms, que vous trouverez bon qu'avant tout j'aille faire un somme.

FRAGMENT

D'UN AUTRE DIALOGUE*.

APOLLON, HORACE, DES MUSES, DES POETES.

HORACE.

Tout le monde est surpris, grand Apollon, des abus que vous laissez régner sur le Parnasse.

APOLLON.

Et depuis quand, Horace, vous avisez-vous de parler françois?

HORACE.

Les François se mêlent bien de parler latin. Ils estropient quelques uns de mes vers: ils en font de

* M. Despréaux, dans la préface de son édition de 1614, après avoir parlé de ce qu'il y avoit ajouté, dit: « J'avois dessein d'y « joindre aussi quelques dialogues en prose que j'ai composés. » Il n'a donné dans la suite que le dialogue sur les romans. (C'est celui qu'on vient de lire.) Il en avoit composé un autre, pour montrer qu'on ne sauroit bien parler, ou du moins s'assurer qu'on parle bien une langue morte. Mais il ne l'a jamais voulu publier, de peur d'offenser plusieurs de nos poëtes latins, qui étoient ses amis et ses traducteurs. Il ne l'a pas même confié au papier. Cependant il m'en récita un jour ce que sa mémoire lui put fournir, et j'allai sur-le-champ écrire ce que j'en avois retenu. Quoique je n'aie conservé ni les graces de sa diction, ni toute la suite de ses pensées, peut-être ne sera-t-on pas fâché de voir mon extrait, pour juger du tour qu'il avoit imaginé. (Bross.)

même à mon ami Virgile; et quand ils ont accroché, je ne sais comment, *disjecti membra pœtæ*, ainsi que je parlois autrefois, ils veulent figurer avec nous.

APOLLON.

Je ne comprends rien à vos plaintes : de qui donc me parlez-vous?

HORACE.

Leurs noms me sont inconnus : c'est aux muses de nous les apprendre.

APOLLON.

Calliope, dites-moi, qui sont ces gens-là? C'est une chose étrange, que vous les inspiriez, et que je n'en sache rien.

CALLIOPE.

Je vous jure que je n'en ai aucune connoissance. Ma sœur Érato sera peut-être mieux instruite que moi.

ÉRATO.

Toutes les nouvelles que j'en ai, c'est par un pauvre libraire, qui faisoit dernièrement retentir notre vallon de cris affreux. Il s'étoit ruiné à imprimer quelques ouvrages de ces plagiaires, et il venoit se plaindre ici de vous et de nous, comme si nous devions répondre de leurs actions, sous prétexte qu'ils se tiennent au pied du Parnasse.

APOLLON.

Le bonhomme croit-il que nous sachions ce qui se passe hors de notre enceinte? Mais nous voilà bien embarrassés pour savoir leurs noms. Puisqu'ils ne sont pas loin de nous, faisons-les monter pour un

moment. Horace, allez leur ouvrir une des portes.

CALLIOPE.

Si je ne me trompe, leur figure sera réjouissante, ils nous donneront la comédie.

HORACE.

Quelle troupe! Nous allons être accablés, s'ils entrent tous. Messieurs, doucement: les uns après les autres.

UN POETE, s'adressant à Apollon.

Da, Tymbræe, loqui....

AUTRE POETE, à Calliope.

Dic mihi, musa, virum....

TROISIÈME POETE, à Érato.

Nunc age, qui reges, Erato....

APOLLON.

Laissez vos compliments, et dites-nous d'abord vos noms.

UN POETE.

Menagius[1].

[1] Voici ce qu'en dit Chapelain, dans la liste qu'il fut chargé par Colbert de dresser, des gens de lettres auxquels le roi se proposoit d'accorder des pensions. « Ménage, plus savant qu'Hédelin « (l'abbé d'Aubignac) dans les deux langues anciennes, mais « beaucoup moins habile dans les choses et dans le raisonnement: « faisant seulement profession de critique pour le langage, et « non pour le savoir; ni historique, ni poétique, ni philosophi- « que. Aussi n'a-t-il jamais rien fait de lui-même, qui ne fût ou « imité, ou dérobé d'autrui; comme l'en ont convaincu ceux à « qui il a eu affaire, et qu'il a provoqués par son procédé mé- « prisant et mordant. Son ambition est de passer pour consom- « mé dans le grec et dans le latin, dans le françois et dans l'ita- « lien; dans lesquelles langues il a affecté de faire des vers, qui

AUTRE POETE.

Pererius.

TROISIÈME POETE.

Santolius.

APOLLON.

Et ce vieux bouquin que je vois parmi vous, comment s'appelle-t-il?

TEXTOR.

Je me nomme Ravisius Textor[1]. Quoique je sois en la compagnie de ces messieurs, je n'ai pas l'honneur d'être poëte : mais ils veulent m'avoir avec eux, pour leur fournir des épithètes au besoin.

UN POETE.

Latonæ proles divina, Jovisque... Jovisque...
Jovisque... *Heus tu, Textor!* Jovisque...

TEXTOR.

Magni....

« sont bons, parcequ'ils sont composés de lambeaux d'auteurs, « que son travail et sa mémoire, qui lui tiennent lieu d'esprit et « de sens, lui fournissent. Sa hardiesse néanmoins, et l'assemblée « qu'il tient chez lui une fois la semaine (le mercredi), lui don- « nent quelque rang entre les lettrés, qu'il se conserve avec le « soin le plus grand du monde; toujours prêt de rompre avec « ceux qui ne sont pas dans ses passions et dans ses sentiments. « Il n'est capable d'aucune entreprise, où il faille du dessein, « de l'ordre, de l'haleine, et de l'élévation; et tout son fait se « réduit à une *élégie*, à une *épigramme*. La *Vie de Gargilius* « *Mamurra* (Pierre Montmaur) est une pure copie de celle de « Diogène Laërce, et n'est bonne que par-là. »

[1] Jean Tessier, seigneur de Ravisi dans le Nivernois, étoit un professeur de l'université de Paris, qui a fait un livre intitulé : *Delectus Epithetorum*. Quoiqu'il ne paroisse ici que comme au-

LE POETE.

Non.

TEXTOR.

Omnipotentis.

LE POETE.

Non, Non.

TEXTOR.

Bicornis.

LE POETE.

Bicornis[1] *optime.* — Jovisque bicornis.
Latonæ proles divina, Jovisque bicornis.

APOLLON.

Vous avez donc perdu l'esprit? Vous donnez des cornes à mon père.

LE POETE.

C'est pour finir le vers. J'ai pris la première épithète que Textor m'a donnée.

APOLLON.

Pour finir le vers, falloit-il dire une énorme sottise? Mais vous, Horace, faites aussi des vers françois.

HORACE.

C'est-à-dire qu'il faut que je vous donne aussi une scène à mes dépens, et aux dépens du sens commun?

teur de cet ouvrage, il en a fait plusieurs autres, et même une assez grande quantité de vers latins, qui ne sont point à mépriser. C'est un des meilleurs poëtes que l'université de Paris ait eus dans son siècle. Ses *lettres* et ses *poésies* ont été réimprimées plus d'une fois. (S. M.)

APOLLON.

Ce ne sera qu'aux dépens de ces étrangers. Rimez toujours.

HORACE.

Sur quel sujet? Qu'importe? Rimons, puisque Apollon l'ordonne. Le sujet viendra après.

Sur la rive du fleuve amassant de l'arène...

UN POETE.

Halte-là. On ne dit point en notre langue, sur *la rive* du fleuve, mais sur *le bord* de la rivière; amasser *de l'arène*, ne se dit pas non plus; il faut dire, *du sable*.

HORACE.

Vous êtes plaisant! Est-ce que *rive* et *bord* ne sont pas des mots synonymes, aussi bien que *fleuve* et *rivière*? comme si je ne savois pas que dans votre cité de Paris la Seine passe sous le Pont-Nouveau! Je sais tout cela sur l'extrémité du doigt.

UN POETE.

Quelle pitié! Je ne conteste pas que toutes vos expressions ne soient françoises; mais je dis que vous les employez mal. Par exemple, quoique le mot de *cité* soit bon en soi, il ne vaut rien où vous le placez: on dit, *la ville de Paris;* de même on dit, *le Pont-Neuf*, et non pas *le Pont-Nouveau;* savoir une chose sur le bout du doigt, et non pas *sur l'extrémité du doigt.*

HORACE.

Puisque je parle si mal votre langue, croyez-vous, messieurs les faiseurs de vers latins, que vous soyez plus habiles dans la nôtre? Pour vous dire nette-

ment ma pensée, Apollon devroit vous défendre aujourd'hui pour jamais de toucher plume ni papier.

APOLLON.

Comme ils ont fait des vers sans ma permission, ils en feroient encore malgré ma défense. Mais, puisque dans les grands abus il faut des remèdes violents, punissons-les de la manière la plus terrible. Je crois l'avoir trouvée : c'est qu'ils soient obligés désormais à lire exactement les vers les uns des autres. Horace, faites-leur savoir ma volonté.

HORACE.

De la part d'Apollon, il est ordonné, etc.

SANTEUL.

Que je lise le galimatias de du Perrier? Moi! je n'en ferai rien : c'est à lui de lire mes vers.

DU PERRIER.

Je veux que Santeul commence par me reconnoître pour son maître[1]; et après cela je verrai si je puis me résoudre à lire quelque chose de son phébus.

Ces poëtes continuent à se quereller. Ils s'accablent réciproquement d'injures; et Apollon les fait chasser honteusement du Parnasse.

[1] Ce Charles du Perrier, dont il a déja été question au quatrième chant de l'Art poétique, n'étoit pas pour Santeul un rival fort redoutable. Qui sait aujourd'hui, et se soucie de savoir que du Perrier fut, de son temps, un poëte latin fort estimé? Mais on admirera éternellement les belles hymnes, où le génie de Santeul a célébré sur la lyre de Pindare et d'Horace, les grands mystères de notre religion.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Préface de l'éditeur. Page j
Préface de Boileau. 1
Abréviations des noms cités au bas des notes. 14

TRAITÉ DU SUBLIME DE LONGIN.

Chapitre I. Ou préface de l'auteur. 15
II. S'il y a un art du sublime et des trois vices qui lui sont opposés. 19
III. Du style froid. 26
IV. De l'origine du style froid. 31
V. Des moyens en général pour connoître le sublime. 32
VI. Des cinq sources du grand. 35
VII. De la sublimité dans les pensées. 38
VIII. De la sublimité qui se tire des circonstances. 52
IX. De l'amplification. 61
X. Ce que c'est qu'amplification. 63
XI. De l'imitation. 67
XII. De la manière d'imiter. 72
XIII. Des images. 75
XIV. Des figures, et premièrement de l'apostrophe. 87
XV. Que les figures ont besoin du sublime. 92

ment ma pensée, Apollon devroit vous défendre aujourd'hui pour jamais de toucher plume ni papier.

APOLLON.

Comme ils ont fait des vers sans ma permission, ils en feroient encore malgré ma défense. Mais, puisque dans les grands abus il faut des remèdes violents, punissons-les de la manière la plus terrible. Je crois l'avoir trouvée : c'est qu'ils soient obligés désormais à lire exactement les vers les uns des autres. Horace, faites-leur savoir ma volonté.

HORACE.

De la part d'Apollon, il est ordonné, etc.

SANTEUL.

Que je lise le galimatias de du Perrier? Moi! je n'en ferai rien : c'est à lui de lire mes vers.

DU PERRIER.

Je veux que Santeul commence par me reconnoître pour son maître[1]; et après cela je verrai si je puis me résoudre à lire quelque chose de son phébus.

Ces poëtes continuent à se quereller. Ils s'accablent réciproquement d'injures; et Apollon les fait chasser honteusement du Parnasse.

[1] Ce Charles du Perrier, dont il a déja été *question au quatrième chant de l'Art poétique*, n'étoit pas pour Santeul un rival fort redoutable. Qui sait aujourd'hui, et se soucie *de savoir que* du Perrier fut, de son temps, un poëte latin fort estimé? Mais on admirera éternellement les belles hymnes, où le *génie de Santeul* a célébré sur la lyre de Pindare et d'Horace, les grands mystères de notre religion.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

Réflexion IV. page 212
V. 215
VI. 227
VII. 241
VIII. 249
IX. 257
Conclusion des neuf premières réflexions. 266
Lettre à M. Perrault. 273
Lettre de M. Huet à M. le duc de Montausier. 291
Réflexion X, ou réfutation d'une dissertation de M. Le Clerc contre Longin. 317
XI. 341
Réponse de M. de La Motte à la XI réflexion de M. Despréaux sur Longin. 348
Réflexion XII. 359

PIÈCES DIVERSES.

Dissertation critique sur l'aventure de Joconde. 365
Avertissement mis à la tête des œuvres posthumes de Gilles Boileau. 395
Arrêt burlesque. 397
Remerciement à messieurs de l'académie françoise. 404
Discours sur le style des inscriptions. 413
Épitaphe de Jean Racine. 416
Discours sur le Dialogue des Héros de roman. 423
Les Héros de roman. 433
Fragment d'un dialogue contre ceux qui font des vers latins. 478

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

XVIII.
XIX. D
XX. De
XXI. D
XXII. I
XXIII.
XXIV.
XXV. I
XXVI.
XXVII.
parf
faut
XXVIII
Dén
XXIX.
lenc
XXX. Q
peu
XXXI.
et d
XXXII.
XXXIII
XXXIV
XXXV.
espr
RÉFL
SUR Q
Réflexion I.
II.
III.

3 2044 050 766 609

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of [redacted] a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE ~~DEC 19 '38~~

~~DUE MAR 22 '39~~

DUE MAR 21 '41

DUE APR 30 '41

WIDENER
SEP 10 2000
BOOK DUE
CANCELLED

OCT ~~24 '61 H~~